SELECTED LETTERS

OF

MADAME DE SÉVIGNÉ

A. T. BAKER

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01928247 4

?
PQ
1925
.A6
B3
1918
SMC

MANCHESTER UNIVERSITY PRESS
LONDON: LONGMANS, GREEN & CO

Donated by
Jean Godson

Jenny Lodson. ✓

Loretto Ladies' Colleges & Schools

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/selectedletterso00sv

FRENCH SERIES FOR SCHOOLS

GENERAL EDITOR:—L. E. KASTNER, M.A.

SELECTED LETTERS OF MADAME DE SÉVIGNÉ

FRENCH SERIES FOR SCHOOLS.

General Editor:—L. E. Kastner, M.A., Professor of French Language and Literature in the University of Manchester.

This series is intended, as the title indicates, primarily for the use of schools; at the same time it is hoped that it may be found serviceable for those University students who are not specialising in French.

Each volume is provided with an introduction, concise notes and a classified bibliography, as well as an index. A feature of the introductions is the prominence given to the historical and social conditions affecting each work.

The following volumes have been published:—

Molière, L'AVARE. Edited by Professor A. T. BAKER, M.A., Ph.D. 3s. net.

SELECTED LETTERS OF MADAME DE SÉVIGNÉ. Edited by Professor A. T. Baker, M.A., Ph.D. 3s. 6d. net.

In preparation.

Corneille, LE CID. Edited by J. Marks, M.A. 3s. 6d. net.

Press Notices of Professor Baker's *L'Avare*:—

Taking it altogether, this is the best school edition of any play by Molière that we know of; and even at the University, students will learn from it a great deal. We look forward with pleasant anticipation to further work of this excellent kind from Professor Baker.

—The School World.

The advanced student of French will be grateful . . . for the series so well inaugurated by this volume which is worthy of English scholarship at its best. This book will do much to remove the reproaches that are often cast, and justly cast, at English editions of foreign works.

—Modern Language Teaching.

The book is sure to find a warm welcome in schools.

—Journal of Experimental Pedagogy.

SELECTED LETTERS

OF

MADAME DE SÉVIGNÉ

EDITED BY

A. T. BAKER, M.A., PH.D.

Professor of French Language and Literature in the University of Sheffield

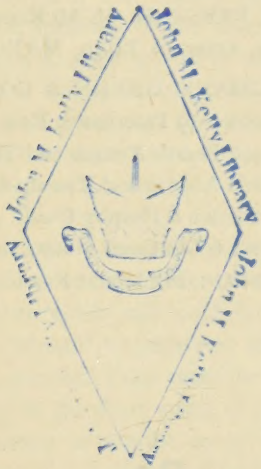

MANCHESTER
AT THE UNIVERSITY PRESS
12 LIME GROVE, OXFORD ROAD

LONGMANS, GREEN & CO.
39 PATERNOSTER ROW, LONDON
NEW YORK, BOMBAY, CALCUTTA, AND MADRAS
1918

Published by the University of Manchester at
THE UNIVERSITY PRESS (H. M. McKECHNIE, Secretary)
12 LIME GROVE, OXFORD ROAD, MANCHESTER

LONGMANS, GREEN & CO.
LONDON: 39 Paternoster Row
NEW YORK: 443-449 Fourth Avenue and Thirtieth Street
CHICAGO: Prairie Avenue and Twenty-fifth Street
BOMBAY: 8 Hornby Road
CALCUTTA: 6 Old Court House Street
MADRAS: 167 Mount Road

PQ
1925
.A6
C6

PREFACE.

As an excuse for an edition of the Letters of Mme de Sévigné, I may plead the very kind words of encouragement called forth from teachers and reviewers by my edition of Molière's *L'Avare*. I may also quote in support of my views as to the manner in which a text should be edited, the words of Mr. Balfour. He, speaking of the immortality which is conventionally ascribed to great writers of the past, says: "If they survive at all, it is but a shadowy life they live, moving on through the gradations of slow decay to distant but inevitable death. They can no longer, as heretofore, speak directly to the hearts of their fellow-men, evoking their tears or laughter, and all the pleasures, be they sad or merry, of which imagination holds the secret. Driven from the market place, they become first the companions of the student, then the victims of the specialist. He who would still hold familiar intercourse with them must train himself to penetrate the veil which, in ever thickening folds, conceals them from the ordinary gaze."

It is impossible in the short space of an introduction to give all that is necessary to enable us to "penetrate the veil" which hangs between us and the century of Mme de Sévigné. This has been done once with loving care by the Baron de Walckenaer (*Mémoires sur Mme de Sévigné*), but as this fills out some eight volumes, I may be excused from thinking that it is likely to have been read by the ordinary student. I have felt compelled to omit from my choice of letters all reference to the Jansenist controversy, despite Mme de Sévigné's close connection with the Arnauld family; nor have I ventured to mention Descartes. To attempt an assessment of the influence of the

latter or of the importance of the former would have entailed the writing of a portly volume. My sole endeavour has been to persuade the student to undertake the delightful task of reading *all* the letters of Mme de Sévigné, and then no commentary will be necessary; the seventeenth century will become for him a living panorama, and its aspirations and aims, its joys and its sorrows will stand revealed as no other study could reveal them.

It will be noticed that no attempt has been made in the introduction to give an appreciation of the art of Mme de Sévigné. I hope to have supplied the elements necessary for the comprehension of her letters, and feel I may then leave the appreciation to the reader; it may be "a poor thing," but it will be his own.

It is a pleasure to thank the Publications Committee of the Manchester University Press through its Secretary, Mr. McKechnie, and Professor Kastner, the general Editor, for help and encouragement; and particularly my assistant, Mlle Riand-Malan, who has pointed out to me for inclusion in the notes many old-fashioned expressions which might otherwise have been passed over.

A. T. B.

SHEFFIELD, *August*, 1918.

CONTENTS.

	PAGE
INTRODUCTION	ix
TEXT	1
NOTES	109
BIBLIOGRAPHY	137
INDEX	143

INTRODUCTION.

I. THE TIMES OF MME DE SÉVIGNÉ.

As the letters of Mme de Sévigné deal so largely with the great nobles of the time of Louis XIV, among whom were her friends, and with the great state officers—Governors, Lieutenants-General, States Treasurers, high law officials and district administrators, etc.—it is hardly possible to appreciate these letters without some general knowledge of the times and its method of government. We shall endeavour to give some impression of the quasi-independence of these great nobles by going back to the time of Henry IV and by showing how gradually, through the influence of ministers such as Richelieu and Mazarin, by the defeat of the nobles in the *Fronde* and the downfall of Foucquet, Louis finally absorbed the whole state into himself—wealth, power, patronage—till the nobles were reduced to the position of willing servants or greedy pension-hunters.

At the death of Henry III in 1589 Henry of Navarre succeeded to the crown as Henry IV; he had still to conquer his kingdom. The great provinces of France were under quasi-independent governors, who had usurped, during the Wars of Religion, the royal powers of levying taxes and raising troops. No less than six members of the Guise family held these semi-royal positions, while the great Protestant families, the Conti, the D'Epernon, the Montpensier, the Montmorency, the Lesdiguières, enjoyed a like independence. All these nobles claimed the rights of the old feudal lords and wished to limit their obedience to simple fealty to the King. Profiting by their dissensions and

The great families under Henry IV.

by the fact that they were mostly financially ruined, the royal power by threats, force, and bribes, gradually reduced them to submission. The Protestant party, still strong in the South and parts of the West, was perturbed by the King's conversion to Catholicism (1593) and sought to make such terms as would have created a republic within the State. The Edict of Nantes (1598) secured religious toleration and peace.

No sovereign perhaps ever showed greater skill in using both Protestant and Catholic talents in his service than Henry IV. Members of the Catholic League like Villeroy and Villars, Protestants like Sully, Lesdiguières, Bouillon, La Trémoille, all fell under the charm of Henry's powerful personality and worked together to restore prosperity to France.

Sully.

Henry's principal minister was Sully who became superintendent of finances; grand master of artillery, and at the Arsenal in Paris laid the foundation of an arm in which France has always excelled; inspector of roads to restore the means of communication; and minister of public works to beautify the capital. Agriculture and trade, both home and foreign, were encouraged. So well did Sully succeed, that in a decade, the Treasury showed a handsome surplus.

This happy state of affairs was brought to an end by the murder of Henry in May, 1610. The new King was a minor, and the great nobles showed a contemptible lack of patriotism in this crisis, demanding and receiving large sums as the price of their submission, and then having the effrontery to blame the depletion of the Treasury on Concini, the favourite of the Queen Regent, Marie de Médicis. In

Louis XIII and the nobles.

1617 Louis XIII, now sixteen years of age, seized the government, and helped by his favourite De Luynes, sent his mother into retirement. Again the nobles purchased their submission and there ensued a further scramble for treasure and office. Luynes became duc de Luynes and married the daughter of the duc de Montbazon —a Rohan—while one of his brothers became duc de Chaulnes

and another duc de Luxembourg-Piney; Luynes' son became duc de Chevreuse. About 1624 Richelieu became supreme in the royal council and set himself the task of ruining the political power of the Protestants, of lowering the pride of the nobles, of reducing all subjects to obedience, and of raising France to her fitting dignity among foreign nations. The Protestant fortress of La Rochelle was a constant menace—an ever open door to interference from England; this was therefore reduced in 1628; Montauban was stormed and Languedoc, where revolt had been raised by Rohan, pacified and forced to accept the Peace of Alais in 1629. By this, political and religious liberty were assured. Richelieu acted with equal success against the nobles; their castles, except near the frontiers, were rased, and they were called on to take commissions in the royal army and place themselves under the royal orders. He believed with Saint-Simon that "la noblesse n'est bonne qu' à se faire tuer". Many had been employed in the suppression of the Protestants in the South—Estrées near Nîmes, Épernon and Montauban; Ventadour at Castres and Noailles at Millau. Richelieu also undertook to curb the power of the Parlements (see p. xxiv); that of Paris, despite the fact that its functions were properly only the dispensation of justice, had several times played a political rôle. It had secured by its insistence on the Salic Law the succession of Henry of Navarre as against the claims of the Infanta of Spain; it had named Marie de Médicis Queen Regent in 1610; and since the States-General (see p. xxvi) met so rarely, it had enlarged its power of registering edicts relating to taxation, into one of making remonstrances concerning taxation. Richelieu pointed out to the Parlement of Paris that it had no other authority than that given it by the King, and reduced it to its proper functions of dispenser of justice. He even went further and caused political offenders to be judged by commissions appointed by himself. In short Richelieu established complete absolutism. In foreign affairs he was hardly less successful; his participation in the

Richelieu.

Richelieu's absolutism.

Thirty Years War made France supreme in parts of Alsace and Lorraine and gave her great power in Italy, while Spain was weakened by the revolt of Catalonia, the declaration of independence by Portugal, and the defeat of her fleet by the English and the Dutch.

The temperament of Louis XIII was such as to lend itself to the domination of an imperious minister. The King stood to Richelieu much in the relation of a pupil who gave grudging obedience to an able but overbearing master. Like other powerful ministers Richelieu had filled all the great offices of state with men devoted to his interests, many of whom were his own relations, e.g. his cousin La Meilleraye was made Grand Master of the Artillery and his nephew High Admiral. For nearly twenty years Richelieu had been obliged to strive, with indifferent support from the King, against the intrigues of the Queen-Mother, of the Queen (the Infanta Anne of Spain, known as Anne of Austria), of Monsieur (the King's brother, Gaston d'Orléans) and of the nobles who hoped to profit by Richelieu's defeat. All this had worn him out prematurely and he died in December, 1642.

During the interval between Richelieu's death and his own (May 14, 1643), Louis XIII. made arrangements for a Regency during the minority of his son who had been born in September, 1638. By the King's declaration of April, 1642, this Council of Regency was to consist of the Queen as Regent, the duc d'Orléans as lieutenant-general of the kingdom, the prince de Condé as his deputy, and of four irremovable members—Mazarin, Séguier the Chancellor, Bouthillier, superintendent of finances, and Chavigny his son; all decisions were to be arrived at by a plurality of votes.

Minority of Louis XIV.

It could hardly be expected that Gaston d'Orléans and Condé, who had lived at constant enmity with Richelieu and in frequent exile, should submit willingly to the provisions of the Declaration, nor that they should agree to be outvoted by men whom they considered as creatures of the late Cardinal. Further, the nobles who had constantly plotted with Anne of

Austria to ruin Richelieu, hoped now to be restored to influence. The Parlement, mindful of the indignities it had been forced to endure, hoped to acquire political importance, and eagerly seized on the suggestion that the Declaration was unconstitutional, so, to obviate this objection, four days after Louis XIII's death, the young King, not five years old, held a *lit de justice* (see p. xxiv) and was taken to have declared his desire that his mother should be Regent and that Parlement should register this decision. The people too, particularly in the towns, ventured to put forward claims for a decrease in taxation. These three currents of ideas and passions are to be noticed all through the minority of Louis XIV, and they will find expression in the struggles known as the *Fronde*.

The young King's reign opened auspiciously so far as external politics are concerned. The Governor of the Spanish Netherlands, hoping to profit by the confusion which Louis XIII's expected death would produce, had moved to enter France by the valleys of the Aisne and the Marne. The French army under Gassion, a well-tried general, and the duc d'Enghien, Condé's son, pushed North to meet them and inflicted a severe defeat on the famous infantry of Spain at Rocroi, May 19, 1643, five days after the death of Louis. Enghien marched towards the Moselle and took Thionville in August and advanced into Germany. He was joined later by Turenne, and the next two years saw French arms victorious along the Rhine, Alsace falling entirely into French hands. Mazarin, who had now obtained a predominant position in the council, was doubtless aware that the best policy would have been to continue this campaign after the victory of Nordlingen and force Austria to treat for terms, but Monsieur, an admitted coward, preferred easy success near at hand, and counselled the reduction of the Spanish Netherlands. Enghien took Furnes and Dunkirk, and in the following campaign (he had now become prince de Condé after his father's death) again defeated the Spaniards at Lens (August 20, 1648). The same year saw

Rocroi, 1643.

The Flanders Campaign.

the Peace of Westphalia and the conclusion of the Thirty Years War.

The financial acts of the Regency were ill advised, and offended the large class of holders of public office as well as the small capitalist and the people. In 1648 the Parlement, backed by other administrations, formulated a series of twenty articles which were virtually a new constitution; they included the two fundamental claims that the King could not raise taxes without registration by the Parlements (both that of Paris and of the provinces), and that no subject could be imprisoned for more than twenty-four hours without preliminary trial and reference to his proper judge. The Parlement was encouraged in its demand by the fact that England possessed these privileges, and that a strong faction there was at that time supporting them by force of arms. The difference was, however, considerable. The Parlement of Paris, even when supported by provincial Parlements, differed widely from the English Parliament, for it only represented the views of a hereditary body of some 200 lawyers. The French Court party endeavoured to seize the members of the Parlement to whom the people of Paris gave their support and there ensued the battle of the Barricades (August 26, 1648); in this struggle the princes were on the side of the Parlement. The Queen gave way, and by the Treaty of St. Germain (October 24, 1648) sanctioned the twenty-seven articles. But Parlement, seeing that the aristocracy was intriguing with Spain, and dreading the turbulence of the people, submitted to the Convention of Rueil (April, 1649), which cancelled the previous treaty and undertook only to carry out certain reforms in taxation.

The First Fronde.

The nobles, however, were swayed by other considerations. Princes of royal blood, like Condé, his brother Conti, and Beaufort; great nobles like the duc de Bouillon, his more famous brother Turenne, their brother-in-law the duc de la Trémoille, the duc de Longueville—brother-in-law of Condé, the duc de Chevreuse, the duc de la Rochefoucauld and others

were eager to portion out among themselves pensions, offices, and governorships. While the Parlement was treating with the Queen and Mazarin at Rueil the princely party endeavoured to secure terms for themselves, but as these would have meant the virtual partition of the kingdom, an appeal to force became necessary. Condé at first sided with the members of the Regency, as he was in duty bound to do, but as Mazarin's influence with the Queen-Mother grew stronger he passed over to the other side and finally is found at the head of Spanish troops at the battles of Arras (1654) and the Dunes (1658). Condé hoped that with the assistance of Spanish troops he could overthrow Mazarin's influence, and Spain was always willing to lend any help that should weaken France. Turenne, on the other hand, though at first opposed to the Court party and defeated at Rethel in 1650 by one of their leaders, le maréchal du Plessis-Praslin, afterwards placed himself at the service of the Court and assured it of victory over Condé.

It occurred to some wit, so de Retz tells us in his memoirs, to liken the action of Parlement, now opposing and now giving way before the royal power, to "les écoliers qui *frondent* dans les fossés de Paris, qui se séparent dès qu'ils voient le lieutenant civil et qui se rassemblent dès qu'il ne paraît plus". The expression caught on and became the name for the civil war, which, in spite of its seriousness and of the wretchedness it spread over whole tracts of country, wore an air of frivolity and resembled a game. The frivolous and the serious are the chief actors. What are we to say of Monsieur, the young King's uncle, and for long years the heir presumptive? His career was such that but for his station he must have been despised by everybody; he had most of the vices of his father and some added ones of his own—treachery and lack of honour; he was clever and witty and whistled when he should have been serious; he was a great reader of history, but he gathered from his reading nothing but reasons for inaction. What, too, can we say of his extraordinary daughter—Mademoiselle—*la grande*

The actors in the Fronde.

Monsieur.

Mademoiselle? Her head was filled with romance, and she appeared to desire to live up to her horoscope which had predicted she would do extraordinary things. So she closed the gates of Orléans against the King, and when Condé was on the point of being crushed by the faithful royal troops outside the Porte Saint Antoine ordered the gates to be opened and the cannons of the Bastille to be fired for his protection. What did she want? Ferhaps only to play a romantic part, or perhaps, if the Queen-Mother is to be believed, to force the King her cousin to marry her, despite the fact that she was eleven years older than he. And Condé too, victorious at Rocroi, Nordlingen, Lens, it scarcely seems possible that he should stoop to disloyalty and traffic with Spain, and yet it was so. And Turenne, the grave Turenne, with the blood of the noble Orange family in his veins—a marshal of France when most men were captains only, could he sulk because royal policy did not see fit to grant him the governorship of Alsace, or did he still owe the royal power a grudge for the seizure of Sedan, his father's semi-independent fief? It seems so. Then, a more inexplicable figure than any of these, Paul de Gondi, better known to us as the Cardinal de Retz, most unchurchlike churchman; what floods of the savage blood of his ancestor, the Italian favourite of Catherine de Médicis and prime instigator of the massacre of St. Bartholomew, must have surged in his veins? Supple and politic, he could sway the Parisian populace as he wished; a student deeply versed in his models—Coriolanus, Catalina; an intriguer, desirous of living up to Richelieu's estimate of him as a dangerous young man. Vain too—since his limbs were ill formed, he sought to clothe himself in the long red robe of a cardinal; and withal so clever, so witty, so capable of seeing others' point of view, that even when his ambition of doubling the rôles of Richelieu and Mazarin had come to nought, he was constantly sought out by leaders of society. Of these perhaps Condé and

La grande Mademoiselle.

Condé.

Turenne.

Retz.

Turenne were honest; certainly this is true of La Rochefoucauld—the rash, overweening noble, champion of Anne against Richelieu, whom de Retz has painted with the touch of a master: "There was ever something inexplicable in M. de la Rochefoucauld; he was never capable of affairs though he had qualities which in anyone else would have made up for the lack of those he did not possess. . . . He was never a warrior, though very much of a soldier, never a good courtier, though he always meant to be, never a good party man though he spent his life in party strife." And we shall see this strange character return from the fight, ruined in body and estate, to give as his judgment on life that "self interest is its only motive," and yet live to enjoy the friendship of two charming women—Mme de la Fayette and Mme de Sévigné.

La Rochefoucauld.

Of all these figures perhaps the most remarkable is Mme de Longueville—Condé's sister—heir to that fatal beauty which had made the passionate Henry IV forget his royal station and act like a madman. Her brilliant colouring, her turquoise blue eyes, her silvery yellow hair "made her more like an angel than a woman". Her rôle in this unhappy warfare seems only explicable if we compare her to some high-bred horse that stamps, rears, and curvets, because of the rushing life that is in it. Her marriage with the duc de Longueville was almost a *mésalliance*, she yearned for other conquests and every conquest. She could not bear "les jeux innocents" and so to please her humour she forced Condé, Turenne, La Rochefoucauld, in turn, to obey her every whim. Little did it matter to any of these that France should be torn in pieces, that fields should be laid waste, that towns should be sacked and burnt, that the poor should starve or live like beasts. No wonder then that a sigh of relief went up when Louis declared himself of age in 1653, and with Mazarin as his counsellor set about to restore order and absolutism.

Mme de Longueville.

End of the Fronde.

Mazarin's reputation and influence had become greater

than ever. Like a Luynes or a Richelieu before him he sought to perpetuate his name by alliances. By all kinds of means, of which success in gaming was the least reprehensible, he amassed a huge fortune. He married his nieces among the highest—the duc de la Meilleraye became on marriage with Hortense Mancini, duc de Mazarin; Anne-Marie Martinozzi became the wife of the prince de Conti, brother of Condé; Olympe Mancini almost entered the royal circle by her marriage with the comte de Soissons, and her younger sister Marie[1] so won the young King's heart that only reasons of state prevented their union. Mazarin's remaining years were devoted to the education of the King and he had a remarkable pupil, one who never forgot at any moment that he was King and who felt the joy of being a King. The Cardinal's nieces, his early playmates, inspired him with a love for romance and poetry, and he gave his opinions with the air of a man well versed in literature. Nor was he averse from manly sports; he rode well and straight; he was an adept at tilting and loved to drill his soldiers; he delighted in dancing and acting comedies, and never lost his affection for the ballet. Except where the wishes of others crossed his own desires or passions, he was considerate. His education, compared with that of his contemporaries or with that he had bestowed on his son, was neglected and his intelligence was ordinary, but his powers of application were great. Colbert tells that the young King could preside at a finance council from ten till half-past one, dine, preside at another council, then take two hours' lessons in Latin—he desired to be able to read the documents of the Papal Chancellery himself—and in the evening hold a third council till ten o'clock; this desire to preside over and see everything for himself only grew with time. His biographers have pointed out how little of a

Mazarin's influence.

The young King.

His power of work.

[1] Marie-Anne Mancini married in 1662 Godefroi-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, nephew of Turenne, a brother of the Cardinal de Bouillon. Cf. Letter No. 2.

Frenchman he really was, that his gravity was Austro-Spanish rather than French, that his methods of government by cabinet and offices were Spanish, that his isolation—accentuated when the Court moved to Versailles—was inherited from his mother and maternal grandfather and was the very reverse of his father and Henry IV. Every circumstance of his life had tended to produce in him a feeling of approximation to divinity. His mother's first act on his father's death was to cast herself on her knees before him; two days later came the triumphant entry into Paris with all the town dignitaries on their knees to welcome him; two days later again and he was carried before the Parlement, and again ushers with bent heads and bowed knees and the Chancellor kneeling before him to take his orders. No wonder then that Louis did not distinguish between his person and his kingship. Little wonder that he should be "lovesick for glory," and that he should think, even if he did not say: "L'État, c'est moi".

His character.

Mazarin is said to have advised Louis to have no first minister after his death, and on this advice Louis acted: he will henceforth have none but officials whom he can make and unmake at will; he will have daily reports on every subject; he will settle everything by the light of his own feelings and all shall tend to his glory.

His own first Minister.

He won diplomatic successes against the Pope and Spain, and instructed his ambassadors in every court to act with great *hauteur*. On the death of his father-in-law (Philip IV. of Spain) and despite the fact that Marie-Thérèse had renounced by the marriage contract all claims to Spanish territory, Louis set out to occupy portions of the Spanish Netherlands; the Flanders campaign saw the reduction of Tournai, Courtrai, Douai, and Lille and these conquests were assured by the treaty of Aix la Chapelle (1668). The Dutch had always feared the too close proximity of France, and were ready to form alliances with France's enemies, and it became evident that there could not be long peace between the two countries. Pomponne, ambassador at

Peace of Aix la Chapelle.

the Hague, was intentionally, and doubtless by order, far from being ingratiating, and when he was removed to Stockholm it was evident that bargaining was in progress to bring about Holland's destruction. These negotiations he would probably have brought to a successful conclusion if he had not been recalled to replace Lionne (September 1, 1671) as foreign secretary. While these preparations for war were going on, a number of French gentlemen of whom Charles de Sévigné was one, fitted out an expedition to relieve the Venetians besieged in Candia (Crete). This expedition was badly managed, and a number of French gentlemen, including the duc de Beaufort, lost their lives and Candia capitulated. [Cf. Letters 3, 23.]

Candia Expedition.

Ever since the Treaty of Aix la Chapelle Louis, who held the Dutch chiefly responsible as mediators for this treaty, had been nourishing an enmity against them. For the next four years all the forces of France were employed in preparing for a war with Holland and in making treaties with England, the imperial princes, etc., that would leave Holland bare to the attack of Louis, the Dutch who were aware of it all begging abjectly that they might be told in what they had offended. [Cf. Letter No. 30.] In 1672 Louis launched the attack without even troubling to declare war against them.

The Dutch War.

As France was not at war with Spain, she could not attack Holland through the Netherlands, so Louis had through his treaties with the German princes gained a base of operations on the East. The King, Turenne, and Condé with 120,000 men proceeded from the Wesel down the Rhine, the Prince of Orange waiting for them behind the Ysel where he thought they would try to make their entry into Holland. That part of the Rhine between Arnheim and where the Waal forks off had not been fortified, and the French found on June 12 that the river there was almost fordable above Schenk. Meanwhile the Prince of Orange had become suspicious and had detached some regiments to guard this place. The French set about

constructing a bridge of boats while some of their cavalry entered the river, the Dutch cavalry and infantry waiting on the left bank. The Dutch advanced into the water and fired, throwing the little body of French cavalry into confusion, whereupon the French artillery fired on the Dutch, whose cavalry withdrew while their infantry parleyed. Condé had just passed in a boat with his son and his nephew Longueville. Longueville and some others flung themselves on the Dutch crying: "No quarter for the canaille," whereupon the Dutch fired killing Longueville and wounding Condé in the wrist. The Dutch were nearly wiped out. The bridge being finished, the King crossed followed by the army. [Cf. Letters, Nos. 37, 38, 39, 40.]

Passage of the Rhine.

Immediately the Prince of Orange abandoned the Ysel to protect Amsterdam. Condé's advice was: "Push on at once to the capital," but he was at home nursing his wound, and the King and Turenne preferred to strengthen their progress with slow and patient sieges. Holland, terrified, sued for peace, but Louis' terms were too arrogant. The French were never again to have the same chance of conquering Holland, for in 1673 the German princes began to forsake the alliance, some because of Louis' failure to pay the promised subsidies, some because of the ravages of the French troops in their dominions, others because of the growing determination of the Emperor to curb Louis at all costs.

On May 1, 1673, Louis left St. Germain accompanied by the Queen, Mme de Montespan and the court; taking leave of them at Tournai he set out on his campaign—a campaign of sieges. Whilst Condé kept down his enemies in the West and Turenne protected him from the German forces under Montecuculli on the East, Louis proceeded gloriously to the Siege of Maestricht, punctually returning to Versailles in July. Turenne was kept so short of men that he did not dare to risk much, usually contenting himself with keeping the enemy out of Alsace. His most astonishing feat was when the enemy having overrun Alsace in

Siege of Maestricht.

1674 and the French were crying out that Champagne must be protected, he stole quietly away along the foot of the Vosges from North to South and unexpectedly attacked the bulk of the imperial army at Colmar and routed them, thus obliging the Germans to retreat from Alsace across the Rhine.

Turenne on the Rhine.

In 1675 Turenne was weary and anxious to retire from his command, but Louis could not spare him. Crossing the river he found himself facing Montecuculli, and the two great leaders for some time resumed their game of chess, each anxious to avoid anything decisive. On July 27, however, finding himself in a better position than his adversary, near Salzbach, Turenne resolved to attack him; while he was engaged in preparations for this event, just as he was approving a battery emplacement, he was killed by a cannon ball. [Cf. Letters, Nos. 43, 44, 45.]

Death of Turenne.

Condé was then sent to take over Turenne's command while Luxembourg succeeded Condé in Flanders, with orders from the King and Louvois not to risk anything. The prince de Condé stopped Montecuculli's advance and without risking a single combat succeeded in making him evacuate Alsace in September, after which he retired to his estate at Chantilly which he hardly quitted till his death.

The Flanders campaign of 1676 was chiefly a matter of sieges directed by the King and Monsieur for the one side, and the Prince of Orange on the other; Bouchain and Aire fell to the French. Luxembourg, who had succeeded Condé on the Rhine, could not hinder the imperial troops from taking Philippsbourg. The war dragged on mostly in the form of sieges—a battle was a great event—till finally peace was made in 1678. At the moment when peace was being concluded Luxembourg was blockading Mons and was expecting to be attacked by the Prince of Orange. On the night of August 13, a courier brought to the French camp the news that peace had been made, but Luxembourg, though feeling assured that William of Orange

End of the Dutch War.

must have been informed at least as soon as himself, nevertheless remained on his guard. On the morning of August 14 Orange attacked; the battle was furious, bloody, and indecisive. [Letter 49.] The next day Orange, in a letter to the Grand Pensioner, declared, "before God that he had not known of the peace".

War in the Palatinate.

By the letters of Mme de Sévigné given in this selection, we can see that in 1688 Louis was once more at war with the Emperor. William of Orange in that year was occupied with the situation in England, the Emperor had a war with the Turks on his hands and Louis thought he would seize this auspicious moment to fall on the Emperor and clear up his many differences with him. He had several causes of dissatisfaction with the Emperor. He blamed him for having prevented the Truce of Ratisbon (signed in 1684 by the King of France, by Spain and the Emperor, establishing a peace for twenty years) from being converted into a peace; he blamed him for his action in reference to the Palatinate where Louis had supported the claims of the second Madame; for his action in Cologne, where the Emperor had opposed the claimant for the Electorship supported by Louis. So now in 1688 Louis announced that in order to be prepared for the possible hostility of the Emperor, he intended to seize a number of places whence his enemies might easily launch an attack on his kingdom. Towards the end of September, 1688, French troops penetrated the territory of the Empire, entering Cologne and Liège; and the army of the Rhine, under the nominal command of the Dauphin, supported by Duras and Vauban, laid siege to Philippsburg (Philisbourg), which after a terrible siege surrendered on October 29. This success was followed by the taking of Mannheim on November 12, and Frankenthal on November 19. In less than two months the French had made themselves masters of the greater part of the Palatinate, and except for Coblenz held all the left bank of the Middle Rhine. Louis had hoped by this sudden blow to surprise the Emperor into granting an advantageous and lasting peace to France, but the only result of his

action was to stir up a general war which lasted till the Peace of Ryswick, 1697.

Origin of the Parlement.

In feudal times all power resided in the King and for important matters he assembled his Court; it met at least twice a year and wherever the King happened to be. This was his Parlement. Louis IX (Saint Louis, 1226-70) decided that matters of justice should be entrusted to certain members of his Court and that these should form the Parlement. Thus this term came to designate a body dealing with the dispensation of justice. In 1302 it was established permanently in Paris and by an ordinance of 1319 it was divided into: (1) *Grand' Chambre* or High Court of Appeal, (2) *Chambre des Requêtes*, Court of Appeal from local courts; (3) *Chambre des Enquêtes*, a Grand Jury Court to prepare bills for the *Grand' Chambre*. Lawyers by profession at first held only a subsidiary position, but gradually the barons grew so tired of being prompted in the law by men whose position was on a bench at their feet that they began to absent themselves, and the lawyers assumed the red robe edged with ermine which marked them as officers of the King. Peers retained, however, their right to be present, though this was rarely exercised except in the case where one of their body was to appear for trial. The year 1302 brought other changes which limited the action of the Royal Court, and saw the foundation of the *Conseil du Roi* for political and administrative matters and the *Chambre des Comptes* for financial matters.

Conseil du Roi.

Royal edicts were sent to the Parlement for registration, and this body claimed the right of refusal. Kings, however, never allowed more than simple remonstrance, and themselves retained the right to appear in person and hold what was known as a *lit de justice* and enforce registration. To secure honesty of dispensation these magistrates were made irremovable. Their *charges* (posts) were obtained by purchase by such persons as had passed their law degrees and were acceptable to a committee of benchers. By the end of the

Charges.

sixteenth century this sale of *charges* had come to be worth 160,000 *livres* to the King. Henry IV, however, agreed to accept for such *charges* persons presented by their former holders or by their heirs, on condition of the payment of one sixtieth of the assessed value. This tax was purchased by a royal secretary named Paulet and was known as *la paulette*. It brought to the royal treasury 1,000,000 *livres* in 1606. The sale of *charges* was one of the recognised sources of the royal revenue, and practically every office of even the meanest kind was obtained in this manner. A *dame d'honneur* in the royal household purchased her post equally with a *valet de chambre*, the King reserving to himself the right of choice for the post. High judicial posts, as we have seen above, became hereditary, and the same is true for the other great administrations. There arose, therefore, a class of civil servants trained from birth for such posts and they were within their lights efficient. Some families were for generations illustrious in their offices; thus in the Parlement successive generations of Harlay, Séguier, De Mesme, D'Argenson, D'Aguesseau, Caumartin, and Ormesson appear. Such high officials formed the *noblesse de robe*, and among their number as well as in the *noblesse d'épée* we shall find most of the friends of Mme de Sévigné. The *noblesse d'épée* were from time to time recruited from the ranks of the *noblesse de robe*, this latter station forming a ladder by which the bourgeois class could ascend after generations to that of the nobility.

Sale of Charges.

Noblesse d'épée et de robe.

As early as 1443 Charles VII (1422-61) had founded a Parlement for the province of Languedoc at Toulouse, while Louis XI (1461-85), when dauphin, had raised the *conseil delphinal* to the dignity of a Parlement at Grenoble; the Parlements of Bordeaux and Dijon also owed their origin to Louis XI, and they were followed shortly by the Parlement of Rouen for Normandy, of Aix for Provence, and of Rennes for Brittany when that province was united to France in 1491. By the time of the Revolution the

Provincial Parlements.

number of Parlements had grown to thirteen. The area of their respective jurisdictions varied considerably, that of Paris extending over a third of the kingdom.

Whereas the Parlement was an instrument of monarchy, France possessed in the custom of calling together the States-General a means that might have produced a democratic form of government.

The Three Estates.

Unhappily the three estates—clergy, nobility, and people (or *tiers état*)—had so little common ground of agreement that the deliberations of the States were almost always bound to end in a deadlock. The term *tiers état* stands practically for the bourgeoisie, the peasant and the artisan had virtually no representation. The clergy and nobility, entrenched in their privileges, contributed little to the upkeep of the State; the *tiers état* was represented in great majority by the holders of *charges*, and they too paid only *la paulette* and certain indirect taxes; consequently reforms in taxation generally meant little more than an increase in the *taille* (poll tax) and the *gabelle* (salt tax), the former of which fell almost exclusively on the peasant. On the other hand the nobility, although not taxed, could not enrich itself either in the service of the King or by engaging in agriculture or trade. Whether he desired a post in the army or in the royal household, a young noble was obliged to pay dearly for his *charge*, to equip himself at his own cost for each campaign, and to keep up with the show and expense, example for which was set by the King. Even commerce was forbidden him, and overseas trade was only open to him when Colbert began to build a mercantile marine (cf. p. xxxvi). A nobleman was not even permitted to become a gentleman farmer—the number of ploughs he could keep being limited to four; the reason being that land tilled by him would be freed from the *taille*. Hence we may understand Mme de Sévigné's remark: "Ils n'ont jamais le sou". The nobility was forced therefore to live by expedients of which the chief were: gaming, debts, and misalliances.

Taxes.

Disabilities of the Noblesse.

Bussy in his exile can find no other occupation (see p. liv) than to adorn his house, and when Mme de Sévigné acquires more property in Brittany, she can only turn it into park land (cf. "je vous fais parc" [Letter 1]) or let it on lease.

Provincial States—Provence and Brittany.

Corresponding respectively to the old royal domain and to the provinces which one after another came under the crown, the kingdom, for purposes of taxation and local administration, was divided into *pays d'élection* and *pays d'états*. The first division owes its name to the fact that financial officers appointed by the King, called *élus*, were entrusted with matters of taxation, whereas the *pays d'état* were such provinces as had retained some local autonomy and the right to collect taxes in the manner best suited to their powers. The chief provincial "States" existing in the last three decades of the seventeenth century were those of Languedoc, Provence, Burgundy, and Brittany. In a letter of August 5, 1671 [No. 27] Mme de Sévigné tells of the meeting of the States of Brittany held that year at Vitré, a few miles from her estate—*Les Rochers*. It was convened by the King in an order dated May, 1671, addressed to: "My dearly beloved cousin the duc de Chaulnes, peer of France, lieutenant-general with our armies and in our duchy of Brittany". The opening of the States took place in August. These had not been held for many years in Vitré and local interest ran high. The States had been ordered to furnish 2,500,000 *livres*, of which sum the King had remitted 100,000 crowns; the 2,200,000 were voted without discussion, and the rest of the deliberations were concerned with votes for the repair of roads and other public works and for a sum for the governor and various pensions. The occasion was made one for great entertainments, balls, plays, etc.

Occupations of the Provincial States.

Monsieur d'Harouys, treasurer-general of Brittany, as Mme de Sévigné tells us [Letter No. 27] kept open house: "C'est un jeu, une chère, une liberté jour et nuit qui attirent tout le monde". Mme de Sévigné's position in Brittany, and her intimate friendship with the duc de Chaulnes and his wife, were

such that she could not have refused to be present without showing a coldness which might have appeared insulting. Her heart, however, was in that other meeting of provincial States where her daughter was playing an important part at about the same time.

The provinces of Languedoc and Provence had a political life much more intense than that of Brittany, and though their ancient customs had been encroached on to such an extent as to become formal rather than real, the royal power so far respected their privileges as to allow that in the absence of both governor and lieutenant-general the Parlement should exercise the right of government. This contingency arose in 1667; Vendome, grandson of Henry IV, and husband of Laure de Mancini, one of the nieces of Mazarin, became a cardinal after his wife's death, and their son, the hereditary governor, was only a minor; the lieutenant-general was occupied with other duties. Louis XIV, mindful of the action of the Parlement of Paris during the Fronde, and fearing lest that of Provence should assume a rôle of political importance, but not wishing to run too openly counter to long-established privileges, appointed the baron d'Oppède, first president of the Parlement, as interim lieutenant-general. This caused great local opposition and discontent, and it was seen that some one was needed to watch over events; for this the Bishop of Marseilles was selected by the King, and with him all important matters were settled by the Government. On the appointment of the comte de Grignan to the lieutenancy in 1669, the influence of these two, baron d'Oppède and Monsieur de Marseille, should have ceased immediately, but both were constantly at Court and continued their intrigues. We find Mme de Sévigné therefore writing letters to her son-in-law, advising him about these intrigues and about the best way of countering them. The comte de Grignan had been chosen for a difficult post by reason of his extensive estates and family connections in Provence. His uncle was Archbishop of Arles

L'affaire de M. de Marseille.

M. de Grignan in Provence.

and his brother coadjutor. Grignan's position and his natural liberality caused him to be put to great expense in entertainment (cf. p. lix). The salary payable by the States to the lieutenant-general would have been ample if he had not been compelled to act both as governor and as lieutenant. To cope with this expense he asked the States for a sum sufficient to maintain his guard. But the baron d'Oppède, who had got himself appointed royal commissioner to open the States, and Monsieur de Marseille, who was chairman of the States, secured the refusal of this request. Mme de Sévigné urged her son-in-law not to show resentment but to endeavour to win over these two, and by tact and good sense, and by some wire pulling on the part of Mme de Sévigné herself, the States were finally pursuaded to make a personal grant to M. de Grignan "en considération des bons services que le lieutenant général rendait continuellement au pays". It was a matter of chagrin to Mme de Sévigné that, owing to M. de Marseille's influence with the King and Colbert, this grant had to be extracted each year, and must never be considered as establishing a precedent.

The question of the Guard.

When Louis XIV, on the death of Mazarin, assumed personal control of his kingdom, he was assisted by four secretaries of State, Brissac, Lavrillière, Guénégaud, and Le Tellier, by the chancellor Pierre Séguier, and by Nicolas Fouquet, the superintendent of finances. For internal administration—or Home Affairs—the whole kingdom was divided among the four secretaries, and to each was allotted special duties, e.g. to Brienne foreign affairs, to Guénégaud the royal household, and to Le Tellier war, etc. Finance had a special administration, and when after the disgrace of Fouquet, no further superintendent was appointed, the King reserved the direction for himself with the help of the chancellor, the duc de Villeroi, and three others, one of whom was Colbert, who entered the receipts and the payments and drew up the reports, and who became gradually superintendent in all but name. No minister was definitely a member of the royal

Secretaries of State.

council—he came only when summoned—and different members formed the various councils which met on different days to transact different business. In 1669 the four secretaries were Le Tellier, Lavrillière, De Lionne who had succeeded Brienne, and Colbert who had taken the place of Guénégaud. Like the *charges* in Parlement these posts were hereditary or vendible provided the successor were agreeable to the King. Thus Lionne paid 900,000 *livres* for the *charge* of Brienne, and the same *charge* was assessed by the King at 800,000 *livres* when Pomponne succeeded after Lionne's death in 1671[1] (cf. p. xx); later Louvois succeeded his father Le Tellier as war secretary, who had in turn taken the place of Séguier as chancellor; Louvois doubtless paid only the succession duty known as *la paulette*. The various functions of the secretaries seem to us hopelessly muddled, as four were concerned with home affairs in different parts of the kingdom, but the multiplicity of functions, provided the office-bearer were capable, meant that each secretary had experience which enabled him to form an opinion on all matters. These

The Purchase of a Charge.

[1] In a letter dated September 13, 1671, Mme de Sévigné writes to her daughter: "Conservez votre santé, votre beauté, votre amitié (i.e. affection) . . . afin que rien ne manque à ma joie. Que dites-vous de celle de M. d'Andilly de voir M. de Pomponne (his son) ministre et secrétaire d'état? En vérité il faut louer le Roi d'un si beau choix. Il étoit en Suède (cf. p. xx), il (i.e. the King) pense à lui et lui donne cette charge de M. de Lionne, avec toutes les facilités nécessaires pour faire qu'il la puisse payer." On September 5 the King had written to Pomponne: "Lyonne étant mort, je veux que vous remplissiez sa place; mais comme il faut donner quelque récompense à son fils, qui a la survivance, et que le prix que j'ai réglé monte à 800,000 livres, dont j'en donne 300,000 par le moyen d'une charge qui vaque, il faut que vous trouviez le reste. Mais pour y apporter de la facilité, je vous donne un brevet de retenue des 500,000 livres que vous devez fournir, en attendant que je trouve dans quelques années le moyen de vous donner de quoi vous tirer de l'embarras où mettent beaucoup de dettes." This patent whilst it did not absolve Pomponne from the payment of the 500,000 *livres* yet had the advantage of enabling him to borrow the necessary amount, since he or his heirs were assured of receiving this amount at least when the office passed to another.

ministers found unity of action in the person of the King, who accepted no advice except that asked for and paid for by himself.

The royal power in the provinces was represented by the governor, the lieutenant-general, and by *intendants*. These intendants were lawyers, trained in the Parlement or in other administrations, whose duty it was to see whether provincial administration, financial or judicial, was satisfactorily carried out. Such posts were eagerly sought for by the *noblesse de robe*, and some of these *charges* must have had considerable value, for we find that M. du Gué-Bagnols, *intendant* at Lyons, was brother-in-law of Le Tellier, and that he had married his daughter to Emmanuel de Coulanges, Mme de Sévigné's cousin. The social position of an *intendant* was obviously good, since M. du Gué was Mme de Sévigné's host when she stopped at Lyons on her way to visit her daughter in 1672. We find her writing (July 27) "M. l'intendant me vint prendre au sortir du bateau lundi avec Madame sa femme et Mme de Coulanges : je soupai chez eux; hier j'y dînai; on me promène, on me montre ; je reçois mille amitiés ; j'en suis honteuse : je ne sais ce qu'on a à me tant estimer." At the end of this year or early in 1673 [Letter No. 41] we find her receiving a visit from " Madame l'intendante " at Marseilles.

The importance of the intendants.

At few epochs in the history of France did the national income exceed the expenditure, and at the end of the Fronde the royal credit was so poor that no one with money to invest would lend it to the Government. In 1653 Fouquet, who had held various public offices and had remained faithful to Mazarin, became superintendent of finances. He was a wealthy man, and he alone seemed able by his personality and tact to secure money for Government purposes; through him alone would the financiers lend money. The superintendent was legally only the director of finances, i.e. he gave instructions to the *Épargne* (the Treasury) to pay orders signed by him on such or such account. It might

Fouquet and finance.

happen that the account on which the order was drawn was already depleted, and the unhappy creditor had then to sell his order to brokers for whatever they would give him. Then the superintendent might purchase this paper, transfer the order to an account which had funds at its disposal and so enrich himself. Financial jobbery of this kind had so lowered public credit that the State could not borrow money at the legal rate of interest, which was $5\frac{5}{9}$ per cent (*le denier dix-huit* as it was called, i.e. one *denier* interest on eighteen lent). The Treasury in 1658, wishing to borrow money, decided to create a loan for which they would pay an annual interest of 400,000 *livres*. For this they ought to have been able to borrow eighteen times this amount, i.e. 7,200,000; but as the Government never paid more than two quarters interest, and as the financiers, who undertook to find the money, refused to lend at less than $16\frac{2}{3}$ per cent (*le denier six*), the capital that would be secured would be $(400{,}000 \div 2) \times 6 = 1{,}200{,}000$; costs of raising the money were placed at one-third of the total, so that the capital finally received by the Government was no more than 800,000 *livres* instead of the 7,200,000 which, if both Government and financiers had acted legally and honestly, ought to have been the sum.

By the manipulation of orders for payment and the bribes paid by creditors who wished to get their orders referred to an account having funds at its disposal, by all sorts of charges and perquisites, it came about that the superintendent—whether he were Fouquet, Servien, or anyone else—was rich and the King poor. These malversations were not confined to the superintendent, and moreover he could claim, and at his trial did claim, that his own vast private fortune was so hopelessly mixed up with the public money that he had no clear idea as to what was his own and what belonged to the nation. Fouquet had other occupations besides his office; he built at Vaux, near Melun, a mansion which was the epitome of French art, and he filled it full of treasures. Every person of quality

The wealth of the superintendent and the poverty of the King.

was welcome at this house; five hundred dozens of plates and thirty-six dozens of silver dishes were in daily use, and massive gilt services were ranged in cases, while the steward of the household was the famous Vatel whose services were afterwards transferred to Condé. [See Letter No. 22.] Fouquet was also a great patron of letters; Scarron and La Fontaine received pensions from him, and for the great fête on the eve of his downfall Molière wrote and played *Les Fâcheux*. It was due to Colbert's influence that Fouquet's downfall was decided. A special commission was appointed (cf. p. xi) to try him for malversation, and after a long trial which Mme de Sévigné details in some of her most interesting letters addressed to Pomponne, he was condemned to perpetual exile. With him fell many of his friends, among whom was De Guénégaud, *trésorier de l'Épargne*, whose wife we must not confuse with Mme du Plessis-Guénégaud. Other financiers were by the action of the same commission stripped of their fortunes, and the whole financial system reviewed. Holders of annuities were compelled to agree to be paid off at ruinous rates, and we find Mme de Sévigné writing on December 1, 1664, that there was a report that the "rentes were to be paid off at a rate which would send them all to the workhouse". The work of this commission had the immediate advantage for the King of providing him with some ready money, and henceforth every month the King saw and signed the account of the receipts and expenditure drawn up by Colbert. This knowledge of the state of affairs never restrained the King in his extravagance, and to provide for this became Colbert's life-long preoccupation. The same mismanagement as had characterised the finances had prevailed in every revenue-producing department. In 1661 the Crown Lands produced only 800,000 *livres*, twenty years later owing to Colbert's efforts they yielded seventy times that amount; the royal forests in 1661 sold wood to the value of 168,000 *livres*, twenty years later they furnished over a million. Direct taxation provided some 40,000,000 a year, and it was not

Fouquet's downfall.

The King becomes rich.

found practicable to exact more from the peasant on whom the tax chiefly fell, but, under Colbert, *aides*—indirect taxation on commodities in general use—rose from 5,000,000 in 1661 to 22,000,000 in 1682, the salt tax increased nearly 4,000,000 in value under Colbert's administration, and the *traites*—import and export duties, not merely between France and abroad but also between certain provinces — produced some 40,000,000. There were also smaller and extraordinary sources of revenue; posts, goods carriage, playing cards, etc. Unhappily for the taxpayer most of these taxes were not collected directly by the State but were "affermé," i.e. a "fermier" purchased the right to levy the tax, paid a lump sum to the Treasury, and recouped himself from the helpless taxpayer. Colbert would have done away with all this "farming" of taxes had it not been so deep rooted as to be ineradicable.

Sources of royal wealth under Colbert.

Posting houses, where horses could be obtained at a fixed charge, had been founded as early as the fifteenth century on all the main roads and at distances of four leagues apart. The system was improved and extended by Sully. In 1627 Richelieu arranged for the carrying of letters and set up *bureaux de dépêches* in most towns, with bi-weekly couriers—*ordinaires* as they were called. Colbert paid special attention to this, and the mail bags, carried by postilions, went with considerable regularity and speed between all the large centres of population. Letters left Paris for the South every Wednesday and Friday and were delivered in five days. Ten days were required between Provence and Brittany. Considerable delay must have occurred in delivery to the individual, and in the collecting of the charges, which were paid by the receiver. Thus we find that Mme de Sévigné, in her impatience to receive her letters, bribed a clerk in the office in Paris to hand over her letters without delay. Delay too was often caused by police censorship. Many references to the loss of letters or to the fact that their secrecy had not been respected may be found in contemporary correspondence. [Cf. p. 59, l. 11.]

Posting and letters.

The expenses of the Court were the bottomless gulf into which the greater part of public money disappeared, a gulf ever widened by the pensions which the King was continually granting. Not one of the great families but counted on royal benefactions to enable them to shine at Court. In 1669 the income and expenditure was so nicely adjusted as to leave a small credit balance of 180,000 *livres;* in 1680, when the royal expenses were ever increasing, there was a deficit of 34,000,000—the income had been exceeded by more than 50 per cent. Against this Colbert struggled ceaselessly, toiling to increase the revenue-producing power of the country.

Pensions.

He found on coming to power that Sully's well-ordered roads had become ruts and pools and quagmires. Mme de Sévigné fears for the perils of the road in connection with Mme de Grignan's journey to Provence, and the promise of a reward to her daughter's coachman and the fact that she herself required six horses are eloquent evidence of the disrepair into which these roads had fallen. Colbert paid great attention to the construction of canals and the canalisation of rivers. Much of the journey from Paris to Provence could be done by water. The big slow-moving barges took aboard both coaches and horses, and the traveller of quality spent his time within his coach, alighting at towns through which he passed to visit friends as did Mme de Sévigné at Lyons in 1672 (cf. p. xxxi).

Danger of travel.

Colbert, unlike Sully, was not successful in his dealing with agriculture; he under-estimated the value of wine-growing, and he dreaded that if he allowed the export of wheat, not enough might be left to provide for the population; he felt more at home with trade, and sought by protection of home industries to prevent the import of foreign commodities. He aimed particularly at producing in France all the luxury articles which the splendour of Court life demanded. To produce the linen for cambric and lace he encouraged flax growing and spinning; to supply the ribbons

Colbert's fiscal plans.

and brocade, which were used in such profusion, he placed the silkworm industry on a sound basis and encouraged the silk weavers of Lyons. Colbert looked, too, further afield; he felt humiliated that of the twenty thousand vessels that were calculated to sail the seas only six hundred were French, and he set about to build up a mercantile marine. He founded an East India Company, a Levant Company, a West India Company, materially increased the colonisation of Canada, and secured good results in the sugar plantation in the Antilles. But in spite of all Colbert's endeavours the expenses could never be met, and these only increased when the Court went to Versailles. When Colbert deplored the expense in his monthly return, the King would write in the margin: "La grande dépense me fait beaucoup de peine, mais il y en a de nécessaires"; or when Colbert failed to borrow as much as was wanted, the King would reply that he knew that Colbert was doing all that he could.

The royal taste had not not always been so extravagant. In the diary of two young Dutchmen named De Villiers, who spent some eighteen months in Paris from December, 1656, till May, 1658, and who noted down faithfully all they did and saw every day during that period, we find an entry under date April 2, 1657; they had gone to Neuilly, then a village on the right bank of the Seine below Paris, and there they found the young King drilling his musketeers, and they state: "C'est un brave prince, bien fait et très grand pour son âge, il avait un justaucorps de velours noir avec des boutons de soie, par dessus il portait un baudrier de marroquin noir sans frange, afin de servir d'exemple à tous ceux de son royaume, qu'il veut porter à moins de dépense en habits".

Simplicity of the young King.

Saint-Simon condemns Mazarin as the evil genius who introduced high play into France, but in the early days of Louis' reign the term high can only have been relative. The same young Dutchmen tell a story (May 16, 1657) of Louis' brother which is certainly characteristic. The duc d'Anjou (he only

assumed the title of *Monsieur* on the death of Gaston d'Orléans, Louis XIV's uncle, in February, 1660) having lost at the gaming table, came to his brother and begged him to grant a request. The King, knowing his brother's liking for fun, desired to hear what he wanted: "Sire," "said he, "j'ay perdu mes dix pistoles et je n'ay plus d'argent, je voudrois bien que vostre majesté me permist d'épouser une des petites Fouquettes, car le petit comte de Charost[1] regorge d'argent depuis son mariage". So small a sum as ten pistoles (100 *livres*) would not have been worth a second thought at even a slightly later date.

The tide of extravagance had, however, set in, but as yet the King was not the only fête giver; he and his brother as well as their uncle accepted the hospitality of others. Thus, to quote again from the Villiers diary, we find that on February 8, 1658, there was a big ball at the house of the maréchal de l'Hôpital to which the King, Monsieur and Mademoiselle came masked, and that the collation was on so elaborate a scale that some dishes cost more than 400 crowns and that if rumour be true, this fête cost the maréchal 30,000 *livres*. And again, on the following evening, the chancellor (Pierre Séguier, cf. p. xxix) gave another ball which surpassed this in splendour, at which the King danced the first dance with Henriette d'Angleterre (who was soon to marry the King's brother) and was followed by Monsieur and Mademoiselle. Possibly because the writers are men, women's dress is passed over in the single phrase: "les femmes y parurent dans un éclat extraordinaire," but the men's dress is carefully noted. They wore mostly black velvet covered with pearls and diamonds. The marquis de Vardes had a "pourpoint de satin couleur de chair, chargé d'une dentelle d'un gris si blanc qu'on eust dit qu'elle estoit d'argent: les chausses estoient d'un veloux (an older and more

The King the guest of the nobility.

Dress circ. 1660.

[1] Armand de Béthune, comte, and, later, duc de Charost, had married Fouquet's eldest daughter a few months previous to this incident.

correct form for *velours*) noir plein et chamarrées de la même dentelle, sous laquelle il y avoit du satin de la couleur du pourpoint. Tout cecy faisoit un assez bel effet et on jugea cet adjustement assez mignon, aussi bien que celuy du nouveau marié[1], le comte de Guiche: il estoit aussi [vêtu] de veloux noir plein comme les autres, mais l'adjustement estoit tout de perles au milieu d'une broderie de jés blanc, et de loin il s'en formoit un très bel esclat."

On April 1, 1658, our young Dutchmen made the following entry: "le temps s'estant mis au beau, nous fusmes au Luxembourg, où il y avoit bon nombre de dames qui venoient y estaler leurs belles juppes. Nous y en vismes de bien riches et de bien magnifiques selon la mode qui court: et comme d'ordinaire les femmes se picquent de paroistre plus les unes que les autres et d'avoir quelque chose de particulier, il y en avoit de diverses manières: les unes estoient brodées, les autres estoient chamarrées de dentelles, et il y en avoit dont l'enrichissement consistoit en la seule façon de l'estoffe; mais il n'y en avoit point qui n'eust sa beauté et sa magnificence. . . .

Les hommes y piaffent aussi à leur mode, et l'estravaguance des canons devient plus insupportable que jamais: on les porte d'une certaine toile blanche rayée, et on les fait d'une si horrible et si monstrueuse largeur qu'on en est tout à fait contraint et contrefait en sa demarche. Cet embarras des jambes joinct à celuy de la teste par la quantité de plumes que l'on porte sur le chappeau, est tres fascheux à qui n'y est pas accoustumé, car on en porte des bouquets à trois rangs; et afin que tout aille avec excez (qui est l'humeur des François), on chamarre les habits de dentelles de guipure qui coustent fort cherement."

On another occasion they write: "Mesdames de Roquelaure,

[1] Eldest son of the maréchal duc de Grammont, had married Mlle de Sully a few weeks before this ball. After his death in Turenne's army (December, 1673), his wife married the duc du Lude, an intimate friend of Mme de Sévigné. [Cf. Letter No. 16.] The duchess de Verneuil [Letter 15] was her mother.

d'Olonne et quelques autres y parurent avec des toques de veloux noir, entournées de plumes, et des justaucorps : c'est à present un habit à la cavalière, que ce sexe a inventé à l'imitation de la reyne de Suede. Les justaucorps sont à six basques, tous garnis de rubans aux costez et au devant et au derriere". Elsewhere they tell us that 250 ells of ribbon might be used for adorning a gentleman's dress (see "Bibliography," p. 140).

The extravagance of dress.

Besides balls the great world of Paris had other pleasures; we read in this same diary: "L'apres disnée, nous fusmes à la promenade des Tuilleries, et apres à celle du Cours où il ne manqua pas de beaux carrosses, ni de personnes qui les remplisssoient en une saison qui leur est tout à fait agréable et favorable pour faire montre de leurs beaux visages; car la plupart des dames estoient demasquées".

Colbert's theory was that the wealth of a State consisted in abundance of money, and he desired to create this by an organisation for progress in agriculture, trade, and commerce; to Louis, on the contrary, the glory of France consisted in gathering his Court perpetually at Saint Germain or at Fontainebleau and pouring millions into the vast buildings at Versailles, and at the same time carrying on ceaseless wars: not even the great natural wealth of France could bear this strain.

The expense of the Court.

The transformation of Versailles into the royal residence and the centre of government proceeded only in the face of great difficulties, where the construction of the artificial lakes and water-courses had caused malaria among the workmen. Mme de Sévigné writes on July 10, 1676: "Hier en allant ensemble à Versailles . . . on fut bien aise de la visiter avant que la cour y vienne. Ce sera dans peu de jours, pourvu qu'il n'y ait point de hourvaris" (obstacles); and a few days later she describes her visit to the Court. [Letter No. 46.] More than two years later, October 12, 1678, we read: "la cour est à Saint-Cloud; le Roi veut aller samedi à Versailles; mais il semble

The Court goes to Versailles.

que Dieu ne le veuille pas, par l'impossibilité que les bâtiments soient en état de le recevoir, et par la mortalité prodigieuse des ouvriers, dont on remporte toutes les nuits, comme de l'Hôtel-Dieu, des charrettes pleines de morts : on cache cette triste marche pour ne pas effrayer les ateliers, et pour ne pas décrier l'air de ce *favori sans mérite.* Vous savez ce bon mot sur Versailles." In April, 1680, the Queen and the Dauphine went into residence, and two years later, July 28, 1682, we read : "Il y a des fêtes continuelles à Versailles". Early in the next year, February 9, 1683, Mme de Sévigné is full of the magnificence of the palace and writes : "Je reviens de Versailles ; j'ai vu ces beaux appartements, j'en suis charmée. Si j'avois lu cela dans quelque roman, je me ferois un château en Espagne d'en voir la vérité. Je l'ai vue et maniée ; c'est un enchantement, c'est une véritable liberté, ce n'est point une illusion comme je le pensois. Tout est grand, tout est magnifique, et la musique et la danse sont dans leur perfection. Ce fut à ces deux choses que je m'attachai, et elles me firent fort bien faire ma cour, comme étant un peu de la vocation de l'un et de l'autre. Mais ce qui plaît souverainement, c'est de vivre quatre heures entières avec le souverain, être dans ses plaisirs et lui dans les nôtres : c'est assez pour contenter tout un royaume qui aime passionnément à voir son maître."

This was the time of the greatest magnificence, when 10,000 of the finest soldiers of France formed the military household and 4000 servants the civil establishment. Five thousand horses filled the stables, and for miles around the whole country formed the royal park or plaisaunce. The Master of the royal household with the keepers of the kitchens and of the cellars and their hundreds of assistants were repeated in varying scales in the households of the Queen, the Dauphin, the Dauphine, Monsieur, Madame, the duc d'Anjou, etc., and then came the departments of the Master of the Horse, the Ranger, the Falconer, etc., in apparently never-ending numbers.

The magnificence of Versailles.

Etiquette decided all questions of precedence, and in the

royal presence all stood except princes and princesses of the blood, who had a right to a chair, while duchesses could claim a *tabouret* (or stool). [Cf. Letter No. 21.] The most insignificant acts of the King were invested with an elaborate ceremonial. Both the getting up and the going to bed had their strictly regulated formalities. To be admitted to the initial stages of the former (*petit lever*) or to the later stages of the latter (*petit coucher*) was the privilege of princes and nobles of the highest rank. In Letter No. 60 we can imagine Mme de Sévigné's pride when she writes to Mme de Grignan that her son, the young marquis, was allowed by the Dauphin (Monseigneur) to hold the candle at his *petit coucher*.

Court ceremonial.

Saint-Simon tells us that the King saw and noticed everybody at these functions, and that it was a terrible condemnation for the King to say : " C'est un homme que je ne vois jamais ". This explains to a great extent the regrets of exiles like Bussy.

A fair idea of the way in which a courtier's day might be spent is given in the letter of the young marquis de Grignan to his mother, dated December 15, 1688; it will be seen that he possessed something of his grandmother's talent :—

A courtier's occupation.

" ce mercredi 15 décembre

" J'arrive de Versailles, Madame, où j'allai dimanche passé. Je fus d'abord chez M. le maréchal de Lorges, pour le prier de me présenter au Roi : il me le promit, et me donna rendez-vous à la porte de l'appartement de Mme de Maintenon, pour le saluer quand il en sortiroit. Je le saluai donc ; il s'arrêta et me fit un signe de tête en souriant. Le lendemain, je saluai Monseigneur, Madame la Dauphine, Monsieur, Madame, et les princes du sang chez eux, et je fus partout bien reçu. J'allai dîner chez Mme d'Armagnac, qui me fit mille honnêtetés, et me chargea de vous faire ses compliments. De là je fus chez M. de Montausier, où je demeurai jusques à la comédie ; on jouoit *Andromaque*, qui

A day at Court.

m'étoit toute nouvelle : jugez, Madame, du plaisir que j'y pris. J'allai le soir au souper et aux couchers ; le lendemain, qui étoit hier, aux levers ; de là je passai le reste de la matinée au bureau et chez M. Charpentier ; je dînai ensuite chez M. de Montausier ; après dîner, je fus voir Mme d'Armagnac, et de là à *Sertorius ;* et puis la même chose que le jour d'auparavant. Ce matin j'ai été aux levers ; après cela M. de la Trousse m'a mené chez M. de Louvois, qui m'a dit de songer à ma compagnie : je lui ai dit qu'elle étoit faite, et M. de la Trousse a ajouté qu'elle étoit bellissime. Voilà, Madame, un compte exact de ce qui s'est passé à Versailles. Permettez-moi, en voyant votre portrait, de gémir de ne pouvoir me jeter aux pieds de l'original, lui baiser ses deux mains, et aspirer à une de ses joues."

Mme de Sévigné also gives us a recital of how she spends her days in Letters Nos. 19, 21, 31, 32, 33, 46. We may be sure, too, that lower down in the social scale the same scheme of things prevailed. So then when Madame Pernelle in Molière's *Tartuffe* (1664-9) reflects on the occupations of her daughter-in-law, she does no more than give a contemporary picture :—

Realism of Molière.

> "Ces visites, ces bals, ces conversations
> Sont du malin esprit toutes inventions.
> Là jamais on n'entend de pieuses paroles :
> Ce sont propos oisifs, chansons et fariboles ;
> Bien souvent le prochain en a sa bonne part,
> Et l'on y sait médire et du tiers et du quart."

Another contemporary reference may be found in Racine's only comedy, *Les Plaideurs* (1668), when the mad judge Dandin says to his son :—

Realism of Racine.

> "Ah ! sur toi tu veux régler ton père.
> Crois-tu qu'un juge n'ait qu'à faire bonne chère,
> Qu'à battre le pavé comme un tas de galants,
> Courir le bal la nuit, et le jour les brelans ? " (gambling hells).

It would be quite incorrect to suggest that the trend of society or of the whole of society was mainly frivolous. The

older Court party was much given to pious exercises; till the Queen-Mother died (1666) and so long as Archbishop Péréfixe, who had been the King's tutor, retained any influence, there was an important body of people in high circles whose thoughts and occupations were mainly religious. [Cf. Letter No. 42.] At Advent and at Lent the attendance at the special sermons was numerous; so crowded indeed was the Passion sermon of Bourdaloue on Good Friday (March 27), 1671, that Mme de Sévigné was unable to get a seat. In Letter No. 20 she remarks that lackeys had been occupying seats for their masters since the preceding Wednesday. She did succeed, however, in hearing the Passion of le père Mascaron, and found it *très-belle et très-touchante.* In February, 1664, she was present at a sermon of Bourdaloue on the day of the Purification of the Virgin, and remarks that it: "faisoit trembler les courtisans, et jamais un prédicateur évangélique n'a prêché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes: il étoit question de faire voir que toute puissance doit être soumise à la loi, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui fut présenté au temple; enfin, ma bonne, cela fut poussé au point de la plus haute perfection, et certains endroits furent poussés comme les auroit poussés l'apôtre saint Paul". [Cf. Letter 16.] And again she remarks of Bourdaloue: "il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on est pendue à la force et à la justesse de ses discours; et je ne respirois que quand il lui plaisoit de finir". Both Bourdaloue and Bossuet were most outspoken in their condemnation of vice in high places.

Piety at Court.

The Court lady at church.

It was perhaps at the funerals of the great that the Church found its finest opportunity for edification; Bossuet's funeral orations on Henriette de France (November, 1668), Henriette d'Angleterre (Madame, August, 1670), the Queen (Marie-Thérèse, September, 1683), Condé (March, 1687) were made occasions for severe castigation of worldliness as well as praise of the dead. A contemporary, Fléchier, enjoyed almost as great a reputation; he it

How the great were buried.

was who preached the oration on Julie d'Angennes (Mme de Montausier, 1672) and that on Turenne (1676). Another preacher of note is Mascaron who pronounced the oration of the Queen-Mother (Anne of Austria, 1666), and of the duc de Beaufort (cf. p. xiv), while that of the chancellor Séguier [cf. Letter, No. 34] was preached by Laisné.

Another symptom of the devotion of the times was the tendency of people of society to detach themselves from social life, take up their abode either in or in the neighbourhood of a convent, where they had the choice of subjecting themselves more or less strictly to the rules of the order. [Cf. p. 71, l. 8.]

Histories of literature, written for us to-day, give a very different impression of the literature of a given period from that which we gain from reading the memoirs and correspondence of the time. We may perhaps venture to consider Mme de Sévigné as to a large extent typical of her age, and examine for a moment what her reading was. It was when in residence at *Les Rochers* that she had most time to devote to reading. Letter 25 of our selection gives us an idea of what she preferred, but her letters are full of references to authors, and the names of more than seventy writers occur in her correspondence. In a letter from *Les Rochers* she describes her book-shelves: "Toute une tablette de dévotion, et quelle dévotion! bon Dieu, quel point de vue pour honorer notre religion! L'autre est toute d'histoires admirables, l'autre de poésies et de nouvelles et de mémoires. Les romans sont méprisés et ont gagné les petites armoires." Romances then, we must understand, had rather gone out of fashion; Boileau had done his utmost to discredit them and had doubtless succeeded, yet Mme de Sévigné still read them in her *heures perdues* (p. 39, l. 11), and to the taste for these we must ascribe her delight in the port of Marseilles which flooded her mind with an "idée de guerre, de romans, d'embarquement, d'aventures" (p. 70, l. 10). In July, 1671, she writes concerning novels: "La beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements et le succès

What people read.

miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille". The reading of history delighted her—Tacitus, Sallust, and Josephus, the last translated by her friend Arnauld d'Andilly, the life of Bertrand du Guesclin, the *Discovery of the Indies*, the *History of the Vizirs*, and also translations of Saunders' *Schism in England* and Gilbert Burnet's *History of the Reformation*. Of the poets she read Virgil "in the majesty of the text," Tasso she adored, and quotes constantly from him, she even admits: "le clinquant du Tasse m'a charmée" (July 23, 1677). She had the good taste to praise La Fontaine, and her delight in him was shared by her cousin Bussy who writes: "Personne ne connoit et ne sent mieux son mérite que moi" (August 2, 1679). She remained true to her affection for Corneille: "Vive notre vieil ami Corneille" [Letter 33], and again in Letter 32: "croyez que jamais rien n'approchera (je ne dis pas surpassera) des divins endroits de Corneille". This enthusiasm for the eloquence and periods of Corneille is typical of her generation, i.e. the generation of the Hôtel de Rambouillet to which she belonged, and will make her less able to appreciate the passion of Racine, and will cause her to warn her daughter, who belonged to the new generation, that if she wishes to show herself a person of taste she will avoid preferring Racine to Corneille. She has, however, the good taste to say: "*Bajazet* est beau" (p. 52, l. 16), and she was charmed by *Esther* when she saw it in 1689. Mme de Sévigné could hardly fail to feel somewhat angry against Boileau. He was the iconoclast who had broken all her early literary idols; Chapelain, Ménage, and Benserade had been severely criticised by him, yet she agreed with La Rochefoucauld and Pomponne on the beauty of the *Art Poétique* and admitted that it was a *chef-d'œuvre*.

Books of devotion formed a very important part of her reading, they filled the "tablette d'honneur". It was natural, as two sets of religious opinions were at that time struggling for the mastery, that the minds of the reading section of the community should be critically inclined towards dogma. All

serious Frenchmen devoted a considerable portion of their time to theological and philosophic reading and discussion, and Mme de Sévigné was no exception; she did not dread the lengthy in-folios of the theologian; she enjoyed their skill in dialectics: "jamais le cœur humain n'a mieux été anatomisé que par ces messieurs-là" (p. 45, l. 11), and she enjoins her daughter: "continuez à nous en mander votre avis".

We must not forget that the bulk of Mme de Sévigné's letters are written to her daughter, whose physical well-being as well as that of all their acquaintances is a constant topic.

The doctors. There will then be no lack of discussion of health and of doctors. Whereas Mme de Sévigné has a certain respect for the surgeon, she has little for the doctor, who was generally the worst of empirics; the absence of science is exemplified by the fact that when she used hay for a compress for her rheumatism, the hay had to be buried or no cure would result. The de Villiers diary offers a terrible example of how a simple fever could be mistreated. One of their friends was bled four times in arm, foot, and head, covered with leeches and with fowls cut in two, and applied half living to his head; he died after five days' agony. It was no wonder then that Mme de Sévigné should write: "Je trouve que dès qu'on tombe malade à Paris, on tombe mort" (p. 41, l. 16). English doctors enjoyed a certain reputation in Paris partly owing to their popularisation of the use of quinine which had been introduced by Dr. Sydenham into France, the secret of which was purchased by Louis and made public. An English doctor, called by Mme de Sévigné *l'Anglois*, was in attendance on La Rochefoucauld. [Cf. Letter No. 50.] It was the fashion, too, to take the waters at Vichy and at Bourbon; it was on her way back from Vichy that Letter 47 was written.

We have seen that to one of the four secretaries of State—Le Tellier—was entrusted the conduct of war (p. xxix), and

The army. that when he became chancellor Louvois became war minister. Up to this time the army had neither been a standing army nor even a national one. Recourse

was had to foreign hired troops—Swiss, German, Polish, English, Scotch, and Irish—and to troops raised by the nobility. The royal troops—the old regiments of the Guards, of Picardy, Piedmont, Champagne and Navarre, and the Household troops—formed the only standing army.

It is to Louvois that the re-organisation of the army is due. Recruiting had been in the hands of crimps, who by treating, drugging, bludgeoning, or worse means, secured men for the various regiments; even the prisons brought their quota. Louvois endeavoured to render military service attractive by regularising pay and rations, supplying uniforms, and making some provision for disabled soldiers. He succeeded in raising as many as sixty regiments of infantry in 1678, and in 1691 as many as ninty-eight; a regiment had then about 500 men. The cavalry consisted of about the same number of regiments with a force of 47,000 horses. The cavalry was generally raised by the officers who commanded them and commissions were purchasable. Mme de Sévigné could only purchase an ensignship for her son, and only later and after some years service did he secure a second lieutenancy (cf. p. lxv). We shall notice that Mme. de Grignan raised and equipped at her own cost a full company for the young marquis. [Cf. Letter 61.] Only gradually were the various arms uniformly equipped and clothed.

Louvois paid great attention to the artillery, but it was not till 1694 that the Royal Regiment of Artillery was created. Till his time there had been no corps of engineers, but he had the clear-sightedness to appreciate and utilise the genius of Vauban. The system of sapping and mining was brought by Vauban to such a pitch of perfection that the taking of a town such as Philippsbourg could be made mathematically certain.

Louvois perfected the Army Service Corps; till his administration there had been no regular system for equipping, feeding, or quartering troops. In the letter of the marquis de Grignan, quoted on p. xlii we find him calling on M. Charpentier who was chief transport officer in the War Office.

To Louvois then must be ascribed the establishment of the army on a modern basis, and the extent of his services must have been realised since Mme de Sévigné could write: "Voilà donc M. de Louvois mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place . . . qui étoit le centre de tant de choses." [Letter 65.]

II. THE LIFE AND LETTERS OF MME DE SÉVIGNÉ.

Marie de Rabutin Chantal was born in Paris in February, 1626, at the hotel occupied by her father in the Place Royale du Marais, then the finest residential quarter of the capital. Her father was killed in 1627 while defending the Ile de Ré against the English. Her mother died in 1633, and Marie was placed under the guardianship of her uncle, Philippe de la Tour de Coulanges. The next four years of her life were spent in the pretty village of Sacy en Brie, four leagues from Paris, in her uncle Philippe's house, and in the company of her cousin Emmanuel then two years old—that Coulanges to whom many of her letters are addressed (cf. Nos. 26, 65). Philippe de Coulanges died in 1636, and Marie was then transferred to the care of his brother, Christophe de Coulanges, abbé de Livry, who henceforth had her upbringing. What he was for her can best be gathered from her letters; he neglected nothing that could procure for his niece a solid education, giving her among other tutors Chapelain and Ménage, two famous men of letters. We learn from her letters that she could "read Virgil in all the majesty of the text," that she read and spoke Italian, and that her taste in literature was pure. She spent her youth in the abbaye de Livry, four leagues N.E. of Paris in the middle of the forest of Bondy.

Early years.

When she was eighteen she was married to Henri, marquis de Sévigné, whose family, one of the most ancient in Brittany, had formed in the past alliances with les Clisson, les Montmorency, les Rohan, etc. [Cf. Letter No. 4 and p. ix.] The first years of their married life were happily spent in Paris in

the midst of the excitements and gaieties of the great world, or on Sévigné's estates at *Les Rochers* among the devoted vassals by whom in those days the lord of the castle was surrounded. [Cf. p. 36, Letter 23.] They were both fond of pleasure and gaiety; rich, young, handsome, well connected, they could gather round them in the capital the most brilliant society of the day. They belonged to the circle of the Hôtel de Rambouillet of which Mme. de Sévigné soon became an ornament. The Hôtel de Rambouillet must have been for Mme de Sévigné a school where her wit and intelligence were polished and sharpened, where she acquired or improved her ability to handle words, phrases, and ideas lightly and elegantly. The commerce of so many brilliant men and women, who were not only thinkers but men of action—Condé, La Rochefoucauld, Mlle de Scudéry, her brother Georges de Scudéry, Mairet, Ménage, Chapelain, Benserade, Boyer, Rotrou, Scarron, and Corneille—in a salon where not to shine was to be ignored, where brilliant conversation was the rule, cannot have failed to increase those powers of narration, imagination, and development of theme, which form an obvious part of the charm of her letters. Letters and memoirs are a great feature of this century; everything combined to this result; there were great things to tell, and the discipline of the salons enabled writers to tell them.

Her marriage.

Hôtel de Rambouillet.

During the stormy year of 1648, which saw the Fronde begin, Mme de Sévigné had been with her husband at *Les Rochers*, where she had given birth to a daughter, the future Madame de Grignan, who was to hold such a big place in her life. She returned to Paris at the end of the year, and when the duc de Longueville, on the outbreak of the Fronde, January 7, 1649, retired to his governorship of Normandy, the marquis de Sévigné was one of the young nobles who accompanied him. In moments of perils and crisis it sufficed in those days for a great noble such as Longueville to send word to the provinces where his estates were situated in order to bring to his support two or three hundred gentlemen ready to fight for him. It

mattered little to these gentlemen what side their chief joined —their fortune and advancement depended on him alone; so much at least of feudalism survived. When on January 7 the Queen and the Court fled from Paris to St. Germain to avoid the siege threatened by the Frondeurs, we find Bussy Rabutin (Mme de Sévigné's cousin) obliged to leave Paris in order to follow Condé, his chief, who had accompanied the Queen in her flight. The duchesse de Longueville, Mme de Sévigné, and other wives of the Frondeur nobles remained behind in Paris; the ladies looking after the interests of the Fronde in the capital while their husbands held the provinces. Mme de Sévigné, although belonging to the opposite party from Bussy, receives a delightful letter from him at this time, delivered by a lackey whom Bussy had sent back to Paris for his horses. Perhaps nowhere is Mme de Sévigné so gay, so spontaneous as in her correspondence with Bussy; the letter of March 15, 1648, where she announces to him the birth of her son Charles, and Bussy's reply are both sparkling with wit and humour. In 1651, the first Fronde being over, Mme de Sévigné went to *Les Rochers*, and the Marquis was back in Paris; about him Bussy says: "Il aima partout, mais n'aima jamais rien de si aimable que sa femme". After having been one of the admirers of Ninon de l'Enclos (a famous courtesan of the time) the marquis fell in love with a Madame de Gondran, on whose account he fought a duel with le chevalier d'Albret, in which Sévigné was killed (February, 1652). On hearing the news of his death Mme de Sévigné hastened to Paris, and we must believe that Sévigné was not without aimable qualities for the grief she felt at his loss was violent and lasting.

Mme. de Sévigné during the Fronde.

The marquis' death.

When Mme de Sévigné arrived in Paris after her husband's death, that city was in a state of ferment. It was the eve of the second Fronde—Mazarin was ready to flee; Condé was at liberty and could have seized the regency from the Queen had he and Orléans not been too jealous of each other to combine;

all the gates of Paris were guarded; so frightened were the Frondeurs of the Queen escaping that no woman could leave the Palais Royal without taking off her mask and giving her name. La grande mademoiselle had offered to serve as intermediary between her father and the Queen, but the price of her embassy would be marriage with the young King her cousin. And in the midst of all these tumults and intrigues, when they feared that at any moment the young King might flee or might be carried off by the princes, the capital seemed plunged in a mad frenzy of gaiety—balls, fêtes, the parks thronged with carriages, the theatres crowded with spectators; everywhere calm faces and agitated hearts. It was at one of those splendid fêtes with which at this time she delighted the great, that la grande mademoiselle refused the hand of Charles II then in exile in France. Intoxicated with the homage, of which she was then the object, she saw herself already Queen of France. Though Mme de Sévigné was by relationship of the party of the Fronde, being free from enmity and naturally generous minded, and seeing the falsity and exaggeration of the extremes of both parties, she did not side enthusiastically with either but gained the friendship and goodwill of both. We find her in later years (1670) the sympathetic friend of la grande mademoiselle listening to the rather pathetic account of her engagement to young Lauzun—an engagement broken by Louis through the influence of the Condé, the Longueville, etc. La grande mademoiselle was at that time over forty, but still of a romantic temperament; she saw her death eagerly looked forward to by the princes of the blood who hoped to inherit her enormous estates; she yearned (as we learn from her own memoirs) for disinterested affection and thought she had found it in Lauzun, a rather brazen, pushing courtier who had forced his way into the favour of Louis. Louis consented to the marriage; Mme de Sévigné advised haste before Louis should be influenced to retract, and the result proved her right. [See Letters Nos. 10, 11, 12, 13.]

La grande mademoiselle.

Lauzun.

Lauzun was imprisoned, but later, through la grande mademoiselle settling some of her estates on the illegitimate children of the King, was released; it is said they were secretly married and that he ill-treated her. His release did not include the right to appear at Court, but he gained that by his assiduity in the service of James II of England. [See Letter No. 60.]

The Fronde over and Paris once more peaceful, the gaieties maintained their sway. The young King enjoyed dancing in a ballet; no function was complete without a comedy or a ballet. At this time Molière was touring the provinces and Corneille's star was on the wane; Scarron, Cyrano, Boisrobert, and Thomas Corneille were the dramatic masters. Julie d'Angennes, now Mme de Montausier, was back in Paris—she and her husband soliciting rewards for having sided with the Court during the struggle. Both Montausier and his wife got positions at Court, Montausier becoming later the governor of the Dauphin. [Cf. Letter 60, and p. xli.] Men of letters, having lost the Hôtel de Rambouillet as a literary centre, gathered at each other's houses, at the house of Scarron where his young wife formed part of the attraction—that Madame Scarron who many years later became the famous Marquise de Maintenon—or at the house of Mlle Scudéri whose reputation was at its height.

Although Louis went each year to rejoin the army, taking with him part of the Court, there was no interruption to the gay life of the capital. Towards autumn all campaigning ceased, the warriors returning to Paris for the winter "crowned with laurels". Those people who were neither attached to the Court nor to the army remained in Paris for the summer as being nearer the source of news, the centre of intrigue and ambition. Mme de Sévigné's cousin, Bussy, whom we have already mentioned, was at this time in Turenne's army and had returned for the winter, which he spent in an extravagant bout of gaming and dissipation. Wanting to set off for the campaign of 1658, he had not enough money to pay his equipage (cf. p. xxvi). About

Dunkirk and the Dunes.

this time his wife's uncle, the Bishop of Chalon, who was also Mme de Sévigné's uncle, died, and Bussy was to inherit part of his money. [See Letter 2.] As he needed the money immediately, he applied to Mme de Sévigné to advance him 10,000 crowns on the security of the expected inheritance. Mme de Sévigné, generous, impulsive, and affectionate, was eager to comply with her cousin's request, but her careful uncle, the abbé de Livry, who had resumed his old office of guardian after her husband's death, suspecting Bussy of being up to the eyes in debt, asked for time to consider the matter, thus giving everlasting offence to the rather touchy Bussy. When he returned from this campaign, one of the most brilliant of the war, he and some other young nobles, intoxicated with their success, gave themselves up to the pleasures of the capital. They saw with annoyance the arrival of Easter week, and one of the company, Vivonne, the *premier gentilhomme du Roi*, proposed that they should all go and spend Easter week in his château de Roissy, four leagues from Paris, far from intrusion and censure. There these young feather-brains spent a week in dissipation, gaming, dancing, drinking. It reached the ears of the King and the Queen-Mother who were scandalised, and the result was that they were all exiled for a time to their estates. Bussy, who was irritated at the King, the Queen, Mazarin, and all the powers, because of this excessive punishment, and who was naturally smart and caustic, spent his enforced leisure in writing *L'Histoire amoureuse des Gaules*, in which, under disguised names, he unveiled the intrigues and libertinage of several personages of the Court, and as he was at the time also embittered against Mme de Sévigné he inserted a sarcastic description of her. [See Letter No. 2.] He was weak enough to read this history to several people, among others Mme de Montglas with whom he was in love, and who begged him to cut out the caricature of Mme de Sévigné. Later he lent the *Histoire* to Mme de Baume, a person of no principles, who made a copy of it and had it surreptitiously printed

Bussy-Rabutin.

L'affaire du portrait.

in Holland. There was then included in the printed edition a song satirising the King and some of the ladies of the Court, the authorship of which Bussy repudiated. As a punishment for the *Histoire* Bussy was sent to the Bastille [cf. p. 6, l. 8], and afterwards exiled to his estates in Burgundy, in complete disgrace. Twenty years passed before he was again allowed to appear at Court, and then without a *charge*, without credit or influence, merely one of a crowd of courtiers, so he promptly retired to Burgundy where he ended his days. We can gather from Bussy's correspondence how he tried to enliven his exile on his estates at Chaseu or at Forléans. On his arrival in Burgundy he brought from Dijon, and even from Paris, artists of all kinds—architects and painters—to embellish his salons. In one of these he collected the portraits of the great captains of his time, in another were portraits of all the women he had known, with inscriptions underneath, inscriptions which are often epigrams. He thus created around him an illusion which made him relive his happier years. He busied himself with a vast correspondence on literary, philosophical, and social matters ; he had a friend at Court whom he employed to present letters to the King begging for permission to return or for a commission in the army. [Cf. p. 1, l. 19.] He was a great reader, and like all exiles of the time, he eagerly sought the society of any person of quality who might happen to be passing through Burgundy. Much of his time was spent in researches into the genealogy of his family. [See p. 6, l. 29 and p. 63, l. 10.]

A noble away from Court.

Moreover, he saw to it that his tenant farmers tilled his lands properly, and spent a good deal of his time going from one estate to the other with this object. When Mme de Sévigné, after one of her own infrequent visits to her property at Buron or at Bourbilly in Burgundy, complained of the neglect of her lands by her tenants, Bussy said there was an easy cure : " get yourself exiled, and then you will be able to keep an eye on them ".

It was about 1661 that Louis began to assemble round him

at St. Germain or at Fontainebleau a thronged and splendid Court. All the glory and wealth of the State began to be centralised there; there was to be found all that was most illustrious in religion, in arms, in magistracy. It was now only by placing oneself under the ægis of the monarch that one could hope for success. Mazarin was gone, gone too was Fouquet, that manipulator of office and wealth—so much wealth that he was able on occasion to lend to the highest, to the Queen-Mother, to Mazarin, but not to Mme de Sévigné, who is able to say: "Je n'y (sc. dans sa cassette) ai jamais rien voulu chercher ni trouver"—[p. 5, l. 6], the Hôtel de Rambouillet, the arbiter of what was correct in manners and suitable in letters, was gone. Men of letters ceased to belong to powerful coteries and looked only to the monarch.

Court and courtiers.

In the winter of 1662 Mme de Sévigné presented her daughter at Court. She was sixteen, and the marquis de Tréville, seeing her for the first time, said: "cette beauté brûlera le monde". Her complexion was dazzling, her features regular, her figure graceful, and she excelled in dancing. Much more beautiful than her mother, more learned perhaps—her mother had taught her Italian, l'abbé Pierre de la Mousse, a relative of Mme Emmanuel de Coulanges (cf. p. xxxi), had interested her in the philosophy of Descartes, she read Latin—with a large *dot*, in all the brilliance of her youth, she still had difficulty in finding a suitable *parti* because she was outwardly cold, reserved, and disdainful, without the least spark of that fire which animated her mother. La Fontaine summed her up in the lines:—

La plus jolie fille de France.

> "Vous qui naquîtes toute belle
> A votre indifférence près."

In 1663, in the *ballet des arts* which was a favourite dance all through that winter, Mlle de Sévigné danced with the King, Madame, Mlle de Mortemart (later Mme de Montespan),

Mlle de Saint-Simon (the sister of Saint-Simon, the writer of memoirs), and Mlle La Vallière—the last mentioned at her height in the royal favour. Mlle de Sévigné was so great an ornament of the Court that she seems to have figured in most of the ballets and to have shared in all the festivities. Besides being well received at Court Mme de Sévigné and her daughter were popular in the most brilliant society of the town. At Mme du Plessis-Guénégaud's château at Fresnes, where she seems to have gathered about her a brilliant literary and fashionable circle that recalls the days of the glory of the Hôtel de Rambouillet, we read of them in 1665 listening to the reading of a play of Corneille, etc., and taking part in amateur theatricals in which Mme de Sévigné distinguishes herself, though she recalls these efforts in later years only to blush at them and to say that she "could not hold a candle to La Champmeslé". In 1669 Mlle de Sévigné was married to the comte de Grignan who was thirty-seven, and had been twice married before; his first wife had been the sister of Julie d'Augennes and had left two daughters. At the time of their marriage Grignan was one of the three lieutenants-general of Languedoc. As Languedoc had a governor-general, a commandant, and three lieutenants-general, Grignan's presence in that province was rarely necessary, and it seemed as if Mme de Sévigné would be able to keep her daughter near her. However, in November, 1669, the comte de Grignan was appointed lieutenant-general of Provence, and was sent in April, 1670, to take up his command. This distinction might have been for Mme de Sévigné a cause of satisfaction, since it assured her daughter an enviable rank and position, but she could only think of the coming separation. We of the twentieth century can hardly realise how complete a separation was entailed by residence in the provinces. There were no trains, no telegraph, an uncertain postal service; travelling was unbelievably slow and dangerous. For the nobility of those days, life meant life in Paris, where

Mlle de Sévigné's success at Court.

Marriage and departure from Paris.

alone one found congenial friends, ideas, society. When Mme de Sévigné gets her daughter's letters her constant cry is: "Our intercourse is so slow, and we pass on so rapidly here from event to event, that your answers to my letters are like ancient history. Are you still remembering the death of so and so mentioned in my letters? Why we have almost forgotten that he ever lived."

Mme de Grignan stayed with her mother till after the birth of Marie-Blanche, departing for Provence in February, 1671, and leaving her little daughter behind her in her mother's care. On the day of her departure the faithful, if rather fussy, abbé d'Hacqueville, a man who rushed here, there, and everywhere, helping everybody, multiplying himself and his kindly offices to such an extent that Mme de Sévigné dubbed him "les d'Hacquevilles," was there to attend her to her carriage while her mother watched in despair from the window. Accompanied by the coadjutor de Grignan she travelled as far as Lyons by road. At Moulins she made a stay and visited the convent of Sainte Marie de la Visitation, founded by her great-grandmother, la baronne de Chantal. The story of this baronne de Chantal is too long to be given in detail. Left a widow at an early age she had come under the influence and inspiraton of St. François de Sales, and founded, under his guidance at Annecy (1610), the order of *les filles de Sainte Marie de la Visitation*, branches of which she finally established in Paris, Nantes, and in Moulins. Mme de Sévigné and her daughter always felt a special interest in this order because of their saintly ancestress; the Paris houses were in the rue St. Antoine in the Marais quarter, in which quarter Mme de Sévigné always lived, in the faubourg Saint Germain, and in the faubourg Saint Jacques, and it is to this last convent that Mme de Sévigné retires after her daughter's departure to be able to weep in solitude. [Cf. p. 25, l. 16.] Mme de Grignan had spent two years of her girlhood at the convent at Nantes. It was at Moulins that Mme de Grignan saw the tomb adorned with

The journey to Provence.

marble columns, crowned with figures of angels, which the widow of Henri de Montmorency, after her husband was beheaded at Toulouse in 1632, had erected to his memory. This Mme de Montmorency had been an ardent friend of the baronne de Chantal, and the Valençay were her granddaughters. [Cf. p. 21, l. 23.] During Mme de Grignan's short stay at Moulins she received a letter from her mother which had been entrusted for delivery to Mme de Guénégaud, then returning from a visit to Paris to continue her exile at Moulins. Mme de Guénégaud's husband had been implicated in Fouquet's fall; he was the brother of Du Plessis (Guénégaud) of Fresnes. Mme de Grignan's next stop was at Lyons, where Emmanual de Coulanges had arranged that she was to be met by a litter with mules as the next stage was over the Mont de Tarare. Unfortunately they seem by some mischance to have missed the litter, and Mme de Grignan and the coadjutor crossed this dangerous bit of road by night. [Cf. p. 26, l. 22.] The comte de Grignan came to Avignon to meet his wife, and she, wishing to get to her destination, with the least possible delay, persuaded him to cross the Rhone during a storm and the boat which bore them was driven violently against one of the arches of the ruined bridge of Avignon. [Cf. p. 25, l. 34.] At Arles Mme de Grignan made her entry into Provence, where as wife of the governor she was received with great pomp. Here she met Corbinelli, Mme de Sévigné's old friend, and the brilliant marquis de Vardes, both at this time exiled from Paris. Accompanied by Vardes and President Bandol, she made her entrance into Aix, which, being the chief town of Provence, was to be her habitual residence, and the place where she would hold her Court. Mme de Sévigné, eager for all news relating to her daughter, began to frequent the society of all those who came from and could give her news of Provence. She cultivated the friendship of Mme du Puy-du-Fou, mother of the comte de Grignan's second wife; began a correspondence with Vardes; and formed a closer intimacy with

Dangers of the journey.

Entry into Provence.

her cousin Coulanges because he corresponded with President Bandol.

The château de Grignan.

The little town of Grignan consisted of a number of badly built houses, clustered on the face of a steep rock rising to a plateau, on which stood the castle of Grignan with its high walls and turrets looking like an ancient fortress. It was so exposed to the violent north winds that the windows on that side were liable to be shattered. Here the Grignan lived for a great part of the year and kept open house. Mme de Grignan preferred the castle to Aix or Lambesc, where she had to receive the ladies of Provence and endure their ceremonious exactingness, though even at Grignan she was not quite immune, for she had as neighbour at Pont-Saint-Esprit, Grignan's aunt, the boring comtesse d'Harcourt. A more congenial neighbour was the chevalier comte de la Garde, also a relative of Grignan; as he was not married Mme de Sévigné hoped great things of him for her son-in-law, and he was one of the few allowed to have a copy of her daughter's portrait [cf. p. 78, l. 24], which had been painted by Mignard, Molière's artist friend. Among those who frequently stayed at the castle were Grignan's brother the coadjutor, a man of the world, witty and zealous for the glory of the family; another brother *le bel abbé*, talented, ambitious, and extravagant, who became Bishop of Carcassonne; le chevalier de Grignan, a soldier by profession, and finally Adhémar who lacked the stiffness of his brothers, and who, on the death of the preceding, assumed the title of chevalier.

The Grignan family.

Besides the Grignan and their more intimate friends, Grignan's officers, gentlemen, and pages formed a big circle, so that there were eighty or a hundred people in constant residence at the castle. Add to that the guests who came from this or the neighbouring provinces, and who were entertained extravagantly. Friends or simple acquaintances would put up in this castle with their retinues; it was an "inn that never emptied". Three tables stood in the great gallery and they were always full—that is what Mme de

Sévigné meant by "la cruelle et continuelle chère de Grignan" which no fortune could stand. This crowd had not only to be housed and fed, they had also to be entertained; they were offered all sorts of distractions, even the opera and above all card-playing, after the example of the Court. They played high at Grignan, and in the end the comte de Grignan was ruined.

In May, 1671, Mme de Sévigné went to *Les Rochers*, and stayed on to be present at the States of Brittany held that year at Vitré. The duchesse de Chaulnes, wife of the governor, arrived a few days earlier than her husband, and seized the opportunity of comparative leisure to bring her beautiful young relative, Mlle Murinais, to call on Mme de Sévigné. Immediately after the arrival of the duc de Chaulnes at Vitré, that little town threw off its quiet air of retirement to assume an appearance of gaiety and splendour. A regiment of cavalry arrived, and the beautiful horses, the gold embroidered uniforms of the officers, the gaily dressed ladies in their rich carriages, entering to the music of hautbois and trumpets, afforded a panorama with which to rejoice the eyes.

The States at Vitré, amusements.

During the sitting of the States there was feasting and entertainments of all kinds; Mme de Sévigné saw *Andromaque*, *Le Médecin malgré lui*, and *Le Tartuffe* acted by a provincial company. When she left *Les Rochers* to drive in her carriage and six horses to Vitré, a distance of some five miles, she stayed at *La Tour de Sévigné*, a house she possessed in Vitré itself, where she received her friends to avoid being disturbed in her solitude at *Les Rochers*. Here come M. de Chesières, her uncle, her relative d'Harouys, the treasurer of the States, and M. de Lavardin, the son of one of her oldest friends, Mme de Lavardin. As long as she stayed at *La Tour* she was overwhelmed with visitors, so she was glad to get back to the quiet of *Les Rochers*, although even there the duc de Chaulnes, M. de Lavardin, etc., etc., come to call on her, and are treated to a collation and plenty of Burgundy. When the States were over she was free to occupy herself with the embellishments of the grounds of *Les*

Rochers, which was for her a life-long pleasure. She had planned new walks in her park, adorned her trees with inscriptions, and in various parts of the grounds had built little summer-houses where she could read, write, or talk.

She did not see much of the local nobility of Brittany when at *Les Rochers*, but Mlle du Plessis, the daughter of a provincial noble, seems to have cultivated her society more than Mme de Sévigné desired. Another neighbour in Brittany was the princesse de Tarente, aunt of the second Madame; as this lady kept up a lengthy correspondence with her niece and had no objection to imparting all the court news contained in it to Mme de Sévigné, the latter was able, even when away from Paris, to keep her daughter well informed of events. On one occasion Mme de Sévigné went with the princesse de Tarente to Rennes to pay her court to the duc and duchesse de Chaulnes, and the governor honoured the dignity of the princesse by sending a cavalcade to meet them and to convey them into town. [Cf. Letter 53.]

Mme de Sévigné, while well received at Court, belonged also to the most brilliant society in town. When she went to Versailles, which she did very occasionally, she would go to the King's reception, the Queen's, or Madame's, or perhaps merely call on Pomponne, who, as secretary, had a house in the neighbourhood. Sometimes she attended one of the Court plays or balls, but she was not of that assiduous crowd of courtiers which flocked to Court fearing lest the master should forget them unless he were reminded by their constant presence at receptions, levees, etc. It was not directly but through Pomponne that Mme de Sévigné tried to reach the King in the affair of the Bishop of Marseilles (cf. p. xxviii).

Friends at Court.

One of her most intimate friends was Mme de la Fayette who lived with the duc de la Rochefoucauld in the faubourg quarter, across the river from the Marais quarter. La Rochefoucauld's son, the prince de Marsillac, was at this time in high favour with Louis and was constantly at Court, where he held

the position of *grand maître de la garde-robe.* Mme de Sévigné is therefore able to pride herself on the accuracy of all the Court news she sends her daughter; she despises those people who write of an event in one letter and have to contradict it in the next. After Mme de Grignan's departure for Provence, Mme de Sévigné would often drive across the bridge to spend an evening with Mme de la Fayette and the Duke, and share in their reading of La Fontaine's fables or discuss the best form of a new maxim. Here she sometimes met Mme de Marans (Mélusine), a woman detested both by herself and Mme de la Fayette as the originator of a vile calumny concerning Mme de Grignan, because the latter had fainted on one occasion when Grignan's handsome young brother had been thrown in attempting to mount his horse. La Marans was of a romantic temperament, and either had, or imagined she had, a love intrigue with the duc de Longueville. In later life Mme de Marans retired to a convent, and Mme de Sévigné finally bears witness to the genuineness of her conversion, and tells how she had given up her over-youthful and ultra-fashionable style of dress.

Mme de la Fayette.

Mme de Sévigné's cousin, Coulanges, and his wife were her neighbours in the Marais quarter, and Mme de Coulanges, young, beautiful, and witty, was well received at Court being the friend of Mme de Montespan, of Mme de Thianges (elder sister of Mme de Montespan) and later of Mme de Maintenon. She was also the cousin of Louvois and had, moreover, her own little band of admirers in the faithful trio—l'abbé Têtu, le marquis de la Trousse, and Brancas *le distrait*, the last mentioned so absent-minded that Mme de Sévigné fears he may, on the battle-field, find himself in close proximity to the enemy's cannon without observing it. Coulanges and his wife, while mutually respecting each other, went each his own way. Coulanges, because of his wit and gaiety, was welcomed at every house and was rarely at home; he accompanied Chaulnes when the latter went in 1691 on his embassy to Rome. Another relative of Mme de

Mme de Sévigné's neighbours.

Sévigné who occupied a warm place in her heart was her aunt, la marquise de la Trousse, whose last lingering illness kept Mme de Sévigné from setting out for Provence in 1672 [cf. Letter 33] as early as she had arranged. Mme de la Trousse's son was that de la Trousse (already mentioned) to whom Charles de Sévigné became ensign, and her daughter was Mlle de Méri. Corbinelli is a name frequently mentioned. He appears to have been of a good Italian family, and had been introduced to Mme de Sévigné by Bussy, probably about the time Bussy was trying to borrow money from his cousin. His father had been secretary to Concini, favourite of Marie de Médecis, but Corbinelli had been disgraced and exiled at the same time as Vardes over some affair of letters in which Henriette d'Angleterre (the first Madame) and the comte de Guiche were involved. Mme de Sévigné is always hoping to be able to relieve the poverty and inaction of Corbinelli's life, and obtain a post or a pension for him. Guitaud was a neighbour of Mme de Sévigné in Paris and her landlord for the property she occupied at Bourbilly in Burgundy. He was of good family, and had been attached to the service of the prince de Condé (it was from him that Mme de Sévigné got the earliest news of young Longueville's death, Letter 37) at the time of the Fronde, at which time he and Bussy had had an estrangement. Perhaps the warmest affection of Mme de Sévigné, after that for her daughter, is given to the cardinal de Retz—the famous Frondeur—who was a relative of her husband's and godfather of Pauline, Mme de Grignan's second daughter. Nor must we forget Gourville, who from holding a humble post in La Rochefoucauld's household had entered that of Condé, and had finally so risen by wealth and wit as to be on several occasions the host of Mme de la Fayette, La Rochefoucauld, Pomponne, Mme de Sévigné, etc. On the occasion of the King's tour to Flanders before the Dutch War the King condescended to spend a night on the way as the guest of Condé, at Chantilly. Extensive preparations were made for weeks before this visit, the unfortunate Vatel being

Corbinelli.

master of ceremonies, and when owing to his depression at the non-arrival of fish, etc., he committed suicide, it was Gourville who stepped temporarily into his place. [Cf. Letter 22.]

Mme de Sévigné also visited frequently in the Arsenal quarter where Louvois resided. Louvois, though cousin of Mme de Coulanges, was not one of Mme de Sévigné's intimate friends, as is easily seen by the fact of her frequent failure to get advancement in the army for her son Charles. Here, too, lived Mme de Villars, sister of the maréchal de Bellefonds, and mother of that maréchal de Villars who many years later saved France at Denain. The chief bond of interest between Mme de Villars and Mme de Sévigné was that both had sons in the army of Condé, who were both wounded at Senef. It was in the Arsenal quarter that the duc du Lude (grand maître de l'artillerie) resided, between whom and Mme de Sévigné there was a strong feeling of affection and esteem. Mme de Schomberg, wife of the famous marshal, one of Louis' great generals, was another intimate friend of Mme de Sévigné. When on the revocation of the Edict of Nantes, Schomberg, who was of the reformed religion, left France, he went to the camp of Louis' enemy, the Prince of Orange. He was the Schomberg who helped William of Orange in the conquest of Ireland and was killed at the battle of the Boyne.

Friends in the Arsenal quarter.

All this time we seem to have ignored the existence of Charles de Sévigné between whom and his mother a strong affection existed. Charles had adopted the career of a soldier, and his first expedition was in 1668 to Candia (see Introduction, p. xx). In 1672 as standard-bearer (*guidon*) to Mme de Sévigné's cousin the marquis de la Trousse, he set out for the conquest of Holland. He soon got sick of his *guidonage*, but advancement was slow in coming. The truth was that Charles had not much enthusiasm for his profession, and we find him on leave at *Les Rochers*, paying court to the ladies of Vitré and Rennes, at a time when the

Charles de Sévigné.

chevalier de Grignan and young Villars were winning distinction in arms. Sometimes, however, it seemed as if he would wrest advancement from Louvois, such proof did he give of daring on the field. Finally his mother succeeded in purchasing for him a second lieutenancy from the marquis de la Fare. He soon retired from the army and settled in Brittany at *Les Rochers*, for he loved Brittany as much as he disliked the Court and the army. His mother always found him delightful company; they read together, and Charles, who had been an admirer of Champmeslé, Racine's great actress, declaimed plays with extraordinary talent. He was very widely read, and like his sister a student of Descartes. The only fault his mother finds with him is that without being extravagant or making a show, his money seems to melt. Finally he married a Brittany girl, who won a place in Mme de Sévigné's heart by her good sense, her tact, and her affection.

Mme de Maintenon.

It was about the time of her daughter's departure for Provence that Mme de Sévigné began to be more closely acquainted with Mme Scarron, a woman whose career is one of the most interesting of these times. After Scarron's death she was taken under the protection of Mme de Montespan, the King's mistress, who kept her in her apartments at Court or in a separate establishment, as governess to her children—the duc du Maine, the second Mlle de Blois, etc. The King at first disliked Mme Scarron, but being a very capable woman she succeeded in overcoming this dislike so far as to secure from him about 1674 the money to buy an estate, which carried with it the title of marquise de Maintenon. From this time her influence with the King gradually grows, and Mme de Sévigné in her letters takes great trouble to keep her daughter informed of the slow but steady progress of Maintenon as, in preparation for her final elevation, she separates herself each day more and more from those friends whom she had known in her humbler days, and among them Mme de Sévigné. [Cf. Letter 31.] Her struggle to gain and Mme de Montespan's struggle to keep the royal favour

is of intense interest to the Court, since advancement might depend on being sure as to who was the rising star. In 1674 Mme de Montespan, at the height of her favour, introduced the fashion of children's balls, perhaps because their beauty was too youthful to catch the King's wandering eye. In the same year the Queen's maids of honour were replaced by married women of high rank, and the King seemed to manifest a desire that those ladies who were in attendance on the Queen should bear a reputation for piety. Writing some years later Mme de Sévigné describes how Montespan, in a fit of jealousy of possible supplanters, had kept the King for a month away from his courtiers, entertaining him in her own appartments, but how in the end "elle s'empressa de redonner le Roi à la France," fearing doubtless the accusation of lack of confidence in her position. All the world knows the story of the final triumph of Maintenon, and how she retained the King's friendship till the end—for a period of about forty years.

Mme de Grignan came at long intervals to Paris to make a visit of several months or a year to her mot her, and sometimes her mother would pay a visit to Provence. These visits were necessarily few and lengthy, the difficulties and expense of the journey rendered them necessarily infrequent, and Mme de Grignan felt that her husband needed her and that she could best serve his interests in Provence. In 1674, however, after multiplied entreaties, she was persuaded to come to Paris because of the trouble with the Bishop of Marseilles; on the principle that "les absents ont toujours tort" it was felt by all Mme de Grignan's friends that unless the Grignans presented themselves at Court the Bishop of Marseilles would win the King to his side; and above all they must bring the coadjutor with them as Grignan "n'est pas sur ses intérêts comme sur ceux du roi son maître," and Mme de Grignan was eight or ten years too young to plead her own cause like Mme de Cauvisson. [Cf. Letter 42.] It was in anticipation of one of her daughter's visits—in 1677—that Mme de Sévigné took the larger house—the hôtel

Mother and daughter united.

Carnavalet—in order to be able to accommodate the Grignan household.

The young marquis.

In 1688 we find the young marquis de Grignan at about the age of seventeen setting out for the war of the Palatinate, the conduct of which had been handed over by Louis to the Dauphin, then about twenty-two. The first enterprise of the war was the taking of Philippsbourg, and Vauban had been entrusted with the construction of the works of investment. Mme de Grignan was in Provence, and as couriers from the army only came to Paris, she can only get news of her son through her mother. Philippsbourg fell after a month's siege, and Mme de Sévigné's triumphant cry: "Philisbourg est pris" [Letter 57] gives some idea of what an eternity of anxiety the month had been for both mother and grandmother. The army then proceeded to the conquest of Mannheim, where the marquis got a slight wound in the thigh and had to come home. As the Dauphin was returning to Versailles at the same time, Mme de Sévigné persuaded Mme de Grignan that the marquis would be foolish to proceed at once to Provence; now was the time to pay his court, when he had distinguished himself, been wounded, when the Dauphin whom he had known in the field was there to show him favour. Unfortunately the chevalier de Grignan, who was at this time occupying part of Mme de Sévigné's house, was suffering from gout and could not go with the marquis to Versailles to present him. He is obliged to a certain extent to make his way alone at the *lever* and at the *coucher*, and because of his youth and provincial upbringing Mme de Sévigné is obviously anxious as to how he will conduct himself.

Mme de Sévigné had tried to persuade her daughter that this war of the Palatinate was such a small affair that it would be over immediately—that the taking of Philippsbourg would end it; her prognostications proved false, and the marquis found he had to return to the army after his visit to Paris. This time, however, it was as captain of his own company which his mother had got together for him, having herself

picked both horses and men. The beauty of the company and the delight of the marquis are described in the letters. [Cf. Letter 61.]

This year of 1688 brought another distinction to the Grignan, in the form of the coveted ribbon of the Saint-Esprit for both the comte de Grignan and the Archbishop d'Arles. Since 1662 there had been no extensive creation of chevaliers du Saint-Esprit, so this time Louis was free to nominate seventy-four. Grignan was not obliged to come to Paris to have the order conferred, so Mme de Sévigné writes an amusing account to her daughter of the ceremony which we might otherwise have lost.

Ordre du Saint-Esprit.

We find Mme de Sévigné, through motives of economy and the necessity of providing money for the never-ending extravagance at Grignan, spending more and more of her time at *Les Rochers* with her son and daughter-in-law. In the spring of 1694 she set off on her last visit to Grignan; she remained there till her death. Small-pox had afflicted some members of the Grignan family; Mme de Sévigné contracted the disease, and died in May, 1696, at the age of seventy.

The last years.

An admirable letter from her son-in-law expresses the affection and esteem in which she was held by all who knew her:—

"Vous comprenez mieux que personne, Monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire, et ma juste douleur. Le mérite distingué de Mme de Sévigné vous étoit parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je perds: c'est une amie tendre et solide, une société délicieuse; mais ce qui est encore plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte. Elle a envisagé, dès les premiers jours de sa maladie, la mort, avec une fermeté et une soumission étonnantes.

"Cette femme si tendre et si foible pour tout ce qu'elle aimoit, n'a trouvé que du courage et de la religion, quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle."

[1] AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 20 mai 1667.

Vous savez qu'il n'est plus question que de guerre. Toute la cour est à l'armée, et toute l'armée est à la cour. Paris est un désert, et, désert pour désert, j'aime beaucoup mieux celui de la forêt de Livry, où je passerai l'été,

En attendant que nos guerriers
Reviennent couverts de lauriers. 5

Voilà deux vers. Cependant je ne sais si je les savois déjà, ou si je les viens de faire. Comme la chose n'est pas d'une fort grande conséquence, je reprendrai le fil de ma prose.

J'ai bien senti mon cœur pour vous depuis que j'ai vu tant 10 de gens empressés à commencer, ou à recommencer, un métier que vous avez fait avec tant d'honneur, dans le temps que vous avez pu vous en mêler. C'est une chose douloureuse à un homme de courage, d'être chez soi quand il y a tant de bruit en Flandre. Comme je ne doute point que vous ne 15 sentiez sur cela tout ce qu'un homme d'esprit, et qui a de la valeur, peut sentir, il y a de l'imprudence à moi de repasser sur un endroit si sensible. J'espère que vous me pardonnerez par le grand intérêt que j'y prends. On dit que vous avez écrit au Roi : envoyez-moi la copie de votre lettre, et me man- 20 dez un peu des nouvelles de votre vie, quelles sortes de choses vous peuvent amuser, et si l'ajustement de votre maison n'y contribue pas beaucoup. Pour moi, j'ai passé l'hiver en Bretagne, où j'ai fait planter une infinité de petits arbres, et un labyrinthe, d'où l'on ne sortira pas sans le fil d'Ariane. J'ai 25 encore acheté plusieurs terres, à qui j'ai dit à la manière accoutumée : "je vous fais parc ;" de sorte que j'ai étendu mes promenoirs sans qu'il m'en ait coûté beaucoup. Ma fille vous fait mille amitiés. J'en fais autant à toute votre famille.

[2] AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 26 juillet 1668.

Je veux commencer à répondre en deux mots à votre lettre du 9 de ce mois, et puis notre procès sera fini.

Vous m'attaquez doucement, Monsieur le Comte, et me reprochez finement que je ne fais pas grand cas des malheureux; mais qu'en récompense je battrai des mains pour votre retour; en un mot, que je hurle avec les loups, et que je suis d'assez bonne compagnie pour ne pas dédire ceux qui blâment les absents.

Je vois bien que vous êtes mal instruit des nouvelles de ce pays-ci. Mon cousin, apprenez donc de moi que ce n'est pas la mode de m'accuser de foiblesse pour mes amis. J'en ai beaucoup d'autres, comme dit Mme de Bouillon, mais je n'ai pas celle-là. Cette pensée n'est que dans votre tête, et j'ai fait ici mes preuves de générosité sur le sujet des disgraciés, qui m'ont mise en honneur dans beaucoup de bons lieux, que je vous dirois bien si je voulois. Je ne crois donc pas mériter ce reproche, et il faut que vous rayiez cet article sur le mémoire de mes défauts. Mais venons à vous.

Nous sommes proches, et de même sang; nous nous plaisons, nous nous aimons, nous prenons intérêt dans nos fortunes. Vous me parlez de vous avancer de l'argent sur les dix mille écus que vous aviez à toucher dans la succession de M. de Chalon. Vous dites que je vous l'ai refusé, et moi, je dis que je vous l'ai prêté; car vous savez fort bien, et notre ami Corbinelli en est témoin, que mon cœur le voulut d'abord, et que lorsque nous cherchions quelques formalités pour avoir le consentement de Neuchèse, afin d'entrer en votre place pour être payé, l'impatience vous prit; et m'étant trouvée par malheur assez imparfaite de corps et d'esprit pour vous donner sujet de faire un fort joli portrait de moi, vous le fîtes, et vous préférâtes à notre ancienne amitié, à votre nom, et à la justice même, le plaisir d'être loué de votre ouvrage. Vous savez qu'une dame de vos amies vous obligea généreusement de le brûler; elle crut que vous l'aviez fait, je le crus aussi; et quelque temps après, ayant su que vous aviez fait des merveilles sur le sujet de M. Foucquet et le mien, cette conduite acheva de me faire revenir. Je me raccommodai avec vous à mon retour de Bretagne; mais avec quelle sincérité! vous le savez. Vous savez encore notre voyage de Bourgogne, et avec

quelle franchise je vous redonnai toute la part que vous aviez jamais eue dans mon amitié. Je reviens entêtée de votre société. Il y eut des gens qui me dirent en ce temps-là : "J'ai vu votre portrait entre les mains de Mme de la Baume, je l'ai vu." Je ne réponds que par un sourire dédaigneux, ayant pitié de ceux qui s'amusoient à croire à leurs yeux. "Je l'ai vu," me dit-on encore au bout de huit jours ; et moi de sourire encore. Je le redis en riant à Corbinelli ; je repris le même sourire moqueur qui m'avoit déjà servi en deux occasions, et je demeurai cinq ou six mois de cette sorte, faisant pitié à ceux dont je m'étois moquée. Enfin le jour malheureux arriva, où je vis moi-même, et de mes propres yeux *bigarrés*, ce que je n'avois pas voulu croire. Si les cornes me fussent venues à la tête, j'aurois été bien moins étonnée. Je le lus, et je le relus, ce cruel portrait ; je l'aurois trouvé très joli s'il eût été d'une autre que de moi, et d'un autre que de vous. Je le trouvai même si bien enchâssé, et tenant si bien sa place dans le livre, que je n'eus pas la consolation de me pouvoir flatter qu'il fût d'un autre que de vous. Je le reconnus à plusieurs choses que j'en avois ouï dire, plutôt qu'à la peinture de mes sentiments, que je méconnus entièrement. Enfin je vous vis au Palais-Royal, où je vous dis que ce livre couroit. Vous voulûtes me conter qu'il falloit qu'on eût fait ce portrait de mémoire, et qu'on l'avoit mis là. Je ne vous crus point du tout. Je me ressouvins alors des avis qu'on m'avoit donnés, et dont je m'étois moquée. Je trouvai que la place où étoit ce portrait étoit si juste, que l'amour paternelle vous avoit empêché de vouloir défigurer cet ouvrage, en l'ôtant d'un lieu où il tenoit si bien son coin. Je vis que vous vous étiez moqué et de Mme de Montglas, et de moi ; que j'avois été votre dupe, que vous aviez abusé de ma simplicité, et que vous aviez eu sujet de me trouver bien innocente, en voyant le retour de mon cœur pour vous, et sachant que le vôtre me trahissoit : vous savez la suite.

Être dans les mains de tout le monde ; se trouver imprimée ; être le livre de divertissement de toutes les provinces, où ces choses-là font un tort irréparable ; se rencontrer dans les bibliothèques, et recevoir cette douleur, par qui ? Je ne veux point vous étaler davantage toutes mes raisons : vous avez bien de l'esprit, je suis assurée que si vous voulez faire un quart d'heure de réflexions, vous les verrez, et vous les sentirez comme moi. Cependant que fais-je quand vous êtes arrêté ? Avec la douleur dans l'âme, je vous fais faire des compliments,

je plains votre malheur, j'en parle même dans le monde, et je dis assez librement mon avis sur le procédé de Mme de la Baume pour en être brouillée avec elle. Vous sortez de prison, je vous vais voir plusieurs fois ; je vous dis adieu quand je
5 partis pour Bretagne ; je vous ai écrit, depuis que vous êtes chez vous, d'un style assez libre et sans rancune ; et enfin je vous écris encore quand Mme d'Époisse me dit que vous vous êtes cassé la tête.

Voilà ce que je voulois vous dire une fois en ma vie, en
10 vous conjurant d'ôter de votre esprit que ce soit moi qui aie tort. Gardez ma lettre, et la relisez, si jamais la fantaisie vous prenoit de le croire, et soyez juste là-dessus, comme si vous jugiez d'une chose qui se fût passée entre deux autres personnes. Que votre intérêt ne vous fasse point voir ce qui n'est pas ;
15 avouez que vous avez cruellement offensé l'amitié qui étoit entre nous, et je suis désarmée. Mais de croire que si vous répondez, je puisse jamais me taire, vous auriez tort ; car ce m'est une chose impossible. Je verbaliserai toujours : au lieu d'écrire en deux mots, comme je vous l'avois promis, j'écrirai
20 en deux mille ; et enfin j'en ferai tant, par des lettres d'une longueur cruelle, et d'un ennui mortel, que je vous obligerai malgré vous à me demander pardon, c'est-à-dire à me demander la vie. Faites-le donc de bonne grâce.

Au reste, j'ai senti votre saignée. N'étoit-ce pas le 17 de
25 ce mois ? Justement : elle me fit tous les biens du monde, et je vous en remercie. Je suis si difficile à saigner, que c'est charité à vous de donner votre bras au lieu du mien.

Pour cette sollicitation, envoyez-moi votre homme d'affaires avec un placet, et je le ferai donner par une amie de ce M. Didé
30 (car pour moi, je ne le connois point), et j'irai même avec cette amie. Vous pouvez vous assurer que si je pouvois vous rendre service, je le ferois, et de bon cœur, et de bonne grâce. Je ne vous dis point l'intérêt extrême que j'ai toujours pris à votre fortune : vous croiriez que ce seroit le Rabutinage qui en seroit
35 la cause ; mais non, c'étoit vous. C'est vous encore qui m'avez causé des afflictions tristes et amères en voyant ces trois nouveaux maréchaux de France. Mme de Villars, qu'on alloit voir, me mettoit devant les yeux les visites qu'on m'auroit rendues en pareille occasion, si vous aviez voulu.

40 La plus jolie fille de France vous fait des compliments. Ce nom me paroît assez agréable ; je suis pourtant lasse d'en faire les honneurs.

[3] AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 28 août 1668.

ENCORE un petit mot, et puis plus : c'est pour commencer une manière de duplique à votre réplique.

Où diantre vouliez-vous que je trouvasse douze ou quinze mille francs ? Les avois-je dans ma cassette ? Les trouve-t-on dans la bourse de ses amis ? Ne m'allez point dire qu'ils étoient dans celle du surintendant : je n'y ai jamais rien voulu chercher ni trouver ; et à moins donc que l'abbé de Coulanges ne m'eût cautionnée, je n'aurois pas trouvé un quart d'écu, et lui ne le vouloit pas sans cette sûreté de Bourgogne, ou nécessaire ou inutile : tant y a qu'il la vouloit ; et pour moi, je fus au désespoir de n'avoir pu vous faire ce plaisir. Mais enfin voilà ce chien de portrait fait et parfait. La joie d'avoir si bien réussi, et d'être approuvé, vous fit trouver que j'avois tous les torts du monde, et vous les augmentâtes beaucoup par l'envie de vous ôter tous les remords. Mme de Montglas vous oblige donc de le rompre, et puis son mari rejoint tous les morceaux ensemble, et il le ressuscite. Quelle niaiserie me contez-vous là ? Est-ce lui qui est cause que vous le placez dans un des principaux endroits de votre histoire ? Eh bien, s'il vous l'avoit rendu, vous n'aviez qu'à le remettre dans votre cassette, et ne le point mettre en œuvre comme vous avez fait : il n'auroit pas été entre les mains de Mme de la Baume ; ni traduit en toutes les langues. Ne me dites point que c'est la faute d'un autre, cela n'est point vrai, c'est la vôtre purement, c'est sur cela que je vous donnerois un beau soufflet, si j'avois l'honneur d'être auprès de vous, et que vous me vinssiez conter ces lanternes. C'est ma grande douleur : c'est de m'être remise avec vous de bonne foi, pendant que vous m'aviez livrée entre les mains des brigands, c'est-à-dire de Mme de la Baume ; et vous savez bien même qu'après notre paix vous eûtes besoin d'argent ; je vous donnai une procuration pour en emprunter ; et n'en ayant pu trouver, je vous fis prêter sur mon billet deux cents pistoles de M. le Maigre, que vous lui avez bien rendues. Quant à ce que vous dites, que d'abord que j'eus vu mon portrait, je vous revis, et ne parus point en colère, ne vous y trompez pas, Monsieur le Comte, j'étois outrée ; j'en passois les nuits entières sans dormir. Il est vrai que, soit que je vous visse accablé d'affaires plus importantes que celles-là, soit que j'espérasse que la chose ne deviendroit

pas publique, je n'éclatai point en reproches contre vous. Mais quand je me vis donnée au public, et répandue dans les provinces, je vous avoue que je fus au désespoir, et que ne vous voyant plus pour réveiller mes foiblesses, et mes anciennes tendresses pour vous, je m'abandonnai à une sécheresse de cœur qui ne me permit pas de faire autre chose pendant votre prison que ce que je fis : je trouvois encore que c'étoit beaucoup. Quand vous sortîtes, vous me l'envoyâtes dire avec confiance ; cela me toucha : bon sang ne peut mentir ; le temps avoit un peu adouci ma première douleur ; vous savez le reste. Je ne vous dis point maintenant comment vous êtes avec moi ; le monde me jetteroit des pierres, si je faisois de plus grandes démonstrations. Je voudrois qu'à cela près vous fussiez en état par votre présence de me redonner encore la qualité de votre dupe. Mais sans pousser cet endroit plus loin, je vous dirai pour la dernière fois que je ne vous donne pour pénitence, c'est-à-dire pour supplice, que de méditer sur toute l'amitié que j'ai toujours eue pour vous, sur mon innocence à l'égard de cette première offense prétendue, sur toute ma confiance après notre raccommodement, qui me faisoit rire de ceux qui me donnoient de bons avis, et sur les crapauds et les couleuvres que vous nourrissiez contre moi pendant ce temps-là, et qui sont écloses heureusement par Mme de la Baume. *Basta*, je finis ici le procès.

Pour la plaisanterie des corniches, je n'y veux pas entrer. Je crois qu'on me doit être obligé de cette retenue, et encore plus de vouloir bien traiter de diminutif une chose qui pourroit l'être de superlatif.

J'ai reçu ce que vous m'avez envoyé touchant notre maison ; je suis entêtée de cette folie. M. de Caumartin est très curieux de ces recherches. Il y a plaisir en ces occasions de ne rien oublier, elles ne se rencontrent pas tous les jours. M. l'abbé de Coulanges verra M. du Bouchet, et moi j'écrirai aux Rabutins de Champagne, afin de rassembler tous nos papiers. Écrivez-lui aussi qu'il m'envoie l'inventaire de ce qu'il a ; mon oncle l'abbé en a aussi quelques-uns. Il y a plaisir d'étaler une bonne chevalerie, quand on y est obligé.

La plus jolie fille de France est plus digne que jamais de votre estime, et de votre amitié ; elle vous fait des compliments. Sa destinée est si difficile à comprendre que pour moi je m'y perds.

Je crois que vous ne savez pas que mon fils est allé en Candie avec M. de Roannès et le comte de Saint-Paul. Cette fantaisie

lui est entrée fortement dans la tête. Il l'a dit à M. de Turenne, au cardinal de Retz, à M. de la Rochefoucauld : voyez quels personnages. Tous ces messieurs l'ont tellement approuvé, que la chose a été résolue et répandue avant que j'en susse rien. Enfin il est parti : j'en ai pleuré amèrement, j'en suis sensiblement affligée ; je n'aurai pas un moment de repos pendant tout ce voyage. J'en vois tous les périls, j'en suis morte ; mais enfin je n'en ai pas été la maîtresse ; et dans ces occasions-là les mères n'ont pas beaucoup de voix au chapitre. Adieu, Comte, je suis lasse d'écrire, et non pas de lire tous les endroits tendres et obligeants que vous avez semés dans votre lettre : rien n'est perdu avec moi.

[4] AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 4 décembre 1668.

N'AVEZ-VOUS pas reçu ma lettre où je vous donnois la vie, et ne voulois pas vous tuer à terre ? J'attendois une réponse sur cette belle action ; mais vous n'y avez pas pensé ; vous vous êtes contenté de vous relever, et de reprendre votre épée comme je vous l'ordonnois. J'espère que ce ne sera pas pour vous en servir jamais contre moi.

Il faut que je vous apprenne une nouvelle qui sans doute vous donnera de la joie ; c'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du royaume : c'est M. de Grignan, que vous connoissez il y a longtemps. Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils, par une bonté extraordinaire, de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs, et par sa naissance, et par ses établissements, et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvons souhaiter, nous ne le marchandons point, comme on a accoutumé de faire ; nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé devant nous. Il paroît fort content de notre alliance, et aussitôt que nous aurons des nouvelles de l'archevêque d'Arles son oncle, son autre oncle l'évêque d'Uzès étant ici, ce sera une affaire qui s'achèvera avant la fin de l'année. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demander votre avis, et votre approbation. Le public paroît content, c'est beaucoup : car on est si sot que c'est quasi sur cela qu'on se règle.

Mais voici encore un autre article sur quoi je veux que vous me contentiez, s'il vous reste un brin d'amitié pour moi. Je sais que vous avez mis au bas du portrait que vous avez de moi, que j'ai été mariée à un gentilhomme breton, 5 honoré des alliances de Vassé et de Rabutin. Cela n'est pas juste, mon cher cousin. Je suis depuis peu si bien instruite de la maison de Sévigné, que j'aurois sur ma conscience de vous laisser dans cette erreur. Il a fallu montrer notre noblesse en Bretagne, et ceux qui en ont le plus ont pris plaisir de se 10 servir de cette occasion pour étaler leur marchandise. Voici la nôtre :

Quatòrze contrats de mariage de père en fils ; trois cent cinquante ans de chevalerie ; les pères quelquefois considérables dans les guerres de Bretagne, et bien marqués dans l'histoire ; 15 quelquefois retirés chez eux comme des Bretons ; quelquefois de grands biens, quelquefois de médiocres ; mais toujours de bonnes et de grandes alliances. Celles de trois cent cinquante ans, au bout desquels on ne voit que des noms de baptême, sont du Quelnec, Montmorency, Baraton et Châteaugiron. 20 Ces noms sont grands ; ces femmes avoient pour maris des Rohan et des Clisson. Depuis ces quatre, ce sont des Guesclin, des Coetquen, des Rosmadec, des Clindon, des Sévigné de leur même maison ; des du Bellay, des Rieux, des Bodegal, des Plessis Ireul, et d'autres qui ne me reviennent pas présen- 25 tement, jusqu'à Vassé et jusqu'à Rabutin. Tout cela est vrai, il faut m'en croire. Je vous conjure donc, mon cousin, si vous me voulez obliger, de changer votre écriteau, et si vous n'y voulez point mettre de bien, n'y mettez point de rabaissement. J'attends cette marque de votre justice, et du reste 30 d'amitié que vous avez pour moi.

Adieu, mon cher cousin, donnez-moi promptement de vos nouvelles, et que notre amitié soit désormais sans nuages.

[5] AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 7 janvier 1669.

Il est tellement vrai que je n'ai point reçu votre réponse sur la lettre où je vous donnois la vie, que j'étois en peine de vous, 35 et je craignois qu'avec la meilleure intention du monde de vous pardonner, comme je ne suis pas accoutumée à manier une épée, je ne vous eusse tué sans y penser. Cette raison seule

me paroissoit bonne à vous pour ne m'avoir point fait de réponse. Cependant vous me l'aviez faite, et l'on ne peut pas avoir été mieux perdue qu'elle l'a été. Vous voulez bien que je la regrette encore. Tout ce que vous écrivez est agréable, et si j'eusse souhaité, ou du moins si j'eusse été indifférente pour la perte de quelque chose, ce n'eût jamais été pour cette lettre-là.

Vous me dites très naïvement tous les écriteaux qui sont au bas de mes portraits. Je suis persuadée que ceux qui en ont parlé autrement ont menti; mais celui où vous me louez sur l'amitié, qu'en dites-vous? J'entends votre ton, et je comprends que c'est une satire selon votre pensée; mais comme vous serez peut-être le seul qui la preniez pour une contre-vérité, et qu'en plusieurs endroits cette louange m'est acquise par des raisons assez fortes, je consens que ce que vous avez écrit demeure écrit à l'éternité; et pour vous, Monsieur le Comte, sans recommencer notre procès ni notre combat, je vous dirai que je n'ai pas manqué un moment à l'amitié que je vous devois. Mais n'en parlons plus: je crois que dans votre cœur vous en êtes présentement persuadé.

Pour notre chevalerie de Bretagne, vous ne la connoissez point. Le Bouchet, qui connoît les maisons dont je vous ai parlé, et qui vous paroissent barbares, vous diroit qu'il faut baisser le pavillon devant elles. Je ne vous dis pas cela pour dénigrer nos Rabutins. Hélas! je ne les aime que trop, et je ne suis que trop sensiblement touchée de ne pas voir celui qui s'appelle Roger briller ici avec tous les ornements qui lui étoient dus; mais il se faut consoler dans la pensée que l'histoire lui fera la justice que la fortune lui a si injustement refusée. Il ne faut donc pas que vous me querelliez sur le cas que je fais de quelques maisons, au préjudice de la nôtre: je dis seulement des Sévignés ce qui en est, et ce que j'en ai vu.

Je suis fort aise que vous approuviez le mariage de Grignan: il est vrai que c'est un très bon et un très honnête garçon, qui a du bien, de la qualité, une charge, de l'estime et de la considération dans le monde. Que faut-il davantage? Je trouve que nous sommes fort bien sortis d'intrigue. Puisque vous êtes de cette opinion, signez la procuration que je vous envoie, mon cher cousin, et soyez persuadé que par mon goût vous seriez tout le beau premier à la fête. Bon Dieu, que vous y tiendriez bien votre place! Depuis que vous êtes parti de ce pays-ci, je ne trouve plus d'esprit qui me contente pleinement, et mille fois redis en moi-même: "Bon Dieu, quelle différence!"

[6] AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 4 juin 1669.

Pour vous dire le vrai, je ne me plaignois point de vous; car nous nous étions rendu tous les devoirs de la proximité dans le mariage de ma fille; mais je vous faisois une espèce de querelle d'Allemand pour avoir de vos lettres qui ont toujours le bonheur de me plaire. N'allez pas sur cela vous mettre à m'aimer éperdument comme vous m'en menacez: que voudriez-vous que je fisse de votre *éperdument*, sur le point d'être grand'mère? Je pense qu'en cet état je m'accommoderois mieux de votre haine que de votre extrême tendresse. Vous êtes un homme bien excessif: n'est-ce pas une chose étrange, que vous ne puissiez trouver de milieu entre m'offenser outrageusement, ou m'aimer plus que votre vie? Des mouvements si impétueux sentent le fagot. Je vous le dis franchement: vous trouver à mille lieues de l'indifférence est un état qui ne vous devroit pas brouiller avec moi, si j'étois une femme comme une autre; mais je suis si unie, si tranquille et si reposée, que vos bouillonnements ne vous profitent pas comme ils feroient ailleurs.

Mme de Grignan vous écrit pour Monsieur son époux. Il jure qu'il ne vous écrira point sottement, comme tous les maris ont accoutumé de faire à tous les parents de leur épousée. Il veut que ce soit vous qui lui fassiez un compliment sur l'inconcevable bonheur qu'il a eu de posséder Mlle de Sévigné: il prétend que pour un tel sujet il n'y a point de règle générale. Comme il dit tout cela fort plaisamment, et d'un bon ton, et qu'il vous aime et vous estime avant ce jour, je vous prie, Comte, de lui écrire une lettre badine, comme vous savez si bien faire. Vous me ferez plaisir, à moi que vous aimez, et à lui qui, entre nous, est le plus souhaitable mari, et le plus divin pour la société qui soit au monde. Je ne sais pas ce que j'aurois fait d'un jobelin qui eût sorti de l'académie, qui ne sauroit ni la langue ni le pays, qu'il faudroit produire et expliquer partout, et qui ne feroit pas une sottise qui ne nous fît rougir.

J'ai vu Madame votre femme, qui vous a fait un beau petit Rabutin; j'ai trouvé ma nièce jolie et spirituelle, je voudrois bien que vous l'eussiez amenée. Adieu, Comte.

[7] AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 9 juin 1669.

Ah! Comte, est-ce vous qui m'avez écrit la lettre que je viens de recevoir? J'étois si fort étonnée en la lisant que j'en paroissois éperdue; je ne pouvois croire ce que je voyois. Est-il possible que la plus folle lettre du monde puisse être prise de cette manière par un homme qui entend aussi bien raillerie que vous, et qui sauroit même donner de bonnes explications à une lettre si elle en avoit besoin? mais je soutiens que la mienne parle toute seule. Vous m'écriviez des folies, et je vous en répondois. Je badinois assez bien, ce me semble, sur les extrémités dont vous êtes capable sur mon sujet; je les exagérois pour mieux badiner; je trouvois que votre cœur étoit si loin de l'indifférence et si fort accoutumé à n'avoir que de la passion, ou de haine, ou de tendresse pour moi, que c'étoit justement à dire qu'il étoit né pour avoir de l'amour. Dit-on ces choses-là sérieusement? Et pour l'expression de *sentir le fagot*, que vous avez prise dans toute sa force, je vous le pardonne. Vous avez été autrefois dans une cabale où il n'en falloit rien diminuer; mais je pensois que vous sussiez qu'on l'avoit rendue un peu moins terrible, et qu'on s'en servoit moins communément, pour expliquer des choses extraordinaires. *Cela sent bien le fagot*, c'étoit à dire, cela sent bien son homme qui auroit été amoureux de moi si je l'avois laissé faire, et qui le seroit encore pour peu que je l'en priasse. Et tout cela, bon Dieu, peut-il être autre chose qu'un jeu? Cependant vous me rassurez en me disant qu'il est aisé de me tirer de peine là-dessus. Vous trouvez que je vous dis des injures; vous trouvez qu'un cousin qui aimeroit sa cousine ne mériteroit pas d'être brûlé; vous trouvez que je suis entêtée de Grignan; vous tenez votre gravité. Comte, est-ce vous, encore une fois? Gardez ma lettre, je vous prie; relisez-la, démontez votre sérieux, représentez-vous combien nous aurions ri de tout cela; mais ce n'est plus vous. J'étois vive et gaie en écrivant ma lettre, et je ne doutois point qu'elle ne vous divertît dans votre solitude, puisqu'elle me réjouissoit ici; j'y attendois une réponse encore plus enjouée, s'il se pouvoit, et je vous jure que j'ai cru, en lisant votre lettre, que je ne lisois ou que je n'entendois pas bien. Nous avions trouvé quelque chose de plaisant à renverser tout l'ordre gothique des familles, et à vous faire écrire un compliment le premier.

Je vous jure qu'il y avoit ici une lettre tout écrite que nous n'avons pas voulu envoyer. Nous n'avons point fait tant de façon pour tous nos parents de Bretagne : ils ont reçu des lettres de noces. On vouloit badiner avec vous, et vous en êtes à cent lieues loin. Est-ce vous, Comte, qui n'avez point aimé ma dernière lettre? est-ce vous qui m'y avez répondu ce que voilà? N'espérez pas que je vous parle d'autre chose que de ma lettre : je garderai la vôtre, et j'espère que quelque jour vous reviendrez dans ce bon sens qui étoit si agréable et si droit. Non seulement je n'ai pas reconnu mon sang dans votre style, mais je n'y ai pas reconnu le vôtre. Si cela duroit, nous pourrions nous faire saigner tant qu'il nous plairoit, sans crainte de nous affaiblir l'un l'autre.

[8] AU COMTE DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 6 août 1670.

Est-ce qu'en vérité je ne vous ai pas donné la plus jolie femme du monde? Peut-on être plus honnête, plus régulière? Peut-on vous aimer plus tendrement? Peut-on avoir des sentiments plus chrétiens? Peut-on souhaiter plus passionnément d'être avec vous? Et peut-on avoir plus d'attachement à tous ses devoirs? Cela est assez ridicule que je dise tant de bien de ma fille; mais c'est que j'admire sa conduite comme les autres; et d'autant plus que je la vois de plus près, et qu'en vérité, quelque bonne opinion que j'eusse d'elle sur les choses principales, je ne croyois point du tout qu'elle dût être exacte sur toutes les autres au point qu'elle l'est. Je vous assure que le monde aussi lui rend bien justice, et qu'elle ne perd aucune des louanges qui lui sont dues. Voilà mon ancienne thèse, qui me fera lapider un jour : c'est que le public n'est ni fou ni injuste; Mme de Grignan en doit être trop contente pour disputer contre moi présentement. Elle a été dans des peines de votre santé qui ne sont pas concevables; je me réjouis que vous soyez guéri, pour l'amour de vous, et pour l'amour d'elle. Elle se plaint encore tous les jours de ce qu'on l'a retenue ici, et dit tout sérieusement que cela est bien cruel de l'avoir séparée de vous. Il semble que ce soit par plaisir que nous vous ayons mis à deux cents lieues d'elle. Je prends à témoin tous les Grignans qui sont ici, de la vérité de tout ce que je dis. La joie que j'en ai a bien du rapport à vous;

car je vous aime de tout mon cœur, et suis ravie que la suite ait si bien justifié votre goût. Je ne vous dis aucune nouvelle; ce seroit aller sur les droits de ma fille. Je vous conjure seulement de croire qu'on ne peut s'intéresser plus tendrement que je fais à ce qui vous touche. 5

[9] AU COMTE DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 28 novembre 1670.

Ne parlons plus de cette femme : nous l'aimons au delà de toute raison. Elle se porte très bien, et je vous écris en mon propre et privé nom. Je veux vous parler de Monsieur de Marseille, et vous conjurer, par toute la confiance que vous pouvez avoir en moi, de suivre mes conseils sur votre conduite 10 avec lui. Je connois les manières des provinces, et je sais le plaisir qu'on y prend à nourrir les divisions : en sorte qu'à moins que d'être toujours en garde contre les discours de ces Messieurs, on prend insensiblement leurs sentiments; et très souvent c'est une injustice. Je vous assure que le temps ou 15 d'autres raisons ont changé l'esprit de Monsieur de Marseille. Depuis quelques jours il est fort adouci; et pourvu que vous ne vouliez pas le traiter comme un ennemi, vous trouverez qu'il ne l'est pas. Prenons-le sur ses paroles, jusqu'à ce qu'il ait fait quelque chose de contraire. Rien n'est plus capable 20 d'ôter tous les bons sentiments, que de marquer de la défiance; il suffit souvent d'être soupçonné comme ennemi, pour le devenir; la dépense en est toute faite, on n'a plus rien à ménager. Au contraire, la confiance engage à bien faire : on est touché de la bonne opinion des autres, et on ne se 25 résout pas facilement à la perdre. Au nom de Dieu, desserrez votre cœur, et vous serez peut-être surpris par un procédé que vous n'attendez pas. Je ne puis croire qu'il y ait du venin caché dans son cœur avec toutes les démonstrations qu'il nous fait, et dont il seroit honnête d'être la dupe, plutôt que d'être 30 capable de le soupçonner injustement. Suivez mes avis, ils ne sont pas de moi seule : plusieurs bonnes têtes vous demandent cette conduite, et vous assurent que vous n'y serez pas trompé. Votre famille en est persuadée : nous voyons les choses de plus près que vous; tant de personnes qui vous aiment, et qui ont 35 un peu de bon sens, ne peuvent guère s'y méprendre.

[10] A M. DE COULANGES

A Paris, ce lundi 15 décembre (1670).

Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie : enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste ; une chose que l'on ne peut pas croire à Paris (comment la pourroit-on croire à Lyon ?) ; une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde ; une chose qui comble de joie Mme de Rohan et Mme d'Hauterive ; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la berlue ; une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à la dire ; devinez-la : je vous le donne en trois. Jetez-vous votre langue aux chiens ? Eh bien ! il faut donc vous la dire : M. de Lauzun épouse dimanche au Louvre, devinez qui ? Je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent. Mme de Coulanges dit : Voilà qui est bien difficile à deviner ; c'est Mme de la Vallière.—Point du tout, Madame.—C'est donc Mlle de Retz ?—Point du tout, vous êtes bien provinciale.—Vraiment nous sommes bien bêtes, dites-vous, c'est Mlle Colbert.—Encore moins.—C'est assurément Mlle de Créquy.—Vous n'y êtes pas. Il faut donc à la fin vous le dire : il épouse, dimanche, au Louvre, avec la permission du Roi, Mademoiselle, Mademoiselle de . . . Mademoiselle . . . devinez le nom : il épouse Mademoiselle, ma foi ! par ma foi ! ma foi jurée ! Mademoiselle, la grande Mademoiselle ; Mademoiselle, fille de feu Monsieur ; Mademoiselle, petite-fille de Henri IV ; mademoiselle d'Eu, mademoiselle de Dombes, mademoiselle de Montpensier, mademoiselle d'Orléans ; Mademoiselle, cousine germaine du Roi ; Mademoiselle, destinée au trône ; Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur. Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez, si vous êtes hors de vous-même, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer ; si enfin vous nous dites des injures : nous

trouverons que vous avez raison ; nous en avons fait autant que vous.

Adieu ; les lettres qui seront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai ou non.

[11] A M. DE COULANGES

A Paris, ce vendredi 19 décembre (1670).

Ce qui s'appelle tomber du haut des nues, c'est ce qui arriva hier au soir aux Tuileries ; mais il faut reprendre les choses de plus loin. Vous en êtes à la joie, aux transports, aux ravissements de la princesse et de son bienheureux amant. Ce fut donc lundi que la chose fut déclarée, comme vous avez su. Le mardi se passa à parler, à s'étonner, à complimenter. Le mercredi, Mademoiselle fit une donation à M. de Lauzun, avec dessein de lui donner les titres, les noms et les ornements nécessaires pour être nommés dans le contrat de mariage, qui fut fait le même jour. Elle lui donna donc, en attendant mieux, quatre duchés : le premier, c'est le comté d'Eu, qui est la première pairie de France et qui donne le premier rang ; le duché de Montpensier, dont il porta hier le nom toute la journée ; le duché de Saint-Fargeau, le duché de Châtellerault : tout cela estimé vingt-deux millions. Le contrat fut fait ensuite, où il prit le nom de Montpensier. Le jeudi matin, qui étoit hier, Mademoiselle espéra que le Roi signeroit, comme il l'avoit dit ; mais sur les sept heures du soir, Sa Majesté étant persuadée par la Reine, Monsieur, et plusieurs barbons, que cette affaire faisoit tort à sa réputation, il se résolut de la rompre, et après avoir fait venir Mademoiselle et M. de Lauzun, il leur déclara, devant Monsieur le Prince, qu'il leur défendoit de plus songer à ce mariage. M. de Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la soumission, toute la fermeté, et tout le désespoir que méritoit une si grande chute. Pour Mademoiselle, suivant son humeur, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en plaintes excessives ; et tout le jour elle n'a pas sorti de son lit, sans rien avaler que des bouillons. Voilà un beau songe, voilà un beau sujet de roman ou de tragédie, mais surtout un beau sujet de raisonner et de parler éternellement : c'est ce que nous faisons jour et nuit, soir et matin, sans fin, sans cesse. Nous espérons que vous en ferez autant, *e fra tanto vi bacio le mani.*

[12] A M. DE COULANGES

A Paris, ce mercredi 24 décembre (1670)

Vous savez présentement l'histoire romanesque de Mademoiselle et de M. de Lauzun. C'est le juste sujet d'une tragédie dans toutes les règles du théâtre. Nous en réglions les actes et les scènes l'autre jour; nous prenions quatre jours au lieu de vingt-quatre heures, et c'étoit une pièce parfaite. Jamais il ne s'est vu de tels changements en si peu de temps; jamais vous n'avez vu une émotion si générale; jamais vous n'avez ouï une si extraordinaire nouvelle. M. de Lauzun a joué son personnage en perfection; il a soutenu ce malheur avec une fermeté, un courage, et pourtant une douleur mêlée d'un profond respect, qui l'ont fait admirer de tout le monde. Ce qu'il a perdu est sans prix; mais les bonnes grâces du Roi, qu'il a conservées, sont sans prix aussi, et sa fortune ne paroît pas déplorée. Mademoiselle a fort bien fait aussi; elle a bien pleuré; elle a recommencé aujourd'hui à rendre ses devoirs au Louvre, dont elle avoit reçu toutes les visites. Voilà qui est fini. Adieu.

[13] A M. DE COULANGES

A Paris, ce mercredi 31 décembre (1670).

J'ai reçu vos réponses à mes lettres. Je comprends l'étonnement où vous avez été de tout ce qui s'est passé depuis le 15 jusqu'au 20 de ce mois: le sujet le méritoit bien. J'admire aussi votre bon esprit, et combien vous avez jugé droit, en croyant que cette grande machine ne pourroit point aller depuis le lundi jusqu'au dimanche. La modestie m'empêche de vous louer à bride abattue là-dessus, parce que j'ai dit et pensé toutes les mêmes choses que vous. Je le dis à ma fille le lundi: "Jamais ceci n'ira à bon port jusqu'à dimanche"; et je voulus parier, quoique tout respirât la noce, qu'elle ne s'achèveroit pas. En effet, le jeudi le temps se brouilla, et la nuée creva le soir à dix heures, comme je vous l'ai mandé. Ce même jeudi, j'allai dès neuf heures du matin chez Mademoiselle, ayant eu avis qu'elle s'en alloit se marier à la campagne, et que le coadjuteur de Reims faisoit la cérémonie. Cela étoit ainsi résolu le mercredi au soir; car pour le Louvre, cela fut changé dès le mardi. Mademoiselle écrivoit; elle me fit entrer, elle acheva sa lettre, et puis me fit mettre à genoux auprès de son lit. Elle

me dit à qui elle écrivoit, et pourquoi, et les beaux présents qu'elle avoit faits la veille, et le nom qu'elle avoit donné ; qu'il n'y avoit point de parti pour elle en Europe, et qu'elle vouloit se marier. Elle me conta une conversation mot à mot qu'elle avoit eue avec le Roi ; elle me parut transportée de joie de faire un homme bienheureux ; elle me parla avec tendresse du mérite et de la reconnoissance de M. de Lauzun ; et sur tout cela je lui dis : "Mon Dieu, Mademoiselle, vous voilà bien contente ; mais que n'avez-vous donc fini promptement cette affaire dès le lundi ? Savez-vous bien qu'un si grand retardement donne le temps à tout le royaume de parler, et que c'est tenter Dieu et le Roi que de vouloir conduire si loin une affaire si extraordinaire ? Elle me dit que j'avois raison ; mais elle étoit si pleine de confiance, que ce discours ne lui fit alors qu'une légère impression. Elle retourna sur la maison et sur les bonnes qualités de M. de Lauzun. Je lui dis ces vers de Sévère dans *Polyeucte :*

> Du moins ne la peut-on blâmer d'un mauvais choix :
> Polyeucte a du nom, et sort du sang des rois.

Elle m'embrassa fort. Cette conversation dura une heure : il est impossible de la redire toute ; mais j'avois été assurément fort agréable durant ce temps, et je le puis dire sans vanité, car elle étoit aise de parler à quelqu'un : son cœur étoit trop plein. A dix heures, elle se donna au reste de la France, qui venoit lui faire sur cela son compliment. Elle attendoit tout le matin des nouvelles, et n'en eut point. L'après-dinée, elle s'amuse à faire ajuster elle-même l'appartement de M. de Montpensier. Le soir, vous savez ce qui arriva. Le lendemain, qui étoit vendredi, j'allai chez elle ; je la trouvai dans son lit ; elle redoubla ses cris en me voyant ; elle m'appela, m'embrassa, et me mouilla toute de ses larmes. Elle me dit : "Hélas ! vous souvient-il de ce que vous me dîtes hier ? Ah ! quelle cruelle prudence ! ah ! la prudence !" Elle me fit pleurer à force de pleurer. J'y suis encore retournée deux fois ; elle est fort affligée, et m'a toujours traitée comme une personne qui sentoit ses douleurs ; elle ne s'est pas trompée. J'ai retrouvé dans cette occasion des sentiments qu'on ne sent guère pour des personnes d'un tel rang. Ceci entre nous deux et Mme de Coulanges ; car vous jugez bien que cette causerie seroit entièrement ridicule avec d'autres. Adieu.

[14] A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 6 février (1671).

Ma douleur seroit bien médiocre si je pouvois vous la dépeindre ; je ne l'entreprendrai pas aussi. J'ai beau chercher ma chère fille, je ne la trouve plus, et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi. Je m'en allai donc à Sainte-Marie, tou-
5 jours pleurant et toujours mourant : il me sembloit qu'on m'arrachoit le cœur et l'âme ; et en effet, quelle rude séparation ! Je demandai la liberté d'être seule ; on me mena dans la chambre de Mme du Housset, on me fit du feu ; Agnès me regardoit sans me parler, c'étoit notre marché ; j'y passai
10 jusqu'à cinq heures sans cesser de sangloter : toutes mes pensées me faisoient mourir. J'écrivis à M. de Grignan, vous pouvez penser sur quel ton. J'allai ensuite chez Mme de la Fayette, qui redoubla mes douleurs par la part qu'elle y prit. Elle étoit seule, et malade, et triste de la mort d'une sœur
15 religieuse : elle étoit comme je la pouvois désirer. M. de la Rochefoucauld y vint ; on ne parla que de vous, de la raison que j'avois d'être touchée. Je revins enfin à huit heures de chez Mme de la Fayette ; mais en entrant ici, bon Dieu ! comprenez-vous bien ce que je sentis en montant ce degré ? Cette
20 chambre où j'entrois toujours, hélas ! j'en trouvai les portes ouvertes ; mais je vis tout démeublé, tout dérangé, et votre pauvre petite fille qui me représentoit la mienne. Comprenez-vous bien tout ce que je souffris ? Les réveils de la nuit ont été noirs, et le matin je n'étois point avancée d'un pas pour le
25 repos de mon esprit. L'après-dinée se passa avec Mme de la Troche à l'Arsenal. Le soir, je reçus votre lettre, qui me remit dans les premiers transports, et ce soir j'achèverai celle-ci chez M. de Coulanges, où j'apprendrai des nouvelles ; car pour moi, voilà ce que je sais, avec les douleurs de tous ceux
30 que vous avez laissés ici. Toute ma lettre seroit pleine de compliments si je voulois.

[15] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, lundi 9 février (1671).

Je reçois vos lettres, ma bonne, comme vous avez reçu ma bague ; je fonds en larmes en les lisant ; il semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié ; il semble que vous

m'écriviez des injures ou que vous soyez malade, ou qu'il vous soit arrivé quelque accident, et c'est tout le contraire : vous m'aimez, ma chère enfant, et vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance. Vous continuez votre voyage sans aucune aventure fâcheuse, et lorsque j'apprends tout cela, qui est justement tout ce qui me peut être le plus agréable, voilà l'état où je suis. Vous vous avisez donc de penser à moi, vous en parlez, et vous aimez mieux m'écrire vos sentiments que vous n'aimez à me les dire. De quelque façon qu'ils me viennent, ils sont reçus avec une tendresse et une sensibilité qui n'est comprise que de ceux qui savent aimer comme je fais. Vous me faites sentir pour vous tout ce qu'il est possible de sentir de tendresse ; mais si vous songez à moi, ma pauvre bonne, soyez assurée aussi que je pense continuellement à vous : c'est ce que les dévots appellent une pensée habituelle ; c'est ce qu'il faudroit avoir pour Dieu, si l'on faisoit son devoir. Rien ne me donne de distraction ; je suis toujours avec vous ; je vois ce carrosse qui avance toujours, et qui n'approchera jamais de moi : je suis toujours dans les grands chemins ; il me semble même que j'ai quelquefois peur qu'il ne verse ; les pluies qu'il fait depuis trois jours me mettent au désespoir ; le Rhône me fait une peur étrange. J'ai une carte devant les yeux ; je sais tous les lieux où vous couchez : vous êtes ce soir à Nevers, et vous serez dimanche à Lyon, où vous recevrez cette lettre. Je n'ai pu vous écrire qu'à Moulins par Mme de Guénégaud. Je n'ai reçu que deux de vos lettres ; peut-être que la troisième viendra ; c'est la seule consolation que je souhaite ; pour d'autres, je n'en cherche pas. Je suis entièrement incapable de voir beaucoup de monde ensemble ; cela viendra peut-être, mais il n'est pas venu. Les duchesses de Verneuil et d'Arpajon me veulent réjouir ; je les prie de m'excuser : je n'ai jamais vu de si belles âmes qu'il y en a en ce pays-ci. Je fus samedi tout le jour chez Mme de Villars à parler de vous, et à pleurer ; elle entre bien dans mes sentiments. Hier je fus au sermon de Monsieur d'Agen et au salut ; chez Mme de Puisieux, chez Monsieur d'Uzès, et chez Mme du Puy-du-Fou, qui vous fait mille amitiés. Si vous aviez un petit manteau fourré, elle auroit l'esprit en repos. Aujourd'hui je m'en vais souper au faubourg, tête à tête. Voilà les fêtes de mon carnaval. . . . Mandez-moi quand vous aurez reçu mes lettres. Je fermerai tantôt celle-ci, avant que d'aller au faubourg.

[16] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, le mercredi 18 février (1671).

Je vous conjure, ma chère bonne, de conserver vos yeux; pour les miens, vous savez qu'ils doivent finir à votre service. Vous comprenez bien, ma belle, que de la manière dont vous m'écrivez, il faut bien que je pleure en lisant vos lettres. Pour comprendre quelque chose de l'état où je suis pour vous, joignez, ma bonne, à la tendresse et à l'inclination naturelle que j'ai pour votre personne, la petite circonstance d'être persuadée que vous m'aimez, et jugez de l'excès de mes sentiments. Méchante! pourquoi me cachez-vous quelquefois de si précieux trésors? Vous avez peur que je ne meure de joie; mais ne craignez-vous point aussi que je meure du déplaisir de croire voir le contraire? Je prend d'Hacqueville à témoin de l'état où il m'a vue autrefois. Mais quittons ces tristes souvenirs, et laissez-moi jouir d'un bien sans lequel la vie m'est dure et fâcheuse; ce ne sont point des paroles, ce sont des vérités. Mme de Guénégaud m'a mandé de quelle manière elle vous a vue pour moi: je vous conjure d'en conserver le fond; mais plus de larmes, je vous en conjure: elles ne vous sont pas si saines qu'à moi. Je suis présentement assez raisonnable; je me soutiens au besoin, et quelquefois je suis quatre ou cinq heures tout comme un autre; mais peu de chose me remet à mon premier état: un souvenir, un lieu, une parole, une pensée un peu trop arrêtée, vos lettres surtout, les miennes même en les écrivant, quelqu'un qui me parle de vous, voilà des écueils à ma constance, et ces écueils se rencontrent souvent. J'ai vu Raymond chez la comtesse du Lude; elle me chanta un nouveau récit du ballet, il est admirable; mais si vous voulez qu'on le chante, chantez-le. Je vois Mme de Villars, je m'y plais, parce qu'elle entre dans mes sentiments; elle vous dit mille amitiés. Mme de la Fayette comprend aussi fort bien les tendresses que j'ai pour vous; elle est touchée de l'amitié que vous me témoignez. Je suis assez souvent dans ma famille, quelquefois ici le soir par lassitude, mais rarement.

J'ai vu cette pauvre Mme Amelot; elle pleure bien, je m'y connois. Faites quelque mention de certaines gens dans vos lettres, afin que je leur puisse dire. J'ai vu une unique fois les Verneuil et les Arpajon. Je vais aux sermons des Mascaron et des Bourdaloue; ils se surpassent à l'envi.

Voilà bien de mes nouvelles; j'ai fort envie de savoir des

vôtres, et comme vous vous serez trouvée à Lyon ; si vous y avez été belle, et quelle route vous aurez prise ; si vous y aurez dit l'oraison pour M. le marquis, et si elle aura été heureuse pour votre embarquement. Pour vous dire le vrai, je ne pense à nulle autre chose. Je sais votre route, et où vous avez couché tous les jours : vous étiez dimanche à Lyon ; vous auriez bien fait de vous y reposer quelques jours. Vous m'avez donné envie de m'enquérir de la mascarade du mardi gras : j'ai su qu'un grand homme, plus grand de trois doigts qu'un autre, avait fait faire un habit admirable ; il ne vouloit point le mettre, il se trouva hasardeusement qu'une dame qu'il ne connoît point du tout, à qui il n'a jamais parlé, n'étoit point à l'assemblée. Du reste, il faut que je dise comme Voiture : personne n'est encore mort de votre absence, hormis moi. Ce n'est pas que le carnaval n'ait été d'une tristesse excessive, vous pouvez vous en faire honneur ; pour moi, j'ai cru que c'étoit à cause de vous ; mais ce n'est point assez pour une absence comme la vôtre. J'envoie pour cette fois cette lettre en Provence ; j'embrasse M. de Grignan, et je meurs d'envie de savoir de vos nouvelles. Dès que j'ai reçu une lettre, j'en voudrois tout à l'heure une autre, je ne respire que d'en recevoir.

Vous me dites des merveilles du tombeau de M. de Montmorency, et de la beauté de Mlles de Valençay. Vous écrivez extrêmement bien, personne n'écrit mieux : ne quittez jamais le naturel, votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait. J'ai fait vos compliments à M. de la Rochefoucauld et à Mme de la Fayette et à Langlade : tout cela vous estime, vous aime et vous sert en toute occasion. Pour d'Hacqueville, nous ne parlons que de vous. J'ai ri de votre folie sur la confiance ; je la comprends bien : mais quel hasard, et que cela est malheureux, qu'il se soit trouvé que tout ce que vous avez voulu savoir du Coadjuteur et lui de vous ait été précisément des choses dont vous n'étiez point les maîtres ! Vos chansons m'ont paru jolies ; j'en ai reconnu les styles.

Ah ! ma bonne, que je voudrois bien vous voir un peu, vous entendre, vous embrasser, vous voir passer, si c'est trop que le reste ! Eh bien, par exemple, voilà de ces pensées à quoi je ne résiste pas. Je sens qu'il m'ennuie de ne vous plus avoir : cette séparation me fait une douleur au cœur et à l'âme, que je sens comme un mal du corps. Je ne puis assez vous remercier de toutes les lettres que vous m'avez écrites sur le chemin : ces soins sont trop aimables, et font bien leur effet

aussi ; rien n'est perdu avec moi. Vous m'avez écrit de partout ; j'ai admiré votre bonté ; cela ne se fait point sans beaucoup d'amitié ; sans cela on seroit plus aise de se reposer et de se coucher ; ce m'a été une consolation grande. L'impatience que j'ai d'en avoir encore et de Rouane et de Lyon et de votre embarquement, n'est pas médiocre ; et si vous avez descendu au Pont, et de votre arrivée à Arles, et comme vous avez trouvé ce furieux Rhône en comparaison de notre pauvre Loire, à qui vous avez tant fait de civilités. Que vous êtes honnête de vous en être souvenue comme d'une de vos anciennes amies ! Hélas ! de quoi ne me souviens-je point ? Les moindres choses me sont chères ; j'ai mille dragons. Quelle différence ! je ne revenois jamais ici sans impatience et sans plaisir : présentement j'ai beau chercher, je ne vous trouve plus ; mais comment peut-on vivre quand on sait que quoi qu'on fasse, on ne retrouvera plus une si chère enfant ? Je vous ferai bien voir si je la souhaite, par le chemin que je ferai pour la retrouver. J'ai reçu une lettre de M. de Grignan. Il n'y en a point pour vous. Il me mande qu'il reviendra cet hiver : vous quittera-t-il, ou le suivrez-vous ? Mais dans cette incertitude louerai-je votre appartement ? On est tous les jours sur le point d'en conclure le marché. Faites-moi réponse.

Monsieur le Dauphin étoit malade, il se porte mieux. On sera à Versailles jusqu'à lundi. Mme de la Vallière est toute rétablie à la cour. Le Roi la reçut avec des larmes de joie, et Mme de Montespan avec des larmes . . . devinez de quoi. L'on a eu avec l'une et l'autre des conversations tendres : tout cela est difficile à comprendre, il faut se taire. Les nouvelles de cette année ne tiennent pas d'un ordinaire à l'autre.

Mme de Verneuil, Mme d'Arpajon, Mmes de Villars, de Saint-Géran, M. de Guitaut, sa femme, la Comtesse, M. de la Rochefoucauld, M. de Langlade, Mme de la Fayette, ma tante, ma cousine, mes oncles, mes cousins, mes cousines, Mme de Vauvineux, tout cela vous baise les mains mille et mille fois.

Je vois tous les jours votre fille, ce qui s'appelle à l'âtre. Je veux qu'elle soit droite, voilà mon soin : cela seroit plaisant d'être votre fille et de M. de Grignan, et qu'elle ne fût pas bien faite. Je suis habile, j'ai même des précautions inutiles.

Je vis hier Mme du Puy-du-Fou, qui vous salue ; j'ai vu aussi Mme de Janson et une Mme le Blanc. Ce qui a rapport à vous de cent lieues loin m'est plus agréable qu'autre chose. Mon Dieu ! le Rhône ! vous y êtes présentement. Je ne pense à autre chose ! J'embrasse vos pauvres filles.

[17] A MADAME DE GRIGNAN

Vendredi au soir, 27 février (1671).

Le Rhône, ma chère fille, me tient fort au cœur. Je crois que vous êtes arrivée heureusement; mais j'aimerois bien à le savoir par vous : j'attends cette nouvelle avec une impatience digne de tout le reste. Il nous semble que vous arrivâtes samedi à Arles; il nous semble que M. de Grignan est venu au-devant de vous au Saint-Esprit; il nous semble qu'il a été ravi de vous revoir et de vous ravoir; il nous semble que vous avez fait comme mercredi votre entrée à Aix; et puis il nous semble que vous êtes bien lasse, ma chère enfant. Reposez-vous, au nom de Dieu; tenez-vous au lit, restaurez-vous, et contez-moi bien l'état où vous êtes. Savez-vous que votre souvenir fait ici la fortune de ceux que vous en favorisez? Les autres languissent après. Le petit mot pour ma tante ne se peut payer. On est encore fort loin de vous oublier. On m'a tantôt dit mille horreurs de cette montagne de Tarare : que je la hais! Il y a un autre certain chemin où la roue est en l'air, et l'on tient le carrosse par l'impériale : je ne soutiens pas cette idée; mais il n'est plus question de tout cela.

Je ferai vos compliments à Mme de Villars. Il y a presse à être nommé dans mes lettres. Je vous remercie d'avoir fait mention de Brancas. Vous aurez vu votre tante au Saint-Esprit, et vous aurez été reçue comme une reine. Ma fille, je vous conjure de me bien mander tout cela, et de me parler de M. de Grignan, et de Monsieur d'Arles. Vous savez que nous avons réglé que l'on hait autant les détails des gens que l'on n'aime guère, qu'on les aime de ceux que l'on aime beaucoup : c'est à vous à deviner de quel nombre vous êtes auprès de moi.

Mascaron, Bourdaloue me donnent tour à tour des plaisirs et des satisfactions qui doivent pour le moins me rendre sainte. Dès que j'entends quelque chose de beau, je vous souhaite; vous avez part à tout ce que je pense : j'admire en moi tous les jours les effets naturels d'une extrême amitié. Je vous embrasse tendrement, embrassez-moi aussi. Une petite amitié à mon Coadjuteur; pour M. de Grignan, il me semble qu'il est si glorieux de vous avoir, qu'il n'écoute plus personne.

[18] A MADAME DE GRIGNAN

Mardi 3 mars (1671).

Si vous étiez ici, ma chère bonne, vous vous moqueriez de moi ; j'écris de provision, mais c'est par une raison bien différente de celle que je vous donnois un jour, pour m'excuser d'écrire à quelqu'un une lettre qui ne devoit partir que dans 5 deux jours : c'étoit parce que dans deux jours je n'aurois pas autre chose à lui dire. Voici tout le contraire ; c'est que j'aime à vous entretenir à toute heure, et que c'est la seule consolation que je puisse avoir présentement. Je suis aujourd'hui toute seule dans ma chambre par l'excès de ma mauvaise 10 humeur. Je suis lasse de tout ; je me suis fait un plaisir de dîner ici, et je m'en fais un de vous écrire hors de propos : mais, hélas ! vous n'avez pas de ces loisirs-là. J'écris tranquillement, et je ne comprends pas que vous puissiez lire de même : je ne vois pas un moment où vous soyez à vous. Je vois un 15 mari qui vous adore, qui ne peut se lasser d'être auprès de vous, et qui peut à peine comprendre son bonheur. Je vois des harangues, des infinités de compliments, de civilités, des visites ; on vous fait des honneurs extrêmes, il faut répondre à tout cela, vous êtes accablée ; moi-même, sur ma petite bonté, 20 je n'y suffirois pas. Que fait votre paresse pendant tout ce tracas ? Elle souffre, elle se retire dans quelque petit cabinet, elle meurt de peur de ne plus retrouver sa place : elle vous attend dans quelque moment perdu pour vous faire au moins souvenir d'elle, et vous dire un mot en passant. "Helas ! 25 dit-elle, mais vous m'oubliez : songez que je suis votre plus ancienne amie ; celle qui ne vous ai jamais abandonnée, la fidèle compagne de vos plus beaux jours ; celle qui vous consolois de tous les plaisirs, et quelquefois vous les faisois haïr ; celle qui vous ai empêchée de mourir d'ennui en Bret- 30 agne. Quelquefois votre mère troubloit nos plaisirs, mais je savois bien où vous reprendre, et elle avoit des égards pour moi ; présentement je ne sais plus où j'en suis ; la dignité et l'éclat de votre mari me fera périr, si vous n'avez soin de moi." Il me semble que vous lui dites en passant un petit mot 35 d'amitié, vous lui donnez quelque espérance de la posséder à Grignan ; mais vous passez vite, et vous n'avez pas le loisir d'en dire davantage. Le devoir et la raison sont autour de vous, qui ne vous donnent pas un moment de repos. Moi-même, qui les ai toujours tant honorés, je leur suis contraire,

et ils me le sont ; le moyen qu'ils vous donnent le temps de lire de telles lanterneries ? Je vous assure, ma chère bonne, que je songe à vous continuellement, et je sens tous les jours ce que vous me dîtes une fois, qu'il ne falloit point appuyer sur ces pensées. Si l'on ne glissoit pas dessus, on seroit tou- 5 jours en larmes, c'est-à-dire moi. Il n'y a lieu dans cette maison qui ne me blesse le cœur. Toute votre chambre me tue ; j'y ai fait mettre un paravent tout au milieu, pour rompre un peu la vue d'une fenêtre sur ce degré par où je vous vis monter dans le carrosse de d'Hacqueville, et par où je vous 10 rappelai. Je me fais peur quand je pense combien alors j'étois capable de me jeter par la fenêtre, car je suis folle quelquefois ; ce cabinet, où je vous embrassai sans savoir ce que je faisois ; ces Capucins, où j'allois entendre la messe ; ces larmes qui tomboient de mes yeux à terre, comme si c'eût été de l'eau 15 qu'on eût répandue ; Sainte-Marie, Mme de la Fayette, mon retour dans cette maison, votre appartement, la nuit et le lendemain ; et votre première lettre, et toutes les autres, et encore tous les jours, et tous les entretiens de ceux qui entrent dans mes sentiments : ce pauvre d'Hacqueville est le premier ; 20 je n'oublierai jamais la pitié qu'il eut de moi. Voilà donc où j'en reviens : il faut glisser sur tout cela, et se bien garder de s'abandonner à ses pensées et aux mouvements de son cœur. J'aime mieux m'occuper de la vie que vous faites présentement ; cela me fait une diversion, sans m'éloigner pourtant 25 de mon sujet et de mon objet, qui est ce qui s'appelle poétiquement l'objet aimé. Je songe donc à vous, et je souhaite toujours de vos lettres ; quand je viens d'en recevoir, j'en voudrois bien encore. J'en attends présentement, et reprendrai ma lettre quand j'en aurai reçu. J'abuse de vous, ma chère 30 bonne : j'ai voulu aujourd'hui me permettre cette lettre d'avance ; mon cœur en avoit besoin, je n'en ferai pas une coutume.

Mercredi.

Ah ! ma bonne, quelle peinture de l'état où vous avez été ! et que je vous aurois mal tenu ma parole, si je vous avois 35 promis de n'être point effrayée d'un si grand péril ! Mais il est impossible de se représenter votre vie si proche de sa fin, sans frémir. Ce Rhône qui fait peur à tout le monde, ce pont d'Avignon où l'on a tort de passer même après avoir pris toutes ses mesures ! un tourbillon de vent vous jette violemment 40 sous une arche. Par quel miracle n'avez-vous pas été brisés et

noyés dans un moment? Et M. de Grignan vous laisse embarquer pendant un orage; et quand vous êtes téméraire, il trouve plaisant de l'être encore plus que vous; au lieu de vous faire attendre que l'orage soit passé, il veut bien vous exposer. Ah mon Dieu! qu'il eût été bien mieux d'être timide, et de vous dire que si vous n'aviez point de peur, il en avoit lui, et de ne point souffrir que vous traversassiez le Rhône par un temps comme celui qu'il faisoit! Que j'ai de peine à comprendre sa tendresse en cette occasion! Je ne soutiens pas cette pensée, j'en frissonne, et je m'en suis réveillée avec des sursauts dont je ne suis pas la maîtresse. Trouvez-vous toujours que le Rhône ne soit que de l'eau? De bonne foi, n'avez-vous point été effrayée d'une mort si proche et si inévitable? Mais encore serois-je un peu consolée si cela vous rendoit moins hasardeuse à l'avenir, et si une aventure comme celle-là vous faisoit voir les dangers comme ils sont. Je vous prie de m'avouer ce qui vous en est resté; je crois du moins que vous aurez rendu grâces à Dieu de vous avoir sauvée. Pour moi, je suis persuadée que les messes que j'ai fait dire tous les jours pour vous ont fait ce miracle, et je suis plus obligée à Dieu de vous avoir conservée dans cette occasion que de m'avoir fait naître.

C'est à M. de Grignan que je m'en prends. Le Coadjuteur a bon temps: il n'a été grondé que pour la montagne de Tarare; elle me paroît présentement comme les pentes de Nemours. M. Busche m'est venu voir tantôt, j'ai pensé l'embrasser en songeant comme il vous a bien menée; je l'ai fort entretenu de vos faits et gestes, et puis je lui ai donné de quoi boire un peu à ma santé. Cette lettre vous paroîtra bien ridicule; vous la recevrez dans un temps où vous ne songerez plus au pont d'Avignon. Faut-il que j'y pense, moi, présentement? C'est le malheur des commerces si éloignés; il faut s'y résoudre, et ne pas même se révolter contre cet inconvénient: cela est naturel, et la contrainte seroit trop grande d'étouffer toutes ses pensées. Il faut entrer dans l'état naturel où l'on est, en répondant à une chose qui tient au cœur: vous serez donc obligée de m'excuser souvent. J'attends des relations de votre séjour à Arles; je sais que vous y aurez trouvé bien du monde. Ne m'aimez-vous point de vous avoir appris l'italien? Voyez comme vous vous en êtes bien trouvée avec ce vice-légat: ce que vous dites de cette scène est excellent; mais que j'ai peu goûté le reste de votre lettre! Je vous épargne mes éternels recommencements sur ce pont d'Avignon: je ne l'oublierai de ma vie.

[19] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce vendredi 13 mars (1671).

Me voici à la joie de mon cœur, toute seule dans ma chambre à vous écrire paisiblement ; rien ne m'est si agréable que cet état. J'ai dîné aujourd'hui chez Mme de Lavardin, après avoir été en Bourdaloue, où étoient les Mères de l'Église : c'est ainsi que j'appelle les princesses de Conti et de Longue- 5 ville. Tout ce qui est au monde étoit à ce sermon, et ce sermon étoit digne de tout ce qui l'écoutoit. J'ai songé vingt fois à vous, et vous ai souhaitée autant de fois auprès de moi ; vous auriez été ravie de l'entendre, et moi encore plus ravie de vous le voir entendre. 10

M. de la Rochefoucauld a reçu très plaisamment, chez Mme de Lavardin, le compliment que vous lui faites ; on a fort parlé de vous. M. d'Ambres y étoit avec sa cousine de Brissac ; il a paru s'intéresser beaucoup à votre prétendu naufrage. On a parlé de votre hardiesse ; M. de la Rochefaucauld a dit 15 que vous aviez voulu paroître brave, dans l'espérance que quelque charitable personne vous en empêcheroit ; et que n'en ayant point trouvé, vous aviez dû être dans le même embarras que Scaramouche.

Nous avons été voir à la foire une grande diablesse de 20 femme, plus grande que Riberpré de toute la tête ; c'est une grande femme tout à fait. J'ai été faire des compliments pour vous à l'hôtel de Rambouillet ; on vous en rend mille. Mme de Montausier est au désespoir de ne vous pouvoir venir voir. J'ai été chez Mme du Puy-du-Fou ; j'ai été pour la troisième 25 fois chez Mme de Maillanes. Je me fais rire en observant le plaisir que j'ai de faire toutes ces choses.

. . . . . .

Ah ! Bourdaloue, quelles divines vérités nous avez-vous dites aujourd'hui sur la mort ! Mme de la Fayette y étoit pour la première fois de sa vie, elle étoit transportée d'admiration. 30 Elle est ravie de votre souvenir et vous embrasse de tout son cœur. Je lui ai donné une belle copie de votre portrait ; il pare sa chambre, où vous n'êtes jamais oubliée. Si vous êtes encore de l'humeur dont vous étiez à Sainte-Marie, et que vous gardiez mes lettres, voyez si vous n'avez pas reçu celle du 18 35 février. Adieu, ma très aimable bonne. Vous dirai-je que je vous aime ? C'est se moquer d'en être encore là ; cependant, comme je suis ravie quand vous m'assurez de votre tendresse,

je vous assure de la mienne, afin de vous donner de la joie, si vous êtes de mon humeur : et ce Grignan, mérite-t-il que je lui dise un mot ?

Je vous écris peu de nouvelles, ma chère Comtesse ; je me repose sur M. d'Hacqueville, qui vous les mande toutes. D'ailleurs je n'en sais point ; je serois toute propre à vous dire que M. le chancelier a pris un lavement.

Je vis hier une chose chez Mademoiselle qui me fit plaisir. La Gêvres arrive, belle, charmante et de bonne grâce ; Mme d'Arpajon étoit au-dessus de moi. Je pense qu'elle s'attendoit que je lui dusse offrir ma place ; ma foi, je lui en devois de l'autre jour, je lui payai comptant, et ne branlai pas. Mademoiselle étoit au lit ; elle fut donc contrainte de se mettre au bas de l'estrade ; cela est fâcheux. On apporte à boire à Mademoiselle, il faut donner la serviette. Je vois Mme de Gêvres qui dégante sa main maigre ; je pousse Mme d'Arpajon : elle m'entend et se dégante ; et d'une très bonne grâce, elle avance un pas, coupe la Gêvres, et prend, et donne la serviette. Là Gêvres en a toute la honte, et est demeurée toute penaude. Elle étoit montée sur l'estrade, elle avoit ôté ses gants, et tout cela pour voir donner la serviette de plus près par Mme d'Arpajon. Ma bonne, je suis méchante, cela m'a réjouie ; c'est bien employé. A-t-on jamais vu accourir pour ôter à Mme d'Arpajon, qui est dans la ruelle, un petit honneur qui lui vient tout naturellement ? La Puisieux s'en est épanoui la rate. Mademoiselle n'osoit lever les yeux ; et moi, j'avois une mine qui ne valoit rien. Après cela on a dit cent mille biens de vous, et Mademoiselle m'a commandé de vous dire qu'elle étoit fort aise que vous ne fussiez point noyée et que vous fussiez en bonne santé.

Nous fûmes de là chez Mme Colbert, qui me demanda de vos nouvelles. Voilà de terribles bagatelles ; mais je ne sais rien. Vous voyez que je ne suis plus dévote. Hélas ! j'aurois bien besoin des matines et de la solitude de Livry. Si est-ce que je vous donnerai ces deux livres de La Fontaine, quand vous devriez être en colère. Il y a des endroits jolis et très jolis, et d'autres ennuyeux : on ne veut jamais se contenter d'avoir bien fait ; en croyant mieux faire, on fait mal.

[20] A MADAME DE GRIGNAN

A Livry, mardi saint 24 mars (1671).

Voici une terrible causerie, ma chère bonne; il y a trois heures que je suis ici. Je suis partie de Paris avec l'abbé, Hélène, Hébert et Marphise, dans le dessein de me retirer ici du monde et du bruit jusqu'à jeudi au soir. Je prétends être en solitude; je fais de ceci une petite Trappe; je veux y prier Dieu, y faire mille réflexions. J'ai dessein d'y jeûner beaucoup par toutes sortes de raisons; marcher pour tout le temps que j'ai été dans ma chambre, et sur le tout m'ennuyer pour l'amour de Dieu. Mais, ma pauvre bonne, ce que je ferai beaucoup mieux que tout cela, c'est de penser à vous. Je n'ai pas encore cessé depuis que je suis arrivée, et ne pouvant contenir tous mes sentiments sur votre sujet, je me suis mise à vous écrire au bout de cette petite allée sombre que vous aimez, assise sur ce siège de mousse où je vous ai vue quelquefois couchée. Mais, mon Dieu, où ne vous ai-je point vue ici? et de quelle façon toutes ces pensées me traversent-elles le cœur? Il n'y a point d'endroit, point de lieu, ni dans la maison, ni dans l'église, ni dans ce pays, ni dans ce jardin, où je ne vous aie vue; il n'y en a point qui ne me fasse souvenir de quelque chose; et de quelque façon que ce soit aussi cela me perce le cœur. Je vous vois, vous m'êtes présente; je pense et repense à tout; ma tête et mon esprit se creusent: mais j'ai beau tourner, j'ai beau chercher; cette chère enfant que j'aime avec tant de passion est à deux cents lieues, je ne l'ai plus. Sur cela je pleure sans pouvoir m'en empêcher; je n'en puis plus, ma chère bonne: voilà qui est bien foible, mais pour moi, je ne sais point être forte contre une tendresse si juste et si naturelle. Je ne sais en quelle disposition vous serez en lisant cette lettre. Le hasard peut faire qu'elle viendra mal à propos, et qu'elle ne sera peut-être pas lue de la manière qu'elle est écrite. A cela je ne sais point de remède; elle sert toujours à me soulager présentement; c'est tout ce que je lui demande. L'état où ce lieu-ci m'a mise est une chose incroyable. Je vous prie de ne me point parler de mes foiblesses; mais vous devez les aimer et respecter mes larmes, qui viennent d'un cœur tout à vous.

Jeudi saint 26 mars.

Si j'avois autant pleuré mes péchés que j'ai pleuré pour vous depuis que je suis ici, je serois fort bien disposée pour

faire mes pâques et mon jubilé. J'ai passé ici le temps que j'avois résolu, de la manière dont je l'avois imaginé, à la réserve de votre souvenir, qui m'a plus tourmentée que je ne l'avois prévu. C'est une chose étrange qu'une imagination vive, qui représente toutes choses comme si elles étoient encore: sur cela on songe au présent, et quand on a le cœur comme je l'ai, on se meurt. Je ne sais où me sauver de vous: notre maison de Paris m'assomme encore tous les jours, et Livry m'achève. Pour vous, c'est par un effet de mémoire que vous pensez à moi: la Provence n'est point obligée de me rendre à vous, comme ces lieux-ci doivent vous rendre à moi. J'ai trouvé de la douceur dans la tristesse que j'ai eue ici: une grande solitude, un grand silence, un office triste, des ténèbres chantées avec dévotion (je n'avois jamais été à Livry la semaine sainte), un jeûne canonique, et une beauté dans ces jardins, dont vous seriez charmée: tout cela m'a plu. Hélas! que je vous y ai souhaitée, quelque difficile que vous soyez sur les solitudes, vous auriez été contente de celle-ci; mais je m'en retourne à Paris par nécessité; j'y trouverai de vos lettres, et je veux demain aller à la Passion du P. Bourdaloue ou du P. Mascaron; j'ai toujours honoré les belles passions. Adieu, ma chère Comtesse: voilà ce que vous aurez de Livry; j'achèverai cette lettre à Paris. Si j'avois eu la force de ne vous point écrire d'ici, et de faire un sacrifice à Dieu de tout ce que j'y ai senti, cela vaudroit mieux que toutes les pénitences du monde; mais, au lieu d'en faire un bon usage, j'ai cherché de la consolation à vous en parler: ah! ma bonne, que cela est foible et misérable!

A Paris, vendredi saint 27 mars.

J'ai trouvé ici un gros paquet de vos lettres; je ferai réponse aux hommes quand je ne serai du tout si dévote: en attendant, embrassez votre cher mari pour l'amour de moi; je suis touchée de son amitié et de sa lettre. Je suis bien aise de savoir que le pont d'Avignon soit encore sur le dos du Coadjuteur; c'est donc lui qui vous y a fait passer; car pour le pauvre Grignan, il se noyoit par dépit contre vous; il aimoit autant mourir que d'être avec des gens si déraisonnables. Le Coadjuteur est perdu d'avoir encore ce crime avec tant d'autres. Je suis très obligée à Bandol de m'avoir fait une si agréable relation. Mais d'où vient, ma bonne, que vous craignez qu'une autre lettre n'efface la vôtre? Vous ne l'avez

pas relue ; car pour moi, qui les lis avec attention, elle m'a fait un plaisir sensible, un plaisir à n'être effacé par rien, un plaisir trop agréable pour un jour comme aujourd'hui. Vous contentez ma curiosité sur mille choses que je voulois savoir. Je me doutois bien que les prophéties auroient été entièrement fausses à l'égard de Vardes ; je me doutois bien aussi que vous n'auriez fait aucune incivilité. Je me doutois bien encore de l'ennui que vous avez, et ce qui vous surprendra, c'est que, quelque aversion que je vous aie toujours vue pour les narrations, j'ai cru que vous aviez trop d'esprit pour ne pas voir qu'elles sont quelquefois agréables et nécessaires. Je crois aussi qu'il n'y a rien qu'il faille entièrement bannir de la conversation, et qu'il faut que le jugement et les occasions y fassent entrer tour à tour ce qui est le plus à propos. Je ne sais pourquoi vous nous dites que vous ne contez pas bien ; je ne connois personne qui attache plus que vous : ce n'est pas une sorte de tour dans l'esprit à souhaiter uniquement ; mais quand cela y est attaché, et qu'on le fait agréablement, je pense qu'on doit être bien aise de s'en acquitter comme vous faites.

Je tremble quand je songe que votre affaire pourroit ne pas réussir. Il faut que M. le premier président fasse l'impossible. Je ne sais plus où j'en suis de Monsieur de Marseille ; vous avez très bien fait de soutenir le personnage d'amie, il faut voir s'il en sera digne.

Si j'avois présentement un verre d'eau sur la tête, il n'en tomberoit pas une goutte. Si vous aviez vu votre homme de Livry le jeudi saint, c'est bien pis que toute l'année. Il avoit hier la tête plus droite qu'un cierge, et ses pas étoient si petits qu'il ne sembloit pas qu'il marchât.

J'ai entendu la Passion du Mascaron, qui en vérité a été très belle et très touchante. J'avois grande envie de me jeter dans le Bourdaloue ; mais l'impossibilité m'en a ôté le goût : les laquais y étoient dès mercredi, et la presse étoit à mourir. Je savois qu'il devoit redire celle que M. de Grignan et moi entendîmes l'année passée aux Jésuites ; et c'étoit pour cela que j'en avois envie : elle étoit parfaitement belle, et je ne m'en souviens que comme d'un songe. Que je vous plains d'avoir eu un méchant prédicateur ! Mais pourquoi cela vous fait-il rire ? J'ai envie de vous dire encore ce que je vous dis une fois : "Ennuyez-vous, cela est si méchant."

Je n'ai jamais pensé que vous ne fussiez pas très bien avec M. de Grignan ; je ne crois pas avoir témoigné que j'en

doutasse. Tout au plus je souhaitois d'en entendre un mot de lui ou de vous, non point par manière de nouvelle, mais pour me confirmer une chose que je souhaite avec tant de passion. La Provence ne seroit pas supportable sans cela, et je comprends bien les craintes qu'il a de vous y voir languir et mourir d'ennui. Nous avons, lui et moi, les mêmes symptômes. Il me mande que vous m'aimez: je pense que vous ne doutez pas que ce ne me soit une chose agréable au delà de tout ce que je puis souhaiter en ce monde; et par rapport à vous, jugez de l'intérêt que je prends à votre affaire. C'en est fait présentement, et je tremble d'en apprendre le succès.

Le maréchal d'Albret a gagné un procès de quarante mille livres de rente en fonds de terre. Il rentre dans tout le bien en fonds de ses grands-pères, et ruine tout le Béarn. Vingt familles avoient acheté et revendu; il faut rendre tout cela avec tous les fruits depuis cent ans: c'est une épouvantable affaire pour les conséquences. Adieu, ma très chère; je voudrois bien savoir quand je ne penserai plus tant à vous et à vos affaires. Il faut répondre:

Comment vous le pourrais-je dire?
Rien n'est plus incertain que l'heure de la mort.

Je suis fâchée contre votre fille; elle me reçut mal hier; elle ne voulut jamais rire. Il me prend quelquefois envie de la mener en Bretagne pour me divertir. Adieu, petit démon qui me détournez; je devrois être à ténèbres il y a plus d'une heure.

Mon cher Grignan, je vous embrasse. Je ferai réponse à votre jolie lettre.

Je vous remercie, ma bonne, de tous les compliments que vous faites; je les distribue à propos; on vous en fait toujours cent mille. Vous êtes toute vive partout. Je suis ravie de savoir que vous êtes belle; je voudrois bien vous baiser; mais quelle folie de mettre toujours cet habit bleu!

[21] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 1er avril (1671).

Je revins hier de Saint-Germain. J'étois avec Mme d'Arpajon. Le nombre de ceux qui me demandèrent de vos nouvelles est aussi grand que celui de tous ceux qui composent

la cour. Je pense qu'il est bon de distinguer la Reine, qui fit un pas vers moi, et me demanda des nouvelles de ma fille, et qu'elle avoit ouï dire que vous aviez pensé vous noyer. Je la remerciai de l'honneur qu'elle vous faisoit de se souvenir de vous. Elle reprit la parole, et me dit : "Contez-moi comme elle a pensé périr." Je me mis à lui conter cette belle hardiesse de vouloir traverser le Rhône par un grand vent, et que ce vent vous avoit jetée rapidement sous une arche, à deux doigts du pilier, où vous auriez péri mille fois, si vous y aviez touché. Elle me dit : "Et son mari étoit-il avec elle ?—Oui, Madame, et Monsieur le Coadjuteur aussi.—Vraiment ils ont grand tort," et fit des hélas, et dit des choses très obligeantes pour vous. Il vint ensuite bien des duchesses, entre autres la jeune Ventadour, très belle et jolie. On fut quelques moments sans lui apporter ce divin tabouret. Je me tournai vers le grand maître, et je dis : "Hélas ! que l'on le lui donne, il lui coûte assez cher." Il fut de mon avis.

Au milieu du silence du cercle, la Reine se tourne, et me dit : "A qui ressemble votre petite-fille ?—Madame, lui dis-je, elle ressemble à M. de Grignan." Elle fit un cri : "J'en suis fâchée," et me dit doucement : "Elle auroit mieux fait de ressembler à sa mère ou à sa grand'mère." Voilà comme vous me faites faire ma cour, ma pauvre bonne.

. . . . . .

Mme de Vauvineux vous rend mille grâces ; sa fille a été très mal. Mme d'Arpajon vous embrasse mille fois, et surtout M. le Camus vous adore ; et moi, ma pauvre bonne, que pensez-vous que je fasse ? Vous aimer, penser à vous, m'attendrir à tout moment plus que je ne voudrois, m'occuper de vos affaires, m'inquiéter de ce que vous pensez, sentir vos ennuis et vos peines, les vouloir souffrir pour vous, s'il étoit possible ; écumer votre cœur, comme j'écumois votre chambre des fâcheux dont je la voyois remplie ; en un mot, ma bonne, comprendre vivement ce que c'est d'aimer quelqu'un plus que soi-même : voilà comme je suis. C'est une chose qu'on dit souvent en l'air ; on abuse de cette expression. Moi je la répète, et sans la profaner jamais, je la sens tout entière en moi et cela est vrai.

Je reçois, ma bonne, votre grande et très aimable lettre du 24. M. de Grignan est plaisant de croire qu'on ne les lit qu'avec peine ; il se fait tort. Veut-il que nous croyions qu'il n'a pas toujours lu les vôtres avec transport ? Si cela n'étoit pas, il en étoit bien indigne. Pour moi, je les aime jusqu'à la

folie; je les lis et les relis; elles me réjouissent le cœur; elles me font pleurer; elles sont écrites à ma fantaisie. Une seule chose ne va pas bien: il n'y a pas de raison à toutes les louanges que vous me donnez; il n'y en a point aussi à la longueur de cette lettre; il faut la finir, et mettre des bornes à ce qui n'en auroit point, si je me croyois. Adieu, ma très aimable bonne, comptez bien sur ma tendresse, qui ne finira jamais.

[22] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce dimanche 26 avril (1671).

Il est dimanche 26 avril; cette lettre ne partira que mercredi; mais ceci n'est pas une lettre, c'est une relation que vient de me faire Moreuil, à votre intention, de ce qui s'est passé à Chantilly touchant Vatel. Je vous écrivis vendredi qu'il s'étoit poignardé: voici l'affaire en détail. Le Roi arriva jeudi au soir; la chasse, les lanternes, le clair de la lune, la promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles, tout cela fut à souhait. On soupa; il y eut quelques tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners où l'on ne s'étoit point attendu. Cela saisit Vatel; il dit plusieurs fois: "Je suis perdu d'honneur; voici un affront que je ne supporterai pas." Il dit à Gourville: "La tête me tourne, il y a douze nuits que je n'ai dormi; aidez-moi à donner des ordres." Gourville le soulagea en ce qu'il put. Ce rôti qui avoit manqué, non pas à la table du Roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui revenoit toujours à la tête. Gourville le dit à Monsieur le Prince. Monsieur le Prince alla jusque dans sa chambre, et lui dit: "Vatel, tout va bien, rien n'étoit si beau que le souper du Roi." Il lui dit: "Monseigneur, votre bonté m'achève; je sais que le rôti a manqué à deux tables.—Point du tout, dit Monsieur le Prince, ne vous fâchez point, tout va bien." La nuit vient: le feu d'artifice ne réussit pas, il fut couvert d'un nuage; il coûtoit seize mille francs. A quatre heures du matin, Vatel s'en va partout, il trouve tout endormi, il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportoit seulement deux charges de marée; il lui demanda: "Est-ce là tout?" Il lui dit: "Oui, Monsieur." Il ne savoit pas que Vatel avoit envoyé à tous les ports de mer. Il attend quelque temps; les autres pourvoyeurs ne viennent point; sa tête s'échauffoit, il croit qu'il n'aura point d'autre marée; il trouve Gourville,

et lui dit : " Monsieur, je ne survivrai pas à cet affront-ci ; j'ai de l'honneur et de la réputation à perdre." Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du cœur ; mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étoient pas mortels : il tombe mort. La marée cependant arrive de tous côtés ; on cherche Vatel pour la distribuer ; on va à sa chambre ; on heurte, on enfonce la porte ; on le trouve noyé dans son sang ; on court à Monsieur le Prince, qui fut au désespoir. Monsieur le Duc pleura ; c'étoit sur Vatel que rouloit tout son voyage de Bourgogne. Monsieur le Prince le dit au Roi fort tristement : on dit que c'étoit à force d'avoir de l'honneur en sa manière ; on le loua fort, on loua et blâma son courage. Le Roi dit qu'il y avoit cinq ans qu'il retardoit de venir à Chantilly, parce qu'il comprenoit l'excès de cet embarras. Il dit à Monsieur le Prince qu'il ne devoit avoir que deux tables et ne se point charger de tout le reste. Il jura qu'il ne souffriroit plus que Monsieur le Prince en usât ainsi ; mais c'étoit trop tard pour le pauvre Vatel. Cependant Gourville tâche de réparer la perte de Vatel ; elle le fut : on dîna très bien, on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse ; tout étoit parfumé de jonquilles, tout étoit enchanté. Hier, qui étoit samedi, on fit encore de même ; et le soir, le Roi alla à Liancourt, où il avoit commandé un *medianoche ;* il y doit demeurer aujourd'hui. Voilà ce que m'a dit Moreuil, pour vous mander. Je jette mon bonnet par-dessus le moulin, et je ne sais rien du reste. M. d'Hacqueville, qui étoit à tout cela, vous fera des relations sans doute ; mais comme son écriture n'est pas si lisible que la mienne, j'écris toujours. Voilà bien des détails, mais parce que je les aimerois en pareille occasion, je vous les mande.

[23] A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 31 mai (1671).

Enfin, ma fille, nous voici dans ces pauvres Rochers. Quel moyen de revoir ces allées, ces devises, ce petit cabinet, ces livres, cette chambre, sans mourir de tristesse ? Il y a des souvenirs agréables ; mais il y en a de si vifs et de si tendres, qu'on a peine à les supporter : ceux que j'ai de vous sont de ce nombre. Ne comprenez-vous point bien l'effet que cela peut faire dans un cœur comme le mien ?

Si vous continuez de vous bien porter, ma chère enfant, je ne vous irai voir que l'année qui vient : la Bretagne et la Provence ne sont pas compatibles. C'est une chose étrange que les grands voyages : si l'on étoit toujours dans le sentiment qu'on a quand on arrive, on ne sortiroit jamais du lieu où l'on est ; mais la Providence fait qu'on oublie. Celui que j'y ferai me donnera la plus grande joie que je puisse recevoir dans ma vie ; mais quelles pensées tristes de ne voir point de fin à votre séjour. J'admire et je loue de plus en plus votre sagesse. Quoique, à vous dire le vrai, je sois fortement touchée de cette impossibilité, j'espère qu'en ce temps-là nous verrons les choses d'une autre manière ; il faut bien l'espérer, car sans cette consolation, il n'y auroit qu'à mourir. J'ai quelquefois des rêveries dans ces bois, d'une telle noirceur, que j'en reviens plus changée que d'un accès de fièvre.

Il me paroît que vous ne vous êtes point ennuyée à Marseille. Ne manquez pas de me mander comme vous aurez été reçue à Grignan. Ils avoient fait ici une manière d'entrée à mon fils. Vaillant avoit mis plus de quinze cents hommes sous les armes, tous fort bien habillés, un ruban neuf à la cravate. Ils vont en très bon ordre nous attendre à une lieue des Rochers. Voici un bel incident : Monsieur l'abbé avoit mandé que nous arriverions le mardi, et puis tout d'un coup il l'oublie ; ces pauvres gens attendent le mardi jusqu'à dix heures du soir ; et quand ils sont tous retournés chacun chez eux, bien tristes et bien confus, nous arrivons paisiblement le mercredi, sans songer qu'on eût mis une armée en campagne pour nous recevoir. Ce contre-temps nous a fâchés ; mais quel remède ? Voilà par où nous avons débuté. Mlle du Plessis est tout justement comme vous l'avez laissée ; elle a une nouvelle amie à Vitré, dont elle se pare, parce que c'est un bel esprit qui a lu tous les romans, et qui a reçu deux lettres de la princesse de Tarente. J'ai fait dire méchamment par Vaillant que j'étois jalouse de cette nouvelle amitié, que je n'en témoignerois rien, mais que mon cœur étoit saisi : tout ce qu'elle a dit là-dessus est digne de Molière. C'est une plaisante chose de voir avec quel soin elle me ménage, et comme elle détourne adroitement la conversation pour ne point parler de ma rivale devant moi : je fais aussi fort bien mon personnage.

Mes petits arbres sont d'une beauté surprenante. Pilois les élève jusques aux nues avec une probité admirable. Tout de bon, rien n'est si beau que ces allées que vous avez vues naître.

Vous savez que je vous donnai une manière de devise qui vous convenoit. Voici un mot que j'ai écrit sur un arbre pour mon fils qui est revenu de Candie, *vago di fama* : n'est-il point joli pour n'être qu'un mot ? Je fis écrire hier encore, en l'honneur des paresseux, *bella cosa far niente.* 5

Hélas ! ma fille, que mes lettres sont sauvages ! Où est le temps que je parlois de Paris comme les autres ? C'est purement de mes nouvelles que vous aurez ; et voyez ma confiance, je suis persuadée que vous aimez mieux celles-là que les autres. La compagnie que j'ai ici me plaît fort ; notre 10 abbé est toujours plus admirable ; mon fils et la Mousse s'accommodent fort bien de moi, et moi d'eux ; nous nous cherchons toujours ; et quand les affaires me séparent d'eux, ils sont au désespoir, et me trouvent ridicule de préférer un compte de fermier aux contes de la Fontaine. Ils vous aiment 15 tous passionnément ; je crois qu'ils vous écriront : pour moi, je prends les devants, et n'aime point à vous parler en tumulte. Ma fille, aimez-moi donc toujours : c'est ma vie, c'est mon âme que votre amitié ; je vous le disois l'autre jour, elle fait toute ma joie et toutes mes douleurs. Je vous avoue que le 20 reste de ma vie est couvert d'ombre et de tristesse, quand je songe que je la passerai si souvent éloignée de vous.

[24] A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 14 juin (1671).

Je comptois recevoir vendredi deux de vos lettres à la fois ; et comment se peut-il que je n'en aie seulement pas une ? Ah ! ma fille, de quelque endroit que vienne ce retardement, je ne 25 puis vous dire ce qu'il me fait souffrir. J'ai mal dormi ces deux nuits passées ; j'ai renvoyé deux fois à Vitré, pour chercher à m'amuser de quelque espérance ; mais c'est inutilement. Je vois par là que mon repos est entièrement attaché à la douceur de recevoir de vos nouvelles. 30

Adieu : je suis chagrine, je suis de mauvaise compagnie ; quand j'aurai reçu de vos lettres, la parole me reviendra. Quand on se couche, on a des pensées qui ne sont que gris-brun, comme dit M. de la Rochefoucauld ; et la nuit elles deviennent tout à fait noires : je sais qu'en dire. 35

[25] A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, ce 15 juillet (1671).

Si je vous écrivois toutes mes rêveries, je vous écrirois toujours les plus grandes lettres du monde; mais cela n'est pas bien aisé; ainsi je me contente de ce qui se peut écrire, et je rêve tout ce qui se doit rêver: j'en ai le temps et le lieu. La Mousse a une petite fluxion sur les dents, et l'abbé une petite fluxion sur le genou, qui me laissent le champ libre dans mon mail, pour y faire tout ce qui me plaît. Il me plaît de m'y promener le soir jusqu'à huit heures; mon fils n'y est plus; cela fait un silence, une tranquillité et une solitude que je ne crois pas qu'il soit aisé de rencontrer ailleurs.

Oh! que j'aime la solitude!
Que ces lieux sacrés à la nuit,
Éloignés du monde et du bruit,
Plaisent à mon inquiétude!

Je ne vous dis point, ma bonne, à qui je pense, ni avec quelle tendresse: à qui devine, il n'est pas besoin de parler. Si l'hippogriffe étoit encore au monde, ce seroit une chose galante, et à ne jamais l'oublier, que d'avoir la hardiesse de monter dessus pour me venir voir quelquefois. Hélas! ma bonne, ce ne seroit pas une affaire; il parcourt la terre en deux jours; vous pourriez même quelquefois venir dîner ici, et retourner souper avec M. de Grignan; ou souper ici à cause de la promenade, où je serois bien aise de vous avoir, et le lendemain vous arriveriez assez tôt pour être à la messe dans votre tribune. Mon fils est à Paris; il y sera peu: la cour est de retour, il ne faut pas qu'il se montre. C'est une perte qui me paroît bien considérable que celle de M. le duc d'Anjou. On me mande que ma petite-enfant est fort jolie; que sa nourrice en a beaucoup de soin, et que ce petit ménage va en perfection. Je prétends le trouver tout établi chez moi à Paris; c'est une chose ridicule que les petites entrailles que je sens déjà pour cette petite personne. Mme de Villars m'écrit assez souvent, et me parle toujours de vous: elle est tendre, elle sait bien aimer; elle comprend les sentiments que j'ai pour vous: cela me donne de l'amitié pour elle. Elle me prie de vous faire mille douceurs de sa part: sa lettre est pleine d'estime et de tendresse; répondez-y par une petite demi-feuille que je lui puisse envoyer. Ce détour est beau pour aller jusques à elle; mais pour les affaires pressées que vous avez ensemble il n'est pas besoin d'une plus grande diligence. La petite Saint-Géran

m'écrit des pieds de mouche que je ne saurois lire : je lui réponds des rudesses et des injures qui la divertissent, et moi aussi. Cette mauvaise plaisanterie n'est point encore usée ; quand elle le sera, je ne dirai plus rien, car je m'ennuierois fort d'un autre style avec elle.

Nous lisons toujours le Tasse avec plaisir ; je suis assurée que vous le souffririez, si vous étiez en tiers : il y a bien de la différence entre lire un livre toute seule, ou avec des gens qui entendent et relèvent les beaux endroits et qui par là réveillent l'attention. Cette *Morale* de Nicole est admirable, et *Cléopatre* va son train, sans empressement toutefois, c'est aux heures perdues. C'est ordinairement sur cette lecture que je m'endors ; le caractère m'en plaît beaucoup plus que le style. Pour les sentiments, j'avoue qu'ils me plaisent aussi, et qu'ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur les belles âmes. Vous savez aussi que je ne hais pas les grands coups d'épée, tellement que voilà qui va bien, pourvu qu'on m'en garde le secret.

Mlle du Plessis nous honore souvent de sa présence ; elle disoit hier qu'en basse Bretagne on faisoit une chère admirable, et qu'aux noces de sa belle-sœur on avoit mangé pour un jour douze cents pièces de rôti : à cette exagération, nous demeurâmes tous comme des gens de pierre. Je pris courage, et lui dis : " Mademoiselle, pensez-y bien ; n'est-ce point douze pièces de rôti que vous voulez dire ? On se trompe quelquefois.— Non, Madame, c'est douze cents pièces ou onze cents ; je ne veux pas vous assurer si c'est onze ou douze, de peur de mentir ; mais enfin je sais bien que c'est l'un ou l'autre," et le répéta vingt fois, et n'en voulut jamais rabattre un seul poulet. Nous trouvâmes qu'il falloit qu'ils fussent du moins trois cents piqueurs pour piquer menu, et que le lieu fût une grande prairie, où l'on eût tendu des tentes ; et que, s'ils n'eussent été que cinquante, il eût fallu qu'ils eussent commencé un mois devant. Ce propos de table étoit bon ; vous en auriez été contente. N'avez-vous point quelque exagéreuse comme celle-là ?

Au reste, ma bonne, cette montre que vous m'avez donnée, qui alloit toujours trop tôt ou trop tard d'une heure ou deux, est devenue si parfaitement juste qu'elle ne quitte pas d'un moment la pendule ; j'en suis ravie, et je vous en remercie sur nouveaux frais ; en un mot, je suis toute à vous. L'abbé me dit qu'il vous adore, et qu'il veut vous rendre quelque service : il ne voit pas bien en quelle occasion ; mais enfin il vous aime autant qu'il m'aime.

[26] A M. DE COULANGES

Aux Rochers, 22 juillet 1671.

Ce mot sur la semaine est par-dessus le marché de vous écrire seulement tous les quinze jours, et pour vous donner avis, mon cher cousin, que vous aurez bientôt l'honneur de voir Picard; et comme il est frère du laquais de Mme de Coulanges, je suis bien aise de vous rendre compte de mon procédé. Vous savez que Mme la duchesse de Chaulnes est à Vitré; elle y attend le duc, son mari, dans dix ou douze jours, avec les états de Bretagne: vous croyez que j'extravague; elle attend donc son mari avec tous les états, et en attendant, elle est à Vitré toute seule, mourant d'ennui. Vous ne comprenez pas que cela puisse jamais revenir à Picard; elle meurt donc d'ennui; je suis sa seule consolation, et vous croyez bien que je l'emporte d'une grande hauteur sur Mlles de Kerbone et de Kerqueoison. Voici un grand circuit, mais pourtant nous arriverons au but. Comme je suis donc sa seule consolation, après l'avoir été voir, elle viendra ici, et je veux qu'elle trouve mon parterre net et mes allées nettes, ces grandes allées que vous aimez. Vous ne comprenez pas encore où cela peut aller; voici une autre petite proposition incidente: vous savez qu'on fait les foins; je n'avois pas d'ouvriers; j'envoie dans cette prairie, que les poètes ont célébrée, prendre tous ceux qui travailloient, pour venir nettoyer ici: vous n'y voyez encore goutte; et, en leur place, j'envoie tous mes gens faner. Savez-vous ce que c'est que faner? Il faut que je vous l'explique: faner est la plus jolie chose du monde, c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie; dès qu'on en sait tant, on sait faner. Tous mes gens y allèrent gaiement; le seul Picard me vint dire qu'il n'iroit pas, qu'il n'étoit pas entré à mon service pour cela, que ce n'étoit pas son métier, et qu'il aimoit mieux s'en aller à Paris. Ma foi! la colère me monte à la tête. Je songeai que c'étoit la centième sottise qu'il m'avoit faite; qu'il n'avoit ni cœur, ni affection; en un mot, la mesure étoit comble. Je l'ai pris au mot, et quoi qu'on m'ait pu dire pour lui, je suis demeurée ferme comme un rocher, et il est parti. C'est une justice de traiter les gens selon leurs bons ou mauvais services. Si vous le revoyez, ne le recevez point, ne le protégez point, ne me blâmez point, et songez que c'est le garçon du monde qui aime le moins à faner, et qui est le plus indigne qu'on le traite bien.

Voilà l'histoire en peu de mots. Pour moi, j'aime les

narrations où l'on ne dit que ce qui est nécessaire, où l'on ne s'écarte point ni à droite, ni à gauche, où l'on ne reprend point les choses de si loin ; enfin je crois que c'est ici, sans vanité, le modèle des narrations agréables.

[27] A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 5 août (1671).

Enfin, je suis bien aise que M. de Coulanges vous ait mandé des nouvelles. Vous apprendrez encore celle de M. de Guise, dont je suis accablée quand je pense à la douleur de Mlle de Guise. Vous jugez bien, ma bonne, que ce ne peut être que par la force de mon imagination que cette mort me puisse faire mal ; car du reste rien ne troublera moins le repos de ma vie. Vous savez comme je crains les reproches qu'on se peut faire à soi-même. Mlle de Guise n'a rien à se reprocher que la mort de son neveu : elle n'a jamais voulu qu'il ait été saigné ; la quantité du sang a causé le transport au cerveau : voilà une petite circonstance bien agréable. Je trouve que dès qu'on tombe malade à Paris, on tombe mort ; je n'ai jamais vu une telle mortalité. Je vous conjure, ma chère bonne, de vous bien conserver ; et s'il y avoit quelque enfant à Grignan qui eût la petite vérole, envoyez-le à Montélimar : votre santé est le but de mes désirs.

Il faut un peu que je vous dise des nouvelles de nos états pour votre peine d'être Bretonne. M. de Chaulnes arriva dimanche au soir, au bruit de tout ce qu'on en put faire à Vitré. Le lundi matin il m'écrivit une lettre, et me l'envoya par un gentilhomme. J'y fis réponse par aller dîner avec lui. On mangea à deux tables dans le même lieu ; il y a quatorze couverts à chaque table ; Monsieur en tient une, Madame l'autre : cela fait une assez grande mangerie. La bonne chère est excessive ; on remporte les plats de rôti comme si on n'y avoit point touché ; mais pour les pyramides de fruits, il faut faire hausser les portes. Nos pères ne prévoyoient pas ces sortes de machines, puisque même ils n'imaginoient pas qu'il fallût qu'une porte fût plus haute qu'eux. Une pyramide veut entrer (ces pyramides qui font qu'on est obligé de s'écrire d'un côté de la table à l'autre ; mais ce n'est pas ici qu'on a eu du chagrin : au contraire, on est fort aise de ne plus voir ce qu'elles cachent) : cette pyramide, avec vingt porcelaines, fut si parfaitement renversée à la porte, que le bruit en fit taire les violons, les hautbois, les trompettes. Après le dîner, MM. de Locmaria

et de Coëtlogon, avec deux Bretonnes, dansèrent des passe-pied merveilleux, et des menuets, d'un air que nos bons danseurs n'ont pas à beaucoup près : ils y font des pas de Bohémiens et de bas Bretons, avec une délicatesse et une justesse qui charment. Je pense toujours à vous, et j'avois un souvenir si tendre de votre danse et de ce que je vous avois vue danser, que ce plaisir me devint une douleur. On parla fort de vous. Je suis assurée que vous auriez été ravie de voir danser Locmaria : les violons et les passe-pied de la cour font mal au cœur au prix de ceux-là ; c'est quelque chose d'extraordinaire : ils font cent pas différents, mais toujours cette cadence courte et juste ; je n'ai point vu d'homme danser comme lui cette sorte de danse. Après ce petit bal, on vit entrer tous ceux qui arrivoient en foule pour ouvrir les états. Le lendemain, M. le premier président, MM. les procureurs et avocats généraux du parlement, huit évêques, MM. de Molac, la Coste et Coëtlogon le père, M. Boucherat, qui vient de Paris, cinquante bas Bretons dorés jusqu'aux yeux, cent communautés. Le soir devoient venir Mme de Rohan d'un côté, et son fils de l'autre, et M. de Lavardin, dont je suis étonnée. Je ne vis point ces derniers ; car je voulus venir coucher ici, après avoir été à la Tour de Sévigné voir M. d'Harouys et MM. Fourché et Chésières, qui arrivoient. M. d'Harouys vous écrira ; il est comblé de vos honnêtetés : il a reçu deux de vos lettres à Nantes, dont je vous suis encore plus obligée que lui. Sa maison va être le Louvre des états : c'est un jeu, une chère, une liberté jour et nuit qui attirent tout le monde. Je n'avois jamais vu les états ; c'est une assez belle chose. Je ne crois pas qu'il y en ait qui aient un plus grand air que ceux-ci. Cette province est pleine de noblesse : il n'y en a pas un à la guerre ni à la cour ; il n'y a que ce petit guidon, qui peut-être y reviendra un jour comme les autres. J'irai tantôt voir Mme de Rohan ; il viendroit bien du monde ici, si je n'allois à Vitré. C'étoit une grande joie de me voir aux états, où je ne fus de ma vie ; je n'ai pas voulu en voir l'ouverture, c'étoit trop matin. Les états ne doivent pas être longs ; il n'y a qu'à demander ce que veut le Roi ; on ne dit pas un mot : voilà qui est fait. Pour le gouverneur, il y trouve, je ne sais comment, plus de quarante mille écus qui lui reviennent. Une infinité d'autres présents, des pensions, des réparations des chemins et des villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande braverie : voilà les états. J'oublie quatre cents pièces de vin qu'on y boit ; mais, si j'oubliois ce petit article,

les autres ne l'oublieroient pas, et c'est le premier. Voilà ce qui s'appelle, ma bonne, des contes à dormir debout ; mais ils viennent au bout de la plume, quand on est en Bretagne et qu'on n'a pas autre chose à dire. J'ai mille baisemains à vous faire de M. et de Mme de Chaulnes. Je suis toujours toute à vous, et j'attends le vendredi où je reçois vos lettres avec une impatience digne de l'extrême amitié que j'ai pour vous. Notre abbé vous embrasse, et moi mon cher Grignan, et ce que vous voudrez.

[28] A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 19 août (1671).

Vous me dites fort plaisamment l'état où vous met mon papier parfumé. Ceux qui vous voient lire mes lettres croient que je vous apprends que je suis morte, et ne se figurent point que ce soit une moindre nouvelle. Il s'en faut peu que je ne me corrige de la manière que vous l'avez imaginé ; j'irai toujours dans les excès pour ce qui vous sera bon, et qui dépendra de moi. J'avois déjà pensé que mon papier pourroit vous faire mal, mais ce n'étoit qu'au mois de novembre que j'avois résolu d'en changer ; je commence dès aujourd'hui, et vous n'avez plus à vous défendre que de la puanteur.

Vous avez une assez bonne quantité de Grignans ; Dieu vous garde de la tante, elle m'incommode d'ici. Les manches du chevalier font un bel effet à table : quoiqu'elles entraînent tout, je doute qu'elles m'entraînent aussi ; quelque foiblesse que j'aie pour les modes, j'ai une grande aversion pour cette saleté : elles feroient une belle provision à Vitré ; je n'ai jamais vu une si grande chère. Nulle table à la cour ne peut être comparée à la moindre des douze ou quinze qui y sont : aussi est-ce pour nourrir trois cents personnes qui n'ont que cette ressource pour manger. Je partis lundi de cette bonne ville, après avoir dîné chez Mme de Chaulnes, et lui avoir fait vos compliments et à Mlle de Murinais. La Murinais voulut lire son nom, doutant de son bonheur. Je crois que cette fille vous plairoit ; elle a quelque chose dans l'humeur qui ne vous seroit pas désagréable. On ne peut jamais les mieux recevoir, ni vous en rendre de plus tendres.

Toute la Bretagne étoit ivre ce jour-là. Nous avions dîné à part. Quarante gentilshommes avoient dîné en bas, et avoient bu chacun quarante santés : celle du Roi avoit été la première,

et tous les verres cassés après l'avoir bue ; le prétexte étoit une joie et une reconnaissance extrême de cent mille écus que le Roi a donnés à la province sur le présent qu'on lui a fait, voulant récompenser la bonne grâce qu'on a eue à lui obéir, par cet effet de sa libéralité. Ce n'est donc plus que deux millions deux cent mille livres, au lieu de cinq cents. Le Roi a écrit de sa propre main mille bontés pour sa bonne province de Bretagne. Le gouverneur a lu la lettre aux états ; après en avoir demandé la copie pour l'enregistrer, il s'est élevé un cri jusqu'au ciel de "Vive le Roi!" et ensuite on s'est mis à boire, mais à boire, Dieu sait! M. de Chaulnes n'a pas oublié dans une si belle occasion la santé de la gouvernante de Provence, et un Breton ayant voulu nommer votre nom et ne le sachant pas, s'est levé, et a dit tout haut : "C'est donc à la santé de Mme de *Carignan*." Cette sottise a fait rire MM. de Chaulnes et d'Harouys jusqu'aux larmes. Les Bretons ont continué, croyant bien dire, et vous ne serez d'ici à plus de huit jours que Mme de *Carignan ;* quelques-uns disent la *comtesse de Carignan :* voilà en quel état j'ai laissé les choses.

J'ai fait voir à Pomenars ce que vous dites de lui. Il veut vous écrire, et en attendant je vous assure qu'il est si hardi et si effronté, que tous les jours du monde il fait quitter la place au premier président, dont il est ennemi, aussi bien que du procureur général ; mais cela n'est pas une affaire : c'est Bussy tout à fait. Mme de Coetquen venoit de recevoir la nouvelle de la mort de sa petite fille ; elle s'étoit évanouie. Elle est très affligée, et dit que jamais elle n'en aura une si jolie ; mais son mari en est inconsolable. Il revient de Paris, après s'être accommodé avec le Bordage : c'étoit la plus grande affaire du monde. Il a donné tous ses ressentiments à M. de Turenne. Vous ne vous en souciez guère ; mais cela se trouve au bout de ma plume.

Il y avoit dimanche un bal. Il y avoit une basse Brette qu'on nous avoit assuré qui levoit la paille. Ma foi, elle étoit ridicule et faisoit des haut-le-corps qui nous faisoient éclater de rire ; mais il y avoit d'autres danseuses et d'autres danseurs qui nous ravissoient.

Si vous me demandez comme je me trouve ici après tout ce bruit, je vous dirai que j'y suis transportée de joie. J'y serai pour le moins huit jours, quelque façon qu'on me fasse pour me faire retourner. J'ai un besoin de repos qui ne se peut dire, j'ai besoin de dormir, j'ai besoin de manger (car je meurs de faim à ces festins), j'ai besoin de me rafraîchir, j'ai

besoin de me taire : tout le monde m'attaquoit, et mon poumon étoit usé. Enfin, ma bonne, j'ai trouvé mon abbé, ma Mousse, ma chienne, mon mail, Pilois, mes maçons : tout cela m'est uniquement bon, en l'état où je suis. Quand je commencerai à m'ennuyer, je m'en retournerai. Il y a dans cette immensité de Bretons des gens qui ont de l'esprit ; il y en a qui sont dignes de me parler de vous.

J'ai été blessée, comme vous, de l'*enflure du cœur :* ce mot d'*enflure* me déplaît ; et pour le reste, ne vous avois-je pas dit que c'étoit de la même étoffe que Pascal ? Mais cette étoffe est si belle qu'elle me plaît toujours. Jamais le cœur humain n'a mieux été anatomisé que par ces Messieurs-là. Continuez à nous en mander votre avis ; la Mousse vous répondra mieux que moi, car je n'en ai lu que vingt feuillets. Notre abbé n'a point reçu de lettres de vous. Elles étoient sans doute avec mes paquets qui ont été perdus, ces chères, ces aimables lettres dont je suis entourée, que je relis mille fois, que je regarde, que j'approuve. N'est-ce pas un grand déplaisir pour moi de savoir que vous m'en écriviez deux toutes les semaines, et de n'en avoir reçu qu'une plus de quatre semaines de suite ? Si c'étoit pour vous soulager, je l'approuverois, et même je vous le conseillerois ; mais vous les avez écrites, et je ne les ai pas. Si vous aviez le mémoire de vos dates, vous verriez bien celles qui vous manquent ; vous l'aviez pour ce fripon de Grignan ; faut-il que je l'embrasse après cette préférence ? Parlez-moi de Mme de Rochebonne, et faites des amitiés à mon cher Coadjuteur et au bel air du Chevalier : je lui défends de monter à cheval devant vous. On me mande que mes petites entrailles se portent bien. Elles vont être habillées ; cela est joli, de petites entrailles avec une robe.

Si Mme de Simiane vouloit savoir des nouvelles de son premier sénéchal, vous lui pourriez dire qu'il planta là cette maîtresse qu'il avoit ; qu'après elle, il épousa la femme d'un homme qui enfin la lui laissa sans façon ; et que présentement il l'a laissée pour une autre toute mariée aussi, qu'il a enlevée de vive force. C'est l'une des plus belles choses du monde ; mais ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est qu'il a un cadet qui en a fait autant en basse Bretagne : on lui a envoyé des gardes pour l'amener ici. Il y a des gens dont l'étoile fait rire.

Vous serez aise de voir Mme de Senneterre : embrassez-la pour moi ; elle le voudra bien. Notre abbé vous aime chèrement et voudroit bien vous servir. Pour moi, ma bonne, que ne voudrois-je point ? Peut-on aimer quelqu'un, peut-on

penser à une personne, autant que je vous aime et que je pense à vous? Tonquedec m'a fait jurer de vous faire ses baisemains, et encore plus à M. de Grignan : il se vante de l'aimer de tout son cœur. Mandez-moi un mot de lui, je le lui ferai savoir en basse Bretagne. Il n'est pas assez heureux pour être changé, et, comme vous savez, je ne l'avois pas vu depuis la vallée de Josaphat : c'étoit assez pour avoir mis du plomb dans sa tête ; mais il y a des têtes qui ne se lestent jamais.

Vous avez fait des merveilles d'écrire à Mme de Lavardin : je le souhaitois, vous avez prévenu mes désirs.

Voilà tout présentement le laquais de l'abbé qui, se jouant comme un jeune chien avec l'aimable Jacquine, l'a jetée par terre, lui a rompu le bras, et démis le poignet. Les cris qu'elle fait sont épouvantables, c'est comme si une Furie s'étoit rompu le bras en enfer. On envoie quérir cet homme qui vint pour Saint-Aubin. J'admire comme les accidents viennent, et vous ne voulez pas que j'aie peur de verser? c'est cela que je crains ; et si quelqu'un m'assuroit que je ne me ferois point de mal, je ne haïrois pas à rouler quelquefois cinq ou six tours dans un carrosse ; cette nouveauté me divertiroit : mais un bras rompu me fera toujours peur après ce que je viens de voir. Adieu, ma très chère et très aimable bonne ; vous savez bien comme je suis à vous, et que l'amour maternelle y a moins de part que l'inclination.

[29] A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 23 août (1671).

Vous étiez donc avec votre présidente de Charmes, quand vous m'avez écrit ! Son mari étoit intime ami de M. Foucquet, dis-je bien? Enfin ma fille, vous n'êtes point seule, et M. de Grignan avoit raison de vous faire quitter votre cabinet, pour entretenir votre compagnie : ce qu'il auroit pu retrancher, c'est sa barbe de capucin ; il est vrai qu'elle ne lui fait point de tort, puisqu'à Livry, avec *sa touffe ébouriffée*, vous ne pensiez pas qu'Adonis fût plus beau : je redis quelquefois ces quatre vers avec admiration. J'admire comme le souvenir de certains temps fait de l'impression sur l'esprit, soit en bien, soit en mal ; je me représente cette automne-là délicieuse, et puis j'en regarde la fin avec une horreur qui me fait suer les grosses gouttes ; et cependant il faut remercier Dieu du bonheur qui vous tira d'affaire. Les réflexions que vous faites sur

la mort de M. de Guise sont admirables ; elles m'ont bien creusé les yeux dans mon mail; car c'est là où je rêve à plaisir. Le pauvre la Mousse a eu mal aux dents ; de sorte que depuis longtemps je me promène toute seule jusqu'à la nuit, et Dieu sait à quoi je ne pense point. Ne craignez point pour moi l'ennui que me peut donner la solitude ; hors les maux qui viennent de mon cœur, contre lesquels je n'ai point de forces, je ne suis à plaindre sur rien : mon humeur est heureuse, et s'accommode et s'amuse de tout ; et je me trouve mieux d'être ici toute seule que du fracas de Vitré. Il y a huit jours que je suis ici, dans une paix qui m'a guérie d'un rhume épouvantable ; j'ai bu de l'eau, je n'ai point parlé, je n'ai point soupé ; et quoique je n'en aie point raccourci mes promenades, je me suis guérie. Mme de Chaulnes, Mlle de Murinais, Mme Fourché, et une fille de Nantes fort bien faite, vinrent ici jeudi. Mme de Chaulnes entra en me disant qu'elle ne pouvoit être plus longtemps sans me voir, que toute la Bretagne lui pesoit sur les épaules, et qu'enfin elle se mouroit. Là-dessus elle se jette sur mon lit ; on se met autour d'elle ; et en un moment la voilà endormie de pure fatigue : nous causons toujours ; enfin elle se réveille, trouvant plaisante et adorante l'aimable liberté des Rochers. Nous allâmes nous promener, nous nous assîmes dans le fond de ces bois. Pendant que les autres jouoient au mail, je lui faisois conter Rome, et par quelle aventure elle avoit épousé M. de Chaulnes ; car je cherche toujours à ne me point ennuyer. Pendant que nous en étions là, voilà une pluie traîtresse, comme une fois à Livry, qui, sans se faire craindre, se met d'abord à nous noyer, mais noyer à faire couler l'eau de partout nos habits. Les feuilles furent percées dans un moment, et nos habits percés dans un autre moment. Nous voilà toutes à courir ; on crie, on tombe, on glisse, enfin on arrive, on fait grand feu ; on change de chemise, de jupe ; je fournis à tout ; on se fait essuyer ses souliers ; on pâme de rire. Voilà comme fut traitée la gouvernante de Bretagne dans son propre gouvernement. Après cela on fit une jolie collation, et puis cette pauvre femme s'en retourna, plus fâchée sans doute du rôle ennuyeux qu'elle alloit reprendre, que de l'affront qu'elle avoit reçu ici. Elle me fit promettre de vous mander cette aventure, et d'aller demain lui aider à soutenir le reste des états, qui finiront dans huit jours. Je lui promis l'un et l'autre ; je m'acquitte aujourd'hui de l'un, et demain de l'autre, ne trouvant pas que je me puisse dispenser de cette complaisance.

Mme de la Fayette vous aura mandé comme M. de la Rochefoucauld a fait duc le prince son fils, et de quelle façon le Roi a donné une nouvelle pension : enfin la manière vaut mieux que la chose, n'est-il pas vrai ? Nous avons quelquefois ri de ce discours commun à tous les courtisans. Vous avez présentement le prince Adhémar. J'ai reçu sa dernière lettre, dites-le-lui et l'embrassez pour moi. Vous avez, à mon compte, cinq ou six Grignans ; c'est un bonheur, comme vous dites, qu'ils soient tous aimables et d'une bonne société : sans cela ils feroient l'ennui de votre vie, au lieu qu'ils en font la douceur et le plaisir. On me mande qu'il y a de la rougeole à Sucy, et que ma tante va prendre mes petites entrailles pour les amener chez elle. Cela fâchera bien la nourrice, mais que faire ? C'est une nécessité. C'en sera une bien dure que de demeurer en Provence pour les gages, quand vous verrez partir d'auprès de vous Mme de Senneterre pour Paris. Je voudrois bien, ma chère enfant, que vous eussiez assez d'amitié pour moi pour ne me faire pas le même tour quand j'irai vous voir l'année qui vient. Je voudrois qu'entre ci et là vous fissiez l'impossible pour vos affaires : c'est ce qui fait que j'y pense, et que je m'en tourmente tant. Il faut donc que je vous ramène chez moi, qui est chez vous.

M. de Chésières est ici ; il a trouvé mes arbres crûs ; il en est fort étonné, après les avoir vus (comme M. de Montbazon ses enfants) *pas plus grands que cela.* Il vous baise les mains.

Je suis fort aise que la maladie du pauvre Grignan ait été si courte ; je l'embrasse et lui souhaite toutes sortes de biens et de bonheurs, aussi bien qu'à sa chère moitié, que j'aime plus que moi-même ; du moins je le sens mille fois davantage. Notre abbé est à vous ; la Mousse attend cette lettre que vous composez.

[30] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mardi 5 janvier (1672).

Le Roi donna hier 4e janvier audience à l'ambassadeur de Hollande : il voulut que Monsieur le Prince, M. de Turenne, M. de Bouillon et M. de Créquy fussent témoins de ce qui se passeroit. L'ambassadeur présenta sa lettre au Roi, qui ne la lut pas, quoique le Hollandois proposât d'en faire la lecture. Le Roi lui dit qu'il savoit ce qu'il y avoit dans la lettre, et qu'il en avoit une copie dans sa poche. L'ambassadeur s'éten-

dit fort au long sur les justifications qui étoient dans sa lettre, et que Messieurs les États s'étoient examinés scrupuleusement, pour voir ce qu'ils avoient pu faire qui déplût à Sa Majesté; qu'ils n'avoient jamais manqué de respect, et que cependant ils entendoient dire que tout ce grand armement n'étoit fait que pour fondre sur eux; qu'ils étoient prêts de satisfaire Sa Majesté dans tout ce qu'il lui plairoit ordonner, et qu'ils la supplioient de se souvenir des bontés que les rois ses prédécesseurs avoient eues pour eux, auxquelles ils devoient toute leur grandeur. Le Roi prit la parole, et avec une majesté et une grâce merveilleuse dit "qu'il savoit qu'on excitoit ses ennemis contre lui; qu'il avoit cru qu'il étoit de sa prudence de ne se pas laisser surprendre, et que c'est ce qui l'avoit obligé de se rendre si puissant sur la mer et sur la terre, afin qu'il fût en état de se défendre; qu'il lui restoit encore quelques ordres à donner, et qu'au printemps il feroit ce qu'il trouveroit le plus avantageux pour sa gloire et pour le bien de son État;" et fit un signe de tête à l'ambassadeur, qui lui fit comprendre qu'il ne vouloit pas de réplique. La lettre s'est trouvée conforme au discours de l'ambassadeur, hormis qu'elle finissoit par assurer Sa Majesté qu'ils feroient tout ce qu'Elle ordonneroit, pourvu qu'il ne leur coutât point de se brouiller avec leur alliés.

[31] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 13 janvier (1672).

Eh mon Dieu! ma bonne, que dites-vous? Quel plaisir prenez-vous à dire du mal de votre personne, de votre esprit; à rabaisser votre bonne conduite; à trouver qu'il faut avoir bien de la bonté pour songer à vous? Quoique assurément vous ne pensiez point tout cela, j'en suis blessée, vous me fâchez; et quoique je ne dusse peut-être pas répondre à des choses que vous dites en badinant, je ne puis m'empêcher de vous en gronder, préférablement à tout ce que j'ai à vous mander. Vous êtes bonne encore quand vous dites que vous avez peur des beaux esprits. Hélas! ma chère, si vous saviez qu'ils sont petits de près, et combien ils sont quelquefois empêchés de leur personne, vous les remettriez bientôt à hauteur d'appui. Vous souvient-il combien vous en étiez quelquefois lasse? Prenez garde que l'éloignement ne vous grossisse les objets: c'est son effet ordinaire.

Nous soupons tous les soirs avec Mme Scarron. Elle a l'esprit aimable et merveilleusement droit : c'est un plaisir que de l'entendre raisonner sur les horribles agitations d'un certain pays qu'elle connoit bien, et le désespoir qu'avoit cette d'Heudicourt dans le temps que sa place paraissoit si miraculeuse, les rages continuelles du petit Lauzun, le noir chagrin ou les tristes ennuis des dames de Saint-Germain ; et peut-être que la plus enviée n'en est pas toujours exempte. C'est une plaisante chose que de l'entendre causer de tout cela. Ces discours nous mènent quelquefois bien loin, de moralité en moralité, tantôt chrétienne, et tantôt politique. Nous parlons très souvent de vous : elle aime votre esprit et vos manières ; et quand vous vous retrouverez ici, ne craignez point, ma bonne, de n'être pas à la mode.

Je vous trouve un peu fatiguée de vos Provençaux. Voulez-vous que nous fassions une chanson contre eux? Enfin ils ont obéi ; mais ç'a été de mauvaise grâce. S'ils avoient cru d'abord M. de Grignan, il ne leur en auroit pas coûté davantage, et ils auroient contenté la cour. Ce sont des manières charmantes : à quoi vous avez raison de dire que ce n'est pas votre faute et que vous n'y sauriez que faire ; cet endroit est plaisant.

Mais écoutez la bonté du Roi, et le plaisir de servir un si aimable maître. Il a fait appeler le maréchal de Bellefonds dans son cabinet, et lui a dit : "Monsieur le maréchal, je veux savoir pourquoi vous me voulez quitter. Est-ce dévotion? est-ce envie de vous retirer? est-ce l'accablement de vos dettes? Si c'est le dernier, j'y veux donner ordre, et entrer dans le détail de vos affaires." Le maréchal fut sensiblement touché de cette bonté. "Sire, dit-il, ce sont mes dettes : je suis abîmé ; je ne puis voir souffrir quelques-uns des amis qui m'ont assisté, à qui je ne puis satisfaire.—Eh bien, dit le Roi, il faut assurer leur dette. Je vous donne cent mille francs de votre maison de Versailles, et un brevet de retenue de quatre cent mille francs, qui servira d'assurance, si vous veniez à mourir. Vous payerez les arrérages avec les cent mille francs ; cela étant, vous demeurerez à mon service." En vérité, il faudroit avoir le cœur bien dur pour ne pas obéir à un maître qui entre dans les intérêts d'un de ses domestiques avec tant de bonté : aussi le maréchal ne résista pas ; et le voilà remis à sa place et surchargé d'obligations. Tout ce détail est vrai.

Il y a tous les soirs des bals, des comédies et des mascarades à Saint-Germain. Le Roi a une application à divertir Madame,

qu'il n'a jamais eue pour l'autre. Racine a fait une comédie qui s'appelle *Bajazet*, et qui enlève la paille ; vraiment elle ne va pas en *empiràndo* comme les autres. M. de Tallard dit qu'elle est autant au-dessus de celles de Corneille, que celles de Corneille sont au-dessus de celles de Boyer : voilà ce qui s'appelle bien louer ; il ne faut point tenir les vérités cachées. Nous en jugerons par nos yeux et par nos oreilles.

Du bruit de *Bajazet* mon âme importunée

fait que je veux aller à la comédie.

J'ai été à Livry. Hélas ! ma bonne, que je vous ai bien tenu parole, et que j'ai songé tendrement à vous ! Il y faisoit très beau, quoique très froid ; mais le soleil brilloit ; tous les arbres étoient parés de perles et de cristaux : cette diversité ne déplaît point. Je me promenai fort. Je fus le lendemain dîner à Pompone : quel moyen de vous redire ce qui fut dit en cinq heures ? Je ne m'y ennuyai point. M. de Pompone sera ici dans quatre jours. Ce seroit un grand chagrin pour moi si jamais j'étois obligée à lui aller parler pour vos affaires de Provence. Tout de bon, il ne m'écouteroit pas ; vous voyez que je fais un peu l'entendue. Mais, ma foi, ma bonne, rien n'est égal à Monsieur d'Uzès : c'est ce qui s'appelle les grosses cordes. Je n'ai jamais vu un homme, ni d'un meilleur esprit, ni d'un meilleur conseil : je l'attends pour vous parler de ce qu'il aura fait à Saint-Germain.

. . . . . .

[32] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi au soir, 15 janvier (1672).

Je vous ai écrit ce matin, ma bonne, par le courrier qui vous porte toutes les douceurs et tous les agréments du monde pour vos affaires de Provence ; mais je veux encore écrire ce soir, afin qu'il ne soit pas dit qu'une poste arrive sans vous apporter de mes lettres. Tout de bon, ma belle, je crois que vous les aimez ; vous me le dites : pourquoi voudriez-vous me tromper en vous trompant vous-même ? Car si par hasard cela n'étoit pas, vous seriez à plaindre de l'accablement où je vous mettrois par l'abondance des miennes : les vôtres font ma félicité. Je ne vous ai point répondu sur votre belle âme ; c'est Langlade qui dit, *la belle âme*, pour badiner ; mais, de bonne foi, vous l'avez fort belle ; ce n'est peut-être pas de ces âmes du premier ordre, comme *chose*, ce Romain qui retourna chez les Cartha-

ginois, pour tenir sa parole, où il fut pis que martyrisé; mais, au-dessous, ma bonne, vous pouvez vous vanter d'être du premier rang. Je vous trouve si parfaite et dans une si grande réputation, que je ne sais que vous dire, sinon de vous admirer, et de vous prier de soutenir toujours votre raison par votre courage, et votre courage par votre raison, et prendre du chocolat, afin que les plus méchantes compagnies vous paroissent bonnes.

La comédie de Racine m'a paru belle, nous y avons été. Ma belle-fille m'a paru la plus merveilleuse comédienne que j'aie jamais vue: elle surpasse la Desœillets de cent lieues loin; et moi, qu'on croit assez bonne pour le théâtre, je ne suis pas digne d'allumer les chandelles quand elle paroît. Elle est laide de près, et je ne m'étonne pas que mon fils ait été suffoqué par sa présence; mais quand elle dit des vers, elle est adorable. *Bajazet* est beau; j'y trouve quelque embarras sur la fin; il y a bien de la passion, et de la passion moins folle que celle de *Bérénice:* je trouve cependant, à mon petit sens, qu'elle ne surpasse pas *Andromaque;* et pour ce qui est des belles comédies de Corneille, elles sont autant au-dessus, que votre idée étoit au-dessus de. . . . Appliquez, et ressouvenez-vous de cette folie, et croyez que jamais rien n'approchera (je ne dis pas surpassera) des divins endroits de Corneille. Il nous lut l'autre jour une comédie chez M. de la Rochefoucauld, qui fait souvenir de la Reine mère. Cependant je voudrois, ma bonne, que vous fussiez venue avec moi après dîner, vous ne vous seriez point ennuyée; vous auriez peut-être pleuré une petite larme, puisque j'en ai pleuré plus de vingt; vous auriez admiré votre belle-sœur; vous auriez vu les *Anges* devant vous, et la Bourdeaux, qui étoit habillée en petite mignonne. Monsieur le Duc étoit derrière, Pomenars au-dessus, avec les laquais, son manteau dans son nez, parce que le comte de Créance le veut faire pendre, quelque résistance qu'il y fasse; tout le bel air étoit sur le théâtre. M. le marquis de Villeroi avoit un habit de bal; le comte de Guiche ceinturé comme son esprit; tout le reste en bandits. J'ai vu deux fois ce comte chez M. de la Rochefoucauld; il me parut avoir bien de l'esprit, et il étoit moins surnaturel qu'à l'ordinaire.

Voilà notre abbé, chez qui je suis, qui vous mande qu'il a reçu le plan de Grignan, dont il est très content: il s'y promène déjà par avance; il voudroit bien en avoir le profil: pour moi, j'attends à le bien posséder que je sois dedans. J'ai mille compliments à vous faire de tous ceux qui ont entendu

les agréables paroles du Roi pour M. de Grignan. Mme de Verneuil me vint la première. Elle a pensé mourir.

Adieu, ma divine bonne ; que vous dirai-je de mon amitié et de tout l'intérêt que je prends à vous à vingt lieues à la ronde, depuis les plus grandes jusques aux plus petites choses ? 5 M. d'Harouys est arrivé. J'ai donné toutes vos réponses. J'embrasse l'admirable Grignan, le prudent Coadjuteur, et le présomptueux Adhémar : n'est-ce pas là comme je les nommois l'autre jour ?

[33] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 16 mars (1672).

Vous me parlez de mon départ : ah ! ma chère fille ! je 10 languis dans cet espoir charmant. Rien ne m'arrête que ma tante, qui se meurt de douleur et d'hydropisie. Elle me brise le cœur par l'état où elle est, et par tout ce qu'elle dit de tendre et de bon sens. Son courage, sa patience, sa résignation, tout cela est admirable. M. d'Hacqueville et moi, nous 15 suivons son mal jour à jour : il voit mon cœur, et la douleur que j'ai de n'être pas libre tout présentement. Je me conduis par ses avis ; nous verrons entre ci et Pâques. Si son mal augmente, comme il a fait depuis que je suis ici, elle mourra entre nos bras ; si elle reçoit quelque soulagement, et qu'elle 20 prenne le train de languir, je partirai dès que M. de Coulanges sera revenu. Notre pauvre abbé est au désespoir, aussi bien que moi ; nous verrons donc comme cet excès de mal se tournera dans le mois d'avril. Je n'ai que cela dans la tête ; vous ne sauriez avoir tant d'envie de me voir que j'en ai de 25 vous embrasser ; bornez votre ambition, et ne croyez pas me pouvoir jamais égaler la-dessus.

Mon fils me mande qu'ils sont misérables en Allemagne, et ne savent ce qu'ils font. Il a été très affligé de la mort du chevalier de Grignan. 30

Vous me demandez, ma chère enfant, si j'aime toujours bien la vie. Je vous avoue que j'y trouve des chagrins cuisants ; mais je suis encore plus dégoûtée de la mort : je me trouve si malheureuse d'avoir à finir tout ceci par elle, que si je pouvois retourner en arrière, je ne demanderois pas mieux. 35 Je me trouve dans un engagement qui m'embarrasse : je suis embarquée dans la vie sans mon consentement ; il faut que j'en sorte, cela m'assomme ; et comment en sortirai-je ? Par

où ? par quelle porte ? quand sera-ce ? en quelle disposition ? Souffrirai-je mille et mille douleurs, qui me feront mourir désespérée ? aurai-je un transport au cerveau ? mourrai-je d'un accident ? Comment serai-je avec Dieu ? qu'aurai-je à lui
5 présenter ? la crainte, la nécessité, feront-elles mon retour vers lui ? N'aurai-je aucun autre sentiment que celui de la peur ? Que puis-je espérer ? suis-je digne du paradis ? suis-je digne de l'enfer ? Quelle alternative ! Quel embarras ! Rien n'est si fou que de mettre son salut dans l'incertitude ; mais
10 rien n'est si naturel, et la sotte vie que je mène est la chose du monde la plus aisée à comprendre. Je m'abîme dans ces pensées, et je trouve la mort si terrible, que je hais plus la vie parce qu'elle m'y mène, que par les épines qui s'y rencontrent. Vous me direz que je veux vivre éternellement. Point du
15 tout ; mais si on m'avoit demandé mon avis, j'aurois bien aimé à mourir entre les bras de ma nourrice : cela m'auroit ôté bien des ennuis, et m'auroit donné le ciel bien sûrement et bien aisément ; mais parlons d'autre chose.

Je suis au désespoir que vous ayez eu *Bajazet* par d'autres
20 que par moi. C'est ce chien de Barbin qui me hait, parce que je ne fais pas des *Princesses de Clèves* et *de Montpensier*. Vous en avez jugé très juste et très bien, et vous aurez vu que je suis de votre avis. Je voulois vous envoyer la Champmeslé pour vous réchauffer la pièce. Le personnage de Bajazet est
25 glacé ; les mœurs des Turcs y sont mal observées ; ils ne font point tant de façons pour se marier ; le dénouement n'est point bien préparé : on n'entre point dans les raisons de cette grande tuerie. Il y a pourtant des choses agréables, et rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de
30 Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine, sentons-en la différence. Il y a des endroits froids et faibles, et jamais il n'ira plus loin qu'*Alexandre* et qu'*Andromaque*. *Bajazet* est au-dessous, au sentiment de bien des gens, et au mien, si j'ose me citer. Racine fait des
35 comédies pour la Champmeslé : ce n'est pas pour les siècles à venir. Si jamais il n'est plus jeune, et qu'il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose. Vive donc notre vieil ami Corneille ! Pardonnons-lui de méchants vers, en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent : ce sont
40 des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi ; et en un mot, c'est le bon goût : tenez-vous-y.

. . . . . .

[34] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 6 mai (1672).

Ma bonne, il faut que je vous conte une radoterie que je ne puis éviter. Je fus hier à un service de Monsieur le chancelier à l'Oratoire. Ce sont les peintres, les sculpteurs, les musiciens et les orateurs qui en ont fait la dépense : en un mot, les quatre arts libéraux. C'étoit la plus belle décoration qu'on puisse imaginer : le Brun avoit fait le dessin. Le mausolée touchait à la voûte, orné de mille lumières et de plusieurs figures convenables à celui qu'on vouloit louer. Quatre squelettes en bas étoient chargés des marques de sa dignité, comme lui ôtant les honneurs avec la vie. L'un portoit son mortier, l'autre sa couronne de duc, l'autre son ordre, l'autre ses masses de chancelier. Les quatre Arts étoient éplorés et désolés d'avoir perdu leur protecteur : la Peinture, la Musique, l'Éloquence et la Sculpture. Quatre Vertus soutenoient la première représentation : la Force, la Justice, la Tempérance et la Religion. Quatre anges ou quatre génies recevoient au-dessus cette belle âme. Le mausolée étoit encore orné de plusieurs anges qui soutenoient une chapelle ardente, qui tenoit à la voûte. Jamais il ne s'est rien vu de si magnifique, ni de si bien imaginé : c'est le chef-d'œuvre de Le Brun. Toute l'église étoit parée de tableaux, de devises, d'emblèmes qui avoient rapport à la vie ou aux armes du chancelier. Plusieurs actions principales y étoient peintes. Mme de Verneuil vouloit acheter toute cette décoration un prix excessif. Ils ont tous, en corps, résolu d'en parer une galerie, et de laisser cette marque de leur reconnaissance et de leur magnificence à l'éternité. L'assemblée étoit grande et belle, mais sans confusion. J'étois auprès de Monsieur de Tulle, de M. Colbert, de M. de Monmouth, beau comme du temps du Palais-Royal, qui, par parenthèse, s'en va à l'armée trouver le Roi. Il est venu un jeune Père de l'Oratoire pour faire l'oraison funèbre. J'ai dit à Monsieur de Tulle de le faire descendre, et de monter à sa place, et que rien ne pouvoit soutenir la beauté du spectacle et la perfection de la musique, que la force de son éloquence. Ma bonne, ce jeune homme a commencé en tremblant ; tout le monde trembloit aussi. Il a débuté par un accent provençal ; il est de Marseille ; il s'appelle Laisné ; mais en sortant de son trouble, il est entré dans un chemin lumineux. Il a si bien établi son discours ; il a donné au défunt des louanges si mesurées ; il a passé par tous les endroits délicats avec tant

d'adresse; il a si bien mis dans son jour tout ce qui pouvoit être admiré; il a fait des traits d'éloquence et des coups de maître si à propos et de si bonne grâce, que tout le monde, je dis tout le monde, sans exception, s'en est écrié, et chacun 5 étoit charmé d'une action si parfaite et si achevée. C'est un homme de vingt-huit ans, intime ami de Monsieur de Tulle, qui s'en va avec lui. Nous le voulions nommer le chevalier Mascaron; mais je crois qu'il surpassera son aîné.

Pour la musique, c'est une chose qu'on ne peut expliquer. 10 Baptiste avoit fait un dernier effort de toute la musique du Roi. Ce beau *Miserere* y étoit encore augmenté; il y a eu un *Libera* où tous les yeux étoient pleins de larmes. Je ne crois point qu'il y ait une autre musique dans le ciel.

Il y avoit beaucoup de prélats; j'ai dit à Guitaut: "Cher- 15 chons un peu notre ami Marseille"; nous ne l'avons point vu. Je lui ai dit tout bas: "Si c'étoit l'oraison funèbre de quelqu'un qui fût vivant, il n'y manqueroit pas." Cette folie l'a fait rire, sans aucun respect de la pompe funèbre.

Ma bonne, quelle espèce de lettre est-ce ici? Je pense que 20 je suis folle. A quoi peut servir une si grande narration? Vraiment, j'ai bien contenté le désir que j'avois de conter.

Le Roi est à Charleroi, et y fera un assez long séjour. Il n'y a point encore de fourrages, les équipages portent la famine avec eux: on est assez embarrassé dès le premier pas de cette 25 campagne.

Guitaut m'a montré votre lettre, et à l'abbé: *Envoyez-moi ma mère.* Ma bonne, que vous êtes aimable, et que vous justifiez agréablement l'excessive tendresse qu'on voit que j'ai pour vous! Hélas! je ne songe qu'à partir, laissez-m'en le soin; 30 je conduis des yeux toutes choses; et si ma tante prenoit le chemin de traîner, en vérité je partirois. Vous seule au monde me pouvez faire résoudre à la quitter dans un si pitoyable état; nous verrons: je vis au jour la journée, et n'ai pas le courage de rien décider. Un jour je pars, le lendemain je n'ose; enfin, 35 ma bonne, vous dites vrai, il y a des choses bien désobligeantes dans la vie.

Vous me priez de ne point songer à vous en changeant de maison; et moi, je vous prie de croire que je ne songe qu'à vous, et que vous m'êtes si extrêmement chère, que vous faites 40 toute l'occupation de mon cœur. J'irai demain coucher dans ce joli appartement où vous serez placée sans me déplacer. Demandez au marquis d'Oppède, il l'a vu; il dit qu'il s'en va vous trouver. Hélas! qu'il est heureux! J'attends des lettres

de Pompone. Nous n'avons point de premier président. Adieu, ma belle petite ; vous êtes par le monde ; vous voyagez ; je crains votre humeur hasardeuse : je ne me fie ni à vous, ni à M. de Grignan. Il est vrai que c'est une chose étrange, comme vous le dites, de se trouver à Aix après avoir fait cent lieues, et au Saint-Pilon après avoir grimpé si haut. Il y a quelquefois des endroits dans vos lettres qui sont fort plaisants, mais il vous échappe des périodes comme à Tacite ; j'ai trouvé cette comparaison : il n'y a rien de plus vrai. J'embrasse Grignan et le baise à la joue droite, au-dessous de sa *touffe ébouriffée*.

[35] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, lundi 30 mai (1672).

Je ne reçus point hier de vos lettres, ma pauvre enfant. Votre voyage de Monaco vous avoit mise hors de toute mesure : je me doutois que ce petit malheur m'arriveroit. Je vous envoie les nouvelles de M. de Pompone. Voilà déjà la mode d'être blessé qui commence ; j'ai le cœur fort triste dans la crainte de cette campagne. Mon fils m'écrit fort souvent ; il se porte bien jusqu'à présent. Ma tante est toujours dans un état déplorable ; et cependant, ma chère bonne, nous avons le courage d'envisager un jour pour partir, en jouant une espérance que de bonne foi nous n'avons point. Je suis toujours à trouver certaines choses fort mal arrangées parmi les événements de notre vie : ce sont de grosses pierres dans le chemin, trop lourdes pour les déranger ; je crois que nous passerons par-dessus ; ce n'est pas sans peine : la comparaison est juste.

Je ne mènerai point ma petite-enfant ; elle se porte très bien à Livry ; elle y passera tout l'été. La beauté de Livry est au-dessus de tout ce que vous avez vu : les arbres sont plus beaux et plus verts, tout est plein de ces aimables chèvrefeuilles : cette odeur ne m'a point encore dégoûtée ; mais vous méprisez bien nos petits buissons, auprès de vos forêts d'orangers. Voici une histoire très tragique de Livry. Vous vous souvenez bien de ce prétendu très dévot, qui n'osoit tourner la tête ; je disois qu'il sembloit qu'il y portât un verre d'eau. La dévotion l'a rendu fou : une belle nuit il s'est donné cinq ou six coups de couteau ; et tout nu, et tout en sang, il se mit à genoux au milieu de la chambre. On entre, on le trouve en cet état : "Eh mon Dieu ! mon frère, que faites-vous ? et qui vous a

accommodé ainsi?—Mon père, dit-il froidement, c'est que je fais pénitence." Il tombe évanoui, on le couche, on le panse, on le trouve très blessé; on le guérit après trois mois de soins, et puis ils l'ont renvoyé à Lyon à ses parents. Si vous ne trouvez pas cette tête-là assez renversée, vous n'avez qu'à le dire, et je vous donnerai celle de Mme Paul, qui est devenue éperdue, et s'est amourachée d'un grand benêt de vingt-cinq ou vingt-six ans, qu'elle avoit pris pour faire le jardin. Vraiment il a fait un beau ménage. Cette femme l'épouse. Ce garçon est brutal, il est fou; il la battra bientôt, il l'a déjà menacée. N'importe, elle en veut passer par là; je n'ai jamais vu tant de passion: ce sont tous les plus beaux violents sentiments qu'on puisse imaginer; mais ils sont croqués comme les grosses peintures; toutes les couleurs y sont, il n'y aura qu'à les étaler. Je me suis extrêmement divertie sur ces caprices de l'amour; je me suis effrayée moi-même voyant de tels attentats. Quelle insolence! s'attaquer à Mme Paul, c'est-à-dire à l'austère, l'antique et grossière vertu! Où trouvera-t-on quelque sûreté? Voilà de belles nouvelles, ma pauvre bonne, au lieu de vos aimables relations.

Mme de la Fayette est toujours languissante; M. de la Rochefoucauld toujours écloppé; nous faisons quelquefois des conversations d'une tristesse qu'il semble qu'il n'y ait plus qu'à nous enterrer. Le jardin de Mme de la Fayette est la plus jolie chose du monde: tout est fleuri, tout est parfumé; nous y passons bien des soirées, car la pauvre femme n'ose pas aller en carrosse. Nous vous souhaiterions bien quelquefois derrière une palissade pour entendre certains discours de certaines terres inconnues que nous croyons avoir découvertes. Enfin, ma fille, en attendant ce jour heureux de mon départ, je passe du faubourg au coin du feu de ma tante, et du coin du feu de ma tante à ce pauvre faubourg.

Je vous prie, ma chère, n'oubliez pas tout à fait M. d'Harouys, dont le cœur est un chef-d'œuvre de perfection, et qui vous adore.

Adieu, ma très-aimable enfant; j'ai bien envie de savoir de vos nouvelles, et de votre fils. Il fait bien chaud chez vous autres; je crains cette saison pour lui, et pour vous beaucoup plus, car je n'ai pas encore pensé qu'on pût aimer quelque chose plus que vous.

J'embrasse mon cher Grignan. Vous aime-t-il toujours bien? Je le prie de m'aimer aussi.

[36] A MADAME DE GRIGNAN

A Livry, jeudi 2 juin (1672).

Je l'ai reçu cet aimable volume : jamais je n'en ai vu un si divertissant, ni si bien écrit, ni où je prisse tant d'intérêt. Je ne puis assez vous dire l'obligation que je vous en ai, aussi bien que de l'application que vous avez aux dates : c'est une marque assurée du plaisir et de l'intérêt qu'on prend à un commerce. Au contraire, quand les commerces pèsent, nous nous moquons bien de tant compter, nous voudrions que tout se perdît ; mais vous êtes bien sur ce point comme je le puis souhaiter ; et ce ne m'est pas une médiocre joie, à moi qui mets au premier rang le commerce que j'ai avec vous.

Il est donc vrai, ma fille, qu'il y a eu une de mes lettres de perdue ; mais je ne jette les yeux sur personne. Celui seul qui pourroit s'en soucier n'a pas détourné celles qui lui devoient donner le plus de curiosité ; elles ont toujours été jusqu'à vous ; des autres, il ne s'en soucie guère. Vous êtes contente de ce ministre, et vous le serez toujours très assurément ; vous entendez bien que c'est du grand Pompone dont je parle, et c'est de lui que je croyais qu'on voudroit voir ce que j'en disois. Je ne sais donc qui peut faire ce misérable larcin ; il n'y a pas un grand goût à prendre des lettres, au degré de parenté où nous sommes : si elles sont agréables, c'est un miracle ; ordinairement elles ne le sont pas. Enfin, voilà qui est fait, sans que je puisse imaginer à qui je m'en dois prendre. Dieu vous garde d'une plus grande perte !

Nous ne savons point la vie cachée de la Marans ; mais Mme de la Fayette doit vous écrire ses visions passées, dès qu'elle aura une tête pour cela. Nous croyons avoir entrevu un épisode d'un jeune prince, au milieu de l'enivrement qui la rendoit si troublée ; et toutes ses paroles ramassées nous confirmoient cette vision. Je vous fais entendre notre folie : elle vous sera expliquée plus nettement.

Vous ne m'expliquez que trop bien les périls de votre voyage. Je ne les comprends pas, c'est-à-dire je ne comprends pas comment on s'y peut exposer. J'aimerois mieux aller à l'occasion : j'affronterois plus aisément la mort dans la chaleur du combat, avec l'émulation des autres, et le bruit des trompettes, que de voir de grosses vagues me marchander, et me mettre à loisir à deux doigts de ma perte ; et d'un autre côté, vos Alpes, dont les chemins sont plus étroits que vos litières, en sorte que votre vie dépend de la fermeté du pied de vos mulets.

Ma fille, cette pensée me fait transir depuis les pieds jusqu'à la tête. Je suis servante de ces pays-là, je n'irai de ma vie; et je tremble quand je songe que vous en venez. Jamais les amants de Mme de Monaco n'en ont tant fait pour elle. Ce que vous dites du premier et du dernier est admirable: c'est cela qui est une épigramme. Ne parlâtes-vous point un peu de Madame? En est-elle consolée? Est-elle bien estropiée? Est-elle bien désespérée de se voir au delà des Alpes? Est-elle dans l'attente de venir à Paris? Je comprends la grande joie qu'elle a eue de vous voir. Vos conversations doivent avoir été infinies, et l'obligation d'une telle visite ne se doit jamais oublier. Elle vous l'a rendue promptement; mais ce n'est pas avec les mêmes circonstances.

Vous me parlez très plaisamment de la princesse d'Harcourt. Brancas s'est inquiété, je ne sais pourquoi; il est à l'armée, volontaire, désespéré de mille choses, qui n'évitera pas trop de rêver ou de s'endormir vis-à-vis d'un canon: il ne voit guère d'autre porte pour sortir de tous ses embarras. Il écrivoit l'autre jour à Mme de Villars et à moi, et le dessus de la lettre étoit: *A Monsieur de Villars, à Madrid.* Mme de Villars le connoît, elle devina la vérité; elle ouvre la lettre, et y trouve d'abord: *Mes très chères.* Nous n'avons point encore fait réponse.

Vous dites que je ne vous dis rien de votre frère. Je ne sais pourquoi; j'y pense à tout moment, et j'en suis dans des inquiétudes extrêmes. Je l'aime fort, et il vit avec moi d'une manière charmante. Ses lettres sont aussi d'une manière, que si on les trouve jamais dans ma cassette, on croira qu'elles sont du plus honnête homme de mon temps: je ne crois pas qu'il y ait un air de politesse et d'agrément pareil à celui qu'il a pour moi. Cette guerre me touche donc au dernier point; il est présentement dans l'armée du Roi, c'est-à-dire, à la gueule au loup, comme les autres.

On ne sera pas longtemps sans apprendre de grandes nouvelles: le cœur bat en attendant. Le marquis de Castelnau a la petite vérole. On disoit hier que des Marests, le fils du grand fauconnier, et Bouligneux, étoient morts de maladie: si je ne vous mande point le contraire avant que de fermer demain ma lettre à Paris, c'est signe que cela est vrai. Je suis venue ici ce matin toute seule dans une calèche, afin de remener ma petite; il faut qu'elle essaye un bonnet et une robe; je m'en jouerai jusqu'à ce que je parte, et je ne la ramènerai ici que trois jours devant. Elle se porte très bien; elle est

aimable sans être belle ; elle fait cent petites sottises qui plaisent.

Mais la veuve de maître Paul est outrée : il s'est trouvé une anicroche à son mariage. Son grand benêt d'amant ne l'aime guère ; il trouve Marie bien jolie, bien douce. Ma fille, cela ne vaut rien, je vous le dis franchement : je vous aurois fait cacher, si j'avois voulu être aimée. Ce qui se passe ici est ce qui fait tous les romans, toutes les comédies, toutes les tragédies,

In rozzi petti
Tutte le fiamme, le furie d'amor.

Il me semble que je vois un de ces petits Amours, qui sont si bien dépeints dans le prologue de l'*Aminte*, qui se cachent et qui demeurent dans les forêts. Je crois, pour son honneur, que celui-là visoit à Marie ; mais le plus juste s'abuse : il a tiré sur la jardinière, et le mal est incurable. Si vous étiez ici, cet original grossier vous divertiroit extrêmement. Pour moi, j'en suis occupée, et j'emmène Marie, pour l'empêcher de couper l'herbe sous le pied de sa mère. Ces pauvres mères !

Je ne laisse pas de me promener avec plaisir ; les chèvre-feuilles ne m'entêtent point. M. de Coulanges a une belle passion pour le marquis de Villeroi. Il arriva hier au soir. Sa femme, comme vous dites, a donné tout au travers des louanges et des approbations. Cela est naturel ; il faut avoir trop d'application pour ne le pas faire : je me suis mirée dans sa lettre, mais je l'excuse mieux qu'on ne m'excusoit.

Ne croyez point, ma fille, que la maladie de Mme de la Fayette puisse m'arrêter : elle n'est pas en état de faire peur ; et puisque j'envisage bien de partir dans l'état où est ma tante, il faut croire que rien ne peut m'en empêcher. M. de Coulanges ne croyoit plus la revoir : il l'a trouvée méconnaissable. Elle ne prend plus de plaisir à rien ; elle est à demi dans le ciel : c'est une véritable sainte ; elle ne songe plus qu'à son grand voyage, et comprend fort bien celui que je vais faire : elle me donne congé d'un cœur déjà tout détaché de la terre, entrant dans mes raisons. Cela touche sensiblement ; et j'admire le contre-poids que Dieu veut mettre à la joie sensible que j'aurai de vous aller voir. Je laisserai ma tante à demi morte : cette idée blesse le cœur ; et j'emporterai une inquiétude continuelle de mon fils. Ah ! que voilà bien le monde ! Vous dites qu'il faut se désaccoutumer de souhaiter quelque chose ; ajoutez-y, et de croire être parfaitement contente. Cet état n'est pas réservé pour les mortels.

Vous êtes donc à Grignan ? Eh bien, ma chère enfant, tenez-vous-y jusqu'à ce que je vous en ôte. Notre cher abbé pense comme moi, et la Mousse : vous ne vîtes jamais une petite troupe aller de si bon cœur à vous. Adieu, ma très aimable, jusqu'à demain à Paris. Je m'en vais me promener et penser à vous très assurément dans toutes ces belles allées, où je vous ai vue mille fois.

[37] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 17 juin (1672), à 11 heures du soir.

Aussitôt que j'ai eu envoyé mon paquet, j'ai appris, ma bonne, une triste nouvelle, dont je ne vous dirai pas le détail, parce que je ne le sais pas ; mais je sais qu'au passage de l'Yssel, sous les ordres de Monsieur le Prince, M. de Longueville a été tué : cette nouvelle accable. Nous étions chez Mme de la Fayette avec M. de la Rochefoucauld, quand on nous l'a apprise, et en même temps la blessure de M. de Marsillac et la mort du chevalier de Marsillac qui est mort de sa blessure. Enfin cette grêle est tombée sur lui en ma présence. Il a été très vivement affligé. Ses larmes ont coulé du fond du cœur, et sa fermeté l'a empêché d'éclater.

Après ces nouvelles, je ne me suis pas donné la patience de rien demander. J'ai couru chez Mme de Pompone, qui m'a fait souvenir que mon fils est dans l'armée du Roi, laquelle n'a eu nulle part à l'action. Elle étoit réservée à Monsieur le Prince : on dit qu'il est blessé ; on dit qu'il a passé la rivière dans un petit bateau ; on dit que Nogent a été noyé ; on dit que Guitry est tué ; on dit que M. de Roquelaure et M. de la Feuillade sont blessés, qu'il y en a une infinité qui ont péri en cette rude occasion. Quand je saurai le détail de cette nouvelle, je vous le manderai.

Voilà Guitaut qui m'envoie un gentilhomme qui vient de l'hôtel de Condé ; il me dit que Monsieur le Prince a été blessé à la main. M. de Longueville avoit forcé la barrière, où il s'étoit présenté le premier ; il a été aussi le premier tué sur-le-champ ; tout le reste est assez pareil : M. de Guitry noyé, et M. de Nogent aussi ; M. de Marsillac blessé, comme j'ai dit, et une grande quantité d'autres qu'on ne sait pas encore. Mais enfin l'Yssel est passé. Monsieur le Prince l'a passé trois ou quatre fois en bateau, tout paisiblement, donnant ses ordres partout avec ce sang-froid et cette valeur divine que vous

connoissez. On assure qu'après cette première difficulté on ne trouve plus d'ennemis : ils sont retirés dans leurs places. La blessure de M. de Marsillac est un coup de mousquet dans l'épaule, et dans la mâchoire, qui n'offense pas l'os. Adieu, ma chère enfant ; j'ai l'esprit un peu hors de sa place, quoi- 5 que mon fils soit dans l'armée du Roi ; il y aura tant d'occasions que cela fait mourir.

[38] AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 19 juin 1672.

J'AI présentement dans ma chambre votre grand garçon. Je l'ai envoyé quérir dans mon carrosse pour venir dîner avec moi. Mon oncle l'abbé, qui y étoit aussi, a présenté d'abord 10 à mon neveu un grand papier plié, et l'ayant ouvert, il a trouvé que c'étoit une généalogie de Rabutin. Il en a été tout réjoui ; et il s'amuse présentement à regarder d'où il vient. Si tout d'un train il s'amuse à méditer où il va, nous ne dînerons pas sitôt ; mais je lui épargnerai la peine de faire 15 cette méditation, en l'assurant qu'il va droit à la mort, et à une mort assez prompte, s'il fait votre métier (comme il y a beaucoup d'apparence). Je suis certaine que cette pensée ne l'empêchera pas de dîner : il est d'une trop bonne race pour être surpris d'une si triste nouvelle. Mais enfin je ne com- 20 prends pas qu'on puisse s'exposer mille fois (comme vous avez fait), et qu'on ne soit pas tué mille fois aussi. Je suis aujourd'hui bien remplie de cette réflexion. La mort de M. de Longueville, celle de Guitry, de Nogent, et de plusieurs autres ; les blessures de Monsieur le Prince, de Marsillac, de Vivonne, de 25 Montrevel, de Revel, du comte de Sault, de Termes, et de mille gens inconnus, me donnent une idée bien funeste de la guerre. Je ne comprends point le passage du Rhin à la nage. Se jeter dedans à cheval, comme des chiens après un cerf, et n'être ni noyé, ni assommé en abordant, tout cela passe telle- 30 ment mon imagination que la tête m'en tourne. Dieu a conservé mon fils jusques ici ; mais peut-on compter sur ceux qui sont à la guerre ?

Adieu, mon cher cousin, je m'en vais dîner. Je trouve votre fils bien fait et aimable. Je suis fort aise que vous 35 aimiez mes lettres. On ne peut être à votre goût sans beaucoup de vanité.

[39] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, 20 juin (1672).

Il m'est impossible de me représenter l'état où vous avez été, ma bonne, sans une extrême émotion, et quoique je sache que vous en êtes quitte, Dieu merci, je ne puis tourner les yeux sur le passé sans une horreur qui me trouble. Hélas! que j'étois mal instruite d'une santé qui m'est si chère! Qui m'eût dit en ce temps-là; "Votre fille est plus en danger que si elle étoit à l'armée?" Hélas! j'étois bien loin de le croire, ma pauvre bonne. Faut-il donc que je trouve cette tristesse avec tant d'autres qui se trouvent présentement dans mon cœur? Le péril extrême où se trouve mon fils, la guerre qui s'échauffe tous les jours, les courriers qui n'apportent plus que la mort de quelqu'un de nos amis ou de nos connoissances et qui peuvent apporter pis, la crainte qu'on a des mauvaises nouvelles et la curiosité qu'on a de les apprendre, la désolation de ceux qui sont outrés de douleur, avec qui je passe une partie de ma vie; l'inconcevable état de ma tante, et l'envie que j'ai de vous voir: tout cela me déchire et me tue, et me fait mener une vie si contraire à mon humeur et à mon tempérament, qu'en vérité il faut que j'aie une bonne santé pour y résister.

Vous n'avez jamais vu Paris comme il est. Tout le monde pleure, ou craint de pleurer. L'esprit tourne à la pauvre Mme de Nogent. Mme de Longueville fait fendre le cœur, à ce qu'on dit: je ne l'ai point vue, mais voici ce que je sais. Mlle de Vertus étoit retournée depuis deux jours au Port-Royal, où elle est presque toujours. On est allé la quérir, avec M. Arnauld, pour dire cette terrible nouvelle. Mlle de Vertus n'avoit qu'à se montrer: ce retour si précipité marquoit bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut: "Ah! Mademoiselle! comme se porte Monsieur mon frère?" Sa pensée n'osa aller plus loin. "Madame, il se porte bien de sa blessure.—Il y a eu un combat. Et mon fils?" On ne lui répondit rien. "Ah! Mademoiselle, mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort?—Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre.—Ah! mon cher fils! est-il mort sur-le-champ? N'a-t-il pas eu un seul moment? Ah! mon Dieu! quel sacrifice!" Et là-dessus elle tombe sur son lit, et tout ce que la plus vive douleur put faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé.

Elle voit certaines gens. Elle prend des bouillons, parce que Dieu le veut. Elle n'a aucun repos. Sa santé, déjà très mauvaise, est visiblement altérée. Pour moi, je lui souhaite la mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre après une telle perte. 5

Il y a un homme dans le monde qui n'est guère moins touché ; j'ai dans la tête que s'ils s'étoient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu que le chat avec eux, je crois que tous les autres sentiments auroient fait place à des cris et à des larmes, qu'on auroit redoublés de bon cœur : 10 c'est une vision. Mais enfin quelle affliction ne montre point notre grosse marquise d'Uxelles sur le pied de la bonne amitié ! Ses maîtresses ne s'en contraignent pas. Toute sa pauvre maison revient ; et son écuyer, qui vint hier, ne paroît pas un homme raisonnable. Cette mort efface les autres. 15

Un courrier d'hier au soir apporte la mort du comte du Plessis, qui faisoit faire un pont. Un coup de canon l'a emporté. On assiège Arnheim : on n'a pas attaqué le fort de Schenk, parce qu'il y a huit mille hommes dedans. Ah ! que ces beaux commencements seront suivis d'une fin tragique pour 20 bien des gens ! Dieu conserve mon pauvre fils ! Il n'a pas été de ce passage. S'il y avoit quelque chose de bon à un tel métier, ce seroit d'être attaché à une charge, comme il est. Mais la campagne n'est point finie.

Au milieu de nos chagrins, la description que vous me faites 25 de Mme Colonne et de sa sœur est une chose divine ; elle réveille malgré qu'on en ait ; c'est une peinture admirable. La comtesse de Soissons et Mme de Bouillon sont en furie contre ces folles, et disent qu'il les faut enfermer ; elles se déclarent fort contre cette extravagante folie. On ne croit pas 30 aussi que le Roi veuille fâcher M. le connétable, qui est assurément le plus grand seigneur de Rome. En attendant, nous les verrons arriver comme Mlle de l'Étoile : la comparaison est admirable.

Voilà des relations ; il n'y en a pas de meilleures. Vous 35 verrez dans toutes que M. de Longueville est cause de sa mort et de celle des autres, et que Monsieur le Prince a été père uniquement dans cette occasion, et point du tout général d'armée. Je disois hier, et l'on m'approuva, que si la guerre continue, Monsieur le Duc sera la cause de la mort de Mon- 40 sieur le Prince ; son amour pour lui passe toutes ses autres passions. La Marans est abîmée ; elle dit qu'elle voit bien qu'on lui cache les nouvelles, et qu'avec M. de Longueville,

Monsieur le Prince et Monsieur le Duc sont morts aussi ; et qu'on lui dise, et qu'au nom de Dieu on ne l'épargne point ; qu'aussi bien elle est dans un état qu'il est inutile de ménager. Si on pouvoit rire, on riroit. Hélas ! si elle savoit combien on
5 songe peu à lui cacher quelque chose, et combien chacun est occupé de ses douleurs et de ses craintes, elle ne croiroit pas qu'on eût tant d'application à la tromper.

Mon Dieu, ma bonne, j'ai oublié de vous dire que votre M. de Laurens vous porte un petit paquet que je vous donne ;
10 mais c'est de si bon cœur, et il me semble qu'il est si bien choisi, que si vous pensez me venir faire des prônes et des discours et des refus, vous me fâcherez et vous me décontenancerez au dernier point.

Les nouvelles que je vous mande sont d'original : c'est de
15 Gourville qui étoit avec Mme de Longueville, quand elle a reçu la nouvelle. Tous les courriers viennent droit à lui. M. de Longueville avoit fait son testament avant que de partir. Il laisse une grande partie de son bien à un fils qu'il a, qui, à mon avis, paroîtra sous le nom de chevalier d'Orléans,
20 sans rien coûter à ses parents, quoiqu'ils ne soient pas gueux. Savez-vous où l'on mit le corps de M. de Longueville ? Dans le même bateau où il avoit passé tout vivant. Deux heures après, Monsieur le Prince le fit mettre près de lui, couvert d'un manteau, dans une douleur sensible. Il étoit blessé
25 aussi, et plusieurs autres, de sorte que ce retour est la plus triste chose du monde. Ils sont dans une ville au deçà du Rhin, qu'ils ont passé pour se faire panser. On dit que le chevalier de Montchevreuil, qui étoit à M. de Longueville, ne veut pas qu'on le panse d'une blessure qu'il a eue auprès de
30 lui.

J'ai reçu une lettre de mon fils. Il n'étoit pas à cette première expédition ; mais il sera d'une autre : peut-on trouver quelque sûreté dans un tel métier ? Il est sensiblement touché de M. de Longueville. Je vous conseille d'écrire à M. de la
35 Rochefoucauld sur la mort de son chevalier et sur la blessure de M. de Marsillac. J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure ; il est au premier rang de ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison. Je compte pour rien son esprit et son agrément. Je ne m'amu-
40 serai point aujourd'hui à vous dire combien je vous aime. J'embrasse M. de Grignan et le Coadjuteur.

A dix heures du soir.

Il y a deux heures que j'ai fait mon paquet, et, en revenant de la ville, je trouve la paix faite, selon une lettre qu'on m'a envoyée. Il est aisé de croire que toute la Hollande est en alarme et soumise : le bonheur du Roi est au-dessus de tout ce qu'on a jamais vu. On va commencer à respirer ; mais 5 quel redoublement de douleur à Mme de Longueville, et à ceux qui ont perdu leurs chers enfants ! J'ai vu le maréchal du Plessis, il est très affligé, mais en grand capitaine. La maréchale pleure amèrement, et la Comtesse est fâchée de n'être point duchesse ; et puis c'est tout. Ah ! ma fille, sans 10 l'emportement de M. de Longueville, songez que nous aurions la Hollande, sans qu'il nous en eût rien coûté.

[40] A MADAME DE GRIGNAN

A Livry, ce dimanche au soir 3 juillet (1672).

Hélas ! ma bonne, j'ai bien des excuses à vous faire de la lettre que je vous ai écrite tantôt en partant pour venir ici. Je n'avois point reçu votre lettre ; mon ami de la poste m'avoit 15 mandé que je n'en avois point ; j'étois au désespoir. J'ai laissé le soin à Mme de la Troche de vous mander toutes les nouvelles, et je suis partie là-dessus.

Il est dix heures du soir ; et M. de Coulanges que j'aime comme ma vie, et qui est le plus joli homme du monde, 20 m'envoie votre lettre qu'il a reçue dans son paquet ; et pour me donner cette joie, il ne craint point d'envoyer son laquais au clair de la lune : il est vrai, ma bonne, qu'il ne s'est pas trompé dans l'opinion de m'avoir fait un grand plaisir ; il est très sensible, je vous l'avoue ; et je crois même que vous n'en 25 doutez pas.

Je suis fâchée que vous ayez perdu un de mes paquets ; comme ils sont pleins de nouvelles, cela vous dérange, et vous ôte du train de ce qui se passe.

Vous devez avoir reçu des relations fort exactes, qui vous 30 auront fait voir que le Rhin étoit mal défendu ; le grand miracle, c'est de l'avoir passé à la nage. Monsieur le Prince et ses Argonautes étoient dans un bateau, et l'escadron qu'ils attaquèrent demandoit quartier, lorsque le malheur voulut que M. de Longueville, qui sans doute ne l'entendit pas, poussé 35 d'une bouillante ardeur, monté sur son cheval qu'il avoit traîné après lui, et voulant être le premier, ouvre la barricade derrière

quoi ils étoient retranchés, et tue le premier qui se trouve sous sa main : en même temps on le perce de cinq ou six coups. Monsieur le Duc le suit, Monsieur le Prince suit son fils, et tous les autres suivent Monsieur le Prince : voilà où se fit la tuerie, qu'on auroit, comme vous voyez, très bien évitée, si l'on eût su l'envie que ces gens-là avoient de se rendre ; mais tout est marqué dans l'ordre de la Providence.

M. le comte de Guiche a fait une action dont le succès le couvre de gloire ; car, si elle eût tourné autrement, il eût été criminel. On l'envoie reconnoître si la rivière est guéable ; il dit qu'oui ; elle ne l'est pas ; des escadrons entiers passent à la nage sans se déranger ; il est vrai qu'il est le premier : cela ne s'est jamais hasardé ; cela réussit, il enveloppe des escadrons, et les force à se rendre : vous voyez bien que son bonheur et sa valeur ne se sont point séparés ; mais vous devez avoir de grandes relations de tout cela.

Un chevalier de Nantouillet étoit tombé de cheval : il va au fond de l'eau, il revient, il retourne, il revient encore ; enfin il trouve la queue d'un cheval, s'y attache ; ce cheval le mène à bord, il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, reçoit deux coups dans son chapeau, et revient gaillard : voilà qui est d'un sang-froid qui me fait souvenir d'Oronte, prince des Massagètes.

Au reste, il n'est rien de plus vrai que M. de Longueville avoit été à confesse avant que de partir. Comme il ne se vantoit jamais de rien, il n'en avoit pas même fait sa cour à Madame sa mère ; mais ce fut une confession conduite par nos amis, dont l'absolution fut différée plus de deux mois. Cela s'est trouvé si vrai, que Mme de Longueville n'en peut pas douter : vous pouvez penser quelle consolation. Il faisoit une infinité de libéralités et de charités que personne ne savoit, et qu'il ne faisoit qu'à condition qu'on n'en parlât point. Jamais un homme n'a eu tant de solides vertus ; il ne lui manquoit que des vices, c'est-à-dire un peu d'orgueil, de vanité, de hauteur ; mais du reste, jamais on n'est approché si près de la perfection : *Pago lui, pago il mondo ;* il étoit au-dessus des louanges ; pourvu qu'il fût content de lui, c'étoit assez. Je vois souvent des gens qui sont encore fort éloignés de se consoler de cette perte ; mais pour tout le gros du monde, ma pauvre bonne, cela est passé ; cette triste nouvelle n'a assommé que trois ou quatre jours ; la mort de Madame dura bien plus longtemps. Les intérêts particuliers de chacun pour ce qui se passe à l'armée empêchent la grande application pour

les malheurs d'autrui. Depuis ce premier combat, il n'a été question que de villes rendues et de députés qui viennent demander la grâce d'être reçus au nombre des sujets nouvellement conquis de sa Majesté.

N'oubliez pas d'écrire un petit mot à la Troche, sur ce que son fils s'est distingué et a passé à la nage : on l'a loué devant le Roi, comme un des plus hardis. Il n'y a nulle apparence qu'on se défende contre une armée si victorieuse. Les François sont jolis assurément : il faut que tout leur cède pour les actions d'éclat et de témérité ; enfin il n'y a plus de rivière présentement qui serve de défense contre leur excessive valeur.

Si mes lettres sont perdues présentement, vous y perdez plus qu'en un autre temps.

Pourquoi croyez-vous que je ne parte que cet hiver? Je prétends revenir en ce temps-là avec vous et M. de Grignan. Notre abbé a le courage de vouloir bien affronter les chaleurs ; je ne crains que pour lui. Ne nous empêchez point de partir par dire que vous ne nous attendez plus. Hélas ! il n'est plus question de ma pauvre tante ; nous lui avons rendu les derniers devoirs avec bien des larmes : dispensez-moi de lui faire tous vos compliments.

Je crois que nous mettrons la pauvre Mlle de la Trousse aux filles de la Croix qui sont au faubourg Saint-Antoine, et qui ne sont pas si suffisantes que nos sœurs. La pauvre fille ne cherche plus que la mort et le paradis. Elle a raison.

Au reste, voici bien des nouvelles : j'avois amené ici mon petit chat pour y passer l'été ; j'ai trouvé qu'il y fait sec, il n'y a point d'eau ; la nourrice craint de s'y ennuyer : que fais-je à votre avis ? Je la ramènerai après-demain chez moi tout paisiblement. Elle sera avec la mère Jeanne qui fera leur petit ménage. Mme de Sanzei sera à Paris ; elle ira se promener dans son jardin ; elle aura mille visites ; j'en saurai des nouvelles très souvent. Voilà qui est fait : je change d'avis ; ma maison est jolie ; elle ne manquera de rien. Il ne faut pas croire que Livry soit charmant pour une nourrice comme pour moi. Adieu, ma divine enfant ; pardonnez le chagrin que j'avois d'avoir été deux ordinaires sans recevoir de vos lettres. Je n'en ai eu qu'une, c'est bien assez pour moi. Je vous embrasse très tendrement. Vos lettres me sont si agréables, qu'il n'y a que vous qui me puissiez consoler de n'en avoir plus.

[41] A MADAME DE GRIGNAN

A Marseille (janvier 1673 ?).

Je vous écris entre la visite de Madame l'intendante et une harangue très belle. J'attends un présent et le présent attend ma pistole. Je suis charmée de la beauté singulière de cette ville. Hier le temps fut divin, et l'endroit d'où je découvris la mer, les *bastides*, les montagnes et la ville, est une chose étonnante ; mais surtout je suis ravie de Mme de Montfuron : elle est aimable, et on l'aime sans balancer. La foule des chevaliers qui vinrent hier voir M. de Grignan à son arrivée ; des noms connus, des Saint-Hérem, etc.; des aventuriers, des épées, des chapeaux du bel air, des gens faits à peindre une idée de guerre, de roman, d'embarquement, d'aventures, de chaînes, de fers, d'esclaves, de servitude, de captivité : moi, qui aime les romans, tout cela me ravit et j'en suis transportée. Monsieur de Marseille vint hier au soir ; nous dînons chez lui ; c'est l'affaire des deux doigts de la main. Dites-le à Volonne. Il fait aujourd'hui un temps du diantre, j'en suis triste ; nous ne verrons ni mer, ni galères, ni port. Je demande pardon à Aix, mais Marseille est bien plus joli, et est plus peuplé que Paris à proportion : il y a cent mille âmes. De vous dire combien il y en a de belles, c'est ce que je n'ai pas le loisir de compter. L'air en gros est un peu scélerat, et parmi tout cela je voudrois être avec vous. Je n'aime aucun lieu sans vous, et moins la Provence qu'un autre : c'est un vol que je regretterai. Remerciez Dieu d'avoir plus de courage que moi, mais ne vous moquez pas de mes foiblesses ni de mes chaînes.

[42] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, lundi 15 janvier (1674).

J'allai donc dîner samedi chez M. de Pompone, comme je vous avois dit ; et puis, jusqu'à cinq heures, il fut enchanté, enlevé, transporté de la perfection des vers de la *Poëtique* de Despréaux. D'Hacqueville y étoit ; nous parlâmes deux ou trois fois du plaisir que j'aurois de vous la voir entendre. M. de Pompone se souvient d'un jour que vous étiez petite fille chez mon oncle de Sévigné. Vous étiez derrière un vitre avec votre frère, plus belle, dit-il, qu'un ange ; vous disiez que vous étiez prisonnière, que vous étiez une princesse chassée de chez son père. Votre frère étoit beau comme vous : vous aviez

neuf ans. Il me fit souvenir de cette journée ; il n'a jamais oublié aucun moment où il vous ait vue. Il se fait un plaisir de vous revoir, qui me paroît le plus obligeant du monde. Je vous avoue, ma très aimable chère, que je couve une grande joie ; mais elle n'éclatera point que je ne sache votre résolution. 5

M. de Villars est arrivé d'Espagne ; il nous a conté mille choses des Espagnoles, fort amusantes.

Mais enfin, ma très chère, j'ai vu la Marans dans sa cellule ; je disois autrefois dans sa loge. Je la trouvai fort négligée ; pas un cheveu ; une cornette de vieux point de Venise, un 10 mouchoir noir, un manteau gris effacé, une vieille jupe. Elle fut aise de me voir ; nous nous embrassâmes tendrement ; elle n'est pas fort changée : nous parlâmes de vous d'abord ; elle vous aime autant que jamais, et me paroît si humiliée, qu'il n'y a pas moyen de ne la pas aimer. Nous parlâmes de 15 sa dévotion ; elle me dit qu'il étoit vrai que Dieu lui avoit fait des grâces, dont elle a une sensible reconnoissance. Ces grâces ne sont rien du tout qu'une grande foi, un tendre amour de Dieu, et une horreur pour le monde : tout cela joint à une si grande défiance d'elle-même et de ses foiblesses, qu'elle est 20 persuadée que si elle prenoit l'air un moment, cette grâce si divine s'évaporeroit. Je trouvai que c'étoit une fiole d'essence qu'elle conservoit chèrement dans la solitude : elle croit que le monde lui feroit perdre cette liqueur précieuse, et même elle craint le tracas de la dévotion. Mme de Schomberg dit qu'elle 25 est une vagabonde au prix de la Marans. Cette humeur sauvage que vous connoissiez s'est tournée en retraite ; le tempérament ne se change pas. Elle n'a pas même la folie, si commune à toutes les femmes, d'aimer leur confesseur : elle n'aime point cette liaison ; elle ne lui parle qu'à confesse. Elle va à 30 pied à sa paroisse, et lit tous nos bons livres ; elle travaille, elle prie Dieu ; ses heures sont réglées ; elle mange quasi toujours dans sa chambre ; elle voit Mme de Schomberg à de certaines heures ; elle hait autant les nouvelles du monde qu'elle les aimoit ; elle excuse autant son prochain qu'elle l'accusoit ; 35 elle aime autant Dieu qu'elle aimoit le monde. Nous rîmes fort de ses manières passées ; nous les tournâmes en ridicule. Elle n'a point le style des sœurs colettes ; elle parle fort sincèrement et fort agréablement de son état. J'y fus deux heures ; on ne s'ennuie point avec elle ; elle se mortifie de ce plaisir, 40 mais c'est sans affectation : enfin elle est bien plus aimable qu'elle n'étoit. Je ne pense pas, ma fille, que vous vous plaigniez que je ne vous mande pas des détails.

Je reçois tout présentement, ma chère enfant, votre lettre du 7. Je vous avoue qu'elle me comble d'une joie si vive, qu'à peine mon cœur, que vous connoissez, la peut contenir. Il est sensible à tout, et je le haïrois, s'il étoit pour mes intérêts comme il est pour les vôtres. Enfin, ma fille, vous venez : c'est tout ce que je désirois le plus ; mais je m'en vais vous dire à mon tour une chose assez raisonnable : c'est que je vous jure et vous proteste devant Dieu que si M. de la Garde n'avoit trouvé votre voyage nécessaire, et qu'il ne le fût pas en effet pour vos affaires, jamais je n'aurois mis en compte, au moins pour cette année, le désir de vous voir, ni ce que vous devez à la tendresse infinie que j'ai pour vous. Je sais la réduire à la droite raison, quoi qu'il m'en coûte ; et j'ai quelquefois de la force dans ma foiblesse, comme ceux qui sont les plus philosophes. Après cette déclaration sincère, je vous avoue que je suis pénétrée de joie, et que la raison se rencontrant avec mes désirs, je suis à l'heure que je vous écris parfaitement contente ; et je ne vais être occupée qu'à vous bien recevoir. Savez-vous bien que la chose la plus nécessaire, après vous et M. de Grignan, ce seroit d'amener Monsieur le Coadjuteur ? Peut-être n'aurez-vous pas toujours la Garde ; et s'il vous manque, vous savez que M. de Grignan n'est pas sur ses intérêts comme sur ceux du Roi son maître : il a une religion et un zèle pour ceux-ci qui ne se peut comparer qu'à la négligence qu'il a pour les siens. Quand il veut prendre la peine de parler, il fait très bien ; personne ne peut tenir sa place : c'est ce qui fait que nous le souhaitons. Vous n'êtes point sur le pied de Mme de Cauvisson, pour agir toute seule : il vous faut encore huit ou dix années ; mais M. de Grignan, vous et Monsieur le Coadjuteur, voilà ce qui seroit d'une utilité admirable. Le cardinal de Retz arrive ; il sera ravi de vous voir. Au reste, ne nous faites point de bravoure ridicule ; ne nous donnez point d'un pont d'Avignon ni d'une montagne de Tarare ; venez sagement ; c'est à M. de Grignan que je recommande cette barque ; c'est lui qui m'en répondra. J'écris à Monsieur le Coadjuteur, pour le conjurer de venir : il nous facilitera l'audience de deux ministres ; il soutiendra l'intérêt de son frère. Monsieur le Coadjuteur est hardi, il est heureux ; vous vous donnez de la considération les uns aux autres. Je parlerois d'ici à demain là-dessus : j'en écris à Monsieur l'Archevêque : gagnez cela sur le Coadjuteur, et lui faites tenir ma lettre.

Monsieur le Prince revient de trente lieues d'ici. M. de

Turenne n'est point parti. M. de Monterey s'est retiré. M. de Luxembourg est dégagé. Mon fils sera ici dans deux jours.

On a volé dans la chapelle de Saint-Germain, depuis vingt-quatre heures, la lampe d'argent de sept mille francs, six chandeliers plus hauts que moi : voilà une extrême insolence. On a trouvé des cordes du côté de la tribune de Mme de Richelieu. On ne comprend pas comme cela s'est pu faire : il y a des gardes qui vont et viennent, et tournent toute la nuit.

Savez-vous bien que l'on parle de la paix ? M. de Chaulnes arrive de Bretagne, et repart pour Cologne.

[43] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 2 août (1675).

Je pense toujours, ma fille, à l'étonnement et à la douleur que vous aurez de la mort de M. de Turenne. Le cardinal de Bouillon est inconsolable : il apprit cette nouvelle par un gentilhomme de M. de Louvigny, qui voulut être le premier à lui faire son compliment ; il arrêta son carrosse, comme il revenoit de Pontoise à Versailles : le Cardinal ne comprit rien à ce discours. Comme le gentilhomme s'aperçut de son ignorance, il s'enfuit ; le Cardinal fit courre après, et sut cette terrible mort ; il s'évanouit ; on le ramena à Pontoise, où il a été deux jours sans manger, dans des pleurs et dans des cris continuels. Mme de Guénégaud et Cavoie l'ont été voir, qui ne sont pas moins affligés que lui. Je viens de lui écrire un billet qui m'a paru bon : je lui dis par avance votre affliction, et par son intérêt, et par l'admiration que vous aviez pour le héros. N'oubliez pas de lui écrire : il me paroît que vous écrivez très bien sur toutes sortes de sujets : pour celui-ci, il n'y a qu'à laisser aller sa plume. On paroît fort touché dans Paris, et dans plusieurs maisons, de cette grande mort. Nous attendons avec transissement le courrier d'Allemagne. Montecuculi, qui s'en alloit, sera bien revenu sur ses pas, et prétendra bien profiter de cette conjoncture. On dit que les soldats faisoient des cris qui s'entendoient de deux lieues ; nulle considération ne les pouvoit retenir : ils crioient qu'on les menât au combat ; qu'ils vouloient venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur ; qu'avec lui ils ne craignoient rien, mais qu'ils vengeroient bien sa mort ; qu'on les laissât faire, qu'ils étoient furieux, et qu'on les menât au combat. Ceci est d'un gentilhomme qui étoit à M.

de Turenne, et qui est venu parler au Roi ; il a toujours été baigné de larmes en racontant ce que je vous dis, et la mort de son maître, à tous ses amis. M. de Turenne reçut le coup au travers du corps : vous pouvez penser s'il tomba et s'il mourut. Cependant le reste des esprits fit qu'il se traîna la longueur d'un pas, et que même il serra la main par convulsion ; et puis on jeta un manteau sur son corps. Le Bois-Guyot (c'est ce gentilhomme) ne le quitta point qu'on ne l'eût porté sans bruit dans la plus proche maison. M. de Lorges étoit à une demi-lieue de là ; jugez de son désespoir. C'est lui qui perd tout, et qui demeure chargé de l'armée et de tous les événements jusqu'à l'arrivée de Monsieur le Prince, qui a vingt-deux jours de marche. Pour moi, je pense mille fois le jour au chevalier de Grignan, et ne puis pas m'imaginer qu'il puisse soutenir cette perte sans perdre la raison. Tous ceux que M. de Turenne aimoit sont fort à plaindre.

. . . . . .

M. de Turenne avoit dit à M. le cardinal de Retz en lui disant adieu (et d'Hacqueville ne l'a dit que depuis deux jours) : " Monsieur, je ne suis point un diseur ; mais je vous prie de croire sérieusement que sans ces affaires-ci, où peut-être on a besoin de moi, je me rétirerois comme vous ; et je vous donne ma parole que, si j'en reviens, je ne mourrai pas sur le coffre, et je mettrai, à votre exemple, quelque temps entre la vie et la mort." Notre cardinal sera sensiblement touché de cette perte. Il me semble, ma fille, que vous ne vous lassez point d'en entendre parler : nous sommes convenus qu'il y a des choses dont on ne peut trop savoir de détails.

J'embrasse M. de Grignan : je vous souhaiterois quelqu'un à tous deux avec qui vous pussiez parler de M. de Turenne. Adieu, ma chère enfant, je vous embrasse tendrement, et je vous aime si passionnément, que je ne pense pas qu'on puisse aller plus loin. Si quelqu'un souhaitoit mon amitié, il devroit être content que je l'aimasse seulement autant que j'aime votre portrait.

[44] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 9 août (1675).

Voilà donc, ma chère bonne, nos pauvres amis qui ont repassé le Rhin fort heureusement, fort à loisir, et après avoir battu les ennemis : c'est une gloire bien complète pour M. de

Lorges. Nous avions tous bien envie que le Roi lui envoyât le bâton après une si belle action, et si utile, dont il a seul tout l'honneur. Il a eu un coup de canon dans le ventre de son cheval, et qui lui passa entre les jambes; il étoit à cheval sur un coup de canon; la Providence avoit bien donné sa com- 5 mission à celui-là, aussi bien qu'aux autres. Nous n'avons perdu que Vaubrun, et peut-être Montlaur, frère du prince d'Harcourt, votre cousin germain: on n'en parle guère plus que d'un chien. La perte des ennemis a été grande; de leur aveu, ils ont quatre mille hommes de tués; nous n'en avons 10 perdu que sept ou huit cents. Le duc de Sault, le chevalier de Grignan et leur cavalerie se sont distingués; et les Anglois surtout ont fait des choses romanesques; enfin voilà un grand bonheur. On dit que Montecuculi, après avoir envoyé témoigner à M. de Lorges la douleur qu'il avoit de la perte 15 d'un si grand capitaine, lui manda qu'il lui laisseroit repasser le Rhin, et qu'il ne vouloit point exposer sa réputation à la rage d'une armée furieuse, et à la valeur des jeunes François, à qui rien ne peut résister dans leur première impétuosité. En effet, le combat n'a point été général, et les troupes qui nous 20 ont attaqués ont été défaites.

. . . . . .

Parlons un peu de M. de Turenne: il y a longtemps que nous n'en avons parlé. N'admirez-vous point que nous trouvons heureux d'avoir repassé le Rhin, et que ce qui auroit été un dégoût s'il étoit au monde, nous paroît une prospérité 25 parce que nous ne l'avons plus? Voyez ce que fait la perte d'un seul homme. Écoutez, je vous prie, ma bonne, une chose qui me paroît belle: il me semble que je lis l'histoire romaine. Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, fit donc arrêter M. de Turenne, qui avoit toujours galopé, pour lui 30 faire voir une batterie; c'étoit comme s'il eût dit: "Monsieur, arrêtez-vous un peu, car c'est ici que vous devez être tué." Le coup de canon vint donc, et emporta le bras de Saint-Hilaire, qui montroit cette batterie, et tua M. de Turenne. Le fils de Saint-Hilaire se jette à son père, et se met à crier 35 et à pleurer. "Taisez-vous, mon enfant, lui dit-il; voyez (en lui montrant M. de Turenne roide mort), voilà ce qu'il faut pleurer éternellement, voilà ce qui est irréparable." Et sans faire aucune attention sur lui, se met à crier et à pleurer cette grande perte. M. de la Rochefoucauld pleure lui-même, en 40 admirant la noblesse de ce sentiment.

Le gentilhomme de M. de Turenne, qui étoit retourné et qui

est revenu, dit qu'il a vu faire des actions héroïques au chevalier de Grignan : il a été jusqu'à cinq fois à la charge, et sa cavalerie a si bien repoussé les ennemis, que ce fut cette vigueur extraordinaire qui décida du combat. Le Boufflers a fort bien fait aussi, et le duc de Sault et surtout M. de Lorges, qui parut neveu du héros en cette occasion ; mais le gentilhomme avoit tellement le chevalier de Grignan dans la tête qu'il ne pouvoit s'en taire : n'admirez-vous point qu'il n'ait pas été blessé, à se mêler comme il a fait, et essuyer tant de fois le feu des ennemis ? Le duc de Villeroi ne se peut consoler de M. de Turenne ; il croit que la fortune ne peut plus lui faire de mal, après lui avoir fait celui de lui ôter M. de Turenne et le plaisir d'être aimé et estimé d'un tel homme. Il avoit rhabillé à ses dépens tout un régiment anglois, et l'on n'a trouvé dans son coffre que neuf cents francs. Son corps est porté à Turenne ; plusieurs de ses gens et même de ses amis l'ont suivi.

. . . . . .

[45] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 28 août (1675).

Si l'on pouvoit écrire tous les jours, je le trouverois fort bon ; et souvent je trouve le moyen de le faire, quoique mes lettres ne partent pas. Le plaisir d'écrire est uniquement pour vous ; car à tout le reste du monde, on voudroit avoir écrit, et c'est parce qu'on le doit. Vraiment, ma fille, je m'en vais bien vous parler encore de M. de Turenne. Mme d'Elbeuf, qui demeure pour quelques jours chez le cardinal de Bouillon, me pria hier de dîner avec eux deux, pour parler de leur affliction. Mme de la Fayette y étoit. Nous fîmes bien précisément ce que nous avions résolu : les yeux ne nous séchèrent pas. Elle avoit un portrait divinement bien fait de ce héros, et tout son train étoit arrivé à onze heures : tous ces pauvres gens étoient fondus en larmes, et déjà tous habillés de deuil. Il vint trois gentilshommes qui pensèrent mourir de voir ce portrait : c'étoient des cris qui faisoient fendre le cœur ; ils ne pouvoient prononcer une parole ; ses valets de chambre, ses laquais, ses pages, ses trompettes, tout étoit fondu en larmes et faisoit fondre les autres. Le premier qui put prononcer une parole répondit à nos tristes questions : nous nous fîmes raconter sa mort. Il vouloit se confesser le soir, et en se cachotant il avoit donné les ordres pour le soir, et devoit communier le lende-

main, qui étoit le dimanche. Il croyoit donner la bataille, et monta à cheval à deux heures le samedi, après avoir mangé. Il avoit bien des gens avec lui : il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il vouloit aller. Il dit au petit d'Elbeuf : "Mon neveu, demeurez là, vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnaître." Il trouva M. d'Hamilton près de l'endroit où il alloit, qui lui dit : "Monsieur, venez par ici ; on tirera où vous allez.—Monsieur, lui dit-il, je m'y en vais: je ne veux point du tout être tué aujourd'hui ; cela sera le mieux du monde." Il tournoit son cheval, il aperçut Saint-Hilaire, qui lui dit le chapeau à la main : "Jetez les yeux sur cette batterie que j'ai fait mettre là." Il retourne deux pas, et sans être arrêté il reçut le coup qui emporta le bras et la main qui tenoient le chapeau de Saint-Hilaire, et perça le corps après avoir fracassé le bras de ce héros. Ce gentilhomme le regardoit toujours ; il ne le voit point tomber ; le cheval l'emporta où il avoit laissé le petit d'Elbeuf ; il n'étoit point encore tombé, mais il étoit penché le nez sur l'arçon : dans ce moment, le cheval s'arrête, il tomba entre les bras de ses gens ; il ouvrit deux fois de grands yeux et la bouche et puis demeura tranquille pour jamais : songez qu'il étoit mort et qu'il avoit une partie du cœur emportée. On crie, on pleure ; M. d'Hamilton fait cesser ce bruit et ôter le petit d'Elbeuf, qui étoit jeté sur ce corps, qui ne le vouloit pas quitter, et qui se pâmoit de crier. On jette un manteau ; on le porte dans une haie ; on le garde à petit bruit ; un carrosse vient ; on l'emporte dans sa tente : ce fut là où M. de Lorges, M. de Roye, et beaucoup d'autres pensèrent mourir de douleur ; mais il fallut se faire violence et songer aux grandes affaires qu'il avoit sur les bras. On lui a fait un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris faisoient le véritable deuil : tous les officiers pourtant avoient des écharpes de crêpe ; tous les tambours en étoient couverts, qui ne frappoient qu'un coup ; les piques traînantes et les mousquets renversés ; mais ces cris de toute une armeée ne se peuvent pas représenter, sans que l'on n'en soit ému. Ses deux véritables neveux (car pour l'aîné il faut le dégrader) étoient à cette pompe, dans l'état que vous pouvez penser. M. de Roye tout blessé s'y fit porter ; car cette messe ne fut dite que quand ils eurent repassé le Rhin. Je pense que le pauvre chevalier étoit bien abîmé de douleur. Quand ce corps a quitté son armée, ç'a été encore une autre désolation ; partout où il a passé ç'a été des clameurs ; mais à Langres ils se sont surpassés : ils allèrent

tous au-devant de lui, tous habillés de deuil, au nombre de plus de deux cents, suivis du peuple ; tout le clergé en cérémonie ; ils firent dire un service solennel dans la ville, et en un moment se cotisèrent tous pour cette dépense, qui monte à cinq mille francs, parce qu'ils reconduisirent le corps jusqu'à la première ville, et voulurent défrayer tout le train. Que dites-vous de ces marques naturelles d'une affection fondée sur un mérite extraordinaire? Il arrive à Saint-Denis ce soir ou demain ; tous ses gens l'alloient reprendre à deux lieues d'ici ; il sera dans une chapelle en dépôt, en attendant qu'on prépare la chapelle. Il y aura un service, en attendant celui de Notre-Dame, qui sera solennel.

Que dites-vous du divertissement que nous eûmes? Nous dînâmes comme vous pouvez penser ; et jusqu'à quatre heures nous ne fîmes que soupirer Le cardinal de Bouillon parla de vous, et répondit que vous n'auriez point évité cette triste partie si vous aviez été ici. Je l'assure fort de votre douleur ; il vous fera réponse et à M. de Grignan, et me pria de vous dire mille amitiés, et la bonne d'Elbeuf, qui perd tout, aussi bien que son fils. Voilà une belle chose de m'être embarquée à vous conter ce que vous savez déjà ; mais ces originaux m'ont frappée, et j'ai été bien aise de vous faire voir que voilà comme on oublie M. de Turenne en ce pays-ci.

M. de la Garde me dit l'autre jour que, dans l'enthousiasme des merveilles que l'on disoit du chevalier, il exhorta ses frères à faire un effort pour lui dans cette occasion afin de soutenir sa fortune, au moins le reste de cette année, et qu'il les trouva tous deux fort disposés à faire des choses extraordinaires. Ce bon la Garde est à Fontainebleau, d'où il doit revenir dans trois jours pour partir enfin, car il en meurt d'envie, à ce qu'il dit ; mais les courtisans ont bien de la glu autour d'eux.

Vraiment l'état de Mme de Sanzei est déplorable ; nous ne savons rien de son mari ; il n'est ni vivant, ni mort, ni blessé, ni prisonnier : ses gens n'écrivent point. M. de la Trousse après avoir mandé, le jour de l'affaire, qu'on venoit de lui dire qu'il avoit été tué, n'en a plus écrit un mot ni à la pauvre Sanzei ni à Coulanges. Nous ne savons donc que mander à cette femme désolée : il est cruel de la laisser dans cet état. Pour moi, je suis très persuadée que son mari est mort ; la poussière mêlée avec son sang l'aura défiguré ; on ne l'aura pas reconnu, on l'aura dépouillé. Peut-être qu'il a été tué loin des autres par ceux qui l'ont pris, ou par des paysans, et sera demeuré au coin de quelque haie. Je trouve plus d'ap-

parence à cette triste destinée, qu'à croire qu'il soit prisonnier et qu'on n'entende pas parler de lui.

Pour mon voyage, l'abbé le croit si nécessaire que je ne puis m'y opposer. Je ne l'aurai pas toujours, ainsi je dois profiter de sa bonne volonté. C'est une course de deux mois, 5 car le bon abbé ne se porte pas assez bien pour aimer à passer là l'hiver ; il m'en parle d'un air sincère, dont je fais vœu d'être toujours la dupe : tant pis pour ceux qui me trompent. Je comprends que l'ennui seroit grand pendant l'hiver : les longues soirées peuvent être comparées aux longues marches 10 pour être fastidieuses. Je ne m'ennuyois point cet hiver que je vous avois ; vous pouviez fort bien vous ennuyer, vous qui êtes jeune ; mais vous souvient-il de nos lectures ? Il est vrai qu'en retranchant tout ce qui étoit autour de cette petite table, et le livre même, il ne seroit pas impossible de ne savoir 15 que devenir : la Providence en ordonnera. Je retiens toujours ce que vous m'avez mandé : on se tire de l'ennui comme des mauvais chemins ; on ne voit personne demeurer au milieu d'un mois, pour n'avoir pas le courage de l'achever ; c'est comme de mourir : vous ne voyez personne qui ne sache se 20 tirer de ce dernier rôle. Il y a des choses dans vos lettres qu'on ne peut ni qu'on ne veut oublier. Avez-vous mon ami Corbinelli et M. de Vardes ? je le souhaite. Vous aurez bien raisonné, et si vous parlez sans cesse des affaires présentes et de M. de Turenne, et que vous ne puissiez comprendre ce que 25 tout ceci deviendra, en vérité vous êtes comme nous, et ce n'est point du tout que vous soyez en province.

M. de Barillon soupa hier ici : on ne parla que de M. de Turenne ; il en est très véritablement affligé. Il nous contoit la solidité de ses vertus, combien il étoit vrai, combien il 30 aimoit la vertu pour elle-même, combien par elle seule il se trouvoit récompensé, et puis finit par dire qu'on ne pouvoit pas l'aimer et être touché de son mérite, sans en être plus honnête homme. Sa société communiquoit une horreur pour la friponnerie et pour la duplicité, qui mettoit tous ses amis au- 35 dessus des autres hommes : dans ce nombre il nomma fort le chevalier, qui étoit fort aimé et estimé de ce grand homme, et dont aussi il étoit adorateur. Bien des siècles n'en donneront pas un pareil : je ne trouve pas qu'on soit tout à fait aveugle en celui-ci, au moins les gens que je vois : je crois que c'est 40 se vanter d'être en bonne compagnie.

Je viens de regarder mes dates : il est certain que je vous ai écrit le vendredi 16 ; je vous avois écrit le mercredi 14 et le

lundi 12. Il faut que Pacolet ou la bénédiction de Montélimar ait porté très diaboliquement cette lettre ; examinez ce prodige.

Mais parlons un peu de M. de Turenne ; c'est une honte de n'en pas dire un mot. Voici ce que me conta hier ce petit cardinal. Vous connoissez bien Pertuis, et son adoration et son attachement pour M. de Turenne. Dès qu'il a su sa mort, il a écrit au Roi, et lui mande : "Sire, j'ai perdu M. de Turenne ; je sens que mon esprit n'est point capable de soutenir ce malheur ; ainsi, n'étant plus en état de servir Votre Majesté, je vous rends ma démission du gouvernement de Courtrai." Le cardinal de Bouillon empêcha qu'on ne rendît cette lettre ; mais, craignant qu'il ne vînt lui-même, il dit au Roi l'effet du désespoir de Pertuis. Le Roi entra fort bien dans cette douleur, et dit au cardinal de Bouillon qu'il en estimoit davantage Pertuis, et qu'il ne songeât point à se retirer, qu'il étoit trop honnête homme pour ne faire pas toujours son devoir, en quelque état qu'il pût être. Voilà comme sont ceux qui regrettent ce héros. Au reste, il avoit quarante mille livres de rente de partage ; et M. Boucherat a trouvé que, toutes ses dettes et ses legs payés, il ne lui restoit que dix mille livres de rente ; c'est deux cent mille francs pour tous ses héritiers, pourvu que la chicane n'y mette pas le nez. Voilà comme il s'est enrichi en cinquante années de service.

Voici une autre histoire bien héroïque ; écoutez-moi. M. le chevalier de Lorraine est donc revenu. Il entra chez Monsieur, et lui dit : "Monsieur, M. le marquis d'Effiat et le chevalier de Nantouillet m'ont mandé que vous vouliez que j'eusse l'honneur de revenir auprès de vous." Monsieur répondit honnêtement, et ensuite lui dit qu'il falloit dire au moins à Varangeville qu'il étoit fâché de ce qui s'étoit passé. Varangeville entre ; le chevalier de Lorraine lui dit : "Monsieur, Monsieur veut que je vous dise que je suis fâché de ce qui s'est passé.—Ah, Monsieur, dit Varangeville, est-ce là une satisfaction ?—Monsieur, dit le chevalier, c'est tout ce que je vous puis dire, et vous souhaiter du reste prospérité et santé." Monsieur voulut rompre cette conversation, qui prenoit un air burlesque. Varangeville rentra par une autre porte, et dit à Monsieur : "Monsieur, je vous supplie au moins de demander pour moi, pour l'avenir, à M. le chevalier de Lorraine son estime et son amitié." Monsieur le dit au chevalier, qui répondit : "Ah ! Monsieur, c'est beaucoup pour un jour" ; et l'histoire finit ainsi, et chacun a repris sa place comme si de

rien n'était. Ne trouvez-vous pas toute cette conduite bien raisonnable, et la menace, et la colère, et le retour, et la satisfaction ? Peut-on voir un plus beau fagotage ? Si vous aviez envie que tout cela fût vrai, vous seriez trop heureuse, car c'est comme si vous l'aviez entendu. 5

Adieu, ma très chère et très aimable, je vous embrasse mille fois avec une tendresse qui ne se peut représenter.

[46] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 29 juillet (1676).

Voici, ma bonne, un changement de scène qui vous paroitra aussi agréable qu'à tout le monde. Je fus samedi à Versailles avec les Villars : voici comme cela va. Vous connoissez 10 la toilette de la Reine, la messe, le dîner ; mais il n'est plus besoin de se faire étouffer, pendant que Leurs Majestés sont à table ; car, à trois heures, le Roi, la Reine, Monsieur, Madame, Mademoiselle, tout ce qu'il y a de princes et princesses, Mme de Montespan, toute sa suite, tous les courtisans, toutes les dames, 15 enfin ce qui s'appelle la cour de France, se trouve dans ce bel appartement du Roi que vous connoissez. Tout est meublé divinement, tout est magnifique. On ne sait ce que c'est que d'y avoir chaud ; on passe d'un lieu à l'autre sans faire la presse en nul lieu. Un jeu de reversi donne la forme, et fixe tout. 20 C'est le Roi (Mme de Montespan tient la carte) ; Monsieur, la Reine et Mme de Soubise ; Dangeau et compagnie ; Langlée et compagnie. Mille louis sont répandus sur le tapis, il n'y a point d'autres jetons. Je voyois jouer Dangeau ; et j'admirois combien nous sommes sots auprès de lui. Il ne 25 songe qu'à son affaire, et gagne où les autres perdent ; il ne néglige rien, il profite de tout, il n'est point distrait : en un mot, sa bonne conduite défie la fortune ; aussi les deux cent mille francs en dix jours, les cent mille écus en un mois, tout cela se met sur le livre de sa recette. Il dit que je 30 prenois part à son jeu, de sorte que je fus assise très agréablement et très commodément. Je saluai le Roi, comme vous me l'avez appris ; il me rendit mon salut, comme si j'avois été jeune et belle. La Reine me parla longtemps de ma maladie. Elle me parla aussi de vous. Monsieur le Duc me 35 fit mille de ces caresses à quoi il ne pense pas. Mme de Montespan me parla de Bourbon, et me pria de lui conter Vichy, et comme je m'en étois trouvée ; elle dit que Bourbon,

au lieu de lui guérir un genou, lui a fait mal aux deux. Je lui trouvai le dos bien plat, comme disoit la maréchale de la Meilleraye; mais sérieusement, c'est une chose surprenante que sa beauté; et sa taille qui n'est pas de la moitié si grosse qu'elle étoit, sans que son teint, ni ses yeux, ni ses lèvres, en soient moins bien. Elle étoit toute habillée de point de France; coiffée de mille boucles; les deux des tempes lui tomboient fort bas sur les deux joues; des rubans noirs sur la tête, des perles de la maréchale de l'Hospital, embellies de boucles et de pendeloques de diamant de la dernière beauté, trois ou quatre poinçons, une boîte, point de coiffe, en un mot, une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs. Elle a su qu'on se plaignoit qu'elle empêchoit toute la France de voir le Roi; elle l'a redonné, comme vous voyez; et vous ne sauriez croire la joie que tout le monde en a, ni de quelle beauté cela rend la cour. Cette agréable confusion, sans confusion, de tout ce qu'il y a de plus choisi, dure jusqu'à six heures depuis trois. S'il vient des courriers, le Roi se retire pour lire ses lettres, et puis revient. Il y a toujours quelque musique qu'il écoute, et qui fait un très bon effet. Il cause avec celles qui ont accoutumé d'avoir cet honneur.

. . . . . .

A six heures donc on monte en calèche, le Roi, Mme de Montespan, Monsieur, Mme de Thianges, et la bonne d'Heudicourt sur le strapontin, c'est-à-dire comme en paradis, ou dans *la gloire de Niquée.* Vous savez comme ces calèches sont faites: on ne se regarde point, on est tourné du même côté. La Reine étoit dans une autre avec les princesses et ensuite tout le monde attroupé selon sa fantaisie. On va sur le canal dans des gondoles, on y trouve de la musique, on revient à dix heures, on trouve la comédie, minuit sonne, on fait médianoche: voilà comme se passa le samedi. Nous revînmes quand on monta en calèche.

. . . . . .

Monsieur le Prince fut voir l'autre jour Mme de la Fayette: ce prince *alla cui spada ogni vittoria è certa.* Le moyen de n'être pas flattée d'une telle estime, et d'autant plus qu'il ne la jette pas à la tête des dames? Il parle de la guerre, il attend des nouvelles comme les autres. On tremble un peu de celles d'Allemagne. On dit pourtant que le Rhin est tellement enflé des neiges qui fondent des montagnes, que les ennemis sont plus embarrassés que nous. Rambures a été tué par un de ses soldats, qui déchargeoit son mousquet très innocemment. Le

siège d'Aire continue ; nous y avons perdu quelques lieutenants aux gardes et quelques soldats. L'armée de Schomberg est en pleine sûreté. Mme de Schomberg s'est remise à m'aimer : le baron en profite par les caresses excessives de son général. Le *petit Glorieux* n'a pas plus d'affaires que les autres : il pourra s'ennuyer ; mais s'il a besoin d'une contusion, il faudra qu'il se la fasse lui-même : Dieu les conserve dans cette oisiveté ! Voilà, ma bonne, d'épouvantables détails : ou ils vous ennuieront beaucoup, ou ils vous amuseront ; ils ne peuvent point être indifférents. Je souhaite que vous soyez dans cette humeur où vous me dites quelque fois : "Mais vous ne voulez pas me parler ; mais j'admire ma mère, qui aimeroit mieux mourir que de me dire un seul mot." Oh ! si vous n'êtes pas contente, ce n'est pas ma faute ; non plus que la vôtre, si je ne l'ai pas été de la mort de Ruyter. Il y a des endroits dans vos lettres qui sont divins. Vous me parlez très bien du mariage, il n'y a rien de mieux ; le jugement domine, mais c'est un peu tard. Conservez-moi dans les bonnes grâces de M. de la Garde, et toujours des amitiés pour moi à M. de Grignan. La justesse de nos pensées sur votre départ renouvelle notre amitié.

. . . . . .

[47] A MADAME DE GRIGNAN

A Gien, vendredi 1er octobre (1677).

J'ai pris votre lettre, ma très chère, en passant par Briare : mon ami Roujoux est un homme admirable ; j'espère que j'en pourrai recevoir encore une avant que de partir d'Autry, où nous allons demain dîner. Nous avons fait cette après-dînée un tour que vous auriez bien aimé : nous devions quitter notre bonne compagnie dès midi, et prendre chacun notre parti, les uns vers Paris, les autres à Autry. Cette bonne compagnie n'ayant pas été préparée assez tôt à cette triste séparation, n'a pas eu la force de la supporter, et a voulu venir à Autry avec nous : nous avons représenté les inconvénients, et puis enfin nous avons cédé. Nous avons donc passé la rivière de Loire à Châtillon tous ensemble ; le temps étoit admirable, et nous étions ravis de voir qu'il falloit que le bac retournât encore pour prendre l'autre carrosse. Comme nous étions à bord, nous avons discouru du chemin d'Autry : on nous a dit qu'il y avait deux mortelles lieues, des rochers, des bois, des précipices ; nous qui sommes accoutumés depuis Moulins à courir

la bague, nous avons eu peur de cette idée, et toute la bonne compagnie, et nous conjointement, nous avons repassé la rivière, en pâmant de rire de ce petit dérangement; tous nos gens en faisoient autant, et dans cette belle humeur, nous 5 avons repris le chemin de Gien, où nous voilà tous; et après que la nuit nous aura donné conseil, qui sera apparemment de nous séparer courageusement, nous irons, la bonne compagnie de son côté, et nous du nôtre.

Hier au soir, à Cosne, nous allâmes dans un véritable enfer: 10 ce sont des forges de Vulcain; nous y trouvâmes huit ou dix cyclopes forgeant, non pas les armes d'Énée mais des ancres pour les vaisseaux; jamais vous n'avez vu redoubler des coups si justes, ni d'une si admirable cadence. Nous étions au milieu de quatre fourneaux; de temps en temps ces démons venoient 15 autour de nous, tout fondus de sueur, avec des visages pâles, des yeux farouches, des moustaches brutes, des cheveux longs et noirs; cette vue pourroit effrayer des gens moins polis que nous. Pour moi, je ne comprenois pas qu'on pût résister à nulle des volontés de ces Messieurs-là dans leur enfer. Enfin 20 nous en sortîmes avec une pluie de pièces de quatre sous dont notre bonne compagnie les rafraîchit pour faciliter notre sortie.

. . . . . .

Je veux vous dire un mot de ma santé: elle est parfaite; les eaux m'ont fait des merveilles, et je trouve que vous vous êtes fait un *dragon* de cette douche; si j'avois pu le prévoir, 25 je me serois bien gardée de vous en parler; je n'eus aucun mal de tête; je me trouvai un peu de chaleur à la gorge; et comme je ne suai pas beaucoup la première fois, je me tins pour dit que je n'avois pas besoin de transpirer comme l'année passée: ainsi je me suis contentée de boire à longs traits dont 30 je me porte à merveilles: il n'y a rien de si bon que ces eaux.

[48] AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Livry, ce 3 novembre 1677.

Je suis venue ici achever les beaux jours, et dire adieu aux feuilles; elles sont encore toutes aux arbres; elles n'ont fait que changer de couleur: au lieu d'être vertes elles sont aurores, et de tant de sortes d'aurore, que cela compose un brocart d'or 35 riche et magnifique, que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne serait que pour changer.

Je suis logée à l'hôtel de Carnavalet. C'est une belle et

grande maison ; je souhaite d'y être longtemps, car le déménagement m'a beaucoup fatiguée. J'y attends la belle Madelonne, qui sera fort aise de savoir que vous l'aimez toujours. J'ai reçu ici votre lettre de Bussy. Vous me parlez fort bien, en vérité, de Racine et de Despréaux. Le Roi leur dit, il y a quatre jours : "Je suis fâché que vous ne soyez venus à cette dernière campagne ; vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long." Racine lui répondit : "Sire, nous sommes deux bourgeois qui n'avons que des habits de ville ; nous en commandâmes de campagne ; mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits." Cela fut reçu agréablement. Ah ! que je connois un homme de qualité à qui j'aurois bien plutôt fait écrire mon histoire qu'à ces bourgeois-là, si j'étois son maître ! C'est cela qui seroit digne de la postérité !

. . . . . .

Je ne suis pas encore bien consolée de cette après-dînée que nous passâmes sur le bord de cette jolie rivière, sans y lire vos mémoires. J'aurai de la peine à m'en passer jusqu'à l'année qui vient. Si je meurs entre ci et ce temps-là, je mettrai ce déplaisir au rang des pénitences que je devrois faire. Nous parlons souvent de votre bonne chère, le bon abbé et moi, de l'admirable situation de Chaseu, et enfin de votre bonne compagnie ; et nous disons qu'il est fâcheux d'en être séparés quasi pour jamais.

[49] AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Livry, ce 23 août 1678.

Où est votre fils, mon cousin ? pour le mien, il ne mourra jamais, puisqu'il n'a pas été tué dix ou douze fois auprès de Mons. La paix étoit faite et signée le 9 août ; M. le prince d'Orange a voulu se donner le divertissement de ce tournoi ; vous savez qu'il n'y a pas eu moins de sang répandu qu'à Senef. Le lendemain du combat, il envoya faire des excuses à M. de Luxembourg, et lui manda que s'il lui avoit fait savoir que la paix étoit signée, il se seroit bien gardé de le combattre. Cela ressemble assez à l'homme qui se bat en duel à la comédie, et qui demande pardon à tous les coups qu'il donne dans le corps de son ennemi.

Les principaux officiers des deux partis prirent donc dans une conférence un air de paix, et convinrent de faire entrer du

secours dans Mons. Mon fils étoit à cette entrevue romanesque. Le marquis de Grana demanda à M. de Luxembourg, qui étoit un escadron qui avoit soutenu deux heures durant le feu de neuf de ses canons, qui tiroient sans cesse pour se rendre maîtres de la batterie que mon fils soutenoit. M. de Luxembourg lui dit que c'étoit les gendarmes-Dauphin, et que M. de Sévigné, qu'il lui montra là présent, étoit à leur tête. Vous comprenez tout ce que lui fut dit d'agréable, et combien, en pareille rencontre, on se trouve payé de sa patience. Il est vrai qu'elle fut grande ; il eut quarante de ses gendarmes tués derrière lui. Je ne comprends pas comme on peut revenir de ces occasions si chaudes et si longues, où l'on n'a qu'une immutabilité qui vous fait voir la mort mille fois plus horrible que quand on est dans l'action, et qu'on s'occupe à battre et à se défendre.

Voilà l'aventure de mon pauvre fils ; et c'est ainsi que l'on en usa le propre jour que la paix commença.

. . . . . .

[50] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 15 mars (1680).

Je crains bien que nous ne perdions cette fois M. de la Rochefoucauld : sa fièvre a continué ; il reçut hier Notre-Seigneur. Mais son état est une chose digne d'admiration : il est fort bien disposé pour sa conscience, voilà qui est fait ; du reste, c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est question ; il n'en est pas effleuré, il n'en est pas troublé ; il entend plaider devant lui la cause des médecins, du frère Ange, et de l'Anglois, d'une tête libre, sans daigner quasi dire son avis ; je reviens à ce vers :

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.

Il ne voyoit point hier matin Mme de la Fayette, parce qu'elle pleuroit, et qu'il recevoit Notre-Seigneur ; il envoya savoir à midi de ses nouvelles. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie ; il s'est approché de telle sorte ces derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau, ni d'étranger pour lui. M. de Marsillac arriva avant-hier à minuit, si comblé de douleur amère, que vous ne seriez pas autrement pour moi. Il fut longtemps à se faire un visage et une contenance ; enfin il entra, et trouva M. de la Rochefoucauld dans cette chaise, peu différent de ce qu'il est toujours.

Comme c'est lui qui est son ami, de tous ses enfants, on fut persuadé que le dedans étoit troublé ; mais il n'en parut rien, et il oublia de lui parler de sa maladie. Ce fils ressortit pour crever ; et après plusieurs agitations, plusieurs cabales, Gourville contre l'Anglois, Langlade pour l'Anglois, chacun suivi de plusieurs de la famille, et les deux chefs conservant toute l'aigreur qu'ils ont l'un pour l'autre, M. de Marsillac décida pour l'Anglois ; et hier, à cinq heures du soir, M. de la Rochefoucauld prit son remède ; à huit encore. Comme on n'entre plus du tout dans cette maison, on a peine à savoir la vérité ; cependant on m'assure qu'après avoir été cette nuit à un moment près de mourir, par le combat du remède et de l'humeur de la goutte, il a fait une si considérable évacuation, que, quoique la fièvre ne soit pas encore diminuée, il y a sujet de tout espérer : pour moi, je suis persuadée qu'il en réchappera. M. de Marsillac n'ose encore ouvrir son âme à l'espérance ; il ne peut ressembler dans sa tendresse et dans sa douleur qu'à vous, ma chère enfant, qui ne voulez pas que je meure.

. . . . . .

Je suis quasi toujours chez Mme de la Fayette, qui connoîtroit mal les délices de l'amitié et les tendresses du cœur, si elle n'étoit aussi affligée qu'elle l'est. C'est chez elle que je fais ce paquet, à neuf heures du soir ; elle a lu votre petit billet ; car malgré ses craintes, elle espère assez pour avoir été en état de jeter les yeux dessus. M. de la Rochefoucauld est toujours dans la même situation ; il a les jambes enflées : cela déplaît à l'Anglois ; mais il croit que son remède viendra à bout de tout : si cela est, j'admirerai la bonté des médecins de ne le pas tuer, assassiner, déchirer, massacrer ; car enfin les voilà perdus : c'est leur ôter la vie que de tirer la fièvre de leur domaine. Du Chesne ne s'en soucie pas trop, mais les autres sont enragés.

[51] A MADAME ET A MONSIEUR DE GRIGNAN

A Paris, dimanche 17 mars (1680).

Quoique cette lettre ne parte que mercredi, je ne puis m'empêcher de la commencer aujourd'hui, pour vous dire que M. de la Rochefoucauld est mort cette nuit. J'ai la tête si pleine de ce malheur, et de l'extrême affliction de notre pauvre amie, qu'il faut que je vous en parle. Hier samedi, le remède de l'Anglois avoit fait des merveilles ; toutes les espérances de vendredi, que je vous écrivois, étoient augmentées ; on

chantoit victoire, la poitrine étoit dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, des évacuations salutaires ; dans cet état, hier à six heures, il se tourne à la mort : tout d'un coup les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries ; en un mot, la goutte l'étrangle traîtreusement ; et quoiqu'il eût beaucoup de force, et qu'il ne fût point abattu des saignées, il n'a fallu que quatre ou cinq heures pour l'emporter ; et à minuit il a rendu l'âme entre les mains de Monsieur de Condom. M. de Marsillac ne l'a pas quitté d'un moment ; il est mort entre ses bras, dans cette chaise que vous connoissez. Il lui a parlé de Dieu avec courage. Il est dans une affliction qui ne se peut représenter ; mais il retrouvera le Roi et la cour ; toute sa famille se retrouvera en sa place ; mais où Mme de la Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils ? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues ; M. de la Rochefoucauld étoit sédentaire aussi : cet état les rendoit nécessaires l'un à l'autre ; rien ne pouvoit être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. Ma fille, songez-y, vous trouverez qu'il est impossible de faire une perte plus sensible, et dont le temps puisse moins consoler. Je ne l'ai pas quittée tous ces jours : elle n'alloit point faire la presse parmi cette famille ; ainsi elle avoit besoin qu'on eût pitié d'elle. Mme de Coulanges a très bien fait aussi, et nous continuerons encore quelque temps aux dépens de notre rate, qui est toute pleine de tristesse.

. . . . . .

[52] A MADAME DE GRIGNAN

A Nantes, lundi au soir 27 mai (1680).

Je vous écris ce soir, ma fille, parce que, Dieu merci, je m'en vais demain dès le grand matin, et même je n'attendrai pas vos lettres pour y répondre : je laisse un homme qui me les apportera à la dînée, et je laisse ici cette lettre, qui partira le soir, afin qu'autant que je le puis, il n'y ait rien de déréglé dans notre commerce. J'écris aujourd'hui comme Arlequin, qui répond avant que d'avoir reçu la lettre.

Je fus hier au Buron, j'en revins le soir ; je pensai pleurer en voyant la dégradation de cette terre : il y avoit les plus vieux bois du monde ; mon fils, dans son dernier voyage, lui

a donné les derniers coups de cognée. Il a encore voulu vendre un petit bouquet qui faisoit une assez grande beauté ; tout cela est pitoyable : il en a rapporté quatre cents pistoles, dont il n'eut pas un sou un mois après. Il est impossible de comprendre ce qu'il fait, ni ce que son voyage de Bretagne lui a coûté, où il étoit comme un gueux, car il avoit renvoyé ses laquais et son cocher à Paris : il n'avoit que le seul Larmechin dans cette ville, où il fut deux mois. Il trouve l'invention de dépenser sans paroître, de perdre sans jouer, et de payer sans s'acquitter ; toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre ; c'est un abîme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie, mais sa main est un creuset qui fond l'argent. Ma bonne, il faut que vous essuyiez tout ceci. Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçoient, par leurs funestes cris, les malheurs de tous les hommes ; tout cela me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur ; et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé, comme celui où était Clorinde ? Ce lieu était un *luogo d'incanto*, s'il en fut jamais ; j'en revins toute triste ; le souper que me donna le premier président et sa femme ne fut point capable de me réjouir.

Il faut que je vous conte ce que c'est que ce premier président ; vous croyez que c'est une barbe sale et un vieux fleuve comme votre Ragusse ; point du tout : c'est un jeune homme de vingt-sept ans, neveu de M. d'Harouys ; un petit de la Bunelaye fort joli, qui a été élevé avec le petit de la Silleraye, que j'ai vu mille fois, sans jamais imaginer que ce pût être un magistrat ; cependant il l'est devenu par son crédit, et moyennant quarante mille francs, il a acheté toute l'expérience nécessaire pour être à la tête d'une compagnie souveraine, qui est la chambre des comptes de Nantes ; il a de plus épousé une fille que je connois fort, que j'ai vue cinq semaines tous les jours aux états de Vitré : de sorte que ce premier président et cette première présidente sont pour moi un petit jeune garçon que je ne puis respecter, et une jeune petite demoiselle que je ne puis honorer. Ils sont revenus pour me voir de la campagne, où ils étoient ; ils ne me quittent point. D'un autre côté, M. de Nointel me vint voir samedi en arrivant de Brest : cette civilité m'obligea d'aller le lendemain chez sa sotte femme ; elle me rendit ma visite dès le soir ; et au-

jourd'hui ils m'ont donné un si magnifique repas en maigre, à cause des Rogations, que le moindre poisson paroissoit *la señora ballena.* J'ai été de là dire adieu à mes pauvres sœurs, que j'aime et que je laisse avec un très bon livre. J'ai pris
5 congé de la belle prairie. Mon Agnès pleure quasi mon départ; moi, ma bonne, je ne le pleure point, et suis ravie de m'en aller dans mes bois; j'en trouverai au moins aux Rochers qui ne sont point abattus. Voilà, ma bonne, toutes les inutilités que je puis vous mander aujourd'hui.

[53] A MADAME DE GRIGNAN

A Rennes, mardi 6 août (1680).

10 J'AI à vous parler de la réception qu'on fit hier en cette ville à Mme la princesse de Tarente. M. le duc de Chaulnes envoya d'abord quarante gardes, avec le capitaine à la tête, faire un compliment; c'étoit à une grande lieue. Un peu après, Mme de Marbeuf, deux présidents des amis de la prin-
15 cesse de Tarante, et puis enfin M. de Chaulnes, Monsieur de Rennes, M. de Coetlogon, Tonquedec, de Beaucé, de Kercado, de *Crapodo*, de *Kenpart*, de *Keriquimini*; sérieusement un *drappello eletto.* On arrête, on baise, on sue, on ne sait ce qu'on dit; on avance, on entend des trompettes, des tambours: un
20 peuple qui mouroit d'envie de crier quelque chose. Sans vanité, je conseille d'aller descendre un moment chez Mme de Chaulnes. Nous la trouvâmes, accompagnée pour le moins de quarante femmes ou filles de qualité; pas une qui n'eût un bon nom: la plupart étoient les femelles de ceux qui
25 étoient venus au-devant de nous. J'oubliois de vous dire qu'il y avoit six carrosses à six chevaux, et plus de six à quatre. Je reviens aux dames: je trouve d'abord trois ou quatre de mes *belles-filles*, plus rouges que du feu, tant elles me craignent. Je ne vis rien qui me pût empêcher de leur souhaiter d'autres
30 maris que Monsieur votre frère. Nous baisâmes tout, et les hommes et les femmes; ce fut un manège étrange; la princesse me montroit le chemin, et je la suivois avec une cadence admirable; sur la fin, on ne se séparoit plus de la joue qu'on avoit approchée; c'étoit une union parfaite, la sueur nous
35 surmontoit: enfin nous remontâmes en carrosse entièrement méconnaissables, et nous vînmes chez Mme de Marbeuf, qui a fait ajuster sa maison et meubler si proprement, et tout cela d'un si bon air et d'un si bon cœur, qu'elle mérite toutes

sortes de louanges. Nous nous enfermâmes dans nos chambres : vous devinez à peu près ce que nous fîmes. Pour moi je changeai de chemise et d'habit ; et sans vanité, je me fis d'une beauté qui effaça entièrement mes belles-filles : l'honneur de la grande maternité fut soutenu avec dignité. Nous retour- 5 nâmes chez Mme de Chaulnes, après qu'elle fut revenue ici avec toute sa cour, et nous y retrouvâmes le même arrangement, avec une grande quantité de lumières, et deux grandes tables servies également de seize couverts chacune, où tout le monde se mit : c'est tous les soirs la même vie. L'après-soupée se 10 passa en jeu, en conversation ; mais ce qui causa mon chagrin, ce fut de voir une jeune petite madame fort jolie, qui assurément n'a pas plus d'esprit que moi, qui donna deux échecs et mat à M. le duc de Chaulnes, d'un air et d'une capacité à me faire mourir d'envie. Nous revînmes coucher ici très délici- 15 eusement ; je me suis éveillée du matin, et je vous écris, quoique ma lettre ne parte que demain. Je suis assurée que je vous manderai le plus grand dîner, le plus grand souper, et toujours la même chose : du bruit, des trompettes, des violons, un air de royauté ; et enfin vous en conclurez que c'est un 20 fort beau gouvernement que celui de Bretagne. Cependant, je vous ai vue dans votre petite Provence accompagnée d'autant de dames, et M. de Grignan suivi d'autant de gens de qualité, et reçu une fois à Lambesc aussi dignement que M. de Chaulnes le peut être ici. Je fis réflexion que vous 25 receviez là votre cour, et que je viens ici faire la mienne : c'est ainsi que la Providence en a ordonné.

Je ne vous conseille point de mettre de cadre à cette peinture : il me semble qu'elle ne vaut guère. Je ne connois leur prix que par vous : on peut dire de celle-ci comme de celles 30 de Rubens : "Il y a bien de la vérité ". Du reste, si nous voulons nous mettre dans les cadres, mon cabinet sera sans comparaison plus beau que le vôtre : je ne barbouille que de misérables narrations et vous achevez des raisonnements et des réflexions d'un pinceau que j'aime et que j'estime. M. de la 35 Garde m'écrit, en me disant adieu pour Provence ; il s'en va regarder une personne que je voudrois bien voir : j'examine et j'admire souvent de quel cœur et de quelle manière je le désire. Il a vu votre appartement, qu'il a approuvé. Il m'assure que Monsieur le chancelier a fait de même du pro- 40 cédé de M. de Grignan à l'égard du premier président, et que la cour n'y balancera pas. Vous êtes présentement les deux doigts de la main ; s'il abusoit de cette réconciliation, je

vous conseillerois de vous rebrouiller, pour jouir de la seule chose qu'il peut rendre bonne, qui est son absence; et vous pourriez même avoir tort bien longtemps, sans qu'on s'en pût douter, tant il a bien établi la mauvaise opinion qu'on a de lui. J'ai bien envie de savoir le désordre qu'il fit au repas dont Montgobert avoit ordonné.

Vous croyez bien que je suis dans tous vos sentiments; mais je veux vous apprendre la jalousie, du moins par théorie, et vous assurer *(credi a me pur che l'ho provato)* que l'on dit quelquefois bien des choses qu'on ne pense pas; et quand on les penseroit, ce ne seroit point la marque de ne pas aimer: tout au contraire, à faire l'anatomie de ces sortes de discours pleins de colère et de chagrin, on y trouveroit beaucoup de véritable tendresse et d'attachement. Il y a des cœurs délicats; quand cela se trouve avec un esprit sec, cela fait des progrès merveilleux dans le pays de la jalousie. Voilà ce que ma conscience m'a obligée de vous dire; faites-y quelque réflexion; je n'entrerai dans aucun autre détail de deux cents lieues loin.

Mercredi matin, 7 août.

Dîner, souper en festin chez M. et Mme de Chaulnes, avoir fait mille visites de devoirs et de couvents, aller, venir, complimenter, s'épuiser, devenir tout aliénée, comme une dame d'honneur, c'est ce que nous fîmes hier. Je souhaite avec une grande passion d'être hors d'ici, où l'on m'honore trop: je suis extrêmement affamée de jeûne et de silence. Je n'ai pas beaucoup d'esprit; mais il me semble que je dépense ici ce que j'en ai en pièces de quatre sous, que je jette et que je dissipe en sottises; et cela ne laisse pas de me ruiner. Je vis hier danser des hommes et des femmes fort bien; on ne danse pas mieux les menuets et les passe-pieds: justement comme je pensois à vous, j'entends un homme derrière moi qui dit assez haut: "Je n'ai jamais vu si bien danser que Mme la comtesse de Grignan". Je me tourne, je trouve un visage inconnu; je lui demande où il avoit vu cette Mme de Grignan? C'est un chevalier de Cissé, frère de Mme Martel, qui vous a vue à Toulon avec Mme de Sinturion. M. Martel vous donna une fête dans son vaisseau, vous dansâtes, vous étiez belle comme un ange. Me voilà ravie de trouver cet homme; mais ma pauvre bonne, je voudrois que vous pussiez comprendre l'émotion que me donna votre nom, qu'on me venoit découvrir dans le secret de mon cœur, lorsque je m'y attendois le moins.

Adieu, ma chère enfant : il faut que je dîne chez Monsieur de Rennes ; ce sont des festins continuels. Ah ! mon Dieu ! quand pourrai-je mourir de faim et me taire ? Je vous écrirai des Rochers, où j'espère retourner demain.

[54] A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 21 août (1680)

Je comprends que vous n'oseriez demander des nouvelles de votre grande dépense : c'est une machine à quoi il ne faut pas toucher, de peur que tout ne renverse. Il y a de l'enchantement à la magnificence de votre château et de votre bonne chère ; votre débris est une chose étonnante ; et quand vous me dites que cela n'est pas considérable, je me perds et ne peux comprendre comme cela se peut faire ; cela me paroît une sorte de magie noire, comme la gueuserie des courtisans : ils n'ont jamais un sou, et font tous les voyages, toutes les campagnes, suivent toutes les modes, sont de tous les bals, de toutes les courses de bague, de toutes les loteries, et vont toujours, quoiqu'ils soient abîmés ; j'oubliois le jeu, qui est un bel article ; leurs terres diminuent, il n'importe, ils vont toujours. Quand il faudra aller au-devant de M. de Vendôme, on ira, on fera de la dépense ; faut-il faire une libéralité ? faut-il refuser un présent ? faut-il courir au passage de M. de Louvois ? faut-il courir sur la côte ? faut-il ressusciter à Grignan l'ancienne souveraineté des Adhémars ? faut-il avoir une musique ? a-t-on envie de quelque tableau ? on entreprend et l'on fait tout. Mon enfant, je mets tout cela au nombre de certaines choses que je ne comprends point du tout ; mais comme je prends beaucoup d'intérêt en celle-ci, j'en suis fort occupée, et je m'y trouve plus sensible qu'à mes propres affaires : c'est une vérité. N'appuyons point dans nos lettres sur ces sortes de méditations ; on ne les trouve que trop dans ces bois, et la nuit quand on se réveille.

[55] AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 14 mai (1686).

Je ne vous puis dire combien j'estime et combien j'admire votre bon et heureux tempérament. Quelle sottise de ne point suivre les temps, et de ne pas jouir avec reconnoissance

des consolations que Dieu nous envoie après les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir! La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation, et de jouir du calme quand il lui plaît de nous le redonner: c'est suivre l'ordre de la Providence. La vie est trop courte pour s'arrêter si longtemps sur le même sentiment; il faut prendre le temps comme il vient, et je sens que je suis de cet heureux tempérament; *e me ne pregio*, comme disent les Italiens. Jouissons, mon cher cousin, de ce beau sang qui circule si doucement et si agréablement dans nos veines. Tous vos plaisirs, vos amusements, vos tromperies, vos lettres et vos vers, m'ont donné une véritable joie, et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et La Fontaine contre ce vilain factum. Je l'avois déjà fait, en basse note, à tous ceux qui vouloient louer cette noire satire. Je trouve que l'auteur fait voir clairement qu'il n'est ni du monde, ni de la cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a de certaines choses qu'on n'entend jamais, quand on ne les entend pas d'abord: on ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des ballets de Benserade et des fables de La Fontaine: cette porte leur est fermée, et la mienne aussi; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver, et d'être improuvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédants. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de tâcher de les instruire; mais j'ai trouvé la chose absolument impossible. C'est un bâtiment qu'il faudroit reprendre par le pied: il y auroit trop d'affaires à le vouloir réparer; et enfin nous trouvions qu'il n'y avoit qu'à prier Dieu pour eux; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade dont le Roi et toute la cour a fait ses délices, et qui ne connoît pas les charmes des fables de La Fontaine. Je ne m'en dédis point, il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme, et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui.

[56] AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 10 mars 1687.

Voici encore de la mort et de la tristesse, mon cher cousin. Mais le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la

plus magnifique et de la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels ? c'est celle de feu Monsieur le Prince, qu'on a faite aujourd'hui à Notre-Dame. Tous les beaux esprits se sont épuisés à faire valoir tout ce qu'a fait ce grand prince, et tout ce qu'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à saint Louis ; toutes ses victoires par des basses-tailles, couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, et portés par des squelettes, dont les attitudes sont admirables. Le mausolée, jusque près de la voûte est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses-tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous les temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché.* Tout est semé de fleurs de lis d'une couleur sombre, et au-dessous une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en oublie la moitié ; mais vous aurez le livre, qui vous instruira de tout en détail. Si je n'avois point eu peur qu'on ne vous l'eût envoyé, je l'aurois joint à cette lettre ; mais ce duplicata ne vous auroit pas fait plaisir.

Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à Monsieur le Prince d'aujourd'hui ; mais cette dépense lui fait bien de l'honneur. C'est Monsieur de Meaux qui a fait l'oraison funèbre : nous la verrons imprimée. Voilà, mon cher cousin, fort grossièrement le sujet de la pièce. Si j'avois osé hasarder de vous faire payer un double port, vous seriez plus content.

. . . . . .

Je me réjouis avec vous que vous ayez à cultiver le corps et l'esprit du petit de Coligny. C'est un beau nom à médicamenter, comme dit Molière, et c'est un amusement que nous avons ici tous les jours avec le petit de Grignan. Adieu, mon cher cousin ; adieu, ma chère nièce : conservez-nous vos amitiés, et nous vous répondons des nôtres. Je ne sais si ce pluriel est bon ; mais quoi qu'il en soit, je ne le changerai pas.

[57] A MADAME DE GRIGAN

A Paris, le jour de la Toussaint,
à neuf heures du soir (1688).

Philisbourg est pris, ma chère enfant ; *votre fils se porte bien.* Je n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car je ne veux

point changer de discours. Vous apprendrez donc par ce billet que *votre enfant se porte bien, et que Philisbourg est pris.* Un courrier vient d'arriver chez M. de Villacerf, qui dit que celui de Monseigneur est arrivé à Fontainebleau pendant que le P. Gaillard prêchoit; on l'a interrompu, et on a remercié Dieu dans le moment d'un si heureux succès et d'une si belle conquête. On ne sait point de détail, sinon qu'il n'y a point eu d'assaut, et que M. du Plessis disoit vrai, quand il disoit que le gouverneur faisoit faire des chariots pour porter son équipage. Respirez donc, ma chère enfant; remerciez Dieu premièrement: il n'est point question d'un autre siège; jouissez du plaisir que votre fils ait vu celui de Philisbourg; c'est une date admirable, c'est la première campagne de Monsieur le Dauphin: ne seriez-vous pas au désespoir qu'il fût seul de son âge qui n'eût point été à cette occasion, et que tous les autres fissent les entendus? Ah! mon Dieu! ne parlons point de cela, tout est à souhait. Mon cher Comte, c'est vous qu'il en faut remercier: je me réjouis de la joie que vous devez avoir; j'en fais mon compliment à notre Coadjuteur: voilà une grande peine dont vous êtes tous soulagés. Dormez donc, ma très belle, mais dormez sur notre parole. Si vous êtes avide de désespoirs, comme nous le disions autrefois, cherchez-en d'autres, car Dieu vous a conservé votre cher enfant; nous en sommes transportés, et je vous embrasse dans cette joie avec une tendresse dont je crois que vous ne doutez pas.

[58] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce mercredi 8 décembre (1688).

Le petit fripon après nous avoir mandé qu'il n'arriveroit qu'hier mardi, arriva comme un petit étourdi avant-hier, à sept heures du soir, que je n'étois pas revenue de la ville. Son oncle le reçut et fut ravi de le voir; et moi, quand je revins, je le trouvai tout gai, tout joli, qui m'embrassa cinq ou six fois de très bonne grâce; il me vouloit baiser les mains, je voulois baiser ses joues, cela faisoit une contestation: enfin je pris possession de sa tête, je la baisai à ma fantaisie; je voulus voir sa contusion; mais comme elle est, ne vous déplaise, à la cuisse gauche, je ne trouvai pas à propos de lui faire mettre chausses bas. Nous causâmes le soir avec ce petit compère; il adore votre portrait, il voudroit bien voir sa chère maman; mais la qualité de guerrier est si sévère, que l'on n'oseroit rien proposer.

Je voudrois que vous l'eussiez entendu conter négligemment sa contusion, et la vérité du peu de cas qu'il en fit, et du peu d'émotion qu'il en eut, lorsque dans la tranchée tout en étoit en peine. Au reste, ma chère enfant, s'il avoit retenu vos leçons, et qu'il se fût tenu droit, il étoit mort ; mais suivant sa bonne coutume, étant assis sur la banquette, il étoit penché sur le comte de Guiche, avec qui il causoit : vous n'eussiez jamais cru, ma fille, qu'il eût été si bon d'être un peu de travers. Nous causons avec lui sans cesse, nous sommes ravis de le voir, et nous soupirons que vous n'ayez point le même plaisir. M. et Mme de Coulanges le vinrent voir le lendemain matin : il leur a rendu leur visite ; il a été chez M. de Lamoignon ; il cause, il répond : enfin c'est un autre garçon. Je lui ai un peu conté de quelle façon il faut parler des cordons bleus ; comme il n'est question d'autre chose, il est bon de savoir ce qu'on peut dire, pour ne pas aller donner à travers des décisions naturelles qui sont sur le bord de la langue : il a fort bien entendu tout cela. Je lui ai dit que M. de Lamoignon, accoutumé au caquet du petit Broglio, ne s'accommoderoit pas d'un silencieux : il a fort bien causé ; il est en vérité fort joli. Nous mangeons ensemble, ne vous mettez point en peine ; le chevalier prend le marquis, et moi M. du Plessis, et cela nous fait un jeu. Versailles nous séparera, et je garderai M. du Plessis. Au reste, ma très chère, si vous aviez été ici, nous aurions fort bien pu aller à Livry : j'en suis en vérité la maîtresse comme autrefois ; je vous remercie d'y avoir pensé. J'approuve fort le bon augure d'avoir été préservé par son épée. Je pâme de rire de votre sotte bête de femme, qui ne peut pas jouer que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille : elle devroit être armée jusque-là comme une amazone, au lieu de porter le violet et le blanc, comme j'en ai vu. Pauline n'est donc pas parfaite ; tant mieux, vous vous divertirez à la repétrir. Menez-la doucement : l'envie de vous plaire fera plus que toutes les gronderies. Toutes mes amies ne cessent de vous aimer, de vous estimer, de vous louer ; cela redouble l'amitié que j'ai pour elles. J'ai mes poches pleines de compliments pour vous. L'abbé de Guénégaud s'est mis ce matin à vous bégayer un compliment à un tel excès que je lui ai dit : "Monsieur l'abbé, finissez donc, si vous voulez qu'il soit fait avant la cérémonie." Enfin, ma chère enfant, il n'est question que de vous et de vos Grignans. J'ai trouvé, comme vous, le mois de novembre assez long, assez plein de grands événements ; mais je vous avoue que le mois d'octobre m'a paru bien plus long et plus ennuyeux : je ne pouvois du tout m'accoutumer

à ne vous point trouver à tout moment ; ce temps a été bien douloureux ; votre enfant a fait de la diversion dans le mois passé. Enfin je ne vous dirai plus : " Il reviendra " ; vous ne le voulez pas : vous voulez qu'on vous dise : " Le voilà." Oh ! tenez donc, le voilà lui-même en personne.

[59] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 10 décembre (1688).

Je ne réponds à rien aujourd'hui ; car vos lettres ne viennent que fort tard, et c'est le lundi que je réponds à deux. Le marquis est un peu crû, mais ce n'est pas assez pour se récrier ; sa taille ne sera point comme celle de son père, il n'y faut pas penser ; du reste, il est fort joli, répondant bien à tout ce qu'on lui demande, et comme un homme de sens, et comme ayant regardé, et voulu s'instruire dans sa campagne : il y a dans tous ses discours une modestie et une vérité qui nous charment. M. du Plessis est fort digne de l'estime que vous avez pour lui. Nous mangeons tous ensemble fort joliment, nous réjouissant des entreprises injustes que nous faisons quelquefois les uns sur les autres : soyez en repos sur cela, n'y pensez plus, et laissez-moi la honte de trouver qu'*un roitelet sur moi soit un pesant fardeau.* J'en suis affligée ; mais il faut céder à la grande justice de payer ses dettes ; et vous comprenez cela mieux que personne ; vous êtes même assez bonne pour croire que je ne suis pas naturellement avare, et que je n'ai pas dessein de rien amasser. Quand vous êtes ici, ma chère bonne, vous parlez si bien à votre fils, que je n'ai qu'à vous admirer ; mais en votre absence, je me mêle de lui apprendre les manèges des conversations ordinaires, qu'il est important de savoir : il y a des choses qu'il ne faut pas ignorer. Il seroit ridicule de paroitre étonné de certaines nouvelles sur quoi l'on raisonne ; je suis assez instruite de ces bagatelles. Je lui prêche fort aussi l'attention à ce que les autres disent, et la présence d'esprit pour l'entendre vite, et y répondre : cela est tout à fait capital dans le monde. Je lui parle des prodiges de présence d'esprit que Dangeau nous contoit l'autre jour ; il les admire, et je pèse sur l'agrément et sur l'utilité même de cette sorte de vivacité. Enfin, je ne suis point désapprouvée par Monsieur le chevalier. Nous parlons ensemble de la lecture, et du malheur extrême d'être livré à l'ennui et à l'oisiveté ; nous disons que c'est la paresse d'esprit

qui ôte le goût des bons livres, et même des romans : comme ce chapitre nous tient au cœur, il recommence souvent. Le petit d'Auvergne est amoureux de la lecture : il n'avoit pas un moment de repos à l'armée qu'il n'eût un livre à la main ; et Dieu sait si M. du Plessis et nous, faisons valoir cette passion si noble et si belle : nous voulons être persuadés que le marquis en sera susceptible ; nous n'oublions rien du moins pour lui inspirer un goût si convenable. Monsieur le chevalier est plus utile à ce petit garçon qu'on ne peut se l'imaginer : il lui dit toujours les meilleures choses du monde sur les grosses cordes de l'honneur et de la réputation, et prend un soin de ses affaires dont vous ne sauriez trop le remercier ; il entre dans tout, il se mêle de tout, et veut que le marquis ménage lui-même son argent, qu'il écrive, qu'il suppute, qu'il ne dépense rien d'inutile : c'est ainsi qu'il tâche de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de grand seigneur, de *qu'importe ?* d'ignorance et d'indifférence, qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices, et enfin à l'hôpital. Voyez s'il y a une obligation pareille à celle d'élever votre fils dans ces principes. Pour moi, j'en suis charmée, et trouve bien plus de noblesse à cette éducation qu'aux autres. Monsieur le chevalier a un peu de goutte. Il ira demain, s'il peut, à Versailles ; il vous rendra compte de vos affaires. Vous savez présentement que vous êtes chevalier de l'ordre : c'est une fort belle et agréable chose au milieu de votre province, dans le service actuel ; et cela siéra fort bien à la belle taille de M. de Grignan ; au moins n'y aura-t-il personne qui lui dispute en Provence, car il ne sera pas envié de Monsieur son oncle : cela ne sort point de famille.

La Fayette vient de sortir d'ici ; il a causé une heure d'un des amis de mon petit marquis : il en a conté de si grands ridicules, que le chevalier se croit obligé d'en parler à son père, qui est son ami. Il a fort remercié la Fayette de cet avis, parce qu'en effet il n'y a rien de si important que d'être en bonne compagnie, et que souvent, sans être ridicule, on est ridiculisé par ceux avec qui on se trouve : soyez en repos là-dessus ; le chevalier y donnera bon ordre. Je serai bien fâchée s'il ne peut pas dimanche présenter son neveu ; cette goutte est un étrange rabat-joie. Au reste, ma fille, pensiez-vous que Pauline dût être parfaite ? Elle n'est pas douce dans sa chambre : il y a bien des gens fort aimés, fort estimés, qui ont eu ce défaut : je crois qu'il vous sera aisé de l'en corriger ; mais gardez-vous surtout de vous accoutumer à la gronder et

à l'humilier. Toutes mes amies me chargent très souvent de mille amitiés, de mille compliments pour vous. Mme de Lavardin vint hier ici me dire qu'elle vous estimoit trop pour vous faire *un compliment*, mais qu'elle vous embrassoit de tout 5 son cœur, et ce grand comte de Grignan : voilà ses paroles. Vous avez grande raison de l'aimer.

Voici un fait : Mme de Brinon, l'âme de Saint-Cyr, l'amie intime de Mme de Maintenon, n'est plus à Saint-Cyr ; elle en sortit il y a quatre jours ; Mme d'Hanovre, qui l'aime, la 10 ramena à l'hôtel de Guise, où elle est encore. Elle ne paroît point mal avec Mme de Maintenon ; car elle envoie tous les jours savoir de ses nouvelles ; cela augmente la curiosité de savoir quel est donc le sujet de sa disgrâce. Tout le monde en parle tout bas, sans que personne en sache davantage ; si 15 cela vient à s'éclaircir, je vous le manderai.

[60] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce vendredi 24 décembre (1688).

Le marquis a été seul à Versailles, ma chère fille ; il s'y est fort bien comporté ; il a dîné chez M. du Maine, chez M. de Montausier, soupé chez Mme d'Armagnac, fait sa cour à tous les levers, à tous les couchers. Monseigneur lui a fait donner 20 le bougeoir ; enfin le voilà jeté dans le monde, et il y fait fort bien. Il est à la mode, et jamais il n'y eut de si heureux commencements ni une si bonne réputation ; car je ne finirois point, si je voulois vous nommer tous ceux qui en disent du bien. Je ne me console point que vous n'ayez pas le plaisir 25 de le voir et de l'embrasser, comme je fais tous les jours.

Mais ne semble-t-il pas, à me voir causer tranquillement avec vous, que je n'aie rien à vous mander ? Écoutez, écoutez, voici une petite nouvelle qui ne vaut pas la peine d'en parler. La reine d'Angleterre et le prince de Galles, sa nourrice et 30 une remueuse uniquement, seront ici incessamment. Le Roi leur a envoyé ses carrosses sur le chemin de Calais, où elle arriva mardi dernier, 21 de ce mois, conduite par M. de Lauzun. Voici le détail que M. Courtin, revenant de Versailles, nous conta hier chez Mme de la Fayette. Vous avez 35 su comme M. de Lauzun se résolut, il y a cinq ou six semaines, d'aller en Angleterre : il ne pouvoit faire un meilleur usage de son loisir. Il n'a point abandonné le roi, pendant que tout le monde le trahissoit et l'abandonnoit. Enfin, dimanche dernier,

19 de ce mois, le roi, ayant pris sa résolution, se coucha avec la reine, chassa tous ceux qui le servent encore ; et une heure après se relève, et dit à un valet de chambre qu'il fît entrer un homme qu'il trouveroit à la porte de l'antichambre ; c'étoit M. de Lauzun. Il lui dit : "Monsieur, je vous confie la reine et mon fils ; il faut tout hasarder et tâcher de les conduire en France." M. de Lauzun le remercia, comme vous pouvez penser ; mais il voulut mener avec lui un gentilhomme d'Avignon, nommé Saint-Victor, que l'on connoît, qui a beaucoup de courage et de mérite. Il vint, il prit le petit prince dans son manteau, qu'on disoit être à Portsmouth, qui étoit caché dans le palais. M. de Lauzun donna la main à la reine : vous pouvez jeter un regard sur l'adieu qu'elle fit au roi ; et suivis de ces deux femmes que je vous ai nommées, ils allèrent dans la rue prendre un carrosse de louage. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière, où ils eurent un si gros temps, qu'ils ne savoient où se mettre. Enfin, à l'embouchure de la Tamise, ils se mirent dans un yacht, M. de Lauzun auprès du patron, en cas que ce fût un traître, pour le jeter dans la mer. Mais il ne croyoit mener que des gens du commun, comme il en passe souvent ; il ne songea qu'à passer tout simplement au milieu de cinquante bâtiments hollandois, qui ne regardoient pas seulement cette petite barque ; et ainsi protégée du ciel, et à couvert de sa mauvaise mine, elle aborda heureusement à Calais, où M. de Charost la reçut avec tout le respect que vous pouvez penser. Le courrier arriva hier à midi au Roi, qui conta toutes ces particularités ; et en même temps on donna ordre aux carrosses du Roi d'aller au-devant de cette reine, pour l'amener à Vincennes, que l'on fait meubler. On dit que Sa Majesté ira au-devant. Voilà le premier tome du roman, dont vous aurez incessamment la suite.

On vient de nous assurer que pour achever la beauté de l'aventure, M. de Lauzun, après avoir mis la reine et le prince en sûreté entre les mains de M. de Charost, a voulu retourner en Angleterre avec Saint-Victor, pour courir la triste et cruelle fortune du roi. J'admire l'étoile de M. de Lauzun, qui veut encore rendre son nom éclatant, quand il semble qu'il soit tout à fait enterré. Il avoit porté vingt mille pistoles au roi d'Angleterre. En vérité, ma bonne, voilà une jolie action, et d'une grande hardiesse ; et ce qui la rend parfaite, c'est d'être retourné dans un pays, où, selon toutes les apparences, il doit périr, soit avec le roi, soit par les Anglois, du coup qu'il leur

vient de faire. Je vous laisse rêver sur ce grand événement, et je vous embrasse avec une sorte d'amitié et d'attachement qui n'est pas ordinaire, et que vous méritez.

[61] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce lundi 3 janvier (1689).

VOTRE cher enfant est arrivé ce matin; nous avons été
5 ravis de le voir et M. du Plessis. Nous étions à table; ils ont dîné miraculeusement sur notre dîner, qui étoit déjà un peu endommagé. Mais que n'avez-vous pu entendre tout ce que le marquis nous a dit de la beauté de sa compagnie! Il s'informa d'abord si la compagnie étoit arrivée, et ensuite si
10 elle étoit belle: "Vraiment, Monsieur, lui dit-on, elle est toute des plus belles; *c'est une vieille compagnie*, qui vaut bien mieux que *les nouvelles*." Vous pouvez penser ce que c'est qu'une telle louange à quelqu'un qu'on ne savoit pas qui en fût le capitaine. Notre enfant fut transporté le lendemain de
15 voir cette belle compagnie à cheval, ces hommes faits exprès, choisis par vous, qui êtes la bonne connoisseuse, ces chevaux jetés dans le même moule. Ce fut une véritable joie pour lui, où Monsieur de Châlons et Mme de Noailles prirent part; il a été reçu de ces saintes personnes comme le fils de M. de
20 Grignan; mais quelle folie de vous parler de tout cela! c'est l'affaire du marquis.

. . . . . .

La cérémonie de vos *frères* fut donc faite le jour de l'an à Versailles. Coulanges en est revenu, qui vous rend mille grâces de votre jolie réponse: j'ai admiré toutes les pensées
25 qui vous viennent, et comme cela est tourné et juste sur ce qu'on vous écrit. Voilà ce que je ne fais point au tiers et au quart, car je ne relis point leurs lettres, et cela est mal. Il m'a donc conté que l'on commença dès le vendredi, comme je vous l'ai dit: ceux-là étoient profès avec de beaux habits et
30 leurs colliers et de fort bonne mine. Le samedi, c'étoient tous les autres; deux maréchaux de France étoient demeurés: le maréchal de Bellefonds totalement ridicule, parce que par modestie et par mine indifférente, il avoit négligé de mettre des rubans au bas de ses chausses de page, de sorte que c'étoit
35 une véritable nudité. Toute la troupe étoit magnifique, M. de la Trousse des mieux: il y eut un embarras dans sa perruque, qui lui fit passer ce qui étoit à côté assez longtemps

derrière, de sorte que sa joue étoit fort découverte; il tiroit toujours ce qui l'embarrassoit, qui ne vouloit pas venir : cela fut un petit chagrin. Mais, sur la même ligne, M. de Montchevreuil et M. de Villars s'accrochèrent l'un à l'autre d'une telle furie, les épées, les rubans, les dentelles, tous les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé, toutes les petites parties crochues étoient si parfaitement entrelacées, que nulle main d'homme ne put les séparer : plus on y tâchoit, plus on brouilloit, comme les anneaux des armes de Roger ; enfin toute la cérémonie, toutes les révérences, tout le manège demeurant arrêté, il fallut les arracher de force, et le plus fort l'emporta. Mais ce qui déconcerta entièrement la gravité de la cérémonie, ce fut la négligence du bon d'Hocquincourt, qui étoit tellement habillé comme les Provençaux et les Bretons, que ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il a d'ordinaire, sa chemise ne voulut jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en fît ; car sachant son état, il tâchoit incessamment d'y donner ordre, et ce fut toujours inutilement ; de sorte que Madame la Dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire : ce fut une grande pitié ; la majesté du Roi en pensa être ébranlée, et jamais il ne s'étoit vu, dans les registres de l'ordre, l'exemple d'une telle aventure. Le Roi dit le soir : "C'est toujours moi qui soutiens ce pauvre d'Hocquincourt, car c'étoit la faute de son tailleur" ; mais enfin cela fut fort plaisant. Il est certain, ma chère bonne, que si j'avois eu mon cher gendre dans cette cérémonie, j'y aurois été avec ma chère fille ; il y avoit bien des places de reste, tout le monde ayant cru qu'on s'y étoufferoit, et c'étoit comme à ce carrousel. Le lendemain, toute la cour brilloit de cordons bleus ; toutes les belles tailles et les jeunes gens par-dessus les justaucorps, les autres dessous. Vous aurez à choisir, tout au moins en qualité de belle taille. Vous deviez me mander qui ont été ceux qui ont chargé leur conscience de répondre pour M. de Grignan. On m'a dit qu'on manderoit aux absents de prendre le cordon qu'on leur envoie avec la croix : c'est à Monsieur le chevalier à vous le mander. Voilà le chapitre des cordons bleus épuisé.

[62] A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce lundi 21 février (1689).

Je fis ma cour l'autre jour à Saint-Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, Mme de Coulanges, Mme de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées. Un officier dit à Mme de Coulanges que Mme de Maintenon lui faisoit garder un siège auprès d'elle : vous voyez quel honneur. "Pour vous, Madame, me dit-il, vous pouvez choisir." Je me mis avec Mme de Bagnols au second banc derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant c'étoient Mmes d'Auvergne, de Coislin, de Sully. Nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étoient peut-être pas sous les fontanges de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée ; c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien ; les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès : on est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce : tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant : cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect ; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des *psaumes* ou de la *Sagesse*, et mis dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes : la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place, pour aller dire au Roi combien il étoit content, et qu'il étoit auprès d'une dame qui étoit bien digne d'avoir vu *Esther*. Le Roi vint vers nos places, et après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit : "Madame, je suis assuré que vous avez été contente." Moi, sans m'étonner, je répondis : "Sire, je suis charmée, ce que je sens est au-dessus des paroles." Le Roi me dit : "Racine a bien de l'esprit." Je lui dis : "Sire, il en a beaucoup ; mais en vérité ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi : elles entrent dans le sujet comme si elles n'avoient jamais fait autre chose." Il me dit : "Ah ! pour cela, il est vrai." Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie : comme il n'y avoit quasi que moi de nou-

velle venue, il eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. Monsieur le Prince, Madame la Princesse me vinrent dire un mot ; Mme de Maintenon, un éclair : elle s'en alloit avec le Roi ; je répondis à tout, car j'étois en fortune. Nous revînmes le soir aux flambeaux. Je soupai chez Mme de Coulanges, à qui le Roi avoit parlé aussi avec un air d'être chez lui qui lui donnoit une douceur trop aimable. Je vis le soir Monsieur le chevalier ; je lui contai tout naïvement mes petites prospérités, ne voulant point les cachoter sans savoir pourquoi, comme de certaines personnes ; il en fut content, et voilà qui est fait ; je suis assurée qu'il ne m'a point trouvé, dans la suite, ni une sotte vanité, ni un transport de bourgeoisie : demandez-lui. Monsieur de Meaux me parla fort de vous ; Monsieur le Prince aussi ; je vous plaignis de n'être point là ; mais le moyen, ma chère enfant ? on ne peut pas être partout.

[63] A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 18 septembre (1689).

. . . . . .

Vous voulez savoir notre vie, ma chère enfant ? hélas ! la voici : nous nous levons à huit heures, la messe à neuf ; le temps fait qu'on se promène ou qu'on ne se promène pas, souvent chacun de son côté ; on dîne fort bien ; il vient un voisin, on parle de nouvelles ; l'après-dinée nous travaillons, ma belle-fille à cent sortes de choses, moi à deux bandes de tapisserie que Mme de Kerman me donna à Chaulnes ; à cinq heures on se sépare, on se promène, ou seule, ou en compagnie ; on se rencontre à une place fort belle, on a un livre, on prie Dieu, on rêve à sa chère fille, on fait des châteaux en Espagne, en Provence, tantôt gais, tantôt tristes. Mon fils nous lit des livres très agréables : nous en avons un de dévotion, les autres d'histoire ; cela nous amuse et nous occupe ; nous raisonnons sur ce que nous avons lu ; mon fils est infatigable, il lit cinq heures de suite si on veut. Recevoir des lettres, y faire réponse, tient une grande place dans notre vie, principalement pour moi. Nous avons eu du monde, nous en aurons encore, nous n'en souhaitons point ; quand il y en a, on est bien aise. Mon fils a des ouvriers, il a fait *parer*, comme on dit ici, ses grandes allées : vraiment elles sont belles ; il fait sabler son parterre. Enfin, ma fille, c'est une chose étrange comme avec cette vie

tout insipide et quasi triste, les jours courent et nous échappent; et Dieu sait ce qui nous échappe en même temps; ah! *ne parlons point de cela;* j'y pense pourtant, et il le faut. Nous soupons à huit heures; Sévigné lit après souper, mais des livres 5 gais, de peur de dormir; ils s'en vont à dix heures; je ne me couche guère que vers minuit: voilà à peu près la règle de notre couvent; il y a sur la porte; SAINTE LIBERTÉ, OU FAIS CE QUE VOUDRAS. J'aime cent fois mieux cette vie que celle de Rennes: ce sera assez tôt d'y aller passer le carême pour 10 la nourriture de l'âme et du corps.

[64] AU DUC DE CHAULNES

A Grignan, le 15 mai (1691).

MAIS, mon Dieu! quel homme vous êtes, mon cher gouverneur! on ne pourra plus vivre avec vous: vous êtes d'une difficulté pour le pas, qui nous jettera dans de furieux embarras. Quelle peine ne donnâtes-vous point l'autre jour à ce pauvre 15 ambassadeur d'Espagne? Pensez-vous que ce soit une chose bien agréable de reculer tout le long d'une rue? Et quelle tracasserie faites-vous encore à celui de l'Empereur sur les franchises? Ce pauvre sbire si bien épousseté en est une belle marque; enfin vous êtes devenu tellement pointilleux, 20 que toute l'Europe songera à deux fois comme elle se devra conduire avec Votre Excellence. Si vous nous apportez cette humeur, nous ne vous reconnoîtrons plus. Parlons maintenant de la plus grande affaire qui soit à la cour. Votre imagination va tout droit à de nouvelles entreprises; vous 25 croyez que le Roi, non content de Mons et de Nice, veut encore le siège de Namur: point du tout; c'est une chose qui a donné plus de peine à Sa Majesté et qui lui a coûté plus de temps que ses dernières conquêtes; c'est la défaite des *fontanges* à plate couture: plus de coiffures élevées jusques aux nues, 30 plus de *casques*, plus de *rayons*, plus de *bourgognes*, plus de *jardinières;* les princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire; on fait usage de ses cheveux, comme on faisoit il y a dix ans. Ce changement a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne sauroit vous représenter. 35 Chacun raisonnoit à fond sur cette matière, et c'étoit l'affaire de tout le monde. On nous assure que M. de Langlée a fait un traité sur ce changement pour envoyer dans les provinces: dès que nous l'aurons, Monsieur, nous ne manquerons pas de

vous l'envoyer ; et cependant je baise très humblement les mains de Votre Excellence.

Vous aurez la bonté d'excuser si ce que j'ajoute ici n'est pas écrit d'une main aussi ferme qu'auparavant : ma lettre étoit cachetée, et je l'ouvre pour vous dire que nous sortons de table, où avec trois Bretons de votre connoissance, MM. du Cambout, de Trévigni, et du Guesclin, nous avons bu à votre santé en vin blanc, le plus excellent et le plus frais qu'on puisse boire ; Mme de Grignan a commencé, les autres ont suivi, la Bretagne a fait son devoir : "A la santé de Monsieur l'ambassadeur ; à la santé de Mme la duchesse de Chaulnes.—Tôpe à notre cher gouverneur ; tôpe à la grande gouvernante.—Monsieur, je vous la porte ; Madame, je vous fais raison." Enfin, tant a été procédé, que nous l'avons portée à M. de Coulanges ; c'est à lui de répondre.

[65] A M. DE COULANGES

A Grignan, 26 juillet (1691).

Voila donc M. de Louvois mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole, étoit si étendu, qui étoit le centre de tant de choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! "Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps : je voudrois bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange.—Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment." Faut-il raisonner sur cette étrange aventure ? En vérité, il faut y faire des réflexions dans son cabinet. Voilà le second ministre que vous voyez mourir depuis que vous êtes à Rome ; rien n'est plus différent que leur mort ; mais rien n'est plus égal que leur fortune, et leurs attachements, et les cent mille millions de chaînes dont ils étoient tous deux attachés à la terre.

Et sur ces grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouvez embarrassé dans votre religion sur ce qui se passe à Rome et au conclave : mon pauvre cousin, vous vous méprenez. J'ai ouï dire qu'un homme de très bon esprit tira une conséquence toute contraire sur ce qu'il voyoit dans cette grande ville, et conclut qu'il falloit que la religion chrétienne fût toute sainte et toute miraculeuse de subsister ainsi par

elle-même au milieu de tant de désordres et de profanations. Faites donc comme cet homme, tirez les mêmes conséquences, et songez que cette même ville a été autrefois baignée du sang d'un nombre infini de martyrs; qu'aux premiers siècles, 5 toutes les intrigues du conclave se terminoient à choisir entre les prêtres celui qui paraissoit [avoir] le plus de zèle et de force pour soutenir le martyre; qu'il y eut trente-sept papes qui le souffrirent l'un après l'autre, sans que la certitude de cette mort les fît fuir ni refuser cette place où la mort étoit attachée, 10 et quelle mort! vous n'avez qu'à lire cette histoire. L'on veut qu'une religion subsistante par un miracle continuel et dans son établissement et sa durée, ne soit qu'une imagination des hommes! Les hommes ne pensent point ainsi. Lisez saint Augustin dans la *Vérité de la religion;* lisez l'Abbadie, bien différent 15 de ce grand saint, mais très digne de lui être comparé, quand il parle de la religion chrétienne (demandez à l'abbé de Polignac s'il estime ce livre): ramassez donc toutes ces idées, et ne jugez point si frivolement; croyez que, quelque manège qu'il y ait dans le conclave, c'est toujours le Saint-Esprit qui fait le 20 pape; Dieu fait tout, il est le maître de tout, et voici comme nous devrions penser (j'ai lu ceci en bon lieu): "Quel trouble peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et qui aime tout ce que Dieu fait?". Voilà sur quoi je vous laisse, mon cher cousin. Adieu.

NOTES.

N.B.—*The figures refer to the page and the line; thus* **18. 13.** *means page* 18, *line* 13.

The letter (S.) refers to the edition *Les Grands Écrivains de la France*, (R.) to the edition *Lettres choisies*, published by Hachette and edited by Regnier, and (H.) to Haase, *Syntaxe française du dix-septième siècle*, 2nd edition, Paris (Delagrave).

1. 1. **guerre**: on May 10, 1667, Turenne took over the command of 50,000 men encamped behind the Somme. The King left St. Germain on the 16th and arrived at Amiens on the 21st.

1. 2. **cour**: cf. p. xxi.

1. 4. **Livry**: cf. p. xlviii.

1. 7. **vers**: one of the affectations of the *habitués* of the Hôtel de Rambouillet was to write occasional verse; Mme de Sévigné refers elsewhere (p. 21, l. 35) to verses made by Mme de Grignan.

1. 11. **métier**: Bussy had fought with distinction in the Flanders campaign of 1656 and was now in exile (cf. p. lii). His desire to take up again his military profession is the occasion for his letter to the King (l. 20).

1. 13. **à**: modern *pour*; the preposition *à* was used in the seventeenth century where we should now use *dans*, *sur*, *avec*, *vers*, *envers*, *par*, *de*. (H. §§ 120-5, and for further examples of the case here, § 125 B.)

1. 19. **par**: modern, *à cause de*. (H. § 134, 1.)

1. 22. **vous peuvent**: in modern French the pronoun governed by the infinitive is placed immediately before the infinitive; in the older language and even in the seventeenth century the governed pronoun almost invariably precedes the finite verb. This order is found so frequently that no further reference will be made to it in these notes.

adjustement = *ornement* (cf. p. liv).

1. 27. **parc**: cf. p. xxvi.

1. 28. **promenoirs** = *promenade*; the word to-day is only used for a covered place, as in a theatre, where one may walk.

2. 2. **procès**: this *procès* and the whole letter refers to the quarrel fully described in the introduction, p. liii.

2. 11. **amis . . . disgraciés**: Mme de Sévigné would seem rather to pride herself on her fidelity to Foucquet, de Retz, and other exiled friends.

2. 12. **Bouillon**: duchesse de B.; she was Marie-Anne Mancini, youngest niece of Mazarin (cf. p. xviii), and had married in 1662 the duc de Bouillon, nephew of Turenne and brother of the Cardinal.

2. 19. sang: Mme de Sévigné and Bussy were only cousins "à la mode de Bourgogne," i.e. distant cousins; in fact Mme de Sévigné was the great-great-granddaughter and Bussy the great-grandson of Christophe I de Rabutin. Through her mother Mme de Sévigné was a Coulanges, and Bussy, in his more malicious moments, affected to despise the Coulanges who were only *noblesse de robe*. She alludes to this relationship under the name of *Rabutinage*, p. 4, l. 34.

2. 23. Chalon: the uncle of Mme de Sévigné and Bussy who had left them each a legacy (cf. p. liii).

2. 27. Neuchèse: the direct heir of the former and residuary legatee by whom the payment would have to be made.

2. 33. une dame: Mme de Montglas (cf. p. liii).

obligea: modern, *rendre service à qqn.*

2. 36. Foucquet: when Foucquet's papers were seized several letters from Mme de Sévigné were found among them. Bussy made great efforts in all quarters to prove the innocence of his cousin. Unlike others she had never received gratifications from the *surintendant*, although she was one of his warmest friends and he a great admirer of her. To have received money from Foucquet would not have appeared very extraordinary since he "lent" to Mazarin and the Queen Mother, and all the notable people were obliged to him in one way or another; hence the reference on p. 5, ll. 2-11.

3. 4. Baume, Mme de la: cf. p. liii.

3. 12. bigarrés: Bussy in the portrait he made of Mme de Sévigné in the *Histoire amoureuse des Gaules* (cf. p. liii) describes her eyes as *bigarrés*, which seems to mean that they were of different colours.

3. 27. amour: this word is to-day generally masculine in the singular; the great writers of the seventeenth century are undecided as to its gender.

3. 36. provinces: scandal mattered little in the capital where scandal was rife, and everybody suffered more or less from it and where it was instantly forgotten; but in the provinces, where there were so few matters of interest and where people were incapable of discounting a malicious tongue, to be satirised in a printed book was indeed a lasting hurt.

3. 42. arrêté: Bussy's imprisonment in the Bastille (cf. p. liv).

4. 5. pour Bretagne: before the names of countries the article was rarely omitted in the seventeenth century. (H. § 31 A.)

4. 7. Époisse, Mme de: an acquaintance of Mme de Sévigné and mother of the wife of the comte de Guitaut, who was Bussy's neighbour in Burgundy (cf. p. lxiii). While Bussy was busy hanging his pictures a cornice had fallen and hurt him very seriously.

4. 24. saignée: bleeding was always resorted to for any inflammation or fever; since they are *de même sang* (cf. **2.** 19) Mme de Sévigné claims that she feels the bleeding. Bussy had written to her on the 17th of the month that he had just been bled.

4. 25. biens: in the plural this word signified *bienfaits* and also *qualités*, e.g. "Je n'avois point attendu la mort de ce pauvre Chevalier, pour en dire tous les biens qui se trouvoient en lui". (Letter of 24 Feb., 1672.)

4. 29. Didé: was *conseiller au grand conseil* (cf. p. xxiv) and therefore a suitable person to put in a petition (*placet*) for the hearing of a lawsuit.

4. 37. **Villars**, Mme de: the King had just created three new marshals, Créquy, Bellefonds, and Humières, a cousin of Bussy. Bellefonds was a nephew of Mme de Villars, and she was therefore the recipient of visits of congratulation. Mme de Sévigné is forced to reflect that she might have had similar visits paid to her if Bussy had been made a marshal, as he himself suggests might well have been the case but for the stupidity of the *Histoire amoureuse* which had drawn on him the royal displeasure.

5. 7. **cautionné**: Mme de Sévigné could not have raised money without the security of the abbé de Coulanges, which he was unwilling to give without collateral security on Bussy's share in the legacy, the property on which this would be raised being in Burgundy.

5. 15. **Montglas**, Mme de: Bussy's story of the *portrait* was that Mme de Montglas had induced him to tear up the part relating to Mme de Sévigné and that her husband had put the pieces together again.

5. 16. **rompre**: modern *déchirer*, e.g. "Une maille rompue emporta tout l'ouvrage," La Fontaine: *Le lion et le rat*, l. 16.

5. 23. **langues**: every book, especially of a scandalous nature, was printed immediately at Amsterdam, Liège, or Cologne, and spread broadcast; books printed without a privilege could only be introduced into France surreptitiously.

5. 27. **lanternes**: this word and *lanternerics* are often used here in the sense of *niaiseries, fadaises*.

C'est . . . douleur: we should say to-day: "ma grande douleur, c'est de . . .", or "C'est ma grande douleur que de m'être. . . ."

5. 33. **de**: modern *par*; like *à* (cf. l. 13, above) the preposition *de* was used for a variety of other prepositions. (H. §§ 105-19.)

5. 34. **Quant . . . pas**: the construction of Mme de Sévigné's phrases is sometimes rather involved when she is writing to an intimate who might be trusted to understand. Turn: "As to what you say about my not being angry the first time I saw you again after having seen my portrait, make no mistake. . . ."

5. 34. **d'abord que**: modern, *aussitôt que, tôt après que*. (H. 137, 1.)

6. 7. **prison**: modern *emprisonnement*.

6. 24. **basta** = "enough!"; this is an expression used in Italy to dismiss an importunate beggar or vendor.

6. 25. **corniches**: cf. note 4. 7, above. Mme de Sévigné had made a gibe about this incident to which she does not wish to return.

6. 30-7. **maison**: one of Bussy's occupations, as we have seen (p. liv), was genealogy; on the occasion of a marriage the contracting parties made a great show of their family trees. Genealogists were very active at this time, and reaped a rich harvest when a member of the bourgeois class wished to trace himself back to a noble family. Molière refers to this mania in *Le Bourgeois Gentilhomme* when he talks of M. Jourdain and his "visions de noblesse".

6. 30. **entêtée**: this word had the meaning of "préoccupée ou prévenue en faveur de qqn."

Caumartin, M. de: a friend of Mme de Sévigné among the *noblesse de robe*; he was *conseiller au parlement*, then *maître des requêtes* and *conseiller d'État*, and later *intendant de justice en Champagne*. (S.) Like many of his class he was interested in genealogy.

6. 33. **Bouchet**, M. du: another genealogist who has left several infolios on history and genealogy (see p. 9, l. 21).

6. 37. **obligé**: by royal declarations of 1661, 1666, 1668, the King had ordered that inquiry should be made into claims of nobility; the alleged object was to end an abuse prejudicial to the honour of the real nobility, but the real object was doubtless to prevent escape from taxation (cf. p. xxvi). This fact explains the great interest in genealogy. Successive members of the Hozier family had been engaged on this subject. The National Library in Paris possesses 150 volumes in MS. on the *Généalogie des principales familles de France*, the work of Étienne d'Hozier (died 1660), while his nephew, Louis-Pierre d'Hozier, published in 1736-68 the great *Armorial général de la France*.

6. 39. **amitié**: often in the seventeenth century in the sense of "affection" (cf. **22**. 3, **23**. 32, **37**. 19, **53**. 3, **74**. 32).

6. 40. **destinée**: "la plus jolie fille de France" was rather slow in "getting off" her mother's hands (cf. p. 4, l. 40).

6. 42. **Candie**: cf. p. xx.

Saint Paul: this is the future duc de Longueville, second son of Mme de Longueville (cf. p. xvii), whom we shall meet in letters Nos. 37 and 39. He died at the passage of the Rhine. La Rochefoucauld had a particular liking for this young man, and that is perhaps the reason why he encouraged Charles de Sévigné to take part in this expedition.

7. 21. **le plus joli**: all the Grignans, except the Chevalier, were plain looking; cf. p. 33, 18, where the Queen expresses her regrets that Mme de Grignan's daughter did not resemble her mother or her grandmother rather than her father.

7. 28. **marchandons**: (1) transitive as here = "raise no objections"; (2) = *hésiter, balancer;* e.g. "Je ne suis pas seule à trouver que vous marchandez beaucoup à me faire ce plaisir". (Letter of 21 Oct. 1676.) Usually a marriage in society was arranged by a friend or relation of one or both parties; e.g. the cardinal de Retz had arranged Mme de Sévigné's own marriage; lower in the social scale it might be planned by a professional match-maker, such as Frosine in *L'Avare*. Before the engagement was made official, extensive inquiries were instituted as to family, fortune, and *charges*. Grignan, as third lieutenant-general of Languedoc, was sufficiently distinguished as to his *charge* to pretend to the hand of Mlle de Sévigné. In this case inquiries were dispensed with since they could rely on the inquiries which must have been made on the two previous marriages into the Angennes and the Puy-du-Fou families. It was the custom to consult all relations; Mme de Sévigné even makes a show of consulting Bussy as she is "une dame assez régulière" (l. 34).

7. 30. **devant**: in the seventeenth century *avant* and *devant* were not as clearly distinguished as they are to-day. (H. § 130.)

8. 1-30. **alliances**: underneath one of the portraits that Bussy possessed of Mme de Sévigné he had stated that the Sévigné family had been "honoré des alliances de Vassé et de Rabutin". Mme de Sévigné objects to the *honoré* in connection with the Sévignés who had intermarried with the greatest families in Brittany as enumerated in ll. 19-25.

8. 2. **contentiez**: modern, *satisfaire à mon désir.*

8. 10. **étaler**: cf. note to **6**. 37.

8. 33. **sur**: modern *à*. (H. 128 B.)

9. 7. **écriteaux**: see p. liv.

9. 15. **à**: cf. note to **1**. 13.

9. 26. **Roger**: this is Bussy's Christian name.

9. 31. Sévignés: in the preceding letter Mme de Sévigné has used the family names (p. 8, ll. 22-25) without sign of the plural according to the modern rule; an *s* is again used in **43.** 20. In the examination of titles (cf. **6.** 27 above) Charles de Sévigné's claim had been triumphantly upheld.

9. 35. intrigue: Mme de Sévigné has already signified her pleasure (**6.** 40) that her daughter has at last got safely married. In the sense of "difficulty" as here, we find the word used only with *sortir de* and *hors de.*

10. 6. éperdument: the disagreement between Mme de Sévigné and Bussy had been so well made up that the latter had written on May 16: "J'en ai tant de repentir que je ne doute pas que je vous aille aimer éperdument".

10. 13. sentir le fagot: see **11.** 16, below.

10. 31. jobelin: a popular term for "bumpkin". The provincial nobility, too proud to take up such employment as their rank allowed and too poor to come to court, were liable to be very unpolished. So Nicole, the ready tongued maid-servant in *Le Bourgeois Gentilhomme,* can truthfully say (Act III. sc. xii.): "Nous avons le fils du gentilhomme de notre village, qui est le plus grand malitorne (gawk) et le plus sot dadais (ninny) que j'aie jamais vu". See too, Mme de Sévigné's own slighting references to the nobles of Brittany, letters 27, 28.

10. 32. académie: the name for a school where young gentlemen practised riding and fencing, etc. The de Villiers (cf. p. xxxvi) spent all their mornings at an *académie.* Mme de Sévigné's fear had been that her son-in-law might have been a raw youth unacquainted with the tone and ways of the best society.

10. 35. femme: Bussy could not come to Paris without the King's permission, but his wife would be free to visit the capital.

11. 2. étonnée: Bussy had replied in a serious tone and had showed a certain lack of a sense of humour; Mme de Sévigné reproaches him for his seriousness (cf. ll. 29-31); if they are no longer to be able to appreciate each other's humour—their real bond—either could be bled without the other being weakened.

11. 16-22. sentir le fagot: a phrase such as "Cet homme *sent le fagot*" implies the possession of heretical opinions and the danger of being burnt at the stake. Bussy had taken the phrase in the sense of "deserve to be burnt," as Mme de Sévigné herself uses it in a letter of Feb. 1689: "Le Roi apprit la mort de la jeune reine d'Espagne, en deux jours, par de grands vomissements; cela *sent* bien *le fagot*". In our example she can hardly have meant more than "look suspicious". The reference to *cabale* (l. 18) is an allusion to certain people accused of free-thinking tendencies with whom Bussy consorted formerly, and particularly to the Roissy escapade (cf. p. liii). Free-thinkers (*libertins* as they were called) were common at the time, and Bussy would never have desecrated Lent, as he did on that occasion, but for his free-thinking tendencies.

11. 19. sussiez: Old French and the language of the seventeenth century allowed the subjunctive after *croire, penser, présumer* used affirmatively whenever some uncertainty existed in the mind of the speaker. This is specially noticeable with the first person of the imperfect as here. Mme de Sévigné has many instances of this use. (H. § 80.)

11. 29. entêtée: see note to **6.** 30.

12. 14-19. M. de Grignan had gone to Provence and left his wife behind with her mother. Mme de Sévigné writes praising her daughter's

prudent behaviour in society, for it was necessary to be very circumspect if one did not wish to become the object of scandalous gossip.

12. 36. **Grignans**: cf. note to 9. 31.

13. 8. **Marseille**: M. de Marseille, i.e. the Bishop of Marseilles (cf. p. xxviii), is in Paris and Mme de Sévigné sees him frequently, therefore it is not surprising that she should inform her son-in-law about his doings. She warns Grignan against taking his tone towards M. de Marseille from the gossip of the provinces whose love of party strife she well understands.

13. 30. **dupe**: we notice here a practical application of a maxim of La Rochefoucauld: "Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé".

13. 32. **bonnes têtes**: a subject of such importance as the misunderstanding with M. de Marseille would be discussed among all the friends of Mme de Sévigné whose advice she would doubtless ask.

13. 34. **famille**: Grignan's uncle, the Bishop of Uzès and the coadjutor were in Paris, but the term *famille* might include all the most distant relations of Grignan who might happen to be in Paris.

14. 1. This is one of the most remarkable letters ever written; it is addressed by Mme de Sévigné to her cousin Emmanuel de Coulanges who, she knew, could appreciate it. He was at Lyons (l. 10) visiting his wife's father (cf. p. xxxi). The piling up of the adjectives is to be explained by the fact that the letter is somewhat in the form of a conundrum. By mentioning Mme de Rohan and Mme de Hauterive she gives them a clue, as both had made love marriages with men of much lower station than themselves. She imagines Mme de Coulanges helping her husband to guess, and three of the great catches are enumerated, finally she tells him the unbelievable news that it is the King's cousin, the possessor of the greatest fiefs in the kingdom—Eu, Dombes, Orléans—who is to make a misalliance with a Gascon gentleman of no fortune.

14. 8. **un exemple**: it is supposed that Mme de Sévigné was thinking of Mary, sister of Henry VIII, second wife of Louis XII of France, who a few months after the latter's death in 1515 married the Duke of Suffolk. (S.)

14. 21. **Vallière**, Mme de la: cf. p. lvi.

14. 22. **Retz**, Mlle de: niece and heiress of the cardinal de Retz who afterwards became duchesse de Lesdiguières.

14. 22. **Colbert**, Mlle: Colbert's daughter would naturally be a great match; she became later duchesse de Beauvilliers.

Créquy, Mlle de: only daughter and heiress of the duc de Créquy, afterwards wife of de la Trémouille, prince de Tarente and son of Mme de Sévigné's friend, the princesse de Tarente (cf. p. lxi).

14. 29. **Mademoiselle**: cf. p. xvi, li.

14. 35. **Monsieur**: Philippe duc d'Orléans, the King's brother, who, when he married, could not find in France a consort worthy of him. His first wife was Henriette d'Angleterre, daughter of Charles I, and his second Elizabeth of Bavaria, grand-daughter of James I.

15. 3. **ordinaire**: cf. p. xxxiv.

15. 7. **en êtes**: Mme de Sévigné's letter of the 15th had told him of the amazing marriage; some other correspondent, as is suggested by line 3 above, must have informed him of Mademoiselle's joy and happiness.

15. 8. **amant**: in the seventeenth century this word had the meaning now expressed by *amoureux*.

15. 16. **premier rang**: i.e. first after the princes of the blood.

15. 24. **barbons**: the people who persuaded the King to break off this marriage were probably the Condés and the Longuevilles; Condé—Monsieur le Prince—is said even to have threatened to shoot Lauzun.

15. 32. **sorti**: modern French would require *n'a pas quitté son lit.*

15. 37. **mani**: "And thereupon I kiss your hands," i.e. take my leave.

16. 13. **déplorée**: "His (i.e. Lauzun's) fortune does not appear desperate".

16. 15. **Louvre**: the King was in residence at the Louvre; there had evidently been some few days during which Mademoiselle had been too prostrate to pay her court.

16. 32. **Louvre**: the marriage was first arranged to be held in the chapel royal of the Louvre (cf. 14. 26), really the Tuileries, afterwards changed to Charenton, outside Paris, at the house of the maréchale de Créquy.

16. 34. **à genoux**: Mademoiselle would receive reclining on her bed, which doubtless had a step on which Mme de Sévigné would kneel.

17. 1. **presents**: i.e. the estates and names set out on p. 15, ll. 15-20.

17. 10. **retardement**: obsolete, modern *délai.*

17. 18. We learn from the memoirs of la grande Mademoiselle that she had carefully studied the family history of Lauzun in order to persuade herself that there would be nothing in the alliance which would be derogatory to her reputation. Her dread of doing anything unworthy of a princess of the blood affords a concrete illustration of the respect of a heroine of Corneille for her "gloire". It was a tradition that Lauzun's family descended from the Kings of Scotland which explains the aptness of Mme de Sévigné's quotation. She has altered it slightly; it reads in the play: "Je ne la puis du moins blâmer. . . ." The fact that she could so appreciate what Mademoiselle felt prompted the latter to embrace her so warmly.

18. 1. This is the first letter written after the separation of Mme de Sévigné and her daughter who had set off to join her husband in Provence on the previous day. Letters 14, 15, 16, 17, 18 all refer to the journey, and while writing these she had not yet heard of her daughter's safe arrival.

18. 8. **Housset**, Mme de: we have stated (p. xliv) that ladies often retired to convents where they lived in semi-seclusion in their own rooms. It is not known who this Mme de Housset may have been, but she was evidently absent at the time, and so Mme de Sévigné could use her vacant room.

18. 13. **Fayette**, Mme de la: when her first grief was spent Mme de Sévigné went on from the convent of Sainte-Marie to her friend's house which was in the rue de Vaugirard and quite close to the Luxembourg, the residence of la grande Mademoiselle.

18. 28. **Coulanges**, M. de: cf. p. lxii.

18. 31. **compliments**: all Mme de Sévigné's friends would call to pay their compliments, but she is too overwhelmed to enumerate them.

18. 32. This letter was written while Mme de Grignan was still on her journey, and her mother follows her stage by stage in her imagination.

19. 9. **écrire**: it is obvious from this letter that when they were together Mme de Grignan showed a certain lack of expansion towards her mother, and the latter is overjoyed to read that Mme de Grignan's heart contained such warm affection for her.

19. 31. **Verneuil, duchesse de**: mother of the second duchesse du Lude (cf. p. xxxviii, footnote).

19. 34. **Villars, Mme de**: cf. p. lxiv.

19. 35-7. These people were all connected in some way or other with the South or with the Grignan family (cf. p. lviii).

19. 38. **manteau**: Mme de Sévigné, in spite of her depression, is amused at the way in which Mme du Puy-du-fou shows her anxiety about Mme de Grignan's journey. "If you only had a little fur cloak her mind would be at rest."

19. 39. **tête à tête**: i.e. with Mme de la Fayette; cf. note to **18.** 13.

20. 15. **fâcheuse**: modern *pénible*.

20. 18. **fond**: when Mme de Guénégaud (cf. p. lviii) found Mme de Grignan at Moulins she was in the chapel weeping for her mother, and Mme de Guénégaud said: "Weep on, Madame, I have accustomed this place to my tears". Mme de Sévigné hopes that her daughter will preserve the depth of affection that made her weep, but will shed no more tears.

20. 25. **à**: modern *pour;* cf. note to **1.** 13.

20. 26. **Raymond**: Mlle de Raymond was a famous singer; it is interesting to note how a singer came before the public; it was in the houses of the wealthy that artists made their reputation. We may compare this with the Maître de Musique in *Le Bourgeois Gentilhomme* who composes original music for the lunch offered by Monsieur Jourdain to Dorante and Dorimène. Mme de Sévigné's letters are a constant commentary on the realism of Molière's plays.

Lude, Mme du: cf. p. xxxviii, footnote, and lxiv.

20. 27. **ballet**: this is the *tragédie-ballet*, *Psyché*, composed by Molière with the help of Corneille and Quinault to the music of Lulli; a *récit* is what we should call a "solo," and the one referred to is very probably that of Psyché in Act IV. sc. iv.; the lines: *Et je me vois seule éplorée, Au milieu d'un désert*, etc., would specially appeal to Mme de Sévigné.

20. 37. **Mascaron**: cf. p. xliii.

21. 3. **le marquis**: Mme de Sévigné enjoins her daughter to have intercessions made in the hopes that her next child may be a son, who would bear the title of marquis de Grignan.

21. 9. **grand homme**: probably the King; the *dame* is Mme de Montespan; Mme de Sévigné is writing jestingly when she adds: "qu'il ne connoît point du tout".

21. 11. **hasardeusement** = *par hasard.*

21. 21. **tout à l'heure** = *immédiatement;* cf. Shakespeare's use of "presently".

21. 24. **Valençay**: cf. p. lviii.

21. 31. **confiance**: Mme de Grignan and the coadjutor had evidently been playing the game of "confidences," and they had beguiled the tedium of the journey by making *chansons*, i.e. "ballads" rather than "songs".

21. 39. **à quoi** = *auxquelles; quoi* was common as a relative referring to things, but rare when reference is made to a person. (H. § 34.)

21. 43. **soins**: in the seventeenth century often as here in the meaning "solicitude".

22. 4. **ce m'est** = *c'est pour moi*: cf. *L'Avare*, note to **8.** 30.

22. 5. **Rouane**: a halting place at one of the highest points on the road to Lyons.

Lyon: from Lyons they would go by river as far as Pont.

22. 7. **Pont**: i.e. Pont-Saint-Esprit where Grignan's aunt the comtesse d'Harcourt lived (cf. p. lix).

22. 7. **Arles**: at this town she made her official entrance into Provence.

22. 6-9. **et si . . . .**: this sentence is elliptical; we should have to say: "l'impatience que j'ai d'en avoir (i.e. letters written on the road) et de savoir si vous êtes descendue au Pont, et d'apprendre votre arrivée à Arles," etc.

22. 9. **à qui**: preceded by a preposition *qui* is very commonly used to refer to things. (H. § 32.)

22. 12. **dragons**: "little worries"; a common expression in letters to Mme de Grignan (cf. **84.** 24).

22. 21. **appartement**: if the Grignans with all their establishment intended to come to Paris it would be necessary to take another apartment for them.

22. 23. **Dauphin**: he was a little more than nine years old (born Nov. 1, 1661).

22. 24. **Versailles**: the Court had begun to go to Versailles for short visits (cf. p. xxxix).

Vallière: Mme de la Vallière desired at this time to retire to a convent; she had actually gone so far as to leave for Chaillot whence the King had persuaded her to return. Mme de Montespan naturally regretted the return of this favourite and rival.

22. 31. **Saint Géran**: see note to **38.** 40.

22. 35. **âtre**: as we have seen, Mme de Grignan left her baby daughter Marie-Blanche behind in her grandmother's care, who takes a great pleasure in seeing her bathed at the fireside.

22. 40. **Janson**, Mme de: the sister of the Bishop of Marseilles.

le Blanc: this should probably be Mme Blanc, wife of the Treasurer of the States of Provence, since Mme de Sévigné can only enjoy the company of people connected, however remotely, with Provence (cf. p. lviii). The mistake, if mistake it be, is easily understood, as a Mme le Blanc is mentioned in a letter written two days later.

22. 43. **pauvres filles**: Mme de Sévigné sends her love to her daughter's two step-daughters (cf. p. lvi).

22. 36. **d'être . . . et de**: ellipsis of the pronoun *celle*.

22. 41. **cent lieues loin** = *à une distance de. . . .*

23. 6. **Saint-Esprit**: see note to **22.** 7.

23. 15. **Tarare**: cf. p. lviii.

23. 17. **en l'air**: the road was so narrow that the coach had to be run on the wheels of one side only and the top held to prevent it from falling over.

23. 18. **question**: "that's all over by now".

23. 30. **souhaite**: "je désire de vous avoir près de moi".

24. 17. **harangues**: as wife of the Lieutenant-General Mme de Grignan would be received with elaborate ceremonial,

24. 20-37. **elle souffre**: it is a question in this little dialogue of the *paresse de Mme de Grignan*, which Mme de Sévigné personifies.

24. 21. **cabinet**: the word had a variety of uses in the seventeenth century; it is here used for *boudoir*, a word which does not appear to have been created before the eighteenth century.

24. 26. **celle qui ai**: the verb of the relative clause sometimes agrees with the subject of the principal clause and not with the antecedent of the relative when this antecedent is *celui*, *celle*, etc. (H. § 63 B.)

25. 2. **lanterneries**: cf. note to 5. 27.

25. 14. **Capucins**: i.e. *ce couvent des Capucins*; what exactly happened on the day of Mme de Grignan's departure can only be pieced together gradually in all its detail; we have here two steps definitely mentioned: d'Hacqueville apparently handed Mme de Grignan into his carriage, lent for the occasion, while the mother took a last despairing glance from the window and then went shortly after to hear a mass at the Capucins quite near her house; later she crossed the river in her coach to the Convent of the Visitation in the faubourg Saint-Jacques, and proceeded thence to the house of Mme de la Fayette in the same neighbourhood (cf. note to 18. 13).

25. 38. **Rhône**: cf. p. lviii.

26. 25. **Nemours**: Mme de Sévigné's fright at the adventure of the Pont d'Avignon had so overshadowed her former fear about the Mont de Tarare as to render this latter as flat as the "slopes of Nemours".

26. 25. **Busche**: this is the name of the coachman who drove Mme de Grignan as far as Lyons; since the carriage belonged to d'Hacqueville, Busche would naturally bring it back to Paris. He had been specially chosen as a careful driver. This might seem excessive maternal solicitude, but contemporary evidence shows that carriage accidents due to the carelessness of drivers and the bad state of the roads were most frequent.

pensé: cf. note 33. 3.

26. 31. **commerce**: this word is often used as here by Mme de Sévigné in the sense of "correspondence"; but it often occurs with the meaning of "frequent intercourse" of any kind: "L'attachement qu'on a pour lui quand on est dans son commerce" (cf. 59. 6, 88. 3).

26. 39. **pont**: this famous bridge was built in 1177-85; it had been in ruins since 1669, which fact explains why a boat had to be taken. To-day only four of the nineteen arches remain; there is a relatively modern suspension bridge a little down stream. Avignon was the residence of the Popes from 1309 till 1377. The town and the *comtat* (county) was purchased by Pope Clement V in 1348 and remained papal property till 1791. It was administered by a vice-legate with whom no doubt Mme de Grignan conversed in Italian (cf. note to 106. 15).

27. 3. **Lavardin**: one of Mme de Sévigné's oldest friends.

27. 4. **Bourdaloue**: (cf. p. xliii); he preached the Passion sermon this year at Notre-Dame.

27. 5. **Conti**, etc.: cf. pp. xvii, xviii.

27. 15. **La Rochefoucauld**: this is typical of the author of the maxims, who is discovered here in the act of composing a maxim. In the first edition (1665) there is one which matches the incident well: "La pure valeur (s'il y en avoit) seroit de faire sans témoins ce qu'on seroit capable de faire devant tout le monde". In the last (fifth) edition (1678) the maxim has been altered to: "La parfaite valeur est de . . ."

27. 19. **Scaramouche**: in the old Italian comedy—*commedia dell'arte*—the actors had no fixed parts but developed a plot as the inspiration of the moment took them. Certain stage names were associated with stock characters; thus Scaramouche was always a braggart and a poltroon. A famous Italian actor had been playing the part in Paris about this time and possibly Mme de Sévigné had seen him.

27. 20. **foire**: the Fair of St. Germain (cf. our edition of *L'Avare*, p. xxiii); all sorts of monstrosities were part of the attractions.

27. 21. **Riberpré**: we learn from a letter of Bussy, 20 July, 1656, that this was the name of an officer in the army of Flanders taken prisoner at Quesnoy. To judge from this he must have been a very tall man.

27. 23. **Rambouillet**: Mme de Rambouillet's daughter, the famous Julie d'Angennes, now duchesse de Montausier, was still living at the Hôtel de Rambouillet. As she is the sister of Grignan's first wife, Mme de Sévigné naturally calls on her first, and then on Mme du Puy-du-Fou as mother of Grignan's second wife.

27. 26. **Maillanes,** Mme de: this lady's husband belonged to one of the oldest families of Provence. Mme de Sévigné is amused that at present it is only persons connected with Provence or the Grignans that she finds any pleasure in calling on.

27. 34. **Sainte-Marie**: most commentators say that this refers to Mme de Grignan's stay at the Convent of Sainte-Marie at Nantes (cf. p. lvii); but it is much more likely that it refers to the visit to Moulins where she received her mother's first letters which she declared so beautiful that she would keep them.

28. 7. **le chancelier**: this is Pierre Seguier (cf. p. xxix) of whom it is stated that he always took a purge before attending any council meeting.

28. 9. **La Gêvres**: this is a picturesque sketch of Court precedence; Mme de Gêvres' family was only of the *noblesse de robe*, and therefore Mme d'Arpajon, who was of higher rank, should have taken precedence of her. The duchesse d'Arpajon was first beside Mademoiselle's bed and Mme de Sévigné below her; the duchesse de Gêvres arrives and expects that Mme de Sévigné, who is only a Marchioness, would give way to her, but she did not stir. When food is brought the duchesse de Gêvres takes off her gloves and seeks to hand Mademoiselle her serviette, but Mme de Sévigné nudges Mme d'Arpajon and she immediately takes off her gloves and gives the serviette, to the great annoyance of Mme de Gévres and to the amusement of the three others.

28. 17. **entend** = *comprend.*

28. 24. **ruelle**: this is the small passage between the bed and the wall.

28. 25. **La Puisieux**: vicomtesse de Puisieux, the widow of a former State secretary of Henry IV. This witty old lady had a scathing tongue which made her feared and respected in Court circles.

28. 28. **cent mille biens** = *cent mille bonnes et aimables choses.*

28. 34. **Si est-ce que**: "nevertheless"; the expression was already getting old fashioned.

28. 35. **La Fontaine**: Mme de Sévigné always showed her excellent literary taste by admiring unreservedly the fables of La Fontaine, and equally so in making reserves in respect to the *Contes*, the third part of which had been published two months previous to this letter.

29. 1. **Livry :** four leagues N.E. of Paris; Mme de Sévigné had driven here with her uncle the *abbé*, and her maid Hélène, Hébert her butler, and Marphise her dog; her object was to spend the few days before Good Friday in retreat and healthy physical exercise after her seclusion in her apartments entailed by her sorrow at her daughter's departure.

30. 1. **jubilé :** a church solemnity celebrated at Rome at stated intervals, originally of a hundred years, but now of twenty-five, in which the Pope grants plenary indulgence. The indulgence had been extended to other places, and a jubilee had been opened at Notre-Dame in Paris three days before the date of this letter. (R.)

30. 13. **ténèbres :** a religious service held on the Wednesday, Thursday, and Friday of Holy Week; we learn (p. 32, l. 26) that Mme de Sévigné attended this service on Good Friday also.

30. 30. **du tout** = *tout à fait;* modern French only allows the use of *du tout* with a negative in such a case, but Old French and the language of the seventeenth century uses it frequently as here. (H. § 98.)

30. 38. **Bandol :** this is the President mentioned on p. lviii.

30. 33. **soit :** the subjunctive would be incorrect in modern French.

31. 6. **Vardes :** cf. pp. xxxvii, lviii, lxiii.

31. 22. **président :** cf. Oppède, pp. xxviii-ix, and note to **46.** 26.

31. 26. **verre d'eau :** Mme de Sévigné is so proud of her daughter's behaviour, and the fact that she has followed her advice as to the treatment of M. de Marseille that she can hold her head perfectly erect and stiff.

31. 27. **homme :** we shall find a reference in letter 35 (p. 57) to this man who was so devout that he did not dare to turn his head; Mme de Sévigné had always said that he appeared to be carrying a glass of water poised on his head.

31. 31. **Mascaron :** cf. p. xliv.

32. 8. **ce ne me soit :** cf. note **22.** 4.

32. 10. **affaire :** i.e. *l'affaire de M. de Marseille* (cf. p. xxviii).

32. 13. **Albret :** the maréchal d'Albret was the descendant of a natural son who had been legitimised; the point for *Parlement* to decide was whether legitimisation could carry with it succession to property. This was decided in the affirmative, and numerous families in Béarn were ordered to restore the Marshal's property.

32. 32. **toute vive** = *toute vivante dans le souvenir de tous.*

32. 35. **Saint-Germain :** Mme de Sévigné had been to Court with Mme d'Arpajon, and tells her daughter of the many inquiries with which she had been honoured, among others the Queen's.

33. 3. **et qu'elle avoit :** we must understand *et qui me dit qu'elle avoit . . .* Mme de Sévigné is particularly addicted to an ellipsis of this kind.

33. 3. **pensé :** *penser* with an infinitive and no preposition means *être sur le point de. . . .* (cf. **26.** 25).

33. 14. **Ventadour,** Mme de : Mlle de la Mothe-Houdancourt had been married a few weeks previously to the duc de Ventadour who was extremely ugly and a hunchback. Mme de Sévigné suggests that she had endured a lot to earn the right to a *tabouret* (cf. p. xli).

33. 16. **maître :** this is the *grand maître de l'artillerie,* the duc du Lude, whose wife we meet later as an intimate friend; cf. p. xxxviii.

33. 19. **ressemble :** for the plainness of Grignan cf. p. **7.** 21, note.

33. 31. **écumer :** Mme de Sévigné has retained from the days when she frequented the Hôtel de Rambouillet certain *précieux* expressions or turns of phrase of which this is one. So to "skim her room" means to drive away the bores. Mme de Sévigné uses the same expression elsewhere in reference to the aunt, Mme d'Harcourt (cf. note to 43. 21).

34. 9. For an explanation of this famous letter see introduction.

34. 11. **Moreuil :** the first gentleman of the chamber of Condé's household.

34. 14-30. We get some idea of the kind of entertainment offered by a great noble to his guests in a country house. It would include hunting, driving, *al fresco* meals, and in the evening after dinner a fire-work display, the meals accompanied by music (cf. *Le Menteur* and *Le Bourgeois Gentilhomme*).

34. 17. **où** = *auxquels ;* in the seventeenth century *où* is used for a relative preceded by a preposition referring to persons as well as things. (H. 38 A.)

34. 34. **marée :** i.e. two loads of fresh fish.

35. 10. **voyage :** M. le Duc, i.e. the eldest son of the prince de Condé, was to go to Burgundy to preside over the meeting of the States in the place of his father ; Vatel was to have made all the arrangements.

35. 12. **en sa . . . :** the preposition *en* is much more extensively used in the seventeenth century than to-day.

35. 24. **medianoche :** this is a Spanish term used to denote a meat meal taken immediately after midnight when a feast day followed a fast day.

35. 26. **pour v. mander** = *pour que je vous le mande ;* the rule that adverbial clauses introduced by certain conjunctions can only be replaced by preposition and infinitive when the subjects of the verbs of both principal and dependant clause are the same, is not absolute in the seventeenth century.

35. 26. **jeter . . . moulin :** the phrase commonly used to conclude a fairy-tale was : "Je jetai mon bonnet par-dessus les moulins, et je ne sais ce que tout cela devint" ; like our : "And that's all I know about it". The ease with which this phrase comes under the pen of Mme de Sévigné suggests that when Marguerite and Charles were children their mother must often have told them stories.

35. 33. **devises :** cf. p. lxi.

cabinet : it is not quite clear whether this is a *cabinet de verdure*, a bower in the garden, or Mme de Grignan's former study.

36. 3. **compatibles :** Mme de Sévigné could not make two such long journeys in the same year.

36. 18. **Ils** = *on.* (H. § 3.)

36. 19. **Vaillant :** steward at *Les Rochers ;* he had planned that the mistress should be suitably received, but a mistake had been made in the date of her arrival.

36. 30. **Plessis :** cf. p. lxi. Her house was a little more than a mile from *Les Rochers ;* her pretensions, folly, and exaggerations cause Mme de Sévigné much amusement ; see p. 39. 18.

36 33. **Tarente :** see p. lxi ; her husband was Baron of Vitré and first baron of Brittany ; it was not till some years later—in 1675—that Mme de Sévigné became intimate with her (cf. p. 90, l. 11).

36. 41. **Pilois :** the gardener at *Les Rochers.*

37. 3. **Candie**: cf. p. xx.

vago di fama = *avide de gloire.*

37. 5. **bella . . . niente** = *belle chose le rien faire.*

37. 11. **La Mousse**: this is the abbé de la Mousse, a relative of Mme de Coulanges, who was frequently a guest of Mme de Sévigné both in Paris and at *Les Rochers.* He was a great student of Descartes, and it was he who had given Mme de Grignan a taste for philosophy.

37. 15. **compte**: when Mme de Sévigné came to Brittany she collected her rents paid partly in kind and partly in money; notice the pun.

37. 25. **retardement**: cf. note to 17. 10.

38. 7. **mail**: in front of *Les Rochers* there was a terrace and a space laid out for "mall," a game resembling croquet; the name is then transferred to a walk on what was previously the space laid out for the game.

38. 12. **solitude**: these are the first lines of Saint-Amant's *Ode à la Solitude.* The poem is quoted in full (sixteen verses of ten lines) in Mr. Lucas' volume: *A Book of French Verse*, Oxford, 1911.

38. 17. **hippogriffe**: a winged monster, half-horse, half-griffon, which in Ariosto carried Astolpho to the moon (cf. p. xlv).

38. 25. **Mon fils**: Charles de Sévigné should have been with his regiment at a depôt in Lorraine; he had obtained a five weeks' leave to visit Brittany with his mother but was enjoying the gaieties of Paris instead; therefore he would hardly venture to appear at Court. Louvois would have resented such an act of indiscipline.

38. 27. **Anjou**: Philippe, duc d'Anjou, second son of Louis XIV, died at the age of three.

38. 28. **petite-enfant**: we should say to-day *petite-fille.*

38. 31. cf. 45. 28.

38. 40. **Saint-Géran**: Mme de Saint-Géran was the wife of the comte de S. G., a relative of Mme de Villars; Mme de Sévigné does not think much of her intelligence. Saint-Simon—writing of course at a much later date—calls her an extremely amiable woman who had hosts of friends. To-day we say rather *pattes de mouche.*

39. 10. **Morale**: cf. p. xlv and note to 45. 8.

39. 21. **pour un jour**: to-day we should say *en un jour.*

39. 27. **et le répéta**: the pronoun-subject is omitted by some authors in the seventeenth century. (H. § 8.)

39. 39. **sur nouveaux frais** = *de nouveau, derechef;* Mme de Sévigné is rather fond of this expression and uses it a number of times in her letters. It is now archaic.

41. 1. This letter is the well-known *Lettre des foins*, celebrated as a model of epistolary narration as she mockingly suggests in the last lines.

40. 14. **Kerbone**: in a previous letter Mme de Sévigné had made fun of the provinciality of these two ladies and had caricatured their names into Kerborgne and Croque-Oison, which we may turn by "Squint" and "Chaw-bacon". Molière makes fun in *L'Avare* (Act IV., sc. i.) of the quaintness of Breton names. Mme de Sévigné, who is a very old friend of Mme de Chaulnes, and knew her intimately in Paris, would stand much higher in her favour than these two provincial ladies who never came to Court.

41. 6. **celle**: i.e. *celle de la mort de M. de Guise.*

41. 16. **malade**: cf. p. xlvi.

41. 21. For the description of these States see pp. xxvii, lx. The States of Brittany were convened every two years, and the sessions, held in turn at Nantes, Dinan, and Vitré, lasted from two to three weeks. The persons who composed the States were firstly the high officials—the Governor, the lieutenants-general, the first president of the *Parlement*, the *intendant*, high law officers and officials of the local Exchequer and Audit departments making some twenty-five persons; secondly, the delegates of the Church, twenty-two in number; thirdly, the nobility, one hundred and seventy-four in all, and lastly, seventy deputies of the *tiers état*. (Walckenaer, IV.) (Cf. "trois cents personnes," p. 43. 28.)

41. 25. **par aller**: *par* with an infinitive is very common for *en* with a participle or *parce que* with a clause.

42. 9. **passe-pied**: a Breton dance.

42. 10. **au prix de**: archaic for *en comparaison de*.

42. 17. **dorés** = in gold-bedizened uniforms.

42. 18. **communautés**: the representatives of towns and villages in Brittany.

42. 20. **étonnée**: Mme de Sévigné is surprised at Lavardin being there since a lieutenant-general usually absented himself when the Governor was present to open the States.

42. 23. **honnêteté** = *civilités*, *courtoisie*, "attentions".

42. 31. **guidon**: the nobility of Brittany were too poor to take commissions in the army or to appear at court; Charles de Sévigné alone was with the army and he was only an ensign.

42. 42. **braverie**: in the sense of "magnificence of clothes" the word was already old fashioned, and that is doubtless the reason why Mme de Sévigné applies it to the old-world nobility of Brittany. She finds no other occasion to use it in her letters. For the same reason too Molière makes the valet Jodelet apply the word to the finery which has been pulled off his back by his master. (*Précieuses ridicules*, sc. xvi.).

43. 21. **tante**: i.e. Mme d'Harcourt (cf. p. lix).

43. 22. **chevalier**: this is Philippe de Grignan, not Joseph Adhémra who took the title after the death of Philippe in February, 1672. As was the fashion he wore lace cuffs which would have found plenty of chances of upsetting dishes at table during the feasting at Vitry on the occasion of the States.

43. 31. **Murinais**, Mlle de (cf. p. lx). This lady wished to see Mme de Grignan's letter to be sure that she had really been mentioned.

44. 20. **Pomenars**: the marquis de P. was a Breton gentleman accused of issuing false money and condemned; he paid the fine in false money. Two months later than this letter we are told that he had been condemned to be burnt in effigy, and had the effrontery to criticise the caricature of himself and to insist on supping and staying the night at the house of the judge who had condemned him. He added to these escapades by appearing at the States where the impertinence implied by his presence so annoyed the *premier président* and the *avocat général* that they were forced to vacate their seats.

44. 29. Several matters, obscure to us, are jumbled together here; there must have been some quarrel between M. de Coetquen and the marquis du Bordage which had been arranged. Although this had been much discussed in Brittany it could not have been of sufficient importance for a detailed account to be sent to Mme de Grignan. Mme de Sévigné

is often apologetic when she has only provincial gossip to send to her daughter.

44. 30. **Turenne**: the King had taken advantage of Henriette d'Angleterre's visit to her brother Charles II to arrange the secret treaty of Dover (1670); he wished the affair kept secret from Monsieur, but Turenne, who was a great friend of Mme de Coetquen, revealed it to her and she in her turn revealed it to the chevalier de Lorraine, a bosom friend of Monsieur. (S.)

44. 31. **ressentiments**: this word may mean either "resentment" or "gratitude"; *donner* appears to mean here *sacrifier à;* the sense probably then is "He has given up all feeling of resentment towards Turenne".

44. 34. **paille**: *lever* or *enlever la paille* (cf. **51.** 2); the phrase is somewhat familiar, but "to take the cake," as suggested by some dictionaries, would appear rather too modern.

45. 3. **maçons**: the abbé de Coulanges had refused to accompany his niece to Vitry as building was going on at *Les Rochers;* though of a very saving disposition he had the weakness of loving to build.

45. 8. **enflure**: Mme de Sévigné had written (p. 39, 10) to her daughter that she was reading the *Morale* of Nicole; Mme de Grignan had replied objecting to some of the terminology; her mother agrees with her that *enflure* is perhaps somewhat displeasing. The phrase in question was: "L'orgueil est une *enflure du cœur* par laquelle l'homme s'étend et se grossit en quelque sorte en lui-même". . . . (S.)

45. 12. **Messieurs**: i.e. the Jansenists, to which sect Nicole and Pascal belonged.

45. 13. **Mousse**: for la Mousse's interest in philosophy see note **37.** 11.

45. 26. **Rochebonne**: a married sister of M. de Grignan who was probably staying at the château de Grignan. See Index, p. 144.

45. 28. **entrailles**: i.e. grand-daughter Marie-Blanche whom she had left behind in Paris. The biblical expression: *Induite vos ergo . . . viscera misericordiæ* (Col. iii. 12) is turned in English by "Put on therefore . . . bowels of mercies," and in French by "Revêtez-vous donc . . . d'entrailles de miséricorde" (cf. **48.** 12, **38.** 31).

45. 31. **Simiane**: a neighbour of Mme de Grignan in Provence and mother of the marquis de Simiane who married Pauline de Grignan, to whose loving care we owe the preservation of the priceless letters of the grandmother.

46. 2. **Tonquedec**: the reference can only be explained by going back to Mme de Sévigné's early widowed days. When the duc de Rohan came to call on her on one occasion he found his relative the marquis de Tonquedec installed in the place of honour in her *ruelle.* Tonquedec did not, as Rohan expected, vacate his seat; the result would have been a duel had not the *gardes de la Maréchaussée* (cf. my edition of *L'Avare*, p. xvi) been warned. Mme de Sévigné does not find that he had any more ballast in his head in 1671 than he had had in 1652, a date so distant that she calls it, a little illogically, the "valley of Josaphat"; it is in this valley, we should remember, that the dead must assemble on the Day of Judgment.

46. 13. **Jacquine**: one of Mme de Sévigné's maids.

46. 17. **Saint-Aubin**: Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin, uncle of Mme de Sévigné, i.e. we sent for the doctor who attended. . . . The rest of the letter is a commentary on the incapacity of doctors.

46. 20. **haïrois à**: both *à* and *de* are used after this verb in the letters; despite the dictionaries and grammars which still require *à* to-day, *de* is frequently heard.

46. 26. **présidente**: the wife of a *président* of the *parlement* of Aix; in each *parlement* there were several *présidents* and one *premier président*. It would be necessary for Mme de Grignan to keep in touch with all these local dignitaries.

46. 30. **retrancher**: turn "what he might have limited was his bushy side-whiskers"; we must suppose that Mme de Grignan had written saying that Grignan had limited her hours of seclusion spent in her *cabinet*.

46. 33. **touffe**: Perrin, the editor of the first authorised selection of letters, explains *la touffe ébouriffée* as being the last hemistich of a quatrain (*quatre vers*) made at Livry by Mme de Grignan about her husband. Mme de Grignan possessed some skill in the turning of verse (cf. note to **21**. 31). There is another mention of this in a letter of August 18, 1680: "Vous avez donc oublié les vers que vous fîtes pour la fête du bon abbé; . . . Vous finissiez un sixain pour Mlle d'Alerac (i.e. Grignan's second daughter by his first wife), en lui faisant dire:—

Cher abbé, je n'ai qu'une fleur,
Et je la veux garder pour faire une autre fête.

Cela est de la force de *la touffe ébouriffée*" (cf. p. 57, 10).

admirer: "to wonder at"; in the seventeenth century both *admirer* and *s'étonner* are frequently found with *comme* and *comment* and also with *de quoi*; Mme de Sévigné also uses *que* with a subjunctive or an indicative whereas modern French requires *que* with the subj. or *de ce que* with the indic. (cf. H. § 43 Rem., iii.).

48. 2. **prince**: the title borne by the eldest son of the duc de la Rochefoucauld was prince de Marsillac; La Rochefoucauld obtained for his son the right to style himself duc de Marsillac till on his father's death the latter should become duc de la Rochefoucauld.

48. 6. **Adhémar**: see Grignan in Index.

48. 19. **entre ci**: in modern French *ci* is only used in compounds: *celui-ci*, *ci-après*, *ci-joint*, but Mme de Sévigné is rather fond of the combination *entre ci*; cf. *entre ci et Pâques*, p. 53. 18; cf. **85**. 19. (H. § 96.)

48. 32. **ambassadeur**: for the abasement of the Dutch ambassador and the arrogance of Louis, cf. p. xx.

4e **janvier**: Mme de Sévigné always used the ordinal numbers in dates, etc.; the usage of the present day was, however, fairly well established in speech though not entirely in writing.

48. 34. **Bouillon**, duc de: eldest son of Turenne's elder brother and grand chamberlain.

Créquy, duc de: first gentleman of the Chamber—Lord in Waiting.

49. 2. **états**: i.e. the States of Holland.

49. 5. **plairoit**: when *plaire* is used impersonally the infinitive often follows without preposition, particularly in legal phraseology, e.g. *Plaise la cour ordonner*. . . . Such is the use here.

49. 35. **empêché** = *embarrassé*.

50. 1. **Scarron**: cf. p. lxv. As Mme Scarron was governess to Mme de Montespan's children and lived largely in her apartments, she knew a great deal of Court gossip and intrigues. She philosophises on the unhappiness of royal favourites. Mme d'Heudicourt had for a time been the King's favourite; for Lauzun cf. p. li.

50. 7. **dames**: i.e. the ladies of the Court of Saint-Germain.

50. 24. **Bellefonds**: *premier maître de l'hôtel*, i.e. Lord Steward; he had wished to retire as this entailed too great an expense. For the *brevet de retenue*, cf. p. xxx, footnote.

50. 39. **domestiques**: this term applied to all members of the Royal Household.

51. 9. **comédie**: this term was used for a play of any kind.

Bajazet: this tragedy had been produced in Paris at the Hôtel de Bourgogne a week previous to this letter. Mme de Sévigné alters a line of Racine's *Alexandre* (1665): *Du bruit de* ses exploits *mon âme importunée.* (S.)

51. 5. **Boyer**: cf. p. xlix. Chapelain who acted as literary adviser to Colbert, was of the opinion that Boyer yielded only to Corneille as a dramatist.

51. 16. **Pomponne**: cf. p. xxx. Mme de Sévigné did not wish to be obliged to secure Pomponne's help in matters concerning Provence; at present they had a powerful friend (*grosse corde*) in the Bishop of Uzès, uncle of Grignan.

51. 37. **chose**: "Thingumbob," "Thingamy," "What's his name?"

Romain: i.e. Regulus, who had been made prisoner by the Carthaginians (B.C. 255), was sent in B.C. 250, together with a Carthaginian embassy, to Rome to solicit an exchange of prisoners. Though he himself would have benefited by such an arrangement he persuaded the Senate not to agree and returned to Carthage to die a martyr's death.

52. 10. **belle-fille**: this is La Champmeslé, Racine's great actress, for whom Mme de Sévigné says Racine writes all his plays. Charles de Sévigné had been in love with her at a certain period, and so his mother calls her jokingly "my daughter-in-law".

52. 21. **au-dessus de**: the second part of the comparison has nowhere been stated.

52. 24. **comédie**: the reference is doubtless to *Pulchérie*, in which the imposing character which gives the title to the play bore a certain resemblance to the Queen-Mother, Anne of Austria.

comédie . . . qui: modern French syntax would require *qui* to be replaced by *laquelle*, or else to change the order.

52. 29. **Anges**: daughters of the maréchal de Grancey, remarkable for their beauty.

52. 31. **Pomenars**: cf. note to 44. 20; he had run off with the daughter of the comte de Créance and was liable to be hanged.

52. 34. **sur le théâtre**: i.e. in chairs on the stage (cf. *L'Avare*, p. xxxii).

Villeroi, duc de: one of the admirers of Mlle de Sévigné in her débutante days; Mme de Coulanges used to call him *le charmant.*

52. 35. **Guiche**: cf. p. xxxviii. He was noted for the tortuous way in which he expressed himself. "His dress was as elaborate and as complicated as his wit" (cf. lxiii).

52. 42. **à**: modern *pour* (cf. note to 9. 15).

53. 2. **Verneuil**: see note to 55. 23. As we have said before, (note to 4. 37) when any piece of good fortune happened to any of the house all the friends came to offer congratulations.

me vint: in modern French we should have to say: *vint me trouver la première*, or *fut la première à venir me trouver.*

53. 12. **tante**: i.e. Mme de la Trousse (cf. p. lxiii).

54. 20. **Barbin**: it would appear from this that Barbin, a well-known Paris bookseller and publisher, had asked Mme de Sévigné to write something for him. That he had some acquaintance with the Sévigné family is proved by a letter published at the end of the letters in the *Grands Écrivains* edition, and addressed to Mlle de Sévigné a little before her marriage. Barbin begs her protection for a volume of poems; he says: "Vous êtes toute propre à ranger la cour du parti que vous soutiendrez, et le suffrage de Madame votre mère est une autorité pour tout ce qu il y a d'esprits délicats dans notre siècle, dont aucun ne s'est dispensé jusques ici". He would seem to have been in the habit of sending new books direct to Mme de Grignan.

Clèves: Mme de la Fayette's novels are: *La Princesse de Montpensier*, published in 1662, *Zaïde* in 1670, and *La Princesse de Clèves* in 1678; in all probability this sentence should read: *des Princesses de M. et des Zaïdes*. The alteration of the text is probably due to Perrin. (S.)

54. 29. **beau**, etc.: Mme de Sévigné clings tenaciously to the idea that the essential in a play was grandeur and eloquence, an idea which she acquired in the circles of the Hôtel de Rambouillet (cf. p. xlv).

54. 40. **Despréaux**: Boileau is generally known to his contemporaries by this name. It is hardly possible that Mme de Sévigné interprets accurately Boileau's estimate of Corneille as compared with Racine. On the appearance of *Agésilas* in 1666 and *Attila* in 1667 Boileau had written the following mordant epigrams:—

J'ai vu l'Agésilas.
Hélas!

and

Après l'Agésilas,
Hélas!
Mais après l'Attila,
Holà.

But in 1677, after the failure of *Phèdre* he could write the famous *Épître* VII to Racine and say:—

Le Parnasse françois, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots saura te maintenir,
Et soulever pour toi l'équitable avenir.
Eh! qui, voyant un jour la douleur vertueuse
De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse,
D'un si noble travail justement étonné,
Ne bénira d'abord le siècle fortuné
Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,
Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles?

55. 5. **arts libéraux**: part of the centralisation policy instituted by Richelieu and followed up by Colbert was that of bringing into line even the arts and literature. The Academies of Painting, Sculpture, Architecture, etc., were founded and placed under the protection of Mazarin and then of Seguier; hence it is natural that all these should be represented at the funeral ceremony of the Chancellor.

55. 6. **Le Brun**: the director of the Academy of Painting.

mausolée = *catafalque*; this would consist of a staging hung with tapestry on which these scenes were painted, and on the top were angels holding lighted candles; these formed the *chapelle ardente* (l. 18).

55. 9. **mortier**: as chief of the whole administration of justice the Chancellor had the right to wear the *mortier* ("trencher," "mortar-board").

55. 10. **ordre**: i.e. the order of the Saint-Esprit.

55. 12. **représentation**: i.e. the group of figures.

55. 23. **Verneuil**, Mme de: daughter of the Chancellor.

55. 28. **Tulle**: Mascaron (cf. p. xliii) was now Bishop of Tulle.

55. 29. **Monmouth**: the Duke of Monmouth, natural son of Charles II.

Palais-Royal: this palace, nearly opposite the Louvre, built by Richelieu and bequeathed to the King, was the residence of Monsieur, to whose wife, Henriette d'Angleterre, Monmouth affected to pay great court.

56. 7. **chevalier**: a title borne by a younger son.

56. 10. **Baptiste**: Lulli, who had become not only head of all the King's music—household, military, religious, theatrical—but also dictator of the Academy and Schools of Music.

57. 13. **Monaco**: wife of the prince de Monaco and formerly *dame d'honneur* of the first Madame; on the latter's death in June, 1670, the Princess had gone into residence in her husband's principality. Both she and Mme de Grignan felt themselves exiles, and had therefore enjoyed the consolation of mutual confidences and reminiscences of the Court. To pay this visit the *Alpes maritimes* would have to be crossed (cf. **59**. 39).

57. 16. **blessé**: the wounded and news of casualties were coming to Paris.

58. 6. **Paul**, Mme: the widow of the gardener at Livry (cf. **59**. 25).

58. 29. **inconnues**: a romantic novel of Mlle de Scudéri—*Clélie*, published in 1654—contains a map, *la carte de Tendre*, showing the correct relation of the sexes according to the theories of the Hôtel de Rambouillet. For affection to proceed smoothly the lover must pass by or sojourn in the villages called *Jolis Vers*, *Billet doux*, *Sincérité*, . . . *Respect*, *Bonté*, before reaching *Tendre sur Estime*; he must avoid the route leading to the *Lac d'Indifférence*; but woe betide the traveller from *Nouvelle Amitié*, who, smitten by love, is borne along by the impetuous *Inclination Fleuve*, to be hurled into the *Mer dangereuse*, in which are the *Terres inconnues*.

59. 1. **volume**: this must have been a very long "newsy" letter in which the journey to Monaco was set out in all its details, and enclosing a dated list of all her mother's letters, so that Mme de Sévigné could know whether any of her letters had been lost.

59. 6, 10. **commerce**: cf. note to **26**. 31.

59. 12. **perdue**: it would seem from this that Pomponne is suspected by Mme de Sévigné of having been capable of causing one of her letters not to be delivered.

59. 17. **dont**: in modern French *que* only would be used.

59. 25. **la Marans**: cf. p. lxii.

59. 34. **occasion** = *combat*, *rencontre de guerre* (cf. **62**. 27).

59. 37. **marchander**: figuratively "to threaten" (cf. **7**. 28).

60. 2. **servante**: ironically.

60. 7. **estropiée**: Mme de Monaco had been so unskilfully bled in the foot by the doctors, doubtless to draw the blood from the head, that she limped.

60. 14. **Harcourt**: daughter of Brancas (cf. p. lxii), who fears that there is some estrangement between his daughter and Mme de Grignan.

60. 16. **qui**: modern *ce qui* (H. § 35), a usage still remaining in the phrase *qui pis est*.

60. 20. **Villars**, duc de: ambassador at Madrid.

60. 25. **y pense**: in the seventeenth century *y* was constantly used to refer to persons; it is frequently so to-day in conversation.

60. 29. **dessus**: envelopes had not yet been introduced; a letter was written on a double sheet, folded and sealed with wafers, the address being written on the plain side.

60. 42. **m'en jouerai** = *je m'en amuserai*.

61. 5. **Marie**: the daughter of Mme Paul.

61. 10. **In rozzi**: suggested by some lines from the *Aminta* of Tasso; translate: "In vulgar breasts all the flames and all the passions of love".

61. 21. **entêtent**: "go to my head".

61. 22. **passion**: M. de Coulanges had been to Lyons where Villeroi was in exile; he had a great admiration for him, and his wife readily believed in his praise (*donner au travers de* = *croire avidement*).

61. 41-3. These lines show us how the seventeenth century loved to cast its thoughts into maxims, and we may compare with La Rochefoucauld: "On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on s'imagine".

62. 11. **Yssel**: for this letter cf. p. xx.

63. 8. **garçon**: this is Bussy's eldest son who was in Paris at the Collège de Clermont; Mme de Sévigné had paid him a visit two months previously, and had said she would send for him to dinner; she naturally writes to his father to tell him what she thinks of his son.

64. 26. **Vertus**, Mlle de: a great friend of Mme de Longueville; she had gone to pay her a visit and had returned to her convent at Port-Royal; she was chosen to break the news of the death of her son to Mme de Longueville.

Arnauld: father of Pomponne (cf. p. xxx, footnote), one of the recluses of Port-Royal.

65. 6. **homme**: alluding to the friendship between Mme de Longueville and La Rochefoucauld.

65. 13. **maîtresses**: it would be stupid to gloss over the fact that the life of the upper classes at this period was far from moral. So well recognised was this that the various ladies who may have been Longueville's mistresses were not ashamed to show their grief openly. Mme d'Uxelles, a friend of La Rochefoucauld during the times of the *Fronde*, joins in his grief for the young duc de Longueville.

65. 14. **maison**: a great nobleman would have a number of retainers with him at the wars, and these would naturally return to the capital after his death to seek other employment.

65. 26. **Colonne**, Mme de: these are two nieces of Mazarin, Marie Mancini, married to the prince de Colonne, High Constable of the Kingdom of Naples, and Hortense Mancini, duchesse de Mazarin. They were arrested, disguised as men, at Aix, where they had gone to visit the chevalier de Lorraine and the comte de Marsan.

65. 33. **Étoile**: an actress in the strolling company described in Scarron's *Roman comique* (see *L'Avare*, p. xxxii). Mme de Sévigné imagines that these ladies will be sent back in circumstances as un-

dignified as Mme de l'Étoile, who, having sprained her ankle, was carried back on a litter.

66. 1. **M. le Duc**: i.e. le duc d'Enghien (pronounce Enguin), Condé's son.

67. 5. **à** = *pour* (cf. **9.** 15, note).

67. 9. **comtesse**: wife of the comte du Plessis-Praslin (son of the Marshal, cf. xv) who had been killed before Arnheim.

67. 15. **ami**: cf. p. xxxiv.

68. 22. **Oronte**: Mme de Sévigné had no doubt read Mlle de Scudéri's novel, *le Grand Cyrus*, as it appeared—vols. I, II in 1649, III, IV in 1650, V, VI, VII in 1651, VIII in 1652, IX, X in 1653—and she liked to re-read. Writing to her daughter in September, 1680, she says: "Nous lisons beaucoup, et je sens le plaisir de n'avoir pas de mémoire; car les comédies de Corneille, les œuvres de Despréaux, celles de Sarasin, celles de Voiture, tout cela repasse devant moi sans m'ennuyer; au contraire". Doubtless a copy was to be found in the *pavillon* at Livry or in the *petites armoires* (cf. p. xliv) at *Les Rochers*, where novels filled out *les heures perdues* (p. 39, 10). The plan of *le Grand Cyrus* is simple; into the single theme of the love of Cyrus for Mondane are interwoven other adventures in which the heroine is carried off by one lover after another only to be finally united to the faithful Cyrus in the tenth volume. The Oronte here mentioned is a character in one of these subsidiary episodes.

68. 36. **pago lui**: turn: "if he were content, every one must be satisfied".

69. 9. **jolis**: "fine," "admirable"; rather different from the sense in which the word is used in **97.** 20, below.

69. 18. **par dire** = *en disant* (cf. note to **41.** 25).

70. 1. This letter was written during a visit to Provence; she had gone with M. de Grignan to Marseilles and writes an account of her doings to her daughter. The letter shows admirably her imaginative mind.

70. 2. **présent**: it was the custom for the States to offer presents to the Governor and his guests (cf. p. 42, 39), and also for a town or corporation to mark the honour done them by a visit in a similar fashion. Mme de Sévigné had accepted such a present and was awaiting its arrival; the bearer would receive a *pistole* (say half a sovereign) as a gratuity.

70. 5. **bastides**: a term applied in the south of France to a small house in the country.

70. 6. **Montfuron**, Mme de: a cousin of the comte de Grignan.

70. 7. **chevaliers**: gentlemen who called to pay their respects.

70. 11. **chaînes**, etc.: the galleys manned by convicts were stationed mainly at Marseilles. Mme de Sévigné recalls doubtless the expedition of the duc de Guise (cf. *L'Avare*, note to **84.** 6) which set out from this port in 1656, and that of Candia (cf. p. xx) which sailed from Toulon in September, 1668.

70. 15. **doigts**: Mme de Sévigné had patched up—at least outwardly—her difference with M. de Marseille, who on his side would seem to have come expressly to Marseilles to do her and Grignan the honours of his diocese (cf. **91.** 43).

70. 15. **Volonne**: a gentleman of the household of the first Madame and supposed to be implicated in the alleged poisoning. Mme de Sévigné's joking suggestion is that she is now on so good a footing with M. de Marseille that she is not likely to want the services of a Volonne.

70. 23. **vol** : during her stay in Provence, even more than elsewhere, she disliked separation from her daughter.

71. 8. **la Marans** : cf. p. lxii.

71. 38. **colettes** : the term *petit collet* was used of a man who affected devout bearing; this is a feminine to match it; the meaning is that la Marans is sincere and no hypocrite.

72. 5. **vous venez** : the letters that precede this one are full of entreaties to Mme de Grignan to visit Paris this year: Mme de Grignan hesitated greatly because of the expense, and because she felt she would be of more use to her husband in Provence. Her mother, however, finally persuaded her that both she and Grignan would be serving their interests best by coming.

72. 8. **la Garde** : cf. p. lix; he was on good terms with the King, and hoped to help the Grignans if they would come to Court.

72. 23. **intérêts** = *ne s' occupe pas autant de ses propres intérêts que de ceux du Roi.*

73. 1. **Monterey** : the army under these leaders had retired to winter quarters.

73. 9. **Chaulnes** : the Swedes had offered to mediate, and it was agreed to have a congress at Cologne. Louis was to be represented by the duc de Chaulnes and two lawyers.

73. 11. **Turenne** : cf. p. xxii.

73. 13. **Bouillon** : nephew of Turenne.

73. 15. **compliment** : we should say to-day : *offrir* or *présenter ses condoléances.*

il . . . il : the construction is a little mixed; the gentleman stopped the cardinal's coach as the latter was returning from Pontoise.

73. 18. **courre** : this correct form of the infinitive is retained only in a few expressions, such as *chasse à courre*, etc.

73. 31. **On dit**, etc. : this remarkably vigorous sentence shows the freedom still permissible to a seventeenth century writer; with the subjunctive comes the idea of doubt, supposition, or request, while the indicative or the conditional is used to affirm or to express the feelings.

74. 20. **où** : the use of *où* as a relative was much wider than in modern French. It might stand (i) for a person, *l'hôtesse* où *vous avez logée ;* (ii) for *dans lequel*, etc., *dans quoi*, *sur quoi : l'inquiétude* où *je suis de sa santé ;* (iii) for *auquel*, etc., *cette loi universelle* où *nous sommes condamnés ;* (iv) for *à quoi : . . .* où *il se faut soumettre ;* (v) for *que : ce fut là* où *M. de Lorges . . .* p. 77, 27. (H. § 38.)

75. 1. **Lorges**, M. de: Field-marshal and nephew of Turenne, left in charge of the armies till Condé could come to take over the command.

75. 35. **à** = *sur.* (H. § 122.)

75. 39 **sur** = *à.*

76. 13. **Il voit** : the pronoun refers gramatically to Villeroi; it is plain, however, from the context that Turenne is meant.

76. 23. **Elbeuf** : sister of the cardinal and niece of Turenne, wife of Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf and mother of le petit d'Elbeuf (p. 77, 4).

77. 9. **je m'y en vais** = *j'y vais* ; *s'en aller* was used in the seventeenth century for the simple auxiliary.

77. 33. **qui** : in modern French the relative would be considered too far from the antecedent.

77. 36. véritables: the sense is obscure; the two nephews are M. de Lorges and M. de Roye; Mme de Sévigné appears to accuse the eldest nephew, the duc de Bouillon, of a lack of feeling for his great uncle and also for remaining in Paris; she says: "M. de Bouillon se promène aux Tuileries ravi de pouvoir être ce qui lui plaît, sans que personne y trouve à redire". Doubtless she thought that his proper place was with the majority of the great nobles at the front.

77. 41. corps . . . il: "when the body left the army . . . it was . . ."

78. 31. glu: literally "bird-lime"; the word is used figuratively several times in the letters.

78. 33. Sanzei, Mme de: the sister of Coulanges.

80. 1. Pacolet: the editor of the *Grands Écrivains* edition refers to this person simply as "nom d'homme"; but Pacolet is a character in fairy stories from which phrases have been taken before in the letters (cf. note to **35**. 26). The phrase *c'est le cheval de Pacolet* is quoted by Littré in the meaning "un homme qui va très vite".

80. 1. Montélimar: Coulanges writes to Mme de Grignan and puts *Montélimar* on the outside which she is to understand as meaning: "Je vous adore". This superscription would seem to have sent the letter astray.

81. 3. fagotage: "muddle".

81. 22. Dangeau, marquis de: a courtier and highly skilled card-player, enjoyed the greatest popularity at Court. His diary, kept faithfully day by day from 1684 to 1720, is one of the most important sources for the history of the Court of Louis XIV and the Regency.

81. 22. Langlée: son of the Queen-Mother's woman of the bedchamber; by his skill at cards and his intimate knowledge of etiquette and dress (cf. **106**. 36) he succeeded in securing a position at Court though without family backing or a *charge*.

81. 36. à quoi: for *quoi* as a relative cf. note to **31**. 29.

82. 9. perles: it is noted in the *Mémoires de Mademoiselle* that the pearls of the maréchale de l'Hospital were bigger than those of the Queen; it must have been a known fact that they had been acquired for Mme de Montespan.

82. 11. poinçon: properly a "crisping pin" or "curler"; here used for a jewel to adorn the hair.

boîte: this appears to be a framework over which the hair was drawn, a pad.

82. 25. Niquée: this is a fairy scene from the *Amadis de Gaule*, an old French romance; the fairy aunt of the princess turns Niquée's hall into a palace, seats her on a wonderful throne, gives her a magic mirror which casts a spell on her and endows her with the power of striking motionless anyone who should look on her. Amadis, after terrible fighting, forces his way into the palace, breaks the mirror and the charm.

82. 34. spada: translate "to whose sword every victory is certain".

83. 4. le baron: i.e. Charles de Sévigné.

83. 5. petit glorieux: i.e. le chevalier de Grignan.

83. 15. Ruyter: the admiral stood to the Dutch in the same degree of importance as Turenne to the French; therefore Mme de Sévigné may say: "It's no fault of yours if I'm not satisfied with his death".

83. 21. This letter was written on the way back from Vichy (cf. p. xlvi).

83. 22. **Roujoux**: the postmaster at Lyons who had sent her letter on to Briare.

84. 1. **bague**: literally "tilting at the ring," used for "running," "chasing about"; for its proper use cf. 93. 15.

84. 9. **Cosne**: a small town in the dép. de la Nièvre, on the Loire, famous for its foundries of cannon and similar heavy castings.

84. 29. **dont**: the co-relative *ce* is often omitted before *dont* and other relatives. (H. § 37 C.)

85. 2. **Madelonne**: this was Bussy's name for Mme de Grignan.

85. 5. **Racine**: they had been appointed Historiographers Royal for the war.

85. 19. **entre ci**: cf. note to 48. 19.

85. 23. **fâcheux**: cf. note to 20. 15.

86. 27. The quotation is from Act. II. sc. ii. of the *Pompée* of Corneille (1641):—

> "Et tient la trahison que le roi leur prescrit
> Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit."

She "comes back" to these lines as she had misquoted them in a letter two months previous to this.

87. 4. **crever**: the word used absolutely would mean to-day "to die" and would be vulgar; the meaning here is "to burst into tears"; usage allows us to say *crever de rire*.

87. 30. **Du Chesne**: a famous Paris doctor.

88. 8. **Condom**: Bossuet, Bishop of Condom, formerly tutor to the Dauphin.

88. 31. **dinée**: either the repast as here, or the expense incurred for the meal when on a journey.

89. 7. **Larmechin**: the valet of Charles de Sévigné.

89. 16. **horreur**: here used in the Latin sense.

89. 22. **luogo**: Mme de Sévigné is transferring into Italian the French expression *lieu d'enchantement*; in the *Jerusalem Delivered* of Tasso Clorinda is in a *incantato loco* (or *luogo*), which is the correct form.

89. 26. **fleuve**: the expression is not very definite, the reference to *barbe* makes one think that *fleuve* is used here in the meaning of one of those statues with long beards and garbed in river weeds which represent rivers; perhaps Ragusse who was a member of the *parlement* of Aix.

89. 29. **Bunelaye**: he had purchased the presidency of the *chambre des comptes*, the Exchequer, and Audit Department for Brittany, of which he would be the Comptroller; this department was entirely independent (*une compagnie souveraine*) and only answerable to the *intendant* (i.e. M. de Nointel, see l. 41, below) and to the King.

89. 29. **joli**: cf. note to 97. 20.

90. 3. **sœurs**: the Sisters of the Visitation (cf. p. lvii).

90. 5. **Agnès**: a girl Mme de Sévigné had met at Nantes; a mutual friendship had resulted.

90. 10. The States of Brittany were held this year at Nantes, which was too far from *Les Rochers* for Mme de Sévigné to be present (cf. note to 41. 21).

90. 11. **Tarente**: the prince de Tarente was first baron of Brittany (cf. note to 36. 33).

90. 16-17. Mme de Sévigné makes much fun of the curious names of the nobility of Brittany (cf. note to **40.** 14).

90. 37. **fait**: modern French would require that this sentence should read: *qui a fait ajuster et meubler . . .* or *qui a fait ajuster sa maison et l'a fait meubler . . .*; the verb *ajuster* means "adorn," "beautify".

92. 6. **Montgobert**: Mlle de M. was *demoiselle de compagnie* to Mme de Grignan.

92. 9. **credi**, etc.: "believe me for I have proved it".

92. 22. **aliénée**: we should rather say: *toute folle.*

92. 36. **Martel**, M. de: naval commander at Toulon.

93. 5. The tremendous expense of the Grignan household was a source of great anxiety to Mme de Sévigné. The ten years of governorship had ruined the Count. Even to the daughter she idolised, she cannot restrain her bitter reflections. She blames the Grignans, who, like all the other nobles, insisted on making a display which they could ill afford.

93. 18. **Vendôme**: the hereditary Governor of Provence was, as we have seen (p. xxviii), a minor when Grignan was appointed Lieutenant-General. In 1676 Vendôme had expressed a wish to enter on his duties, but the King had objected and it was not till October, 1681, that he performed his first act as Governor by opening the States at Lambesc. He performed this function once more in 1694, whereas to Grignan remained the actual governorship till his death in 1714, a period of forty-five years.

93. 22. **Adhémars**: the family name of the Grignans (see Index).

94. 8. **e me ne pregio** = *et je m'en estime.*

94. 9. **sang**: cf. note to **2.** 19.

94. 13. **Benserade**: it is not in accordance with the judgment of posterity to class Benserade with La Fontaine, but to an *habitué* of the Hôtel de Rambouillet and particularly to one who had been celebrated by him, Benserade did appear to be a great poet.

factum: Bussy had sent his cousin a copy of the letter he had written to Furetière about the memorandum (*factum*) which the latter had drawn up criticising these two poets. (R.)

94. 24. **improuver**: an obsolete expression for *désapprouver.*

94. 35. **a fait**: modern syntax would require the verb in the plural.

95. 14. **Espagnols**: cf. pp. xv, xvi.

95. 7. **basses-tailles** = *bas-reliefs*; the word generally means a "bass" (singer).

95. 25. **Meaux**: Bossuet became Bishop of Meaux in 1681 (cf. **88.** 8).

95. 31. **Coligny**: Bussy's grandson.

médicamenter: the reference is to *le Médecin malgré lui*, Act II. sc. iii.: "Comment s'appelle votre fille?—Lucinde! Ah! beau nom à médicamenter! Lucinde!"

95. 37. **Philisbourg**: cf. pp. xxii, xxiii.

96. 6. **moment** = *à l'instant même.*

97. 14. **cordons**: cf. p. 103, 30; the broad blue riband of the Order of the Saint-Esprit corresponding in importance to the Garter in England.

97. 19. **Broglio**: marquis de Broglie and nephew of M. de Lamoignon (l. 12) who was a *président à mortier* (notes to **46.** 26, **55.** 9) and son of the famous Guillaume de Lamoignon, *premier président* (cf. **31.** 22) of the *parlement* of Paris.

97. 20. joli: "amiable"; the special application of the term to a young man who wishes to make himself agreeable and to show himself well bred is made admirably clear in the next letter (p. 98, ll. 10-14).

97. 23. Plessis, M. du: the governor of the young marquis; he had accompanied him to the war.

97. 25. maîtresse: the *abbé* Coulanges had died in August, 1687, but his successor appears to have signified to Mme de Sévigné that the pavilion in the grounds where she used to reside was still at her disposal.

97. 26. préservé: the contusion (l. 2, above) would have been a severe wound had the young marquis not been saved by the guard of his sword, which was crushed flat.

97. 27. femme: this lady had evidently taken a vow to wear only violet, white, and dark grey, and not to play or to go to the theatre till James II of England had won a battle in Ireland; we must remember his final defeat at the Boyne in July, 1690.

98. 5. le voilà: the young marquis appearing at this moment penned an amiable little letter to his mother, which was enclosed with that of his grandmother.

98. 8. crû: we should say to-day *grandi*.

98. 19. roitelet: the reference is to the fable *Le Chêne et le roseau*:—

> "Le chêne un jour dit au roseau:
> Vous avez bien sujet d'accuser la nature;
> Un roitelet pour vous est un pesant fardeau" . . . (I. xvii.)

98. 29. quoi: see note to **81. 36**.

99. 2. Auvergne: prince d'Auvergne and grand-nephew of Turenne.

99. 13. ménage: "look after his own accounts".

99. 30. La Fayette: second son of Mme de la Fayette.

99. 32. son père: i.e. the father of the friend of the young marquis.

99. 33. il a: i.e. the chevalier thanked . . .

100. 7. Brinon, Mme de: lady warden of Saint-Cyr.

100. 30. remueuse: *remuer* is the verb used for the actions of bathing and putting fresh clothes on a baby (cf. note to **22. 35**). Children of high birth had a *remueuse* as well as a *nourrice*.

101. 11. qu'on: the relative is too far from the antecedent (cf. **77. 33**).

101. 20. il: grammatically the pronoun refers to M. de Lauzun, but it is clear from the context that it refers to the master of the boat.

102. 18. où: see note to **74. 20**.

102. 18. Châlons: Bishop of Châlons and afterwards Archbishop of Paris; his saintliness and attachment to his mother, Mme de Noailles, were well known; these two belonged to the circle of Mme de Sévigné's friends.

102. 22. frères: on p. 99, l. 24, Mme de Sévigné has remarked to her daughter that she is a *chevalier de l'orde;* all the knights of the order, therefore, were her "brothers". The order had been granted to Grignan and the Archbishop of Arles; they received the honour by proxy, the chevalier standing for Grignan (cf. **103. 36**).

103. 10. Roger: a hero of the *Orlando furioso* of Ariosto; Roger cannot free himself of his chain armour when he desires to do homage to the lady he has won in fight.

104. 13. fontanges: a style of headdress named after Mlle de Fontanges, a favourite of Louis XIV; bands of the hair were brought round to the front and tied with a knot of ribbon (cf. **106. 28**).

104. 24. **Sagesse**: while the Book of Esther furnishes the story of the tragedy, the choruses are drawn mainly from the Prophets, the Psalms, and to a lesser extent from the Book of Wisdom (e.g. Act II. sc. ix. and Wisdom, xv. 15-17).

104. 32. **étonner**: this verb had a very forceful meaning in the seventeenth century; it is equivalent here to *s'épouvanter*.

106. 7. **couvent**: the reference is to the rule of the Abbey of Thelema described in the *Gargantua* of Rabelais (pub. 1535): "Toute leur vie (i.e. of the Thelemites) estoit employée non par loix, statuz ou reigles, mais selon leur vouloir et franc arbitre. . . . En leur reigle n'estoit que ceste clause: FAY CE QUE VOULDRAS."

106. 15-22. The relations between France and the Papal See had been very strained for some years owing to the claims of the liberties of the Gallic Church. Louis had threatened to bombard Civita Vecchia and had actually seized the town and comtat of Avignon (cf. **26**. 39), incorporated it with Provence, and sent Grignan formally to take possession. The Pope, Innocent XI, had made matters unpleasant for the French ambassador—Lavardin—by withdrawing his extra-territorial rights (= *franchise*; cf. l. 18). In August Innocent died, and the duc de Chaulnes had been sent post haste to Rome with orders to secure if possible the election of a Pope favourable to French interests. Chaulnes had lodged with the French Cardinal d'Estrées and had not presented his credentials since the Spanish ambassador had signified that he would oppose the granting of a *franchise*. Chaulnes appears to have avenged himself on the Spanish ambassador. The word *épousseté* suggests that there had been a scuffle between the valets of Chaulnes and those of the representative of Spain—such struggles were very common—and that the carriage of the Spaniard had been forced to give way. Chaulnes seems also to have opposed the acceptance of the Duke of Lichtenstein who had come to Rome to represent the Emperor in a capacity similar to his own.

106. 25. **Mons**: both these towns were reduced in April, 1691; the King did take Namur, but not till July 1692.

106. 28-31. From being a simple bow of ribbon the *fontange* (see **104**. 13) had taken on a variety of styles; raised like a helmet with plumes (*casque*), braided with broad ribbon (*rayon*) or with narrow (*jardinière*). This style of coiffure was revived towards the end of Louis' reign, and it became a monstrosity under Louis XVI.

106. 31. **qaurtiers**: i.e. *trois quarts d'aune*, about 30 inches.

106. 36. **Langlée**: cf. note to **81**. 22.

107. 13. **raison**: "I drink to your toast".

107. 15. **Coulanges**: he was in Rome as secretary to the duc de Chaulnes; Alexander VIII, the new Pope, only lived till January, 1691, and there were new intrigues in the conclave which appointed his successor.

108. 11. **subsistante**: the distinction between gerund and participle had been laid down in the *Grammaire de Port Royal* by Arnault et Lancelot (1660) and accepted by the Academy in 1679, but had not been universally adopted.

108. 14. **Abbadie**: in a letter of March 10, 1687, Mme de Sévigné says that she has finished *la Vérité de la religion chrétienne* of Abbadie (1684) and had found it perfect. It says much for her open-mindedness that she could enjoy the work of a Protestant theologian.

BIBLIOGRAPHY.[1]

Complete Editions of the Letters.

THE standard edition is that published in the series known as "Les Grands Écrivains de la France," 14 vols. and an album, Hachette, 1862-66, 120 fr.

The title is *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis.* The first volume contains a biography by Paul Mesnard and 108 letters of the years 1646-70; vols. 2-10 contain some 1400 letters from and to Mme de Sévigné from June, 1670, till April, 1696, followed by some sixty from her friends and relations till 1711; vol. 11 contains one letter from Mme de Sévigné which had been in the possession of Horace Walpole, twenty-two letters from Charles de Sévigné and Grignan, and 166 from Mme de Simiane, also a table of the sources and MSS., a bibliography of the various editions, and a note on translations into English and German; Vol. 12 is an excellent index of all people, places, and subjects in the ten volumes; vols. 13 and 14 contain a grammatical introduction, pp. xi-lxxxiv, and a lexicon, pp. 1-496 and 1-603, by Ed. Sommer, which in spite of its length is very disappointing and incomplete. The album consists of portraits of the family and friends, reproductions of documents, and letters, etc.

This edition is supplemented by *Lettres inédites des Mme de Sévigné*, published by Professor Capmas, Hachette, 1876, 2 vols., 15 fr.

These volumes reproduce 170 letters of the years 1671-94; they are uniform with the foregoing.

The same firm publishes an edition "Réimprimée pour le texte sur la nouvelle édition des Grands Écrivains," 8 vols., 28 fr.

The history of the publication of these letters is almost a romance and can only be given in outline here. We may take it that all Mme de Sévigné's correspondents treasured her letters. Bussy-Rabutin kept a careful copy both of the letters he received and of his replies. His daughter, Mme de Coligny (see letter 57 of our selection), published her father's memoirs and letters together with those of his cousin. This only served to whet the public appetite. Bussy's second son obtained from Pauline de Grignan, Mme de Simiane (cf. p. lxiii), a number of letters for perusal. It is not known whether to him or to an indiscretion of his is due the publication in 1725 of some thirty letters under the title: *Lettres choisies de madame la marquise de Sévigné à madame de Grignan, sa fille*, with the sub-title: *qui contiennent beaucoup de particularités sur l'histoire de Louis XIV.* This slim volume was reprinted in 1880. In 1726 two volumes in 12mo appeared, but as they had been printed with privilege

[1] Unless otherwise stated all books are published in Paris, and at 3 fr. 50.

they were destroyed. Mme de Simiane was constantly pestered to allow the publication of her grandmother's letters, and as she continued to hesitate all sorts of fraudulent and faulty publications appeared; finally she consented to allow the chevalier Perrin to bring out certain editions which appeared from 1734 till 1754. In 1814 appeared the letters addressed to M. et Mme de Guitaud (cf. p. lxiii). In 1818 M. de Monmerqué brought out the first edition which had any claims to represent the real text of the letters. This scholar did not remain satisfied with his task but continued to improve it till his death. It found an able and earnest executor in M. Adolphe Regnier who is responsible for the fine edition mentioned as the standard. In 1873 M. Ch. Capmas, Professor in the Faculty of law of Dijon, had the good fortune to find a manuscript containing a large number of letters not known to Monmerqué or Regnier and these were published some three years later.

Selections.

Lettres choisies de Mme de Sévigné, publiées par Ad. Regnier, 1. vol., avec 8 portraits sur acier, les armes de la maison de Sévigné en chromolithographie, 6 gravures sur bois et des fac-similés, in-8, broché, Hachette, 20 fr.

No one could have been better qualified to make a selection than M. Regnier, and we are further indebted to him for an edition suitable for schools and colleges under the title: *Mme de Sévigné: Lettres choisies*, Hachette, 1880, 1 fr. 80.

There is a *notice biographique* abridged from the longer one of Mesnard, 180 letters, useful footnotes and a short index.

Madame de Sévigné. Textes choisis et commentés, par Mme Mary Duclaux, 1914, in the "Bibliothèque française" (XVIIe siècle), Plon-Nourrit et Cie, 1. fr. 50.

A selection of the letters, with a running commentary by a distinguished Englishwoman (*née* Mary Robinson), dealing in ten chapters with various aspects or interests of Mme de Sévigné's work.

In the excellent series, "Pages choisies des Grands Écrivains," published by Colin, there is a good selection by Doumic and Levrault.

The following cheap editions may be recommended:—

In the series known as "Les meilleurs auteurs classiques," published by Flammarion at 95 c.; a good selection of some 200 letters.

In the "Bibliothèque Hachette" (an admitted imitation of the "Everyman Series"), Hachette, pp. 306, bound in cloth, 1 fr.; a short biography and some footnotes.

Life and Works.

Mesnard, Paul: Volume 1 of the "Grands Écrivains" edition contains a most minute and valuable biography modestly styled *Notice biographique sur Mme de Sévigné*. Every subsequent editor has been laid under an obligation by this careful sifting of all sources.

Walckenaer, Baron de: *Mémoires touchant la vie et les écrits de Mme de Sévigné*, 5 vols., Didot, 1842-52, increased to 8 from material collected by the baron Walckenaer.

This patient investigator and amiable French nobleman devoted his life to collecting everything that touched even remotely on the period during which Mme de Sévigné lived.

Bossier, Gaston: *Mme de Sévigné*, in the series of monographs known as "Les Grands Écrivains," Hachette, 1887, 2 fr.

The books in this series are almost uniform in excellence.

Vallery-Radot, R.: *Mme de Sévigné*, Société française d'imprimerie et de librairie, 1898; ouvrage couronné par l'Académie française.

Contains an excellent description of Mme de Sévigné's youth, her friends, her life as mother and grandmother, with a very sympathetic account of her art.

Thackeray, Miss: *Mme de Sévigné*, in the "Foreign Classics for English Readers," London, Blackwood, 1881, 2s.

FitzGerald, Edward: *Dictionary of Mme de Sévigné*, edited and annotated by his grand-niece Mary Eleanor FitzGerald Kerrich, London, Macmillan, 2 vols., 1914.

This is not an ordinary dictionary, but a series of articles arranged in alphabetical order on the persons and places mentioned in Mme de Sévigné's correspondence; to each of these is appended a commentary by FitzGerald, supplemented by additional notes due to his grand-niece. The two volumes also contain some dozen excellent illustrations.

Memoirs, Letters.

Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy, ed. Ludovic Lalanne, 6 vols., Paris, 1857-59.

Mémoires de Roger de Rabutin, comte de Bussy, suivis de *l'Histoire amoureuse des Gaules*, ed. Lalanne, 2 vols., Paris, 1857.

Mémoires de l'abbé de Choisy, ed. de Lescure, 2 vols., Paris, "Librairie des Bibliophiles," 1888, 12 fr.

Hamilton: *Mémoires du chevalier de Grammont* (1713), édition avec notice par Sainte-Beuve, Paris, n.d.

Claude Joli: *Mémoire concernant le cardinal de Retz*, Geneva, 1779.

Guy Joli, conseiller au Châtelet de Paris: *Mémoires* de . . ., Amsterdam, 1738-39.

La Fayette, Mme de: *Henriette d'Angleterre*, and *Mémoires de la Cour de France pour les années* 1688 *et* 1689 (1731).

La Rochefoucauld, M. de: *Mémoires* in Gilbert et Gourdault, *Œuvres de La R.* ("Grands Écrivains"), Hachette, 3 vols., 1868-82, 22 fr.

Mémoires de Mademoiselle, duchesse de Montpensier, ed. Chéruel, 4 vols., Paris, 1859.

Geffroy: *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, Hachette, 2 vols., 1887.

There is an interesting English translation of the 1752 (La Beaumelle) edition, published at Dublin in 1753.

Mémoires de Madame de Motteville, ed. Riaux, Paris, 4 vols., 1869.

Mémoires de la duchesse de Nemours, Geneva, 1779, published with those of Joli above.

Mémoires du cardinal de Retz, ed. Champollion Figeac, Paris, 4 vols., 1837, 30 fr.

Mémoires du duc de Saint-Simon, ed. Chéruel et Boislisle, Hachette, 30 vols. at 7 fr. 50, and ed. de Chéruel, Hachette, 20 vols., 1856-59, 70 fr. There is another edition by the same editor published by Hachette in the series "Principaux Écrivains," 13 vols., 21 fr.

Historiettes de Tallemant des Réaux, ed. Monmerqué, Garnier, 10 vols., 2nd ed., 1861. There is a better edition by Monmerqué and Paulin, Paris, 9 vols., 1853-60.

Messrs. Blackie published in 1906 a collection of extracts from French memoirs and letters under the title of *La France monarchique*. This is carefully edited with introduction and notes by George H. and Oswald B. Powell and deserves to be better known.

Critical and Literary Studies.

Sainte-Beuve: *Portraits de femmes* (1829), Paris, Garnier (many reprints).
A study in Sainte-Beuve's best manner; we should to-day make certain reservations.

Sainte-Beuve: *Causeries du Lundi*, vol. 1 (1843), Garnier (many reprints).
A review and appreciation of the first 4 vols. of Walckenaer's *Mémoires* (see above).

Sainte-Beuve: *Nouveaux Lundis*, vol. 1 (1863).

Faguet, E.: *Le dix-septième siècle, Études et portraits*, Société française d'imprimerie, pp. 365-87, 1894 (many reprints).
Rather short, but admirably written.

Faguet, E.: *Madame de Sévigné*, 1909, 2 fr. 50.
This interesting volume, forming part of the collection, "Les Femmes illustres," contains chapters on Mme de Sévigné's life and character, her daughter, her son and friends, the Court, the town and the country, and some brilliant pages on her art. A few good illustrations add to its attractiveness.

Brunetière, F.: *Histoire de la littérature française classique.*

Roustan, M.: *La lettre* ("Les Genres littéraires"), Delaplane, 75 c.

History and Civilisation.

In addition to the volumes enumerated in our edition of *L'Avare* we may quote the following:—

Journal d'un Voyage à Paris en 1657-58, publié par A. P. Faugère, Paris, Duprat, 1862, large 8vo, pp. 518, 10 fr.

This diary of two young Dutchmen, written in excellent French considering that they had never been in France before their arrival in December, 1656, was found by Prosper Faugère at the Hague when he was working at his edition of the *Lettres provinciales* of Pascal. The brothers—apparently Philippe, Seigneur de Villers, born January, 1636, and François, born April, 1637—stayed in Paris from 23 December, till May, 1658, and recorded faithfully day by day what they did and saw and heard. Their diary forms a most valuable account of the life of a young gentleman of the period and appears to be very little known. As an instance of its interest we may quote the following (cf. p. xxxix):—

"La Basinière, trésorier de l'Épargne avoit mis un habit dont la petite oye estoit de 250 aulnes de rubans." The *petite oie* (see *Précieuses*

ridicules, sc. ix.) was the accessories of dress, and the ell in Paris at this time was about 48 inches! Harpagon asks his son (Act I. sc. iv.) "à quoi servent tous ces rubans dont vous voilà lardé depuis les pieds jusqu'à la tête . . . ?"; but I know of no other exact reference to the amount of ribbon required.

Lister, Dr. Martin: *A Journey to Paris in* 1689, London, 1699, pp. 245.
Dr. Lister, who was physician to the Embassy of the Earl of Portland in 1698, states that he had little to do during his stay in Paris but to "walk up and down," and that as "the French nation value themselves upon Civility . . . this Humour makes the Curiosity of Strangers very easie and welcome to them". He employed his time in describing Paris life and manners as he found them. His descriptions of the public and private gardens are of extreme interest.

Bertin, Ernest: *Les Mariages dans l'ancienne société française*, Hachette, 1879, large 8vo, pp. 628, 10 fr.
The editor had the excellent idea of studying French society "au moment où elle nous apprend beaucoup sur elle-même: le moment où elle se marie". He points out how the Grignan family by its extravagance (see letter 54) would be obliged to contract a "mariage d'argent" for their son. The young marquis married the daughter of a *fermier-général* and despite the cruel remark of Mme de Grignan, "qu'il fallait bien de temps en temps du fumier sur les meilleures terres," the young Marchioness de Grignan, widowed in 1704, showed better qualities of heart than her mother-in-law ever possessed.

INDEX

References to the Introduction are given in Roman numerals; those to Notes are shown in Arabic numerals; words explained in the Notes are printed in italics, as are also the titles of works quoted.

à = pour, I. 13, 9. 15, 20. 25, 52. 42.
à = sur, 75. 35.
Abbadie, 108. 14.
d'abord que, 5. 34.
académie, 10. 32.
Academies, 55. 5.
adjustement, 1. 22.
admirer, 46. 33.
Aix, parlement de, xxv.
Aix-la-Chapelle, xix.
Albret, chevalier d', l.
Albret, maréchal d', 32. 13.
aliénée, 92. 22.
Alsace, xii.
amant, 15. 8.
amitié, 6. 39, 23. 32.
Angenne, Julie d', see Montausier.
Anne of Austria, xii, xv.
Arles, lviii.
Arles, Abp. of, see Grignan family.
Army, xlvi-xlvii.
  purchase of commissions in, xlvii.
Army Service Corps, xlvii.
Arnauld, 64. 26.
Arnheim, xx.
Arras, battle of, xv.
article, omitted, 4. 5.
Artillery, Grand Master of, xlvii.
Avignon, town, county and bridge, 26. 37.

ballet des arts, lv.
  Psyché, 20. 27.
Barbin, 54. 20.
Barricades, xiv.
Baume, Mme de, liii.
Beaufort, duc de, xiv.
Benserade, 94. 13.
biens, 4. 25, 28. 28.
bigarrés, 3. 12.
Boileau, xlv, 54. 40.
Bossuet, xliii.
Bouchet, M. de, 6. 33.
Bouillon, duc de, xiv.
  son of above, 48. 34.
Bouillon, duchesse de, 2. 12.
Bourdaloue, xliii.
Brancas, lxii.
braverie, 42. 42.
Brinon, Mme de, 100. 7.
Brittany, States of, lx, 41. 22.
Busche, 26. 25.
Bussy, 1.
  in exile, liv.
    writes *Histoire amoureuse des Gaules*, liii.

Candia, xx.
Carcassonne, Bp. of, lix.
Caumartin, M. de, xxv, 6. 30.
cautionné, 5. 7.
Chalon, liii, 2. 23.
Chambres, xxiv.
Champmeslé, La, lvi, 52. 10.
charges, xxiv.
  sale of, xxv, xxx.
Charost, duc de, xxxvii.
Chaulnes, duc de, x.
Chaulnes, duc de, Governor of Brittany, xxvii, 73. 9, 106. 15.
chevalier, 56. 7.
Chevreuse, duc de, xi, xiv.
ci in *entre ci*, 28. 19.
Clèves, La Princesse de, 54. 20.

Coadjutor, lix.
Colbert, xxix, xxxiii.
  financial efforts, xxxiii.
  fiscal plans, xxxv.
comédie, **51**. 9.
commerce, **26**. 31.
Commissions, Royal, xi, xxxiii.
Concini, x.
Condé, prince de, xii.
Condé ("le grand Condé," son of above), xiii, xiv, xvi, xx.
Conseil du Roi, xxiv.
contenter, **8**. 2.
Conti, prince de, xiv.
Corbinelli, lviii, lxiii.
Corneille, xlv.
corniche, **4**. 7, **6**. 25.
Coulanges, Emmanuel de, lxii.
Cours la Reine, xxxix.
Court, xl, xli.
  ceremonial, xli.
  piety at, xliii.
  precedence at, **28**. 9.
Courtier, his occupations, xli.
Créquy, duc de, **48**. 34.
  Mlle de, **14**. 22.
crever, **87**. 4.
croître, **98**. 8.

Dangeau, **81**. 22.
de = par, **5**. 33.
devant, **7**. 30.
Doctors, xlvi.
Dover, Treaty of, **44**. 30.
Dress, men's, xxxvii.
  extravagance of, xxxix.
Dunes, battle of, xv, lii.
Dunkirk, lii.
dupe, **13**. 30.
Dutch War, xx, xxii.

écumer, **33**. 31.
en, use of, **35**. 12.
enflure, **45**. 8.
Enghien, duc d', xiii.
entendre = comprendre, **28**. 17.
entêtée, **6**. 30, **11**. 29.
entêter, **61**. 21.
entrailles, **38**. 31, **45**. 28.
Épargne, xxxi.
Estates, the Three, xxvi.
étonner, **104**. 32.
Exile, a noble in, liv.

fâcheux, **20**. 15.
fermier, xxxiv.
Finance, xxxi-xxxii.
Flanders, campaign in, xiii.
Fléchier, xliii.
Fontainebleau, xxxix.
Foucquet, xxix, xxxi, **2**. 36.
frais, sur nouveaux, **39**. 39.
Fronde, xiii, xiv, xv, xvii.
Funeral orations, xliii.

gabelle, xxvi.
Genealogies, **6**. 37.
Gourville, lxiii.
Governors, independence of, ix.
Grignan, château de, extravagance at, lix.
Grignan, family of,
  (1) François-Adhémar, Abp. of Arles, uncle of (3).
  (2) Jacques-Adhémar, Bp. of Uzès, uncle of (3).
  (3) François-Adhémar, comte de Grignan, three times married (cf. p. 7, **1**. 23)—
    (*a*) Angélique d'Angennes and had issue—
      (i) Louise-Cathérine (**22**. 43).
      (ii) Françoise-Julie (known as Mlle d'Alérac. Note to **46**. 33).
    (*b*) Angélique du Puy-du-Fou (cf. note to **27**. 23).
    (*c*) Françoise de Sévigné and had issue—
  (4) Marie-Blanche (cf. p. **38**. 31 and note).
  (5) Pauline (cf. lxiii).
  (6) Louis-Provence, "le jeune marquis" (cf. letters 57 *seq.*).
  (7) Jean-Baptiste-Adhémar (brother of (3)), coadjutor to his uncle (1), known as "le coadjuteur".
  (8) Louis-Joseph-Adhémar (brother of (3)), Bp. of Carcassonne, known as "le bel abbé".
  (9) Charles - Philippe - Adhémar (brother of (3)), referred to as "le chevalier" (cf. note to **43**. 22) till his death, Feb. 6, 1672.
  (10) Joseph Adhémar (brother of (3)), known as Joseph d'Adhémar and as comte d'Adhémar, and also as "le chevalier" after the death of (9) (cf. **83**. 5).
  (11) Thérèse-Adhémar (sister of (3)), Mme de Rochebonne.

Gué-Bagnols, M. de, xxxi.
Guénégaud, M. de, xxix, xxxiii.
  Mme de, lviii.
Guise, ix.
Guitaud, M. de, lxiii.

Hacqueville, lvii.
haïr, **46**. 20.
Harcourt, Mme d', lix.
Harouys, M. de, xxvii.
hasardeusement, **21**. 11.
Hauterive, Mme de, **14**. 1.
Henry IV, x.
Histoire amoureuse des Gaules, liii.
honnêtetés, **42**. 23.
horreur, **89**, 16.

improuver, **94**, 24.
Infinitive, instead of adverbial clause, **35**. 26.
intendant, xxxi.

James II, lii.
jobelin, **10**. 31.
joli, **69**. 9, **97**. 20.
jubilé, **30**. 1.

La Fayette, Mme de, lxi.
La Fontaine, xxxiii, xlv.
Lambesc, lix.
Langlée, **81**. 22.
Languedoc, Parlement of, xxv.
  States of, xxvi.
lanternes, **5**. 27.
La Rochefoucauld, xiv, xvii, lxi.
  maxims of, **13**. 30, **27**. 15, **61**. 41.
Lauzun, M. de, li, **17**. 18.
La Vallière, Mlle de, lvi, **22**. 24.
Lavardin, M. de, lx.
Le Brun, **55**. 6.
Lens, xiii.
Le Tellier, xxxi, xxix.
Lionne, xxx.
lit de justice, xiii.
Livry, xlviii, **29**. 1.
Longueville, duc de, xiv, xxi.
  Mme de, xvii.
Lorraine, xii.
Louis XIII, xii.
Louis XIV, character, xix.
  extravagance, xxxvi.
  guest of his subjects, xxxvii.
  "his own first minister," xix.
  power of work, xviii.
Louis XIV, revenues, xxxiii.
  simplicity of, xxxvi.
  source of his wealth, xxxiii-xxxiv.
  youth, xviii.
Louvois, xxii.
  his death, xlviii.
  his work, xlvi.
Louvre, **16**. 15, **16**. 32.
Lude, M. du, lxiv.
Lulli, **56**. 10.
Luxembourg, duc de, xxii.
Luynes, duc de, x.
Lyons, **22**. 5.

Madame, the first, Henriette d'Angleterre, xliii.
Mademoiselle, la grande, xv, li.
Maestricht, xxi.
mail, **38**. 7.
Maintenon, Mme de, xli, lii, lxv, **50**. 1.
Mancini, Laure, xxviii.
Mannheim, xxiii.
Marans, Mme de, lxii.
marchander, **7**. 28, **59**. 37.
Marseille, M. de, xxviii, **13**. 8.
Marsillac, prince de, lxi.
Martel, M., **92**. 36.
Mascaron, xliii.
Mazarin, xii, xiii, xv, xvii, xviii.
  nieces of, xviii, **65**. 26.
Molière, xxxiii.
  Médecin malgré lui, lx.
  realism of, xlii.
  Tartuffe, lx.
Monsieur (Gaston d'Orléans), xii, xv.
Monsieur (brother of Louis XIV), xxxvii, **14**. 35.
Montausier, M. de, lvi, xli.
  Mme de, lii.
Montecuculli, xxi, xxii.
Montespan, Mme de, lv, lxvi.
Montglas, Mme de, xliii.
Montgobert, Mlle de, **92**. 6.
Moulins, lvii.
Mousse, abbé de la, lv.
Murinais, Mlle, lx.

Names, proper, plural of, **9**. 31, **12**. 36.
  Breton, **40**. 14.
Nantes, Edict of, x.
Neuchèse, **2**. 27.
Niquée, **82**. 25.

noblesse,
disabilities of, xxvi.
de robe, xxv.
Nordlingen, xiii.

obliger, **2**. 33.
Oppède, baron d', xxviii.
Orange, Prince of, xx, xxii, xxiii.
ordinaire, **15**. 3.

Pacolet, **80**. 1.
Palais-Royal, **55**. 29.
Palatinate, xxiii.
par = *à cause de*, **1**. 19.
par = *en*, **41**. 25, **69**. 18.
Parlement, xi, xv.
origin of, xxiv.
of Paris, xiv, xxvi.
powers of, xiii.
provincial, xxv.
paulette, xxvi.
penser, without preposition, **26**. 25, **33**. 3.
Pensions, xxxv.
Philippsbourg, taken by Imperialists, xxii.
taken by Dauphin, xxiii.
Plessis, Mlle du, lxi.
Plessis-Guénégaud, M. du, lviii.
Plessis-Praslin, M. de, **69**. 9.
Pomenars, **44**. 20, **52**. 31.
Pomponne, xix, lxi.
Pont-Saint-Esprit, **22**. 7.
Pope, French relations with, **106**. 15.
Posts, xxiv.
pour = *en*, **39**. 21.
Préciosité, **33**. 31.
Presidents, **46**. 26.
prison, **6**. 7.
promenoir, **1**. 28.
Pronoun—
personal, *ils* = *on*, **36**. 18.
position, **1**. 22.
y, **60**. 25.
relative, *où*, **34**. 17, **74**, 20.
où = *auxquels*, **34**. 17.
qui = *laquelle*, **52**. 24.
qui = *ce qui*, **60**. 16, **84**. 29.
qui = too distant, **77**. 33.
quoi, **22**. 9, **81**. 36.
subject omitted, **39**. 27.
Protestant, great families, ix.
Provence, States of, xxvii.
political life in, xxviii.
Puy-du-Fou, Mme du, lviii.

Racine, xlii.
Andromaque, xli.
Bajazet, xlv, **51**. 9.
realism, xlii.
Rambouillet, Hôtel de, xlv, xlix.
Ratisbon, truce of, xxiii.
Raymond, Mlle de, **20**. 26.
remueuse, **100**. 30.
Rennes, parlement de, xxv.
ressentiment, **44**. 31.
retardement, **17**, 10, **37**. 25.
Retz, cardinal de, xvi, lxiii.
Mlle de, **14**. 22.
Rhine, passage of, xxi.
Richelieu, xi.
Roads, xxxv.
Rocroi, xiii.
Rohan, Mme de, **14**. 1.
Roissy, liii.
Romances, xliv.
rompre, **5**. 16.
Rueil, xv.
ruelle, **28**. 24.
Ryswyck, peace of, xxiv.

Saint-Esprit, lxviii.
Saint Germain, court of, **32**. 35.
fair of, **27**. 20.
treaty of, xiv.
Saint-Paul, **6**. 42.
Salzbach, xxii.
Scaramouche, **27**. 19.
Scarron, xxxiii.
Mme, see Maintenon.
Schenk, xx.
Schomberg, lxiv.
Scudéri, Mlle de, novels of, **58**. 29, **68**. 22.
Secretaries of State, xxiv.
Séguier, xxix, xii, xxv.
oration on, xliv.
Sévigné, Mme de, appreciation of Corneille, La Fontaine, and Racine, xlv.
birth, xlviii.
death, lxviii.
in Fronde, l.
house of, lvii, lx.
marriage, xlix.
portrait, lviii.
reading, xliv, **68**. 22.
Les Rochers, lx.
widowed, l.
Charles de, xx, lxiv, l.
Simiane, Mme de, **45**. 31.

Society, its gaieties, xxxvii-xxxix.
soins, **21**, 43.
souhaiter, **23**. 30.
States-General, xxvii.
States, provincial, xxvii.
Sully, x.
Subjunctive, after *croire*, **11**. 19.
not modern, **30**. 33.
sur = *à*, **75**. 39, **8**. 33.

tabouret, xli, **33**. 14.
taille, xxvi.
Tarente, princesse de, lxi.
Taxes, farming of, xxiv.
ténèbres, **30**. 13.
Thianges, Mme de, lxii.
Tonquedec, M. de, **46**. 2.
tout, i.e. *du tout*, **30**. 30.
Travel, by river, xxxv.
dangers of, xxxv.
Trousse, Mme de la, lxiii.
Tuileries, xxxix.
Turenne, xiii, xiv, xvi, xx.
death of, xxii.
Turenne, Eastern campaign, xxi.
funeral oration, xliv.

Valençay, Mlles de, lviii.
Vardes, M. de, xxxvii, lviii, xlvii, xxiii.
Vatel, xxxiii, lxiii.
venir, with persons, **53**. 2.
Ventadour, xi.
Verb, agreement of, **24**. 26.
vers, **1**. 7.
Versailles, xxxix, xl.
Vertus, Mlle de, **64**. 26.
Vichy, xlvi.
vif = *vivant*, **32**. 32.
Villeroi, M. de, x, xxix, xlvi.
Villiers diary, xxxvi.
see Bibliography.
Vivonne, liii.

Westphalia, peace of, xiv.

Ysel, xx.

ABERDEEN: THE UNIVERSITY PRESS

St. Michael's College
Library

PHONE RENEWALS

☎ 926-7114

PQ 1925 .A6 B3 1918 SMC
Sevigne, Marie de Rabutin-Ch
Selected letters of Madame
de Sevigne